

Manuel de catalogage informatisé des monographies anciennes
en format [INTERMARC](#)
Description bibliographique et données d'exemplaire

Application de la Recommandation

CG46 Information et documentation
Groupe AFNOR CG46 / [CN 46-9 Identification et description](#)
/ GE6 Evolution de la description bibliographique des documents édités

Juin 2016

INTRODUCTION

La norme AFNOR Z 44-074 consacrée au catalogage des monographies anciennes a été publiée en octobre 1986 avec le statut de norme expérimentale. Dans le contexte de l'informatisation des catalogues et l'apparition de nouvelles exigences bibliographiques, cette norme est rapidement apparue dépassée sur plusieurs points. Un groupe de travail a donc été constitué en 2007 sous l'égide de l'AFNOR, au sein de la CG46 Information et documentation, pour travailler à la rédaction d'une nouvelle recommandation et d'un manuel d'application pratique aux formats UNIMARC et INTERMARC à l'usage des professionnels de la documentation désirant décrire les volumes d'un fonds de monographies anciennes. Cette recommandation vise à un signalement de plus grande qualité et mieux structuré, ainsi qu'à l'harmonisation des pratiques professionnelles dans la description catalographique qui contribuera à l'interopérabilité des données tout en facilitant le travail des chercheurs.

Cette recommandation s'attache non seulement à la rédaction des notices bibliographiques mais également à celle des données d'exemplaire, ce qui n'était pas le cas dans la norme de 1986. Sa structure s'appuie sur les différentes zones de l'ISBD intéressant la description du livre ancien (zones 0, 1, 4, 5, 6 et 7), complétées par un chapitre portant sur des cas particuliers (ouvrages en plusieurs parties, recueils factices, recueils d'éditeurs) et un chapitre consacré aux points d'accès. Une première partie en précise les grands principes d'écriture et de transcription (règles de ponctuation, de transcription...) ainsi que le domaine d'application.

Cinq annexes ont été rédigées en vue de faciliter sa compréhension : un glossaire, une liste (non exhaustive) des titres de forme susceptibles d'être utilisés, des recommandations pour la description des reliures, le recours à la description allégée dans le cas de monographies anciennes, la pratique de l'empreinte.

Cette publication s'accompagne d'un manuel qui en reprend les grands principes et se trouve enrichi de très nombreux exemples proposés dans les formats UNIMARC et INTERMARC ainsi que de trois annexes supplémentaires, la première relative aux codes de fonction, la deuxième au label de notice et aux zones de données codées, la troisième présentant des exemples complets et illustrés.

La constitution du groupe de travail, dirigé par Claire Lesage, conservatrice en chef à la Bibliothèque nationale de France, a visé la plus grande représentativité : y ont participé la BnF, des bibliothèques de grands établissements, des bibliothèques municipales ou universitaires ainsi que l'Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur (ABES) et des représentants du ministère de la Culture.

Il a fonctionné depuis 2007 au sein de réunions régulières, avec diffusion des résultats des travaux à un cercle plus élargi de professionnels du livre ancien.

Liste des membres du groupe de travail piloté par Claire Lesage (Bibliothèque nationale de France) : Jacqueline Artier (Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, Paris), Isabelle de Conihout (Bibliothèque Mazarine, Paris), Béatrice Delestre (Bibliothèque de l'Institut de France), Pierre Gandil (Bibliothèques médiathèques de Metz), Carole Gascard (Bibliothèque historique de la Ville de Paris), Monique Hulvey (Bibliothèque municipale de Lyon), Laure Jestaz (Bibliothèque historique de la Ville de Paris), Susan Keyes (Institut catholique de Paris), Martine Lefèvre (Bibliothèque nationale de France), Françoise Leresche (Bibliothèque nationale de France), Agnès Manneheut (ABES), Olivier Morand (Bibliothèque municipale d'Orléans), Marielle Mouranche (SICD de l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées), François Nawrocki (DLL), Nathalie Rollet-Bricklin (Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris), Yann Sordet (Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris), Christophe Vellet (Bibliothèque Mazarine, Paris), Magali Vène (Bibliothèque nationale de France).

Liste des personnes qui ont envoyé ponctuellement des remarques ou ont répondu à l'appel à commentaires lancé en 2013 : Philippe Ferrand (Bibliothèque Méjanès, Aix-en-Provence), Juliette

Jestaz (Bibliothèque de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts), Hélène Layotte (Bibliothèque municipale de Limoges), Philippe Le Pape et Olivier Rousseaux (ABES), Maud Lejeune (Bibliothèque municipale de Lyon), Fabienne Le Bars et Béatrice Mairé (BnF, RLR), Jean-Dominique Mellot, Aude Le Dividich et Adeline Sarrut (BnF, Service de l'Inventaire rétrospectif), Emmanuelle Minault-Richomme, Marie-Claude Pasquet (bibliothécaire indépendante spécialisée en patrimoine écrit), Pascale Peuziat (Bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris).

La réutilisation non commerciale du document, y compris la distribution de tirages imprimés est libre et gratuite, en particulier dans le cadre d'activités d'enseignement et de formation destinées aux personnels des bibliothèques ou de documentation ou tout autre usage à caractère professionnel, dans le respect de la législation en vigueur et sous réserve de la mention des références de l'origine du document.

L'utilisateur s'engage à respecter la législation en vigueur et notamment la propriété intellectuelle.

Toute reproduction y compris partielle destinée à une publication électronique ou papier à diffusion commerciale est soumise à autorisation de la présidence de la Commission de normalisation CG 46/CN 46-9 « Identification et description » de l'AFNOR.

Les liens hypertexte renvoyant vers le document sont autorisés, sous réserve que la page n'apparaisse pas dans des fenêtres étrangères au site et que l'URL d'origine de la page apparaisse bien dans la fenêtre de navigation.

Le signalement ou le référencement du document dans une base de données sont soumis à l'accord de la présidence de la Commission de normalisation CG 46/CN 46-9 « Identification et description » de l'AFNOR.

Règle de citation bibliographique du document : Association française de normalisation. Commission de normalisation Identification et description, *Catalogage des monographies anciennes - Recommandation* [en ligne], 2016 [date de consultation], <http://www....>

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
A Généralités	8
A.1 Objet et domaine d'application	8
A.2 Vocabulaire employé	8
A.3 Ponctuation	8
A.4 Sources d'information	9
A.5 Langue de catalogage	9
A.6 Règles de transcription	9
A.6.1 Principe général	9
A.6.2 Particularités de transcription pour le catalogage du livre ancien	10
A.6.2.1 Modernisation de la transcription de i, j, u, v et I, J, U, V	10
A.6.2.2 Emploi des capitales	10
A.6.2.3 Autres particularités de transcription	11
A.6.3 Abréviations	11
A.6.3.1 Abréviations par suspension	11
A.6.3.2 Abréviations par contraction	12
A.6.3.3 Abréviations par recours à des signes spéciaux	12
A.6.4 Omissions	12
A.7 Abréviations utilisées dans la description	13
0 Zone de la forme du contenu et du type de médiation	14
1 Zone du titre, des mentions de responsabilité et de l'édition* (zone 1)	15
1.1 Principes généraux	15
1.1.1 Définition	15
1.1.2 Sources	15
1.1.3 Transcription	16
1.1.3.1 Ponctuation	17
1.1.3.2 Orthographe et graphies anciennes ou fautives	17
1.1.3.3 Blancs laissés par l'imprimeur	17
1.1.3.4 Lacunes	18
1.2 Titres	18
1.2.1 Majuscule et accès	18
1.2.2 Titre abrégé par le catalogueur	19
1.2.3 Titres parallèles*	20
1.2.4 Titre alternatif	20
1.3 Mentions de responsabilité	21
1.4 Mention d'édition	23
1.4.1 Définition	23
1.4.2 Transcription	23
1.4.3 Zone de numérotation de l'édition (zone 250)	24
1.5 Plusieurs œuvres dans une même édition* (hors recueils d'éditeurs*)	25
1.6 Publication en plusieurs tomes ou parties	29
2 Zone de l'adresse* (zone 4)	31
2.1 Principes généraux	31
2.1.1 Définition	31
2.1.2 Sources pour l'adresse transcrite	32
2.1.3 Transcription	32
2.1.4 Restitutions et corrections	32
2.1.5 Exemples	33
2.2 Précisions sur la transcription	36
2.2.1 Imprimeurs multiples	36
2.2.2 Dates	36
2.2.3 Adresse figurant sur une bande rapportée ou un papillon*	39
2.2.4 Adresses parallèles	39
2.3 Précisions sur les données restituées	39
2.3.1 Lieu de publication restitué	39
2.3.2 Noms d'imprimeurs-libraires restitués	41
2.3.3 Date de publication restituée	41

2.4	Cas particuliers	43
2.4.1	Fausse adresse : adresse prétendue et adresse imaginaire	43
2.4.2	Contrefaçons* ou réimpressions	43
3	Zone de la description matérielle (zone 5).....	47
3.1	Définition	47
3.2	Importance matérielle	47
3.2.1	Nombre de parties	47
3.2.2	Décompte des feuillets*, pages, etc.	47
3.2.3	Décompte des feuillets de planches*	49
3.2.4	Frontispice*.....	50
3.2.5	Présentations matérielles particulières	50
3.2.6	Collation incomplète.....	51
3.3	Illustration	51
3.4	Format*	52
3.5	Matériel d'accompagnement	53
4	Zone de la collection (zone 6)	54
4.1	Principes généraux	54
4.1.1	Définition	54
4.1.2	Sources	54
4.2	Mention de collection.....	55
4.3	Liens et accès	55
5	Zone des notes (zone 7).....	56
5.1	Principes généraux	56
5.2	Notes sur la publication	56
5.2.1	Note sur la description bibliographique	56
5.2.2	Notes sur la nature, la forme et la destination de l'ouvrage	57
5.2.3	Notes sur l'œuvre et les titres en relation	57
5.2.4	Notes sur les langues de la publication.....	58
5.2.5	Notes relatives aux titres	58
5.2.5.1	Notes sur la source du titre propre.....	58
5.2.5.2	Notes sur les variantes du titre et les titres parallèles*	58
5.2.5.3	Notes sur la transcription du titre	59
5.2.6	Notes sur les responsabilités intellectuelles.....	59
5.2.7	Notes sur l'édition* et l'histoire bibliographique de la publication	63
5.2.7.1	Principes généraux	63
5.2.7.2	Édition authentifiée	64
5.2.7.3	Émission*	64
5.2.7.4	États*	65
5.2.7.5	Cartons* et papillons*	66
5.2.7.6	Édition partagée*	66
5.2.7.7	Contrefaçons* ou réimpressions.....	66
5.2.7.8	Dédicace* / Épître dédicatoire*.....	67
5.2.7.9	Privilège*, permission*, permission tacite*	68
5.2.7.10	Approbation*	68
5.2.8	Notes sur l'adresse	68
5.2.8.1	Fausse adresse : adresse prétendue et adresse imaginaire	69
5.2.8.2	Précisions sur le lieu de publication	69
5.2.8.3	Restitution des noms d'imprimeurs-libraires	69
5.2.8.4	Date de publication	70
5.2.8.5	Note sur une adresse figurant sur une autre page de titre	73
5.2.9	Notes sur la zone de la description matérielle.....	73
5.2.9.1	Signatures*.....	73
5.2.9.2	Notes sur le décompte des pages, feuillets*, etc.	75
5.2.9.3	Notes sur l'illustration	75
5.2.9.4	Notes sur la présentation, le matériel typographique* et l'ornementation.....	76
5.2.10	Notes sur la collection.....	77
5.2.11	Notes de contenu.....	77
5.2.12	Références bibliographiques	78
5.3	Notes sur l'exemplaire*	79
5.3.1	Variante d'une même édition*	80

5.3.1.1	Tirages sur supports spéciaux	80
5.3.1.2	Modifications typographiques en cours d'impression ou très peu après	80
5.3.1.3	Accidents de composition ou d'impression	80
5.3.1.4	Éditions authentifiées	80
5.3.1.5	Estampilles de légitimation*	81
5.3.2	État matériel des ouvrages	81
5.3.2.1	Incomplétude et accidents.....	81
5.3.2.2	Ajouts.....	81
5.3.3	Reliure.....	82
5.3.3.1	Erreurs de reliure.....	82
5.3.3.2	Recueil factice*	82
5.3.3.3	Description de la reliure	82
5.3.4	Provenances	85
5.3.4.1	Ex-libris*.....	85
5.3.4.2	Ex-dono*	85
5.3.4.3	Envoi*	86
5.3.4.4	Livres de prix et ex-praemio*	86
5.3.4.5	Livres de raison	86
5.3.4.6	Notes manuscrites relatives à la provenance.....	87
5.3.4.7	Armes peintes	87
5.3.4.8	Provenances restituées d'après des sources externes	87
5.3.4.9	Mentions d'entrée, d'acquisition, de don, donation, datation, legs ou dépôt.....	87
5.3.4.10	Estampilles* et cachets*	88
6	Cas particuliers	90
6.1	Ouvrages en plusieurs tomes ou parties	90
6.1.1	Une seule notice est suffisante	90
6.1.1.1	Zone du titre, des mentions de responsabilités et de l'édition.....	90
6.1.1.2	Zone de l'adresse.....	91
6.1.1.3	Zone de la description matérielle	92
6.1.2	Plusieurs notices sont préférables.....	94
6.2	Recueil factice*	97
6.3	Recueil d'éditeur*	98
7	Accès	103
7.1	Mentions de responsabilité.....	103
7.1.1	Structure des zones concernant les accès aux mentions de responsabilité.....	103
7.1.2	Accès aux auteurs principaux	104
7.1.3	Accès aux coauteurs	105
7.1.4	Accès aux auteurs secondaires.....	105
7.1.5	Accès aux imprimeurs-libraires	105
7.1.6	Accès liés à l'exemplaire*	106
7.2	Lieux d'édition	106
7.3	Indexation matière et classification.....	107
	Indexation Rameau	107
7.4	Titres.....	107
7.4.1	Variantes de titres	108
7.4.1.1	Accès au titre en orthographe moderne et en graphie correcte	108
7.4.1.2	Titre parallèle*.....	108
7.4.1.3	Titre figurant sur une autre page de titre	109
7.4.1.4	Titre de départ* et autres variantes présentes sur le document	109
7.4.1.5	Autres variantes de titre	109
7.4.2	Titres des autres œuvres contenues dans l'ouvrage	109
7.4.3	Titres uniformes*	110
7.4.4	Titres de forme*	110
7.4.5	Œuvres traduites	111
7.4.6	Titre ajouté par le catalogueur.....	111
ANNEXES	112
Annexe 1	Définitions	113
Annexe 2	Titres de forme	123
Annexe 3	Recommandations pour la description des reliures	127
3.1	Terminologie reliure	127

3.2 Matières et couleurs	127
3.3 Description sommaire (typologie)	128
3.4 Bibliographie détaillée, reliure française 16 ^e -19 ^e siècles	129
Annexe 4 Description allégée	136
Zone 1. Zone du titre, de la mention de responsabilité et de l'édition	136
Zone 4. Zone de l'adresse	136
Zone 5. Zone de la description matérielle	137
Zone 6. Zone de la collection	137
Zone 7. Zone des notes	137
Annexe 5 Pratique de l'empreinte	138
Annexe 6 Codes de fonction	140
Annexe 7 Label de notice et zones de données codées	143
1. Guide ou label	143
2. Zone d'informations générales codées (008)	143
3. Informations codées spécifiques au support et à la publication (009)	145
4. Pays d'édition ou de production (zone 040)	146
5. Langues du document (zone 041)	146
6. Forme du contenu et type de médiation (zone 051)	147
Annexe 8 Exemples complets illustrés	148
Exemple 1	148
Exemple 2	151
Exemple 3	154
Exemple 4	157
Exemple 5	160
Exemple 6	163
Exemple 7	166

A Généralités

Zones ISBD	Élément de description
Zone 0 : zone de la forme du contenu et du type de médiation	La ressource elle-même
Zone 1 : zone du titre, des mentions de responsabilité et de l' édition *	Éléments fidèlement retranscrits, tels que portés sur l'ouvrage
Zone 4 : zone de l'adresse bibliographique	Adresse prise sur la page de titre Adresse prise au colophon * ou à l' achevé d'imprimer *
Zone 5 : zone de la description matérielle	Importance matérielle Illustration Format * Mention du matériel d'accompagnement
Zone 6 : zone de la collection	Titre de la collection Numérotation à l'intérieur de la collection dans certains cas
Zone 7 : zone des notes	Compléments de la description formelle et justification des différents points d'accès s'ils ne découlent pas des zones de transcription

A.1 Objet et domaine d'application

Ce manuel concerne le catalogage livre en main des monographies imprimées de 1501 à 1830. C'est un guide d'application au format [INTERMARC](#) des règles de catalogage de ces monographies, tant pour la description bibliographique que pour les données propres aux [exemplaires](#)* (provenances, reliure, *marginalia*...).

Les différents accès spécifiques au livre ancien y sont également décrits : responsables de l'[édition](#)*, titres, lieux...

Les incunables font l'objet de règles particulières, exposées et appliquées notamment dans les derniers tomes des *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France* (CRIBPF), ou dans le tome II du *Catalogue des incunables de la Bibliothèque nationale de France* (CIBN).

Les autres types de documents (cartes, publications en série, estampes...) publiés entre 1501 et 1830 ne sont pas traités dans ce manuel. Celui-ci peut toutefois être utilisé de manière complémentaire à d'autres outils au cas où ceux-ci ne prendraient pas suffisamment en compte les spécificités de l'impression artisanale. De la même manière, il peut être intéressant pour certaines monographies publiées après cette date d'appliquer ces règles.

A.2 Vocabulaire employé

On a donné en [annexe 1](#) la définition de certains termes utilisés lorsque la recommandation leur accorde une acception bibliographique plus précise que leur sens courant, ou de termes descriptifs propres au catalogage de livres anciens. Ces termes sont suivis d'un astérisque dans le texte¹.

A.3 Ponctuation

La ponctuation portée sur l'ouvrage est fidèlement transcrite dans les zones de description (bloc 2XX, c'est-à-dire zone du titre, des mentions de responsabilité et de l'édition ; zone de l'adresse ; zone de la collection).

En ce qui concerne les espaces, la ponctuation suit les règles typographiques françaises.

¹ Seules les premières occurrences, dans un même paragraphe, sont suivies de l'astérisque.

Si une zone se termine par une abréviation ou tout autre mot ou caractère suivi d'un point, ce point est maintenu.

Deux symboles de ponctuation sont utilisés dans presque toutes les zones :

- Les crochets sont utilisés dans les zones de transcription pour signaler des additions du catalogueur et des informations prises dans d'autres sources que les sources principales d'information. Dans la zone de la collation, ils sont utilisés pour encadrer les séquences de pagination non chiffrées.
- Les trois points sont utilisés pour signaler l'omission par le catalogueur d'une partie d'un élément transcrit, soit qu'il n'ait pas réussi à lire, soit qu'il ait décidé d'abrégéer.

A.4 Sources d'information

Pour chaque zone, certaines sources sont désignées comme « sources principales d'information ».

Zone	Principale source d'information
1. Titre, mentions de responsabilité et édition *	Page de titre ou son substitut
4. Adresse *	Page de titre ou son substitut, colophon * et parties liminaires
5. Collation	Ensemble de la publication
6. Collection	N'importe où dans la publication
7. Notes	N'importe où dans la publication ou hors de celle-ci

A.5 Langue de catalogage

La langue de catalogage est le français. Les informations des zones de description sont donc données en français, ainsi que les informations géographiques ajoutées entre crochets dans les zones de transcription.

A.6 Règles de transcription

A.6.1 Principe général

Dans les zones de transcription (bloc 2XX), on respecte la graphie, l'accentuation et la ponctuation, à l'exception de la casse (minuscules et capitales), des lettres ambiguës (u/v, i/j) et de quelques cas mineurs indiqués ci-dessous. Ces exceptions visent à assurer une plus grande facilité de lecture et d'accès.

On utilise la mention [sic] en cas d'erreur manifeste. Pour la zone du titre, on crée un ou plusieurs accès restituant la graphie correcte, l'orthographe d'usage et l'orthographe actuelle. On peut signaler l'erreur ou la coquille en note.

Exemple :

Titre transcrit : La venerie de Jacques Du Fouilloux, seigneur dudit lieu, gentil-homme du pays de Gastine, en Poictou. Dedié au Roy. De nouveau reveuë, & augmeutée [sic] du Miroir de fauconnerie.

Accès au titre modernisé : La vénerie de Jacques Du Fouilloux, seigneur dudit lieu, gentilhomme du pays de Gâtine, en Poitou. Dédié au Roi. De nouveau revue, et augmentée du Miroir de fauconnerie.

Les mots accolés ne sont pas séparés².

Exemple : Sensuit le premier volume de Merlin

Les signes diacritiques sont toujours transcrits. Ils ne sont jamais rétablis par le catalogueur.

Exemple : VENERIE → venerie

² Attention à ne pas commettre d'erreur en raison d'une composition typographique resserrée.

On respecte les graphies Æ, æ et Œ, œ, sauf en cas d'impossibilité technique ; auquel cas on les transcrit Ae, ae, Oe, oe.

Les points encadrant ou suivant un chiffre sont transcrits mais on ne les fait pas suivre d'une majuscule.

Exemple : Reflessioni di un Portoghese, sopra il memoriale presentato da' PP. gesuiti alla santità di PP. Clemente XIII. felicemente regnante. Esposte in una lettera scritta ad'un amico di Roma. Reflexions d'un Portugais, sur le mémorial présenté par les PP. jésuites à N. S. P. le pape Clement XIII. heureusement régnant, exposées dans une lettre écrite à un ami demeurant à Rome.³

A.6.2 Particularités de transcription pour le catalogage du livre ancien

A.6.2.1 Modernisation de la transcription de i, j, u, v et I, J, U, V

On suit l'usage de la langue vivante actuelle, que l'on ait affaire à des capitales ou à des bas de casse, à des noms propres ou à des noms communs. Pour le latin on suit l'usage français, et on transcrit les finales ij en ii.

Exemples :

- NOVVEAV → Nouveau
- lesus → Jesus
- Genèue → Genève
- IAN → Jan
- varij → varii
- vna → una
- controuersia → controversia
- VVaddingo → Waddingo
- luntam → Juntam
- IACQUES → Jacques
- ZUINGERI → Zvingeri
- Lüdiij → Lüdi

Pour les titres, il est recommandé de faire un accès sans modernisation de la graphie, pour répondre à tous les modes de recherche possible.⁴

En cas d'ambiguïté, dans un titre, un accès supplémentaire peut être utile.

Exemple : Lefebvre / Lefébure

A.6.2.2 Emploi des capitales

La première lettre du premier mot de chaque zone de la description doit être une capitale. Tout titre, où qu'il apparaisse dans la description, doit également commencer par une capitale.

Exemples :

- La venerie
- Adrienne, ou Le secret de famille

³ BnF, Arsenal, 8-H-20393

⁴ Recommander de transcrire en graphie modernisée et de faire un accès en graphie ancienne peut sembler contradictoire avec le principe général de transcription. Cela se justifie par le souci d'éviter d'inévitables et nombreuses fautes de frappe sur ces lettres par les catalogueurs, et surtout par le fait qu'en typographie ancienne, dans un même titre, une lettre peut être notée « u » ou « v » par exemple selon qu'elle est en majuscule ou en bas de casse, système cohérent mais qui ne l'est plus dans les notices où l'emploi des majuscules et des minuscules se conforme aux usages modernes. Cf. [A.6.2.2](#).

Tout autre emploi des majuscules se conforme, pour les langues encore vivantes, à l'usage actuel de ces langues et aux règles typographiques⁵. Pour le latin, on suit l'usage français sauf dans le cas des adjectifs et des adverbes formés sur des noms géographiques ou des noms de personne, qui doivent commencer par une capitale.

Exemples : Le Nouveau Testament
PATAVINITÀ → patavinità
PADOVA → Padova
Parisiensis → Parisiensis

Lorsque le I ou le J grande capitale finale a valeur de deux i, il est transcrit ii en fin de mot, II dans un nombre en chiffres romains.

Exemple : LipsI → Lipsii

A.6.2.3 Autres particularités de transcription

Les mots coupés en fin de ligne sont rétablis tout au long sans transcription du trait d'union.

Exemple : toute sorte d'oy-seaux → oyseaux
Les lettres suscrites sont descendues sur la ligne.

Toutes les formes de perluète sont représentées par &.

A.6.3 Abréviations

A.6.3.1 Abréviations par suspension

Les abréviations par suspension sont transcrites telles quelles, en respectant le signe utilisé pour marquer l'abréviation, y compris lorsque l'initiale est redoublée pour marquer le pluriel (RR. PP. ; NN. SS. etc.).

Exemples : Glos. ad reformationes
M. Johannes
ad d.
le R. Pere
Caes.
eccellen. M.

En cas d'impossibilité de transcrire le signe qui marque l'abréviation, on lui substitue un point et on l'explique en note.

Exemple :

245 1# §a Fête donnée par la T. R. Loge, la Concorde, régul. const. à l'O. de Nantes, le 16e jour du 11e mois de l'an de la V. L. 5818 (16 janvier 1819, st. prof.), au T. C. F. L. de St-Aignan, maire de Nantes, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, nommé à la préfecture du département des Côtes-du-Nord, chef-lieu St.-Brieux⁶
300 §a Les points marquant les abréviations dans le titre remplacent trois points disposés en triangle (symbole maçonnique)

⁵ Pour le français, en cas de doute, se référer à Charles Gouriou, *Mémento typographique*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2006.

⁶ Bibliothèque historique de la Ville de Paris (BHVP), 939987

Si l'abréviation porte sur le début du titre ou un mot indispensable à la recherche, un accès comportant la résolution de l'abréviation est souhaitable.

A.6.3.2 Abréviations par contraction

Les abréviations par contraction sont laissées telles quelles sauf lorsqu'elles comportent des lettres suscrites. Celles-ci sont alors descendues sur la ligne. On les sépare du début de l'abréviation par un point, que celui-ci figure ou non dans la publication, lorsque la première lettre suscrite est une voyelle, cela afin d'éviter des confusions.

Exemples :

B^{on} → B.on
M^{ise} → M.ise
M^{gr} → Mgr

Un accès comportant la résolution de l'abréviation est parfois utile.

A.6.3.3 Abréviations par recours à des signes spéciaux

Comme on ne peut pas les reproduire, elles sont développées sans crochets carrés : neuf tironien (9 = cum, con, com), tildes (remplaçant m ou n), quam, per, prae, pro, quod, etc.

A.6.4 Omissions

Un espace laissé blanc intentionnellement est indiqué par un espace entre crochets. Si les lettres ou les mots laissés en blanc ont pu être rétablis, on les indique entre crochets.

Exemple : Dissertatio philologico-medica de Aesculapio, quam in illustri Argentoratensium universitate sub moderamine viri nobilissimi, amplissimi, excellentissimi atq. experientissimi Dn. Joh. Alberti Sebizii, med. doct. ac professoris celeberrimi, Dni. praeceptoris, fautoris ac promotoris summè semper atque devotè venerandi, solenni proponit examini M. Johannes Laurentius Engelhardt Argentinensis. Ad diem [] mensis novembr. h. lque. cons.

Exemple : Nosographiæ anhelantium pars prior, quam gratioso divini numinis afflatu, consensu et indultu gratiosissimi medicorum ordinis in academiâ Basiliensi sub praesidio viri excellentissimi & experientissimi domini Theodori Zvingeri, philos. & medic. doct. pract. profess. Reipubl. Basil. archiat. ad d. [24]. octobr. ann. MDCCXIV. loco horisque solitis, pro virili defendere conabitur author Joh. Rodolphus Lavaterus Tigurino-Helvetius.

A.7 Abréviations utilisées dans la description

En règle générale, on évite d'utiliser des abréviations dans les zones de notes sauf pour renvoyer à des pages, [feuillet\(s\)*](#), colonnes ou [planches*](#). Si on le fait, on se limite aux abréviations suivantes :

Liste alphabétique par mot abrégé :

centimètres	cm
id est (= c'est-à-dire)	i. e.
colonne(s)	col.
dépliant(s)*	dépl.
exemplaire*	ex.
fascicule	fasc.
feuillet(s)*	f.
illustration(s)	ill.
manuscrit(s)	ms
millimètres	mm
numéro	n°
page(s)	p.
planche(s)*	pl.
recto	r (à utiliser seulement en complément d'une signature : f. A5r)
signature*	sig.
verso	v (à utiliser seulement en complément d'une signature : f. A5v)
volume(s)	vol.

Liste alphabétique par abréviation :

cm	centimètres
col.	colonne(s)
dépl.	dépliant(s)*
ex.	exemplaire*
fasc.	fascicule
f.	feuillet(s)*
i. e.	id est (= c'est-à-dire)
ill.	illustration(s)
ms	manuscrit(s)
mm	millimètres
n°	numéro
p.	page(s)
pl.	planche(s)*
r (à utiliser seulement en complément d'une signature : f. A5r)	recto
sig.	signature*
v (à utiliser seulement en complément d'une signature : f. A5v)	verso
vol.	volume(s)

0 Zone de la forme du contenu et du type de médiation

L'objectif de cette zone est d'indiquer, sous forme de données codées (dans la zone 051)⁷, à la fois la ou les formes fondamentales exprimant le contenu d'une ressource et le mode d'accès à ce contenu, de manière à aider les utilisateurs de catalogues dans l'identification et la sélection des ressources répondant à leurs besoins.

La zone de la forme du contenu et du type de médiation comprend deux éléments, chacun d'eux pris dans une liste fermée :

- 1) la forme du contenu, à savoir un ou plusieurs termes reflétant la ou les formes fondamentales utilisées pour exprimer le contenu d'une ressource, accompagnées si nécessaire de précisions sur le ou les sens sollicités, sur le nombre de dimensions spatiales restituées à la perception et/ou sur la présence ou l'absence de mouvement pour la ressource décrite ;
- 2) le type de médiation, à savoir l'indication du mode d'accès au contenu de la ressource.

Source prescrite :

La ressource elle-même.

⁷ Pour le détail, voir [Annexe 7.6](#).

1 Zone du titre, des mentions de responsabilité et de l'édition* (zone 1)

Les informations relatives à l'édition sont transcrites dans la zone du titre ou dans la zone de l'adresse, selon l'endroit où elles apparaissent sur la page de titre.

Zone 245

Indicateurs

- Premier indicateur :

0 Titre propre non significatif

1 Titre significatif

- Deuxième indicateur : création d'un renvoi du titre propre vers une vedette titre entrée en zone 14X

Pas de renvoi vers une vedette titre

1 Création d'un renvoi vers une vedette titre (propre au livre ancien) : s'applique uniquement au produit édité

Lorsque le deuxième indicateur a la valeur 1, l'ouvrage catalogué est classé dans le produit édité au titre entré en zone 14X et non à son titre propre (zone 245)

143 ## \$a Catalogue de libraire \$m Paris \$e Aubry \$f Charles-Louis \$j 1792

245 11 \$a Feuille de correspondance du libraire. Année 1792. A Paris, au Cabinet bibliographique, rue de la Monnoie, n° 5, près celle de Béthisi

Codes de sous-zones : non répétables

\$a Titre propre. Contient le titre propre qui sert au classement des notices et qui apparaît dans les index (obligatoire).

\$d Indication générale du type de document = texte imprimé (obligatoire)

\$r Sert à exclure du classement et de l'affichage des résultats la partie du titre qui n'est pas considérée comme titre propre (facultatif).

1.1 Principes généraux

1.1.1 Définition

Cette zone est constituée des informations relatives au titre et aux diverses mentions de responsabilité et d'édition, etc. figurant sur la page de titre ou son substitut, à l'exclusion des mentions relatives à l'adresse* et au privilège* (voir [2 Zone de l'adresse* \(zone 4\)](#)). Les citations et les mentions de prix seront indiquées ou transcrites seulement en note.

1.1.2 Sources

La source prescrite d'information est la page de titre.

Dans le cas d'un exemplaire* complet sans page de titre, les substituts de la page de titre sont le titre de départ*, le colophon* ou l'achevé d'imprimer*, le titre courant*, les premiers mots du texte, selon leur degré de complétude. On indique en note la source d'information utilisée.

Exemple :

245 1# \$a Acte passé pardevant notaires. Au sujet de la guérison miraculeuse de dame Marguerite Loysel, dite de Sainte-Clotilde

300 ## \$a Titre de départ

Lorsque certaines éditions* comportent plusieurs pages de titre, on privilégiera :

- a. Page de titre imprimée et frontispice* : la page de titre imprimée

- b. Pages de titre en langues ou écritures différentes : la page de titre qui est dans la langue ou l'écriture de la plus grande partie de la publication. Lorsque ce critère ne peut s'appliquer, on choisira :
- la première des pages de titre lorsqu'elles sont imprimées sur le recto de deux [feuillet](#)s* consécutifs,
 - la page impaire ou le recto (dans le sens de la lecture) lorsque les pages de titre sont imprimées sur deux pages en regard.
- c. Dans le cas d'un ouvrage en plusieurs tomes ou parties, la page du titre du premier tome ou de la première partie.

Dans le cas d'un [exemplaire](#)* incomplet de la page de titre, on essaiera de la restituer d'après des sources extérieures fiables (autres exemplaires, bibliographies ou catalogues). À défaut, les substituts de la page de titre peuvent être, outre les cinq déjà mentionnés, le [faux-titre](#)*, l'[approbation](#)*, le [privilege](#)*, la [dedicace](#)*, la préface, etc. Le titre est alors donné entre crochets. La source d'identification devra être mentionnée en note et l'absence de page de titre sera indiquée en note d'exemplaire.

Exemples :

245 1# \$a [Explanaciones notabiles devotissimi viri Richardi Hampole heremite super lectiones illas beati Job \$r: que solent in exequiis defunctorum legi : qui non minus hystoriam que tropologiam et anagogiam ad studentium utilitatem exactissime annotavit. Sermo beati Augustini de misericordia et pia oratione pro defunctis.]⁸

300 ## \$a Titre restitué d'après l'exemplaire BnF Rés. A-5300
Partie exemplaire, particularités : La page de titre manque

245 1# \$a [Bibel erst [-ander] Tail]

300 ## \$a Titre restitué d'après VD16

Partie exemplaire, particularités : La page de titre manque

1.1.3 Transcription

Les informations relatives au titre et aux diverses mentions de responsabilité et d'édition sont transcrites telles qu'elles figurent sur la page de titre ou son substitut, dès le premier mot (y compris invocation, [dedicace](#)*, nom d'auteur), sans aucune modification de l'ordre des éléments ni de la ponctuation existante. L'emploi des capitales et les modalités de transcription se conforment aux règles énoncées en [A.6](#).

Exemple :

245 1 \$a Les |grands triumphes faitcz a lentrete du treschrestien & victorieux roy Henry second de ce nom en sa noble ville cite & universite de Paris⁹

750 2 \$a Les |grands triumphes faits à l'entrée du très chrétien et victorieux roi Henri second de ce nom en sa noble ville cité et université de Paris

Utilisation du caractère de classement

Les articles sont conservés à leur place dans la transcription, mais un caractère de classement doit être utilisé pour marquer le premier terme classé et indexé.

Exemple :

245 1# \$a Les |souffrances, le testament, la mort et l'enterrement du parlement

•Attention aux usages des articles et des prépositions dans les différentes langues.

⁸ Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris (BSG), 8 Z 6561 INV 9814 RES (P.2)

⁹ BnF, RES 8-Lb31-21

Exemple avec "De" néerlandais, qui est un article défini masculin ou féminin singulier :

245 1# \$a De |barbaarsche zeeroovers, of De man met twee vrouwen, tooneelspel naar het fransch van Cuvelier¹⁰
751 #4 \$a De |man met twee vrouwen

Exemple avec "De" français ou latin qui n'est pas un article mais une préposition :

245 1# \$a |De academia Parisiensi¹¹

Dans le cas où des mentions précèdent le titre (invocation, dédicace*, et nom de l'auteur...) :

Les mentions précédant le titre qu'on juge préférable de ne pas rejeter en note sont conservées. On veillera bien à placer la barre de classement devant le premier mot du titre significatif, soit le cas échéant après l'invocation, la dédicace*, les articles et le nom de l'auteur, etc. On créera un accès au titre sans barre de classement.

245 1# \$a Deo optimo maximo. |De pœnitentia. Theses theologicæ
750 ## \$a Deo optimo maximo. De pœnitentia. Theses theologicæ

245 1# \$a Thomæ a Kempis, canonici regularis ord. S. Augustini, |De Imitatione Christi libri IV \$r. Ex recensione Philippi Chifletii, Balernæ abbatis, nec non Ecclesiæ metropolitanæ Vesontinæ canonici et vicarii generalis
750 ## \$a Thomæ a Kempis, canonici regularis ord. S. Augustini, De Imitatione Christi libri IV

1.1.3.1 Ponctuation

Le titre est transcrit tel qu'il se présente : la ponctuation originale est conservée.

1.1.3.2 Orthographe et graphies anciennes ou fautives

On respecte l'orthographe et les graphies anciennes fautives de la page de titre ou de son substitut. On réserve la mention [sic] aux fautes typographiques évidentes (et non aux variations orthographiques). Dans tous les cas, on crée un accès restituant l'orthographe moderne et la graphie correcte.

Exemple :

245 1# \$a Recueil de poesie, en langage vulgaire de Grenoble contenant l'Épître à mademoiselle*** sur les réjouissances à l'occasion de la naissance de monseigneur [sic] le Dauphin, Grenoblo malherou, & le Jacquety de le Comare
750 #2 \$a Recueil de poésie, en langage vulgaire de Grenoble contenant l'Épître à mademoiselle*** sur les réjouissances à l'occasion de la naissance de monseigneur le Dauphin...

1.1.3.3 Blancs laissés par l'imprimeur

Lorsque des blancs laissés intentionnellement par l'imprimeur n'ont pas été complétés à la main (ex. : dates en blanc), on les indique par deux crochets séparés par un espace []. S'ils ont été complétés, on reproduit ces compléments tels quels entre crochets et on le mentionne en note ainsi qu'en note d'exemplaire.

¹⁰ BnF, Yi-2026

¹¹ Paris, 1637. BnF, R-7639

Exemple :

245 1# \$a Catalogus variorum & in omni facultate materia & lingua librorum, praecipue theologorum. Quorum auctionem faciet Lothus de Haes, bibliopola. Ad diem [5] sept [octobris] stilo novo A. 1673¹²

300 ## \$a Date imprimée « [] sept. » complétée par une annotation manuscrite : « 5 » « octobris » sur certains exemplaires

Partie exemplaire, particularités : Annotation manuscrite complétant la date : « 5 » « octobris »

1.1.3.4 Lacunes

En cas de lacune dans le titre (déchirure, lacération, mot gratté ou caché par une tache, un [cachet](#)*, une étiquette, etc.), on restitue dans la mesure du possible les parties manquantes.

Si on peut retrouver le titre complet avec certitude grâce à un autre [exemplaire](#)* (livre en main ou reproduction fiable) ou d'après une bibliographie détaillée, on le restitue sans crochets et on mentionne sa source en note (300).

Si des doutes subsistent, on restitue entre crochets, en indiquant la source en note (300).

On utilise trois points entre crochets [...] pour indiquer une lacune que l'on ne peut restituer.

Dans tous les cas, la lacune est mentionnée en note d'exemplaire.

1.2 Titres

1.2.1 Majuscule et accès

Tout titre, où qu'il apparaisse, doit commencer par une majuscule¹³.

Exemple : L'épidémie française, satyre¹⁴

245 1# \$a L'épidémie française, satyre

Exemple : Della famiglia Frangipani tratta della seconda parte Della nobiltà dell'Italia del signor don Francesco Zazzera d'Aragonia napoletano¹⁵

245 1# \$a Della famiglia Frangipani tratta della seconda parte Della nobiltà dell'Italia del signor don Francesco Zazzera d'Aragonia napoletano

Exemple : Thomæ a Kempis, canonici regularis ord. S. Augustini, De imitatione Christi libri IV \$r. Ex recensione Philippi Chifletii, Balernæ abbatis, nec non Ecclesiae metropolitanæ Vesontinæ canonici et vicarii generalis

245 1# \$a Thomæ a Kempis, canonici regularis ord. S. Augustini, De imitatione Christi libri IV \$r. Ex recensione Philippi Chifletii, Balernæ abbatis, nec non Ecclesiae metropolitanæ Vesontinæ canonici et vicarii generalis

Lorsque la zone ne commence pas par le titre propre, il faut penser à donner accès à ce titre propre.

Exemple avec invocation :

245 1#\$a Sub auspiciis sanctissimi Hieronymi Ecclesiae doctoris maximi, et universitatis theologorum Senarum protectoris, |sanctiones reformatæ annuente illustrissimo ac reverendissimo DD. Ascanio Piccolomineo de Aragona Senarum archiepiscopo, apostolico et imperiali cancellario, addita serie theologorum, qui tum sanctitate, tum dignitate, et doctrina Ecclesiam Dei illustrarunt, necnon patrum, qui ad hæc usque tempora decanatus dignitate insigniti fuerunt

¹² BnF, Q-2280

¹³ En revanche, on ne met pas de majuscule à la première lettre du premier mot significatif.

¹⁴ BnF, Ye-21207

¹⁵ BnF, K-533

750 ## \$a Sanctiones reformatæ annuente illustrissimo ac reverendissimo DD. Ascanio Piccolomineo de Aragona Senarum archiepiscopo

Exemple avec nom de collectivité imprimé en tête du titre :

245 1# \$a Convention nationale. Projet de loi, ou cadre pour l'institution des fêtes décadares, offert à la Convention par F. Lanthenas, député par le département de Rhône et Loire¹⁶

750 ## \$a Projet de loi, ou cadre pour l'institution des fêtes décadares, offert à la Convention par F. Lanthenas, député par le département de Rhône et Loire.

En revanche, quand le nom de la collectivité fait partie d'un bandeau* gravé, on ne le transcrit pas en tête du titre, mais on le rejette en note.

Exemple :

245 1# \$a Rapport au nom de la Commission des vingt-un, créée par décret du 7 nivôse, an III, pour l'examen de la conduite des représentans du peuple Billaud-Varenes, Collot-d'Herbois & Barere, membres de l'ancien Comité de salut public, & Vadier, membre de l'ancien comité de sûreté générale, fait le 12 ventôse, par Saladin...

300 \$a Bandeau gravé sur bois avant le titre de départ, dans lequel sont inscrits les mots "Convention nationale" "Egalité" "Liberté"

1.2.2 Titre abrégé par le catalogueur

Un titre exceptionnellement long peut être abrégé, mais il faut l'éviter autant que possible. Si l'on prend ce parti, on veillera à ce que les omissions ne changent pas le sens du titre, n'entraînent pas de perte d'information essentielle et n'introduisent pas d'incorrection grammaticale. On ne supprimera pas les mots servant au classement des notices. On ne supprimera pas non plus les mentions de partie, tome ou volume.

Il est préférable dans la mesure du possible de garder toutes les mentions de qualité que ce soit celles de l'auteur ou des auteurs et du dédicataire.

Exemple :

245 1# \$a Lettre contenant un abrégé de la vie et des vertus de feu messire Claude Dehault Sr, prêtre, bachelier de Sorbonne, l'ancien des chapelains de l'Eglise de Paris, professeur emerite en l'Université, & doyen de la tribu de Reims, décédé à Paris le cinq décembre mil sept cens vingt-huit. A messire Louis Vitry, docteur de Sorbonne, doyen & chanoine du chapitre de Saint Laurent de Joinville, son neveu. Par messire Claude Patot, prêtre, licentié en théologie, chapelain de l'Eglise de Paris, son petit neveu.¹⁷

Toute omission d'un ou plusieurs mots est indiquée par trois points ..., ce qui entraîne la suppression des ponctuations précédant ou suivant ces mots. Si les trois points existent réellement sur la page de titre, on le précise en note suivant la formule : les « ... » figurent au titre.

En revanche, les citations, les vers en exergue et les mentions de prix sont omis sans recours aux points de suspension. Ils peuvent être signalés et éventuellement transcrits en note. Voir [5.2.5](#).

Exceptions : les citations, les vers en exergue et les mentions de prix sont transcrits dans la zone du titre dans les cas suivants :

- S'ils sont liés au titre grammaticalement.
- S'ils sont insérés entre deux parties constituantes de la zone du titre.

¹⁶ Bibliothèque universitaire (BU) Arsenal, Université Toulouse 1 Capitole (Toulouse 1), Res 50658-9-17

¹⁷ BnF, 4-Ln27-5541

Exemple : Tout ou rien. Ridiculum acri plenius & melius plerumque secat res. Hor. Traduit de l'anglais¹⁸

245 1# \$a Tout ou rien. Ridiculum acri plenius & melius plerumque secat res. Hor. Traduit de l'anglais

1.2.3 Titres parallèles*

- Lorsqu'une publication porte le même titre en plusieurs langues sur la même page de titre, on transcrit tous les titres tels qu'ils figurent, en respectant la ponctuation de la source d'information. On fait un accès titre pour chaque titre parallèle*.

Exemples :

245 1# \$a Il |fanatico burlato, dramma giocoso in due atti, da rappresentarsi nel teatro di Monsieur \$r. L'entiché de noblesse dupé, opera bouffon en deux actes, représenté pour la première fois en novembre 1789, sur le théâtre de Monsieur¹⁹

247 #1 \$a L'entiché de noblesse dupé, opera bouffon en deux actes, représenté pour la première fois en novembre 1789, sur le théâtre de Monsieur

245 1# \$a Reflessioni di un Portoghese, sopra il memoriale presentato da' PP. gesuiti alla santità di PP. Clemente XIII. felicemente regnante. Esposte in una lettera scritta ad'un amico di Roma. Reflexions d'un Portugais, sur le Mémorial présenté par les PP. jésuites à N. S. P. le pape Clement XIII. heureusement régnant, exposées dans une lettre écrite à un ami demeurant à Rome²⁰

247 #1 \$a Réflexions d'un Portugais, sur le mémorial présenté par les PP. jésuites à N. S. P. le pape Clement XIII. heureusement régnant, exposées dans une lettre écrite à un ami demeurant à Rome

- Lorsque les titres parallèles* figurent sur des pages différentes, on transcrit le titre de la page privilégiée dans la zone de titre, et on mentionne en note les autres pages de titre ; on fait un accès titre pour chaque titre parallèle.

Exemple :

245 1# \$a Songe du professeur V. Monti, assesseur du ministre de l'Intérieur, et membre de l'Institut.²¹

247 1# \$a Visione del professore V. Monti. Assessore al ministro dell'Interino, e membro dell'Istituto
300 ## \$a La page de titre en français est suivie d'une page de titre en italien : « Visione del professore V. Monti. Assessore al ministro dell'Interino, e membro dell'Istituto. Parigi, nella stamperia imperiale. Anno XIII. = 1805. »

1.2.4 Titre alternatif

Les titres alternatifs sont considérés comme faisant partie du titre propre. Leur premier mot est signalé par une majuscule. On leur crée un accès dans la zone prévue.

Exemple : Adrienne, ou Le secret de famille, comédie en trois actes et en prose. Représentée sur le théâtre du Palais Royal, le 19 avril 1790. Par M. Collot d'Herbois,²²

245 1# \$a Adrienne, ou Le secret de famille \$r, comédie en trois actes et en prose. Représentée sur le théâtre du Palais Royal, le 19 avril 1790. Par M. Collot d'Herbois,

751 #4 \$a Le secret de famille

Exemple : Charlotte Corday oder Die Ermordung Marats dramatisirt...²³

¹⁸ Bibliothèque inter-universitaire de la Sorbonne (Sorbonne), HFB 6= 117. Pièce 2

¹⁹ BnF, Arsenal, 8-BL-7929

²⁰ BnF, Arsenal, 8-H-20393

²¹ BSG, DELTA 48843 FA

²² BnF, Arsenal, GD-4833

²³ BnF, Arsenal, GD-7286

245 1# \$a Charlotte Corday oder Die Ermordung Marats dramatisirt...
751 #4 \$a Die |Ermordung Marats dramatisirt...

Exemple : La buona figliuola, o sia La cecchina, dramma giocoso per musica da rappresentarsi nel teatro di Bastia, il carnevale dell' anno 1775²⁴

245 1# \$a La |buona figliuola, o sia La cecchina \$r, dramma giocoso per musica da rappresentarsi nel teatro di Bastia, il carnevale dell' anno 1775
751 #4 \$a La |cecchina

Exemple : Arrestum sane, sive Ordinationes vel statuta, contra tutores & curatores²⁵

245 1# \$a Arrestum sane, sive Ordinationes vel statuta, contra tutores & curatores
751 #4 \$a Ordinationes vel statuta, contra tutores & curatores

1.3 Mentions de responsabilité

Les mentions de responsabilité peuvent s'appliquer à des personnes physiques ou à des collectivités, et rendre compte de toute contribution au contenu intellectuel ou artistique des œuvres contenues dans la publication décrite. Elles sont toutes transcrites, quel qu'en soit le nombre, telles qu'elles figurent sur la page de titre ou son substitut, dans l'ordre où elles s'y présentent.

Les mentions de responsabilité ne figurant pas sur la page de titre ou son substitut, qu'elles soient trouvées dans la publication ou dans des sources extérieures, ne sont pas restituées entre crochets en zone de titre, mais sont indiquées en note ; la source d'information doit être précisée en note (privilégier l'ouvrage lui-même, les éditions* postérieures, puis les bibliographies, les catalogues, etc.).

Exemple : Vita della beata Colomba da Rieto dil Terzo ordine di. S. Domenego : sepolta a Perugia²⁶

100 ## \$a Alberti \$m Leandro \$d 1479-1552 \$4 0070

245 1# \$a Vita della beata Colomba da Rieto dil Terzo ordine di. S. Domenego : sepolta a Perugia
300 ## \$a Par Leandro Alberti d'après le titre de départ : « La Vita della Beata Colomba de Rieto del Terzo habito della penitentia del glorioso padre San Domenego per il venerando Patre F. Leandro delli Alberti Bolognese de lordine de predicatori... »

Chaque mention de responsabilité doit faire l'objet d'un accès normalisé.

Les initiales et les titres précédant le nom de l'auteur sont toujours conservés.

Exemple :

245 1# \$a Apologie in difesa de' libri del conte & cavalier gran croce D. Emanuele Tesauro volume primo²⁷

Les initiales indiquant l'appartenance à des sociétés ou à des ordres religieux, ou des titres universitaires, les mentions de fonction ou de qualification suivant le nom de l'auteur, sont de préférence conservées. En effet, elles peuvent être nécessaires pour l'identification de l'auteur ou la datation de l'ouvrage, ou de manière plus générale pour établir le contexte de l'activité de l'auteur.

Les éventuelles omissions sont signalées, comme toutes les omissions dans la transcription de la zone du titre, par trois points de suspension.

On donne en note toute explication ou correction s'appliquant à la mention de responsabilité.

²⁴ BnF, 8-YTH-50100

²⁵ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf XVI 14

²⁶ BnF, H-4452

²⁷ BnF, Z-520 et BnF, Arsenal, Fol-H-949

Exemples :

100 ## \$a Jurieu \$m Pierre \$d 1637-1713 \$4 0070
245 1# \$a L'Esprit de Mr Arnaud, tiré de sa conduite, & des écrits de luy & de ses disciples, particulièrement de l'Apologie pour les catholiques...
300 ## \$a Par Pierre Jurieu d'après Barbier

100 ## \$a Voltaire \$d 1694-1778 \$4 0070
245 1# \$a Candide, ou L'optimisme \$r, traduit de l'allemand de M. le docteur Ralph
300 ## \$a Edition originale du Candide de Voltaire d'après Bengesco (II, p. XVI-XVII)

Exemple : auteur signataire de la dédicace (signature imprimée) :

100 ## \$a Caseneuve \$b Pierre \$d 1591-1652 \$4 0070
245 1# \$a La Catalogne françoise \$r. Ou il est traité des droits que le Roy a sur les comtez de Barcelonne, & de Roussillon ; & sur les autres terres de la principauté de Catalogne²⁸
300 ## \$a Par Pierre de Caseneuve, qui signe l'épître dédicatoire au cardinal Mazarin : « Caseneuve »

Exemple : auteur mentionné au privilège

100 ## \$a Vaquier \$c avocat au parlement de Toulouse \$d 17..-17.. ? \$4 0070
245 1# \$a Questions concernant les substitutions, avec les réponses de tous les parlemens et cours souveraines du royaume, et des observations de M. le Chancelier d'Aguesseau sur lesdites réponses.²⁹
300 ## \$a Par Vaquier, avocat au parlement de Toulouse d'après le privilège royal accordé à l'imprimeur-libraire J. Dalles pour 6 ans, le 24 janvier 1770

Exemple : restitution d'un traducteur d'après une source externe :

100 ## \$a Muratori \$m Lodovico Antonio \$d 1672-1750 \$4 0070
245 1# \$a Relation des missions du Paraguay, traduite de l'italien de M. Muratori
300 ## \$a Traduit par Félix-Esprit de Lourmel d'après Sommervogel
700 ## \$a Lourmel \$m Félix Esprit de \$d 1726-1761 \$4 0680
309 ## \$a Sommervogel, II, 890 et V

Exemple : attributions concurrentes d'après la tradition éditoriale, toutes fausses, et auteur véritable restitué d'après source externe :

100 ## \$a Matthieu de Cracovie \$d 1345 ?-1410 \$4 0070
245 1# \$a Confessionale seu Libellus peroptimus beati. Thome de Aquino De modo confitendi & de puritate conscientie cuilibet confessori et confiteri volenti perutilis et necessarius :³⁰
300 ## \$a Manuel de confession généralement attribué à Thomas d'Aquin, ou à saint Bonaventure. Restitué à Matthieu de Cracovie par P. Glorieux
309 ## \$a P. Glorieux, Répertoire des maîtres en théologie de Paris au XIIIe s., Paris, 1933-4, 14 (fg) et 305 (dn)
700 ## \$a Thomas d'Aquin \$e saint \$d 1225?-1274 \$4 0073
700 ## \$a Bonaventure \$e saint \$d 1221 ?-1274 \$4 0073

²⁸ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf XVII 64

²⁹ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf XVIII-61

³⁰ BSG, DELTA 54836 RES (P.2)

1.4 Mention d'édition

1.4.1 Définition

La mention d'édition est composée d'un mot, d'une expression ou d'un groupe de caractères se rapportant à tous les [exemplaires](#)* d'une publication identifiés de manière explicite comme constituant une [édition](#)* dénommée et/ou numérotée.

La mention d'édition comprend généralement le mot "édition" (ou son équivalent dans une autre langue) ou un terme voisin, accompagné d'un nombre ordinal ("2e édition", etc.) ou d'un terme indiquant une quelconque différence par rapport à d'autres éditions ("nouvelle édition", "édition revue", etc.). Elle peut être accompagnée de diverses mentions (mentions de responsabilité, illustration, etc.).

1.4.2 Transcription

Les mentions d'édition sont transcrites telles qu'elles figurent sur la page de titre ou son substitut, sans les abrégier, dans l'ordre où elles s'y présentent, y compris les autres éléments éventuels de la description s'ils en font partie intégrante. Elles ne sont pas dissociées des éléments de titre ([1.2](#)) et des mentions de responsabilité ([1.3](#)) qu'elles accompagnent.

Dans le cas de [titres parallèles](#)* (voir *supra* [1.2.3](#)), lorsque la ou les pages de titre ou leur substitut portent des mentions d'édition en plusieurs langues ou écritures, ces mentions sont transcrites dans l'ordre où elles y figurent, en respectant la ponctuation.

Les informations relatives à l'édition ne figurant pas sur la page de titre ou son substitut, qu'elles soient trouvées dans la publication ou dans des sources extérieures, sont données en note ; la note doit indiquer la source d'information (privilégier l'ouvrage lui-même, les éditions postérieures, puis les bibliographies, enfin les catalogues).

Exemple : Sur la législation et le commerce des grains. Quatrième édition.³¹
[245 1# \\$a Sur la législation et le commerce des grains \\$r. Quatrième édition](#)

Exemple : Historiettes ou Nouvelles en vers par Mr. Imbert. Seconde édition revue corrigée et augmentée par l'auteur.³²
[245 1# \\$a Historiettes ou Nouvelles en vers par Mr. Imbert \\$r. Seconde édition revue corrigée et augmentée par l'auteur](#)

Exemple : Tables portatives de logarithmes, contenant les logarithmes des nombres, depuis 1 jusqu'à 108000... par François Callet. Édition stéréotype, gravée, fondue et imprimée, par Firmin Didot.³³

Adresse : A Paris, chez Firmin Didot, libraire pour les mathématiques, la marine et l'architecture ; rue de Thionville. (1795) An 3^e

[245 1# \\$a Tables portatives de logarithmes, contenant les logarithmes des nombres, depuis 1 jusqu'à 108000... par François Callet \\$r. Édition stéréotype, gravée, fondue et imprimée, par Firmin Didot](#)

[260 1# \\$a A Paris, chez Firmin Didot, libraire pour les mathématiques, la marine et l'architecture ; rue de Thionville. \(1795\) An 3^e](#)

Si la mention d'édition comprend d'autres éléments de la description bibliographique, ils sont transcrits comme faisant partie intégrante de la mention d'édition.

Exemple : mention de responsabilité imbriquée dans la mention d'édition

³¹ BSG, 8 R 763 (4) INV 2857 FA

³² BnF, Ye-9880

³³ BnF, 8-V-58294 et BnF, Arsenal, 8-S-13365

245 1# \$a Style universel de toutes les cours et juridictions du royaume, concernant les saisies et exécutions tant des meubles que des immeubles \$r. Avec les formules desdites saisies & de la procédure qui doit être pratiquée pour parvenir aux baux judiciaires, & aux adjudications par décret; le tout conformément aux nouvelles ordonnances, & à la jurisprudence des cours souveraines. Nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée. Par Me J. A. Soulatges, ... Tome premier [-second]³⁴

Des mentions d'édition peuvent être incluses dans l'[adresse bibliographique](#)* ou associées à celle-ci. Dans ce cas, on les transcrit dans la zone de l'adresse.

Exemple :

Titre : Abrege historique de l'eglise de Nôtre-Dame de Pontoise, appelée la Santé des malades.³⁵

Adresse : A Rouen, chez P. Ph. Cabut ruè du Bec, proche la Messagerie de Paris. Seconde edition 1718. Avec approbation & permission.

245 1# \$a Abrege historique de l'eglise de Nôtre-Dame de Pontoise, appelée la Santé des malades.

260 1# \$r A Rouen, chez P. Ph. Cabut ruè du Bec, proche la Messagerie de Paris. Seconde edition 1718. Avec approbation & permission.

Les mentions signalant que la publication copie une autre édition sont transcrites dans la zone de l'adresse.

Exemple :

245 1# \$a La vision publique, d'un horrible & tres-espouvantable demon, sur l'eglise cathedrale de Quimpercoretin en Bretagne \$r. Le premier jour de ce mois de fevrier 1620. Lequel demon consumma une pyramide par feu, & y survint un grand tonnerre & foudre du ciel³⁶

260 1# \$r A Paris, chez Abraham Saugrain, en l'Isle du Palais, jouxte la copie imprimee à Rennes, par Jean Durant, imprimeur & libraire, ruè S. Thomas pres les Carmes. 1620

1.4.3 Zone de numérotation de l'édition (zone 250)

Zone non répétable

Indicateurs de traitement
Non définis

Codes de sous-zones
\$k Numéro de classement

En ce qui concerne le catalogage du livre ancien, cette zone ne correspond pas à la zone ISBD mais a donné lieu à une utilisation spécifique. On utilise cette zone pour interclasser les éditions d'un même texte publiées la même année sous le même titre. Un code de sous-zone unique \$k contient un nombre cardinal écrit en chiffres arabes : 01, 02, 03... Il n'apparaît pas en affichage public ou ISBD. Il est utilisé dans le cadre d'une institution, en vue de la publication d'un corpus.

Exemples de classement d'un texte paru à plusieurs reprises la même année

245 1# \$a A Monsieur de Voltaire, historiographe de France, par Monsieur de C***

250 ## \$k 01

260 1# \$r A Paris, chez Prault fils. 1745 \$e Paris \$f Prault, Laurent François, I \$d 1745

300 ## \$a Permis d'imprimer du 23 juin 1745

³⁴ BU Arsenal , Toulouse 1, Resp Pf XVIII 400

³⁵ BnF, Z FONTANIEU-78 (1) et BnF, Arsenal, 8-H-18909

³⁶ BnF, 8-Lk7-8102

2^e édition :

245 1# \$a A Monsieur de Voltaire, historiographe de France, par Monsieur de C*** de l'Académie des sciences des belles lettres des arts de Rouen

250 ## \$k 02

260 1# \$r [Rouen.] De l'imprimerie de la veuve Jore 1745 \$e Rouen \$f Jore, Veuve de Claude, II \$d 1745

300 ## \$a Permis d'imprimer du 30 juin 1745

1.5 Plusieurs œuvres dans une même édition* (hors recueils d'éditeurs*)

On transcrit l'ensemble du ou des titre(s) figurant sur la page de titre ou son substitut, qu'il s'agisse d'un titre collectif seul, d'un titre collectif accompagné de titres d'œuvres particulières, ou d'une suite de titres d'œuvres particulières. Si on est amené à abréger à cause du trop grand nombre d'œuvres particulières apparaissant au titre, on garde au moins les cinq premiers titres, en mentionnant en note le nombre total d'œuvres apparaissant sur la page de titre.

La présence dans la publication d'œuvres particulières non mentionnées sur la page de titre ou son substitut est signalée en note, et leurs titres éventuellement transcrits.

Chaque titre transcrit, que ce soit dans la zone de titre ou dans la zone de notes, ainsi que chaque auteur, fera l'objet d'un accès.

Sources à retenir pour le choix du titre d'une œuvre particulière ne figurant pas sur la page de titre collective, par ordre de préférence : page de titre particulière quand elle existe, titre de départ*, sommaire, titre courant*, autres.

Dans tous les cas, si une œuvre est considérée comme une œuvre principale, son auteur sera traité comme tel. En général, on considère comme œuvre principale celle qui apparaît en premier (au titre ou dans l'ouvrage).

Voir la traduction en format dans le tableau qui suit.

Tableau

		A	B	C
		Un seul auteur	Plusieurs auteurs à responsabilité équivalente	Plusieurs auteurs dont un principal
1	Titre collectif seul	100 : auteur 245 : titre collectif 300 : liste complète des titres des œuvres particulières 748 : accès aux titres listés en 300	245 : titre collectif 300 : liste des titres des œuvres particulières et de leurs auteurs Notice analytique pour chaque œuvre	100 : auteur principal 245 : titre collectif 300 : liste des titres des œuvres particulières et de leurs auteurs 748 : accès aux titres de l'auteur principal Notice analytique pour chaque œuvre d'un autre auteur
2	Titre collectif + Titres des œuvres particulières	100 : auteur 245 : titre [= titre collectif + titres des œuvres particulières] 748 : accès aux titres des œuvres particulières	245 : titre [= titre collectif + titres des œuvres particulières] Notice analytique pour chaque œuvre	100 : auteur principal 245 : titre [= titre collectif + titres des œuvres particulières] 748 : accès aux titres de l'auteur principal Notice analytique pour chaque œuvre d'un autre auteur
3	Titre collectif + Titres d'une partie des œuvres particulières	100 : auteur 245 : titre [= titre collectif + titres d'une partie des œuvres particulières] 300 : liste des titres ne figurant pas en 245 748 : accès aux titres des œuvres particulières figurant au titre ou listés en 300	245 : titre [= titre collectif + titres d'une partie des œuvres particulières] 300 : liste des titres ne figurant pas en 245 Notice analytique pour chaque œuvre	100 : auteur principal 245 : titre [= titre collectif + titres d'une partie des œuvres particulières] 300 : liste des titres ne figurant pas en 245 748 : accès aux titres de l'auteur principal Notice analytique pour chaque œuvre d'un autre auteur
4	Titre composé de la liste des œuvres particulières contenues dans l'ouvrage	100 : auteur 245 : titre [= liste complète des œuvres particulières] 748 : accès aux titres des œuvres particulières	245 : titre [= liste des œuvres particulières] Notice analytique pour chaque œuvre	100 : auteur principal 245 : Titre [= liste des œuvres particulières] 748 : accès aux titres de l'auteur principal Notice analytique pour chaque œuvre d'un autre auteur
5	Titre composé d'une partie seulement des œuvres particulières contenues dans l'ouvrage	100 : auteur 245 : titre [= liste d'une partie des œuvres particulières] 300 : liste des titres des autres œuvres 748 : accès aux titres des œuvres particulières figurant au titre ou listés en 300	245 : titre [= liste d'une partie des œuvres particulières] 300 : liste des titres des autres œuvres Notice analytique pour chaque œuvre	100 : auteur principal 245 : titre [= liste d'une partie des œuvres particulières] 300 : liste des titres des autres œuvres 748 : accès aux titres de l'auteur principal Notice analytique pour chaque œuvre d'un autre auteur

6	pas de page de titre, mais il y a plusieurs titres successifs	100 : auteur 245 : premier titre 300 : liste des titres des autres œuvres 748 : accès aux titres listés en 300	100 : premier auteur 245 : premier titre 300 : liste des titres des autres œuvres Notice analytique pour chaque œuvre d'un autre auteur	100 : premier auteur 245 : premier titre 300 : liste des titres des autres œuvres 748 : autres titres du premier auteur Notice analytique pour chaque œuvre d'un autre auteur
---	---	---	--	---

Choix des zones selon les responsabilités

a) Si toutes les œuvres sont du même auteur, les différents titres font l'objet de zones 748 qui permettent leur indexation ; ils sont mentionnés en note s'ils ne figurent pas sur la page de titre (et ne sont donc pas transcrits dans la zone 245).

b) Quand il existe plusieurs œuvres anonymes ou de différents auteurs accompagnant une (ou des) œuvre(s) d'un auteur principal (100), les œuvres de l'auteur principal font l'objet de zones 748, tandis que les œuvres anonymes ou des autres auteurs font l'objet de notices analytiques. Les œuvres ne figurant pas sur la page de titre (qui ne sont donc pas transcrites dans la zone 245) sont mentionnées en note.

En général, on entre jusqu'à cinq notices analytiques.

c) Quand toutes les œuvres composant l'ouvrage sont anonymes, une entrée analytique est faite pour chaque titre mentionné, s'il est significatif.

En effet, d'une part, les différentes œuvres ne sont pas forcément du même auteur, d'autre part, elles peuvent être un jour dévoilées.

Lorsqu'une œuvre est annoncée au titre et qu'elle apparaît sous un intitulé différent dans le corps de l'ouvrage (page de titre propre, titre de départ...), par convention on entre l'intitulé qui figure sur la page de titre générale en zone 748 (cas a) ou en zone 245 de la notice analytique (cas b et c) et l'autre intitulé en zone 750 de la notice principale (cas a) ou de la notice analytique (cas b et c). Il peut cependant y avoir des cas particuliers où il vaut mieux préférer à l'intitulé qui figure sur la page de titre celui qui se trouve dans le corps de l'ouvrage.

Intitulé figurant sur la page de titre :

245 1# \$a Articuli Lambethani \$r : id est, [...] III. lidem prout ab episcopis theologis concepti & admissi

Intitulé figurant dans le corps de l'ouvrage :

ANL

245 1# \$a Articuli Lambethani prout ab episcopis reliquisque theologis concepti sunt, & de sensu quo admissi sunt

Exemples :

- Plusieurs œuvres d'un même auteur avec titre collectif seul (tableau A1) :

Titre : Le pot-pouri ouvrage nouveau de ces dames et de ces messieurs³⁷

100 ## \$a Caylus \$m Anne Claude Philippe de Pestels de Lévis de Tubières-Grimoard \$d 1692-1765
\$e comte de \$4 0070

245 1# \$a Le |pot-pouri ouvrage nouveau de ces dames et de ces messieurs

300 ## \$a Par le comte Anne de Caylus d'après Barbier \$a Réunit : « Aphranor et Bellanire »,
« Melazie », « La princesse Minon-Minette et le prince Souci », « Histoire de Bedihuldgemal, fille du
roi des esprits, & de Seïfulmulouk, fils du roi d'Egypte » et « Lettre sur une aventure véritable »...

748 ## \$a Aphranor et Bellanire

748 ## \$a Melazie

748 ## \$a La |princesse Minon-Minette et le prince Souci

748 ## \$a Histoire de Bedihuldgemal, fille du roi des esprits, & de Seïfulmulouk, fils du roi d'Egypte

748 ## \$a Lettre sur une aventure véritable

750 #2 \$a Lettre sur une aventure véritable

750 #2 \$a Le |pot-pourri ouvrage nouveau de ces dames et de ces messieurs

- Plusieurs œuvres d'un auteur principal et une œuvre d'un autre auteur (tableau C3)

Titre : Les diversitez galantes. Contenant Les soirées des auberges, nouvelle comique. L'apoticaire de qualité, nouvelle galante & véritable. L'aventure de l'hostellerie, ou Les deux rivales. Le mariage de Belfegor, nouvelle facetieuse. L'occasion perduë recouverte, nouvelle comique³⁸

100 ## \$a Donneau de Visé \$m Jean \$d 1638-1710 \$4 0070

245 1# \$a Les diversitez galantes \$r. Contenant Les soirées des auberges, nouvelle comique.
L'apoticaire de qualité, nouvelle galante & véritable. L'aventure de l'hostellerie, ou Les deux
rivales. Le mariage de Belfegor, nouvelle facetieuse. L'occasion perduë recouverte, nouvelle
comique

300 ## \$a Par Jean Donneau de Visé \$a Contient outre les pièces annoncées au titre : « Responce a
l'impromptu de Versailles, ou La vengeance des marquis » et « Lettre sur les affaires du theatre »,
qui figuraient dans l'édition de 1664. « Le mariage de Belfegor » est une traduction adaptée du
« Belfagor » de Machiavel par Tanneguy Le Fèvre père, publiée anonymement en 1661 puis sous le
nom de Le Fèvre en 1664.

748 ## \$a Les |soirées des auberges

748 ## \$a L'|apoticaire de qualité

748 ## \$a L'|aventure de l'hostellerie, ou Les deux rivales

748 ## \$a L'|occasion perduë recouverte

748 ## \$a Responce a l'impromptu de Versailles, ou La vengeance des marquis

748 ## \$a Lettre sur les affaires du theatre

750 #2 \$a Réponse à l'impromptu de Versailles, ou La vengeance des marquis

750 #2 \$a L'|apoticaire de qualité

750 #2 \$a L'|aventure de l'hôtellerie, ou Les deux rivales

751 #4 \$a Les |deux rivales

751 #4 \$a La |vengeance des marquis

ANL 1

100 ## \$a Machiavel \$d 1469-1527 \$4 0072

142 11 \$a Belfagor \$m français \$l Adaptation

245 1# \$a Le |mariage de Belfegor

700 ## \$a Le Fèvre \$m Tanneguy \$d 1615-1672 \$4 0010

750 #2 \$a Le |mariage de Belphegor

- Pas de page de titre collective mais plusieurs pages de titre ou titres de départ* successifs (tableau A6)

Titre : Au Roi sur l'amour que S. M. a pour les lettres & pour les armes. Ode³⁹

³⁷ BnF, Y2-7926 à 7930

³⁸ BnF, Y2-27940

³⁹ BnF, Ye-1404

100 ## \$a Du Périer \$m Charles \$d 16..-1692 \$4 0071
245 1# \$a Au Roi sur l'amour que S. M. a pour les lettres & pour les armes \$r. Ode
300 ## \$a Titre de départ \$a Signé : C. D. P. = vraisemblablement Charles Du Périer d'après... \$a « Priere a Dieu pour le Roi. Sonnet », autre poème figurant p. 7, est signé aussi C. D. P.
748 ## \$a Priere a Dieu pour le Roi
750 #2 \$a Au Roi sur l'amour que Sa Majesté a pour les lettres et pour les armes

Cas particuliers

- Ouvrages de circonstance :

Il faut considérer autrement les ouvrages dits « de circonstance », c'est-à-dire publiés par de nombreux auteurs à l'occasion d'un événement particulier (sacre, entrée, baptême, noces, funérailles, prises de voile, etc.). On les traite comme des œuvres anonymes par excès d'auteurs et on indique simplement en note : « textes de circonstance anonymes » et/ou « dus à divers auteurs ». En revanche, on mentionnera toujours, dans la mesure du possible, l'éditeur intellectuel, et éventuellement les quelques auteurs qui paraissent prépondérants ; chacun fera l'objet d'un accès.

Exemple :

245 1# \$a Corona poetica monacandosi l'illustrissima signora Margherita Codronchi nel nobilissimo monistero della santissima Trinità di Bologna⁴⁰
300 ## \$a Poèmes de circonstance de divers auteurs, en italien (p. 4-20) et en latin (p. 21-28), édités par Carlo Giuseppe Sanvitali, qui signe la dédicace
700 ## \$a Sanvitali \$m Carlo Giuseppe \$4 0360

- Dans le cas de plusieurs textes imprimés en colonnes sur la même page, ayant chacun un titre propre, on transcrit le titre de gauche en zone de titre, et on mentionne en note les autres titres. On fait un accès aux autres titres.

300 ## \$a Contient deux textes juxtaposés en colonne sur une même page. Titre de départ du texte de droite : « xxxx »

1.6 Publication en plusieurs tomes ou parties

Dans le cas de publications en plusieurs tomes ou parties, où la numérotation des tomes figure sur la page de titre dès le premier tome ou la première partie, et où les tomes ou parties peuvent être catalogués en une seule notice, la numérotation du dernier tome est donnée après celle du premier et indiquée entre crochets à la suite d'un tiret.

Exemple : Le Premier [-quart] volume de messire Jehan Froissart lequel traicte des choses dignes de memoire advenues, tant es pays de France, Angleterre, Flandres, Espagne que Escoce et autres lieux circonvoisins. Nouvellement oultre les precedentes impressions imprime a Paris.⁴¹

245 1# \$a Le Premier [-quart] volume de messire Jehan Froissart lequel traicte des choses dignes de memoire \$r advenues, tant es pays de France, Angleterre, Flandres, Espagne que Escoce et autres lieux circonvoisins. Nouvellement oultre les precedentes impressions imprime a Paris.

Exemple : Histoire generale des troubles de Hongrie et Transilvanie. Contenant la pitoyable perte et ruyne de ces royaumes, & des guerres advenuees de ce temps en iceux entre les Chrestiens & les Turcs. Avec les furieuses rencontres des deux armees en divers temps : le succès d'icelles, changemens d'Estats & gouvernemens, sieges de villes, assauts generaux, places assaillies, prises & reprises, & deffences d'icelles. Divisee en deux tomes. Tome premier [-second]. Par Mart Fumee, sieur de Genille, chevalier de l'ordre du Roy.⁴²

245 1# \$a Histoire generale des troubles de Hongrie et Transilvanie \$r. Contenant la pitoyable perte et ruyne de ces royaumes, & des guerres advenuees de ce temps en iceux entre les Chrestiens & les Turcs. Avec les furieuses rencontres des deux armees en divers temps : le succès d'icelles, changemens d'Estats & gouvernemens, sieges de villes, assauts generaux, places assaillies, prises &

⁴⁰ BnF, Yd-1249

⁴¹ BnF, RES Fol-La13-6

⁴² BSG, DELTA 15306 FA

reprises, & deffences d'icelles. Divisee en deux tomes. Tome premier [-second]. Par Mart Fumee, sieur de Genille, chevalier de l'ordre du Roy.

300 ## \$a Titre du second tome : « Histoire universelle des guerres du Turc, depuis l'an 1565. jusques a la trefve, faicte en l'annee 1606. Ou sont compris le siege de Malte, bataille de Lepante, prise de Cypre, divers combats & prises de villes tant en Hongrie, Dalmatie, & Transsilvanie, qu'autres provinces de l'Europe, sous divers empereurs & chefs de guerre, chrestiens & turcs : les guerres des Turcs contre les Perses, Ethiopiens & Georgiens. Avec les exploits et hauts faits d'armes de Philippe Emanuel de Lorraine duc de Mercoeur, lieutenant general de l'Empereur, contre les mesmes Turcs. Enrichis de leurs portraits et figures. Au Roy. Tome second. Par N. de Montreulx, sieur du Mont Sacré, gentil-homme du Maine »

749 ## \$a Histoire universelle des guerres du Turc, depuis l'an 1565. jusques a la trefve, faicte en l'annee 1606...

Pour les publications en plusieurs tomes qu'on ne souhaite pas cataloguer en une seule notice, le traitement est celui d'un [recueil factice](#)* (voir [6.1.2](#)).

2 Zone de l'adresse* (zone 4)

Zone 260

Premier indicateur : affichage de la zone

1 : adresse originale transcrite en \$r

: autres cas (valeur non utilisée pour le livre ancien)

Deuxième indicateur

Non défini

Codes de sous-zones :

\$r Adresse entière Non répétable

\$e Lieu d'édition réel-forme normalisée Répétable

\$f Imprimeur-libraire réel-forme normalisée Répétable

\$g Lieu d'édition prétendu ou imaginaire-forme normalisée Répétable

\$h Imprimeur-libraire prétendu ou imaginaire-forme normalisée Répétable

\$d Date transcrite en chiffres arabes Répétable

• Remarque :

\$d, \$e, \$f, \$g, \$h servent à constituer des index sous forme normalisée et à donner les informations de l'adresse sous forme normalisée. Le lieu d'édition est donné dans la langue du pays d'impression. Pour les noms de lieux des pays étrangers dont le français est l'une des langues officielles (Belgique, Suisse...) on retiendra les formes françaises lorsqu'elles existent.

Pour ces formes normalisées, à chaque nom d'imprimeur-libraire saisi en \$f est associé son lieu d'exercice en \$e, même s'il y a redondance.

260 1# \$r Prostant in Pingui Gallina, cum Antwerpiae, tum Coloniae. M.D.XXVI. \$e Anvers \$f Thibault, Jean \$e Anvers \$f Birckmann, Franz, I \$e Köln \$f Birckmann, Franz, I \$d 1526

270 1# \$r Antwerpiae, per Joannem Tibaldaem, impensis Francisci Birckmanni. M.D.XXVI

260 1# \$r Parisiis, apud Societatem bibliopolarum. MDCCIV. \$e Paris \$f Compagnie des libraires \$d 1704

Les formes normalisées devant figurer en \$f et \$h ne sont pas normalisées selon la norme AFNOR Z 44-061, mais conformes aux traditions érudites. Elles correspondent aux formes parallèles (2de occurrence de la zone 100) saisies dans les notices d'autorité PEP, et non aux formes retenues (1re occurrence de la zone 100) saisies dans ces notices d'autorité.

Les accès nécessaires sous forme normalisée sont créés :

??? : lieu d'édition

720 : imprimeur-libraire personne physique

730 : imprimeur-libraire collectivité

2.1 Principes généraux

2.1.1 Définition

La zone de l'adresse réunit toutes les informations relatives aux lieu(x), date(s), responsabilité(s) et éventuellement circonstances de publication et d'impression. Elle est constituée par la transcription fidèle des données présentes sur le document, éventuellement complétées ou corrigées entre crochets par les éléments de l'adresse réelle restituée sous forme normalisée.

Chaque lieu d'édition ou d'impression, chaque imprimeur ou libraire mentionné à l'adresse ou restitué par le catalogueur doit en outre faire l'objet d'un accès normalisé :

- pour les lieux, dans la langue du pays d'impression
- pour les imprimeurs-libraires, si possible par un lien aux notices d'autorité.

2.1.2 Sources pour l'adresse transcrite

Les éléments d'adresse transcrits sont ceux qui figurent dans le document à la page de titre privilégiée et au [colophon*](#) ou à l'[achevé d'imprimer*](#) (à l'exclusion de l'achevé d'imprimer qui complète un [privilège*](#)), à défaut en regard ou au verso de la page de titre. Une mention d'achevé d'imprimer complétant un privilège doit, quant à elle, être signalée en note (voir [5.2.7](#)).

2.1.3 Transcription

La transcription de l'adresse figurant sur la page de titre est obligatoire.

[Elle est saisie en 260 \\$r.](#)

On transcrit l'adresse telle qu'elle se présente sur la source d'information, en respectant strictement l'ordre des éléments, notamment la place de la date. L'emploi des capitales et les modalités de transcription se conforment aux règles énoncées en 0.6 : on respecte notamment la ponctuation, l'orthographe, les perluètes, de même que les chiffres arabes ou romains de la date.

On transcrit intégralement les qualificatifs et les adresses des imprimeurs-libraires. Par convention, le premier mot significatif de l'[enseigne*](#) porte une majuscule, ainsi que le ou les adjectifs qui le précèdent éventuellement (« à l'Image Notre Dame » ; « à la Bonne Foi couronnée »).

Toutes les mentions sont transcrites : « Juxte la copie », « Avec approbation et privilège »... y compris celles ne relevant pas de l'adresse (par exemple une mention d'édition, voir [1.4](#)).

En revanche, les mentions de prix sont omises mais doivent être signalées et éventuellement transcrites en note (voir [5.2.5](#)). Elles sont cependant transcrites dans la zone de l'adresse dans les cas suivants :

- si elles sont liées à l'adresse grammaticalement ou par une ponctuation autre que le point ;
- si elles sont incluses entre deux parties constituantes de la zone de l'adresse.

La transcription de l'adresse figurant au [colophon*](#) ou à l'[achevé d'imprimer*](#) est également obligatoire.

[Elle est saisie en 270 \\$r.](#)

2.1.4 Restitutions et corrections

Si l'adresse est lacunaire ou erronée, on restitue ou on corrige si possible les éléments de lieu(x), de date(s) et de responsabilité(s), entre crochets. Il est obligatoire de donner une datation, même approximative.

On justifie en note ces compléments ou corrections : sources internes au document ([marque typographique*](#), [approbation*](#), [privilège*](#), pièces liminaires, pages de titre non privilégiées, etc.), ou sources extérieures fiables (bibliographies, catalogues, comparaison de [matériel typographique*](#), etc.). Voir [5.2.8](#).

Les villes restituées sont données dans la langue de catalogage. Lorsqu'un problème d'homonymie se pose (ou quand un lieu n'existe plus, qu'une commune a été rattachée à une autre...) et qu'il semble nécessaire de préciser à quel État, département ou commune appartient un lieu de publication, on peut donner cette précision (ex. : Valence, Espagne). Les formes de noms d'éditeur ou d'imprimeur-libraire restitués sont construites à partir de la forme des notices d'autorité (contenant éventuellement le n° dynastique, par exemple Christoph I Froschauer). La date restituée est donnée en chiffres arabes et selon le calendrier romain.

L'emplacement des éléments restitués ou corrigés est déterminé selon les cas par le catalogueur ; quand il y en a plusieurs, ils sont séparés les uns des autres par des virgules.

En cas d'absence totale d'information dans les sources internes ou externes, on mentionne par exemple : [Sans lieu, 17..].

2.1.5 Exemples

Adresse : Parisiis ex officina Simonis Colinaei. 1520⁴³

008, pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1520

260 1# \$r Parisiis ex officina Simonis Colinaei. 1520 \$e Paris \$f Colines, Simon de \$d 1520

?? # \$ Paris

720 ## \$a Colines \$m Simon de \$d 1480?-1546 \$4 3260

Adresse : Hoc opus secunda editione coimpressum est et emendatius castigatum apud Eustatium Marescal in vico Portarietis. (Impressa Tholosae per Eustatium Mareschali : sumptibus vero Guillermi de Clauso : Anthonii Leymon : et Laurentii Cariere. Anno Domini. M. CCCCC. XXII. die vero. XIII. decembris)⁴⁴

008, pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1522

260 1# \$r Hoc opus secunda editione coimpressum est et emendatius castigatum apud Eustatium Marescal in vico Portarietis. \$e Toulouse \$f Mareschal, Eustache \$d 1522

270 1# \$r Impressa Tholosae per Eustatium Mareschali : sumptibus vero Guillermi de Clauso : Anthonii Leymon : et Laurentii Cariere. Anno Domini .M.CCCCC.XXII. die vero. XIII. decembris. \$e Toulouse \$f Mareschal, Eustache \$e Toulouse \$f Clauso, Guillaume de \$e Toulouse \$f Leymon, Antoine de \$e Toulouse \$f Carrière, Laurent

?? # \$ Toulouse

720 ## \$a Mareschal \$m Eustache \$d 1498?-15.. \$4 3260

720 ## \$a Clauso \$m Guillaume de \$d 14..-15.. \$4 3260

720 ## \$a Leymon \$m Antoine de \$d 14..-15.. \$4 3260

720 ## \$a Carrière \$m Laurent \$d 14..-15.. \$4 3260

Adresse : Imprimé à Paris, par Jean Ruelle, demourant en la rue S. Jacques à l'enseigne de la Queue de regnard⁴⁵

008, pos. 06 code de date : q ; pos. 0811 : 1554 ; pos. 1316 : 1556

260 1# \$r Imprimé à Paris, par Jean Ruelle, demourant en la rue S. Jacques à l'enseigne de la Queue de regnard [entre 1554 et 1556] \$e Paris \$f Ruelle, Jean, I

300 ## \$a Imprimé entre 1554, date à laquelle Jean Ier Ruelle commence à imprimer lui-même, et 1556, date à laquelle l'adresse de Jean Ruelle devient, dans la même rue : " à l'image saint Nicolas " (Renouard, Imprimeurs, 385)

?? # \$ Paris

720 ## \$a Ruelle \$m Jean \$d 15.. ?-1571 \$4 3260

Adresse : Imprimé à Paris par Jean Ruelle, demourant en la rue S. Jacques, à l'enseigne de l'Image S. Nicolas⁴⁶

008, pos. 06 code de date : q ; pos. 0811 : 1556 ; pos. 1316 : 1571

260 1# \$r Imprimé à Paris, par Jean Ruelle, demourant en la rue S. Jacques à l'enseigne de l'Image S. Nicolas [entre 1556 et 1571] \$e Paris \$f Ruelle, Jean, I

300 ## \$a Imprimé entre 1556, date avant laquelle l'adresse de Ruelle est : " à l'enseigne de la Queue de Regnard " (Renouard, Imprimeurs, 385) et 1571, date de la mort de Ruelle

?? # \$ Paris

720 ## \$a Ruelle \$m Jean \$d 15.. ?-1571 \$4 3260

Adresse : An. M. D. LXI Excudebat Henricus Stephanus, illustris viri Huldrici Fuggeri typographus⁴⁷

008, pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1561

260 1# \$r [Genève] An. M. D. LXI Excudebat Henricus Stephanus, illustris viri Huldrici Fuggeri typographus \$e Genève \$f Estienne, Henri, II \$d 1561

?? # \$ Genève

300 ## \$a Imprimé à Genève d'après les dates d'exercice d'Henri II Estienne

720 ## \$a Estienne \$m Henri \$d 1528?-1598 \$4 3260

⁴³ BnF, D-7023 et BnF, Arsenal, 4-T-1613

⁴⁴ Tractatus de viribus... BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf XVI 8

⁴⁵ BSG, 8 Z 6388 INV 9622 RES

⁴⁶ BSG, 8 D 6502 INV 8221 RES (P.1)

⁴⁷ Sorbonne, LGH 3= 145

Adresse : London, printed for Thomas Davies, in Russel-Street, Covent-Garden ; Thomas Waller, in Fleet-Street ; R. and J. Dodsley, in Pall-Mall ; James Fletcher, in St. Paul's Church-yard ; mess. Balfour and Hamilton, at Edinburgh ; and Mr. James Hoey, junior, at Dublin. M.DCC.LXII.⁴⁸

008, pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1762

260 1# \$r London, printed for Thomas Davies, in Russel-Street, Covent-Garden ; Thomas Waller, in Fleet-Street ; R. and J. Dodsley, in Pall-Mall ; James Fletcher, in St. Paul's Church-yard ; mess. Balfour and Hamilton, at Edinburgh ; and Mr. James Hoey, junior, at Dublin. M.DCC.LXII. \$e London \$f Davies, Thomas \$e London \$f Waller, Thomas \$e London \$f Dodsley, Robert \$e London \$f Dodsley, James \$e London \$f Fletcher, James, I \$e Edinburgh \$f Balfour, John \$e Edinburgh \$f Hamilton \$e Dublin \$f Hoey, James, II \$d 1762

?? # \$ London

?? # \$ Edinburgh

?? # \$ Dublin

720 ## \$a Davies \$m Thomas \$d 1712?-1785 \$4 3260

720 ## \$a Waller \$m Thomas \$d 17..-17.. \$4 3260

720 ## \$a Dodsley \$m Robert \$d 1704-1764 \$4 3260

720 ## \$a Dodsley \$m James \$d 1724-1797 \$4 3260

720 ## \$a Fletcher \$m James \$d 1710?-1795 \$4 3260

720 ## \$a Balfour \$m John \$d 17..-1795 \$4 3260

720 ## \$a Hamilton \$d 17..-17.. \$4 3260

720 ## \$a Hoey \$m James \$d 17..-1787 \$4 3260

Exemple avec l'adresse de la même personne sur la page de titre et à l'achevé d'imprimer :*

Adresse : Ano 1625. En Caragoça : por Pedro Cabarte, impressor del reyno de Aragon (En Caragoça. Por Pedro Cabarte, impressor del reyno de Aragon, Ano M.DC.XXV.)⁴⁹

008, pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1625

260 1# \$r Ano 1625. En Caragoça : por Pedro Cabarte, impressor del reyno de Aragon \$e Zaragoza \$f Cabarte, Pedro \$d 1625

270 1# \$r En Caragoça. Por Pedro Cabarte, impressor del reyno de Aragon, Ano M.DC.XXV. \$e Zaragoza \$f Cabarte, Pedro \$d 1625

?? # \$ Zaragoza

720 ## \$a Cabarte \$m Pedro \$d 15..-16.. \$4 3260

Exemple avec l'adresse d'un libraire sur la page de titre et celle d'un imprimeur en dernière page :

Adresse : A Paris, chez Masson, libraire, rue Gallande, n° 27. An IX de la République [1800 ou 1801]. (De l'imprimerie de Richard, place Cambrai, n° 4.)⁵⁰

008, pos. 06 code de date : q ; pos. 0811 : 1800 ; pos. 1316 : 1801

260 1# \$r A Paris, chez Masson, libraire, rue Gallande, n° 27. An IX de la République [1800 ou 1801]. \$e Paris \$f Masson \$d 1800-1801

270 1# \$r De l'imprimerie de Richard, place Cambrai, n° 4. \$e Paris \$f Richard

?? # \$ Paris

720 ## \$a Masson \$d 17..-18.. \$e imprimeur-libraire \$4 3260

720 ## \$a Richard \$d 17..-18.. \$e imprimeur-libraire \$4 3260

Exemple où l'imprimeur-libraire figure seulement au bas de la dernière page :

Adresse : (Ex typographiâ viduæ Thiboust, Regis, nec-non academiæ Parisiensis typographi, 1766.)⁵¹

008, pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1766

260 1# \$r (Ex typographiâ viduæ Thiboust, Regis, nec-non academiæ Parisiensis typographi, 1766.) \$e Paris \$f Thiboust, Veuve de Claude-Charles \$d 1766

?? # \$ Paris

720 ## \$a Thiboust \$m Veuve de Claude-Charles \$d 17..-1789 \$4 3260

⁴⁸ BnF, Z-5621 et 5622

⁴⁹ Discursos en las fiestas de los santos... Bibliothèque universitaire centrale (BUC) du Mirail, Université Toulouse Jean Jaurès (Toulouse 2), Res Cap B 465 ALD

⁵⁰ L'île de la Félicité, ou Anaxis et Théone..., BnF, Ye-10337

⁵¹ In mortem serenissimi Delphini elegia, BnF, Yc-2739

Exemple d'adresse restituée d'après une bibliographie :

Adresse : [Zurich, Christoph I Froschauer] M.D.L.

Note : Imprimé à Zurich par Christoph I Froschauer d'après Anne Jacobson Schutte, « Printed Italian vernacular religious books 1465-1550 », Genève, 1983

008, pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1550

260 1# \$r [Zurich, Christoph I Froschauer] M.D.L. \$e Zurich \$f Froschauer, Christoph, I \$d 1550

300 ## \$a Imprimé à Zurich par Christoph I Froschauer d'après Anne Jacobson Schutte, « Printed Italian vernacular religious books 1465-1550 », Genève, 1983

?? # \$ Zürich

720 ## \$a Froschauer \$m Christoph \$d 1490?-1564 \$4 3260

Exemple d'adresse fantaisiste élucidée grâce à des sources d'archives :

Adresse : A l'Isle des chimeres, chez tout le monde. M. DCC. LV. [i. e. Paris, Laurent-François I Prault]⁵²

Note : Imprimé à Paris par Laurent-François I Prault d'après la permission tacite accordée le 12 avril 1755 à "Prault fils ledit" (BnF, ms fr. 21994, n° 430 ; ms fr. 21982)

008, pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1755

260 1# \$r A l'Isle des chimeres, chez tout le monde. M. DCC. LV [i. e. Paris, Laurent-François I Prault] \$e Paris \$f Prault, Laurent-François, I \$g île des chimères \$h Tout le monde \$d 1755

300 ## \$a Imprimé à Paris par Laurent-François I Prault d'après la permission tacite accordée le 12 avril 1755 à "Prault fils ledit" (BnF, ms fr. 21994, n° 430 ; ms fr. 21982)

?? # \$ Paris

720 ## \$a Prault \$m Laurent-François \$d 1712-1780 \$4 3260

720 ## \$a Tout le monde \$d 17..-18.. \$e imprimeur-libraire imaginaire \$4 3260

Exemples avec mentions annexes :

Adresse : A Paris, chez Guillaume Desprez, imprimeur du Roi & du clergé de France, rue S. Jacques, à S. Prosper & aux Trois vertus. M. DCCLVII. Avec approbation & privilege du Roi.⁵³

008, pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1757

260 1# \$r A Paris, chez Guillaume Desprez, imprimeur du Roi & du clergé de France, rue S. Jacques, à S. Prosper & aux Trois vertus. M. DCCLVII. Avec approbation & privilege du Roi \$e Paris \$f Desprez, Guillaume-Nicolas \$d 1757

?? # \$ Paris

720 ## \$a Desprez \$m Guillaume-Nicolas \$d 1713-1795 \$4 3260

Adresse : A Paris, chez Jean Baptiste Coignard imprimeur du Roy, ruë S. Jacques, à la Bible d'or. MDCLXXXVIII. De l'ordre exprés de Sa Majesté.⁵⁴

008, pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1788

260 1# \$r A Paris, chez Jean Baptiste Coignard imprimeur du Roy, ruë S. Jacques, à la Bible d'or. MDCLXXXVIII. De l'ordre exprés de Sa Majesté. \$e Paris \$f Coignard, Jean-Baptiste, I \$d 1788

?? # \$ Paris

720 ## \$a Coignard \$m Jean-Baptiste \$d 1637?-1689 \$4 3260

⁵² L'origine des cabriolets conte allegorique et mechanique, BnF, Arsenal, 8-BI-30018 (2)

⁵³ Sorbonne, SXG 8= 12

⁵⁴ BnF, 4-Lb37-3923

2.2 Précisions sur la transcription

2.2.1 Imprimeurs multiples

Quand une publication comporte à l'adresse plus d'un libraire ou imprimeur par ville, on donne au moins les cinq premiers de chaque ville. Les autres sont alors indiqués par la mention [et xx autres] avec le nombre de ceux qui n'apparaissent pas.

Lorsque plusieurs noms d'imprimeurs-libraires sont réunis par une accolade après « chez » (ou équivalent), on ne mentionne « chez » qu'une fois et on respecte la ponctuation. Lorsqu'une information est mise en facteur commun pour plusieurs libraires, on ne la mentionne qu'une fois à sa place logique (avant ou après la liste des libraires concernés).

Exemple :

Adresse : A Paris, du fonds de la veuve Leconte, chez la veuve Didot, à la Bible d'or. Nyon, à l'Occasion. La veuve Damonville, à S. Etienne. Quai des Augustins. Savoye, rue S. Jacques, à l'Espérance. Durand, rue du Foin, proche la rue S. Jacques. M. DCC. LIX. Avec approbation & privilège du roi⁵⁵

008, pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1759

260 1# \$r A Paris, du fonds de la veuve Leconte, chez la veuve Didot, à la Bible d'or. Nyon, à l'Occasion. La veuve Damonville, à S. Etienne. Quai des Augustins. Savoye, rue S. Jacques, à l'Espérance. Durand, rue du Foin, proche la rue S. Jacques. M. DCC. LIX. Avec approbation & privilège du roi \$e Paris \$f Le Conte, Veuve de Laurent \$e Paris \$f Didot, Veuve de François \$e Paris \$f Nyon, Jean-Luc, II \$e Paris \$f Damonville, Veuve de Michel \$e Paris \$f Savoye, Étienne-François \$e Paris \$f Durand, Laurent \$d 1759

??? ## \$ Paris

720 ## \$a Le Conte \$m Veuve de Laurent \$d 16..-1747 \$4 3260

720 ## \$a Didot \$m Veuve de François \$d 169.?-1766 \$4 3260

720 ## \$a Nyon \$m Jean-Luc \$d 170.-1768 \$4 3260

720 ## \$a Damonville \$m Veuve de Michel \$d 1714?-1762 \$4 3260

720 ## \$a Savoye \$m Étienne-François \$d 17..-1764 \$4 3260

720 ## \$a Durand \$m Laurent \$d 1712?-1763 \$4 3260

Cas des éditeurs associés : pour les éditions* publiées notamment dans l'aire anglophone, plusieurs libraires pouvaient avoir part à un même « copyright », c'est pourquoi les ouvrages portent souvent au titre de nombreuses adresses. On procède alors de la même façon que pour les adresses multiples.

Exemple :

Adresse : London : printed for B. Barber, D. Midwinter, W. Innys, R. Ware, A. Ward, J. and P. Knapton, T. Longman, T. Wotton, D. Browne, J. Hodges, T. Cooper, J. Davidson, C. Bathurst, J. Hazard and J. Wright, B. Dod, and A. Rickards. MDCCXLII.

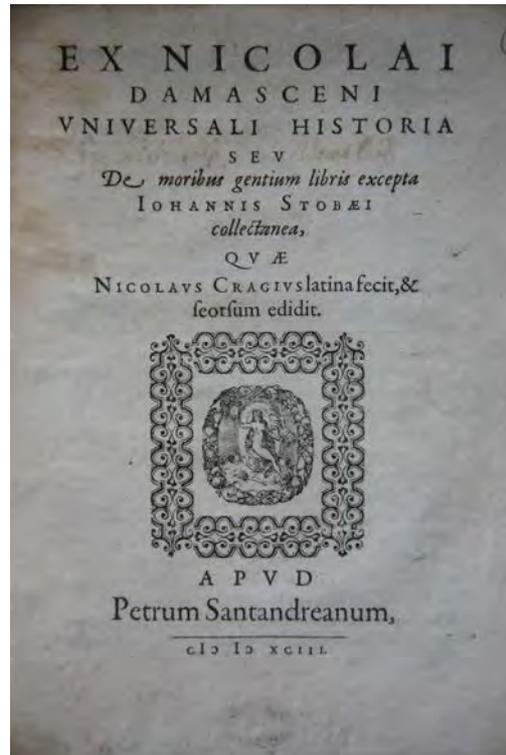
260 1# \$r London : printed for B. Barber, D. Midwinter, W. Innys, R. Ware, A. Ward [et 13 autres]

2.2.2 Dates

Toute date est transcrite telle qu'elle se présente, avec le quantième et le mois s'ils figurent, en conservant éventuellement les chiffres romains et les mentions d'année figurant en toutes lettres. Les points et les espaces sont conservés.

⁵⁵ Dictionnaire botanique et pharmaceutique... Sorbonne, SNB 6= 1

Lorsque les chiffres romains se présentent sous la forme CIID, on les transcrit MD en conservant les points et les espaces existants ; cette particularité est indiquée en note sous la formule : « Date en chiffres romains où le M et le D sont imprimés au moyen de I, de C, et de C inversés ».



N.B. CIID se transcrit M ; ID se transcrit D⁵⁶.

Les dates des ouvrages publiés en plusieurs tomes ou parties à des dates différentes (voir [6.1.1](#)), et catalogués en une seule notice, ne sont données que sous la forme des dates extrêmes, la dernière date étant donnée après un tiret entre crochets.

Exemple : M. DCC. LXII [-M. DCC. LXIV]
 008 pos. 06 code de date : m ; pos. 0811 : 1762 ; pos. 1316 : 1764
 260 1# \$r M. DCC. LXII [-M. DCC. LXIV] \$d 1762-1764

Quand la date de la page de titre du premier tome n'est pas la première date chronologique, on transcrit la date de la page de titre du premier tome, suivie entre crochets des dates extrêmes.

Exemple : 1763 [1762-1769]
 008 pos. 06 code de date : m ; pos. 0811 : 1762 ; pos. 1316 : 1769
 260 1# \$r 1763 [1762-1769] \$d 1762-1769

Dans le cas d'un [chronogramme](#)*, on respecte la casse, qui met la date en évidence. On mentionne le chronogramme en note sous la formule : « Date sous forme de chronogramme ».

Exemples :

Transcription : Gedruckt zu Franckfurt am Mayn | Anno 1684. PaX, paX ! & non erlt paX, nlsI CœLo DIManans.⁵⁷

Note : Date redoublée par chronogramme

⁵⁶ Exemple reproduit : BSG 8 Z 6599 INV 9852 RES (P.1)

⁵⁷ Exemple reproduit : BnF, 4-Lb37-4781



008 pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1684

260 1# \$r Gedruckt zu Franckfurt am Mayn | Anno 1684. PaX, paX ! & non erlt paX, nlsI CœLo DIManans. \$e Frankfurt am Main \$d 1684

300 ## \$a Date redoublée par chronogramme

??? ## \$ Frankfurt am Main

Transcription : Argentorati, typis Eberhardi Welperi. Anno flat paX aVt IVDICIVM. [1629]⁵⁸

Note : Date sous forme de chronogramme

008 pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1629

260 1# \$r Argentorati, typis Eberhardi Welperi. Anno flat paX aVt IVDICIVM. \$e Strasbourg \$f Welper, Eberhard \$d 1629

300 ## \$a Date sous forme de chronogramme

??? ## \$ Strasbourg

720 ## \$a Welper \$m Eberhard \$d 1590-1664 \$4 3260

Les dates en caractères non latins sont transcrites, ou à défaut translittérées ; elles sont suivies de leur équivalent en chiffres arabes entre crochets ; on signale cette particularité en note par une formule du type « Date en caractères ... ». Si la date ne peut être ni transcrite ni translittérée, elle est donnée en chiffres arabes entre crochets.

Exemple :

Transcription : En Leuketia tōn Parēsīōn, para Simōni tō Kolinaīō, dekembriou mēnos deuthera phtinontos, etei apo tēs theogonias a. ph. l. d. [1534]⁵⁹

⁵⁸ BnF, TH VAR-52 (4)

Note : Date en caractères grecs

008 pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1534

260 1# \$r En Leuketia tōn Parēsīōn, para Simōni tō Kolinaiō, dekembriou mēnos deuthera phtinontos, etei apo tēs theogonias a. ph. l. d. [1534]. \$e Paris \$f Colines, Simon de \$d 1534

300 ## \$a Date en caractères grecs

??? ## \$ Paris

720 ## \$a Colines \$b Simon de \$f 1480?-1546 \$4 3260

2.2.3 Adresse figurant sur une bande rapportée ou un papillon*

Une adresse figurant sur une bande rapportée ou un papillon* est transcrite dans la zone de l'adresse, et l'adresse recouverte par la bande est indiquée en note quand elle est lisible.

On fait de même si le papillon n'est pas collé sur l'ancienne adresse, qui reste lisible.

Dans les deux cas, on crée des accès aux deux villes et aux deux imprimeurs-libraires.

Exemple :

Adresse : A Paris, chez Humblot, libraire, rue S. Jacques, entre la rue du Plâtre & la rue des Noyers, près S. Ives [entre 1763 et 1789]

Note : Adresse prise sur une étiquette imprimée collée entre le titre et l'ancienne adresse « A Londres. M. DCC. LI. ».⁶⁰

008, pos. 06 code de date : q ; pos. 0811 : 1763 ; pos. 1316 : 1789

008, pos. 17 code nature de date : e ; code de date : s ; pos. 2023 : 1751

260 1# \$r A Paris, chez Humblot, libraire, rue S. Jacques, entre la rue du Plâtre & la rue des Noyers, près S. Ives [entre 1763 et 1789]. \$e Paris \$f Humblot, Denis \$d entre 1763 et 1789

300 ## \$a Adresse prise sur une étiquette imprimée collée entre le titre et l'ancienne adresse « A Londres. M. DCC. LI. »

??? ## \$ Paris

??? ## \$ London

720 ## \$a Humblot \$m Denis \$d 1726 ?-17..? \$4 3260

2.2.4 Adresses parallèles

On donne les adresses parallèles telles qu'elles se présentent sur la page de titre privilégiée (en note quand elles figurent sur une autre page de titre)

Exemple :

Adresse : In Lisboa, 1758. Con licenza de' superiori. A Lisbonne, 1758. Avec la permission des Supérieurs.⁶¹

008 pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1758

260 1# \$r In Lisboa, 1758. Con licenza de' Superiori. A Lisbonne, 1758. Avec la permission des Supérieurs. \$e Lisboa \$d 1758

??? ## \$ Lisboa

2.3 Précisions sur les données restituées

2.3.1 Lieu de publication restitué

Si le lieu de publication est inconnu (qu'il soit absent dans l'ouvrage ou que celui qui y figure soit présumé faux, et qu'on n'ait pas pu l'identifier avec certitude), on peut restituer entre crochets

⁵⁹ BSG, 8 A 485-486 INV 561 RES

⁶⁰ BnF, Arsenal, 8-H-16367 (1) et (2)

⁶¹ BSG, DELTA 67640 FA

dans la zone de transcription de l'adresse une ville, un pays ou toute autre localisation géographique, en justifiant ce choix en note (examen du matériel et des habitudes typographiques, sujet de l'ouvrage, référence bibliographique, etc.).

Exemples :

Titre : Mémoire instructif concernant la suppression de la juridiction du viguier de Toulouse.⁶²

Adresse : [Toulouse ?, vers 1749]

Note : Probablement imprimé à Toulouse d'après le contenu. Les vigueries sont supprimées en 1749
008, pos. 06 code de date : q ; pos. 0811 : 1749 ; pos. 1316 : 1760

245 1# \$a Mémoire instructif concernant la suppression de la juridiction du viguier de Toulouse.

260 ## \$r [Toulouse ?, vers 1749] \$e Toulouse \$d 1749

300 ## \$a Probablement imprimé à Toulouse d'après le contenu. Les vigueries sont supprimées en 1749

??? ## \$ Toulouse

Titre : Premier dialogue entre Dom Bernard de Plume-Plates & Bonaventure de Sauto-la-Piote, sur les affaires présentes.⁶³

Adresse : [Toulouse ?, 1788?]

Note : Date et lieu d'édition restitués d'après le contenu : pamphlet sur le grand bailliage de Toulouse, créé puis supprimé en 1788.

008, pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1788

245 1# \$a Premier dialogue entre Dom Bernard de Plume-Plates & Bonaventure de Sauto-la-Piote, sur les affaires présentes.

260 ## \$r [Toulouse ?, 1788 ?] \$e Toulouse \$d 1788

300 ## \$a Date et lieu d'édition d'après le contenu : pamphlet sur le grand bailliage de Toulouse, créé puis supprimé en 1788

??? ## \$ Toulouse

Quand le lieu d'impression n'est pas donné dans l'ouvrage, mais que plusieurs lieux de publication sont possibles pour un même imprimeur-libraire (qui a imprimé par exemple occasionnellement hors de son lieu principal d'activité, ou qui a exercé dans plusieurs localités), on restitue entre crochets ces villes séparées par « ou », et on fait un accès à chacune des villes.

Lorsqu'un problème d'homonymie se pose (ou quand un lieu n'existe plus, qu'une commune a été rattachée à une autre...) et qu'il semble nécessaire de préciser à quel État, département ou commune appartient un lieu de publication, on peut donner cette précision.

Dans le cas d'un lieu de publication occasionnel (imprimerie particulière, installation ponctuelle dans une institution religieuse ou une résidence privée, etc.), on donne comme accès la commune actuelle

- en précisant si nécessaire la circonscription actuelle (département français, région italienne, etc.),
- en donnant en complément l'indication précise du lieu d'impression ou de publication.

Exemple :

Adresse : Corrieræ, typis Antonii Fremon, typographi Regis ; pro suprema computorum camera Gratianopolitana. M. DC. LXXXVII. Cum singulari privilegio Regis christianissimi.⁶⁴

Note bibliographique : Bibliographie des ouvrages sortis des presses de la Correrie / E. Maignien, 1896, n. 15

Accès lieu d'édition : Saint-Pierre-de-Chartreuse (La Correrie)

008, pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1687

260 1# \$r Corrieræ, typis Antonii Fremon, typographi Regis ; pro suprema computorum camera Gratianopolitana. M. DC. LXXXVII. Cum singulari privilegio Regis christianissimi. \$e Saint-Pierre-de-Chartreuse \$f Frémon, Antoine \$d 1687

⁶² BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf XVIII 86/4

⁶³ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf pl A 148/17

⁶⁴ BnF, H-1488

309 ## \$a Bibliographie des ouvrages sortis des presses de la Correrie / E. Maignien, 1896, n. 15
??? ## \$ Saint-Pierre-de-Chartreuse (La Correrie)
720 #1 \$a Frémon \$m Antoine \$d 1648?-17.. \$4 3260

2.3.2 Noms d'imprimeurs-libraires restitués

Quand seules l'[adresse](#)* ou l'[enseigne](#)* de l'imprimeur-libraire figurent à la page de titre et permettent d'identifier ce dernier, on transcrit l'adresse ou l'enseigne et on indique son nom à partir de la forme normalisée en justifiant son identification en note.

Exemple :

Adresse : In Venetia, in Frezzaria al segno della Regina [Domenico De Franceschi]. M. D. LXXXIII.⁶⁵
Note : « In Frezzaria al segno della Regina » = adresse et enseigne de Domenico De Franceschi en 1584
008, pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1584
260 1# \$r In Venetia, in Frezzaria al segno della Regina [Domenico De Franceschi]. M. D. LXXXIII \$e Venezia \$f De Franceschi, Domenico \$d 1584
300 ## \$a « In Frezzaria al segno della Regina » = adresse et enseigne de Domenico De Franceschi en 1584
??? ## \$ Venezia
720 ## \$a De Franceschi \$m Domenico \$d 15..-1587 ? \$4 3260

Quand le seul élément d'identification de l'imprimeur-libraire est une marque et qu'on a pu l'identifier, on ne la mentionne pas en zone de transcription ; on restitue le nom de l'imprimeur-libraire entre crochets et l'on justifie son identification en note après une formule du type : « Marque de ... au titre », « Marque de ... au colophon », « Marque de ... en fin de volume », etc. On fait de même si l'examen du [matériel typographique](#)* permet de déduire le nom de l'éditeur.

2.3.3 Date de publication restituée

Si la date figurant sur la publication est donnée dans un calendrier autre que grégorien, on la fait suivre entre crochets carrés de l'année restituée en chiffres arabes selon le calendrier grégorien. On donne en note les précisions éventuelles sur les mois et les jours.

Exemples :

an XII [1803 ou 1804]
008 pos. 06 code de date : q ; pos. 0811 : 1803 ; pos. 1316 : 1804
260 1# \$r an XII [1803 ou 1804] \$d 1803/1804

Adresse : A Toulouse. De l'imprimerie de Bénichet frères, rue de la Pomme, section 3, N°. 142. Vendémiaire an XIV [1805]⁶⁶
Note : Vendémiaire an XIV = du 23 septembre au 22 octobre 1805
008 pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1805
260 1# \$r A Toulouse. De l'imprimerie de Bénichet frères... Vendémiaire an XIV [1805]
300 ## \$a Vendémiaire an XIV = du 23 septembre au 22 octobre 1805

Adresse : 5530 [1769 ou 1770]
Note : 5530 = 1769 ou 1770 dans le calendrier hébraïque
008 pos. 06 code de date : q ; pos. 0811 : 1769 ; pos. 1316 : 1770
260 1# \$r 5530 [1769 ou 1770] \$d 1769/1770
300 ## \$a 5530 = 1769 ou 1770 dans le calendrier hébraïque

⁶⁵ BnF, RES Yd-1467

⁶⁶ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf Pl B 197-6

Adresse : prid. kal. dec. 1508
Note : « prid. kal. dec. 1508 » = 30 novembre 1508
008 pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1508
260 1# \$r prid. kal. dec. 1508 \$d 1508
300 ## \$a « prid. kal. dec. 1508 » = 30 novembre 1508

Adresse : die Visitationis Beatae Virginis Mariae 1512
Note : « die Visitationis Beatae Virginis Mariae 1512 » = 2 juillet 1512
008 pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1512
260 1# \$r die Visitationis Beatae Virginis Mariae 1512 \$d 1512
300 ## \$a « die Visitationis Beatae Virginis Mariae 1512 » = 2 juillet 1512

Si l'on sait que l'année de publication telle qu'elle figure dans la publication se réfère à un [style*](#) qui n'est pas celui du premier janvier, on ajoute entre crochets l'année correspondant au calendrier actuel en justifiant la différence d'année en note.

Exemple :

Adresse : Parisiis ex officina Simonis Colinaei. 1538
Au [colophon*](#) : Absolutum est hoc... Testamentum Novum Parisiis, in officina Simônis Colinaei : 1537, mense februario [i. e. 1538]
Note : Date au colophon en style de Pâques⁶⁷
008 pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1538 ; pos. 17 code : e ; pos. 18 : s ; pos. 2023 : 1537
260 1# \$r Parisiis ex officina Simonis Colinaei. 1538 \$e Paris \$f Colines, Simon de \$d 1538
270 1# \$r Absolutum est hoc... Testamentum Novum Parisiis, in officina Simônis Colinaei : 1537, mense februario [i. e. 1538]
300 ## \$a Date au colophon en style de Pâques
??? ## \$ Paris
720 ## \$aColines \$m Simon de \$d 1480?-1546 \$4 3260

Si l'on sait que l'année de publication est inexacte, ou a reçu une forme inexacte, on la transcrit telle quelle, suivie de l'année exacte entre crochets, en justifiant la correction en note.

Exemples :

Adresse : DMLII [i. e. MDLII]
Note : Erreur de composition à la date
008 pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1552
260 1# \$r DMLII [i. e. MDLII] \$d 1552
300 ## \$a Erreur de composition à la date

Adresse : A Venise, chez Antonio Pasquinetti. 178873 [i. e. 1773].
Note : Date volontairement fantaisiste
008 pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1773
260 1# \$r A Venise, chez Antonio Pasquinetti. 178873 [i. e. 1773]. \$e Venezia \$f Pasquinetti, Antonio \$d 1773
300 ## \$a Date volontairement fantaisiste

Lorsqu'on ne trouve aucune date de publication sur l'ouvrage, on donne toujours entre crochets une date sûre, probable ou approximative, en la justifiant en note.

- [1650] : pour une date restituée avec certitude
- [1648 ?] : pour une date vraisemblable
- [vers 1800] : à utiliser pour les ouvrages pouvant avoir été publiés à la fin du 18^e siècle ou au début du 19^e siècle.
- [1727 ou 1728] : un événement mentionné dans l'ouvrage se situe fin 1727 et on pense que la publication a suivi de près, sans qu'on puisse dater de l'une ou l'autre année
- [après 1741] : une date est citée dans l'ouvrage
- [avant 1741] : la publication ne peut être qu'antérieure à 1741

⁶⁷ BnF, A-5668 (7-8)

- [entre 1640 et 1650]
- [17..] : 18^e siècle
- [17..?] : probablement 18^e siècle

2.4 Cas particuliers

2.4.1 Fausses adresses : adresses prétendues et adresses imaginaires

On transcrit la fausse adresse ; on restitue entre crochets, précédés de la formule « i. e. », le lieu réel de publication et l'imprimeur-libraire réel, que l'on justifie en note par une formule du type : « Fausse adresse : publié à ... par ... d'après... ». Lieux et éditeurs, aussi bien réels que fictifs, font l'objet d'accès.

Exemples :

Adresse : A Londres. M. DCC. LXXXII. [i. e. Agen, veuve de Jean Noubel, 1782]⁶⁸

Note : Fausse adresse : publié à Agen, chez la veuve J. Noubel, d'après J. Andrieu, « Bibliographie générale de l'Agenais »

008, pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1782

260 1# \$r A Londres. M. DCC. LXXXII. [i. e. Agen, veuve de Jean Noubel, 1782] \$e Agen \$f Noubel, Veuve de Jean \$g London \$d 1782

??? ## \$ London

??? ## \$ Agen

720 ## \$a Noubel \$m Veuve de Jean \$d 17..-18..? \$e imprimeur-libraire \$4 3260

Adresse : Au Monomotapa [i. e. Paris, 1748]⁶⁹

Note : Fausse adresse : imprimé à Paris en 1748 d'après Adams, « Bibliographie des œuvres de Denis Diderot », B13

008, pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1748

260 1# \$r Au Monomotapa [i. e. Paris, 1748] \$e Paris \$d 1748

300 ## \$a Fausse adresse : imprimé à Paris en 1748 d'après Adams, « Bibliographie des œuvres de Denis Diderot », B13

??? ## \$ Paris

N.B. On ne crée pas d'accès lieu pour « Monomotapa », car il s'agit d'un pays et non d'une ville.

2.4.2 Contrefaçons* ou réimpressions

La description bibliographique des contrefaçons* (impressions non autorisées d'une édition* existante⁷⁰) et celle des nouvelles impressions licites ou tolérées suivent les mêmes principes, malgré la diversité de situations juridiques qui peuvent être précisées en note.

Les contrefaçons ou impressions ultérieures qui se dissimulent sous la seule adresse de l'édition d'origine sont difficiles à repérer. Mais les contrefaçons et les ré-impressions se signalent parfois par des mentions du type « Sur l'imprimé », « juxta la copie⁷¹ », « suivant la copie imprimée » « juxta exemplar », etc., suivies ou non d'indications sur l'édition d'origine.

On transcrit tous les éléments d'adresse figurant sur la page de titre, qu'ils concernent l'édition d'origine, la nouvelle impression qui en a été faite, ou les deux. On restitue entre crochets les éléments de l'adresse réelle (lieu, imprimeur-libraire, date) s'ils ne figurent pas dans la transcription. S'il s'agit d'une contrefaçon, on le signale en note par une formule du type « Contrefaçon. » ou « Contrefaçon publiée à ... par ... d'après le matériel typographique* ou d'après une bibliographie, un document d'archives, etc. »

⁶⁸ BnF, Ye-15084

⁶⁹ BSG, 8 Z 6003 INV 9149 FA

⁷⁰ Définition prise ici au sens large ; voir lexicque : contrefaçon*.

⁷¹ Attention : dans le libellé des adresses d'Ancien Régime, le mot « copie » désigne l'exemplaire* d'après lequel a été établie une réimpression, qu'il s'agisse d'une réimpression licite ou d'une contrefaçon.

Chaque imprimeur ou libraire mentionné à l'adresse ou restitué par le catalogueur doit faire l'objet d'un accès normalisé : imprimeur ou libraire réel comme imprimeur ou libraire prétendu, ce dernier devant être lié à une autorité propre même s'il usurpe l'identité d'un imprimeur-libraire ayant réellement existé.

Lorsque l'adresse de la page de titre est celle de l'imprimeur-libraire qui réalise la contrefaçon, il n'y a pas d'incidence sur la zone de l'adresse. On signale en note : « Contrefaçon » ; « Contrefaçon de l'édition... ».

Exemple sans mention de copie, avec le nom et l'adresse de l'imprimeur-libraire réel :

Adresse : A Amsterdam, chez Pierre Brunel, à la Bible d'or. M D C XCIX.⁷²

Note : Contrefaçon de l'édition publiée à Amsterdam par Henri Desbordes en 1685⁷³ avec les gravures en taille-douce de Romein De Hooge, elles aussi copiées

008, pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1699

260 1# \$r A Amsterdam, chez Pierre Brunel, à la Bible d'or. M D C XCIX. \$e Amsterdam \$f Brunel, Pierre \$d 1699

300 ## \$a Contrefaçon de l'édition publiée à Amsterdam par Henri Desbordes en 1685 avec les gravures en taille-douce de Romein De Hooge, elles aussi copiées

??? ## \$ Amsterdam

720 ## \$a Brunel \$m Pierre \$d 1658?-1740 \$4 3260

Exemple avec mention de copie et le nom et l'adresse de l'imprimeur-libraire réel :

Adresse : Suivant la copie imprimée à Paris. A Bruxelles, chez Nicolas Stryckwant, imprimeur & marchand libraire rûe de l'Evêque. M. DCC. XXXVIII. Avec approbation.⁷⁴

008, pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1738

260 1# \$r Suivant la copie imprimée à Paris. A Bruxelles, chez Nicolas Stryckwant, imprimeur & marchand libraire rûe de l'Evêque. M. DCC. XXXVIII. Avec approbation \$e Bruxelles \$f Stryckwant, Nicolas \$d 1738

??? ## \$ Bruxelles

720 ## \$a Stryckwant \$m Nicolas \$4 3260

Exemples avec mention de copie précisant le nom et l'adresse de l'imprimeur-libraire copié :

Adresse : Juxta exemplar impressum Lugduni, ex typographia Jacobi Roussin, M. DCVI. Superiorum permissu [i. e. Leyde, Johannes Elzevier, entre 1656 et 1661].

Note : Réédition publiée à Leyde, par J. Elzevier, d'après le matériel typographique⁷⁵.

008, pos. 06 code de date : q ; pos. 0811 : 1656 ; pos. 1316 : 1661

260 1# \$r Juxta exemplar impressum Lugduni, ex typographia Jacobi Roussin, M. DCVI. Superiorum permissu [i. e. Leiden, Johannes Elzevier, entre 1656 et 1661]. \$e Leiden \$f Elzevier, Johannes \$d 1656-1661

300 ## \$a Réédition publiée à Leyde, par J. Elzevier, d'après le matériel typographique

??? ## \$ Leiden

720 ## \$a Elzevier \$m Johannes \$d 1622-1661 \$4 3260

Adresse : Jouxte la copie imprimée a Paris, chez Augustin Courbé, au Palais, en la galerie des Merciers, à la Palme. M. DC. LVIII. Avec permission.

Note : Contrefaçon. La formule « Jouxte la copie imprimée » est incluse dans une composition d'ornements typographiques⁷⁶.

008, pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1658

⁷² Contes et nouvelles en vers. Par Mr. de La Fontaine, de l'Academie françoise. Nouvelle edition enrichie de tailles-douces, corrigée, & augmentée. Tome premier [-second], BnF, RES-Ye-2245-2246

⁷³ Contes et nouvelles en vers. De monsieur de La Fontaine. Nouvelle edition enrichie de tailles-douces. Tome premier [-second]. A Amsterdam, chez Henry Desbordes dans le Kalver-Straat, près le Dam. M. DC. LXXXV., BnF, RES-Ye-2241-2242

⁷⁴ Sorbonne, R 6= 896. Pièce 3

⁷⁵ Sorbonne, THJ 6= 8

⁷⁶ Sorbonne, LFR 6= 378-11

260 1# \$r Jouxte la copie imprimée a Paris, chez Augustin Courbé, au Palais, en la galerie des Merciers, à la Palme. M. DC. LVIII. Avec permission.

300 ## \$a Contrefaçon. La formule « Jouxte la copie imprimée » est incluse dans une composition d'ornements typographiques

Adresse : Sur l'imprimé. A Amsterdam, chez Henry Desbordes, dans le Kalver-Straat, près le Dam. M. DCCX.⁷⁷

Note : Contrefaçon, peut-être française, de l'édition publiée à Amsterdam par Henri Desbordes en 1685⁷⁸, avec des gravures en taille-douce de Romein De Hooge, ici copiées inversées

008, pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1710

260 1# \$r Sur l'imprimé. A Amsterdam, chez Henry Desbordes, dans le Kalver-Straat, près le Dam. M. DCCX. \$d 1710

300 ## \$a Contrefaçon, peut-être française, de l'édition publiée à Amsterdam par Henri Desbordes en 1685, avec les gravures en taille-douce de Romein De Hooge, ici copiées inversées

Exemple sans mention de copie, avec l'adresse de l'édition initiale :

Adresse : A Geneve, chez Barillot, & fils [i. e. Paris, Laurent Durand, 1748]⁷⁹.

Note : Contrefaçon de l'édition originale genevoise⁸⁰, imprimée à Paris pour Laurent Durand en décembre 1748 d'après C. P. Courtney

008, pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1748

260 1# \$r A Geneve, chez Barillot, & fils [i. e. Paris, Laurent Durand, 1748]. \$e Paris \$f Durand, Laurent \$g Genève \$h Barillot, Jacques François \$d 1748

300 ## \$a Contrefaçon de l'édition originale genevoise, imprimée à Paris pour Laurent Durand en décembre 1748 d'après C. P. Courtney

??? ## \$ Genève

??? ## \$ Paris

720 ## \$a Durand \$m Laurent \$d 1712 ?-1763 \$4 3260

720 ## \$a Barrillot \$m Jacques François \$d 17..-17..? \$e libraire prétendu \$4 3260

Exemple sans mention de copie, avec l'adresse de l'édition initiale, impression postérieure d'un demi-siècle, peut-être dans une volonté de pastiche (la vignette de la page de titre est également copiée) :*

Adresse : A Valence. Chés Claude La Ville. 1547 [i. e. Genève ?, vers 1600].⁸¹

Note : Contrefaçon vraisemblablement réalisée à Genève vers 1600 de la 1^{re} édition collective des œuvres de Rabelais éditées à Valence par Claude La Ville en 1547⁸²

008, pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1600

260 1# \$r A Valence. Chés Claude La Ville. 1547 [i. e. Genève ?, vers 1600]. \$e Genève \$g Valence \$h La Ville, Claude \$d 1600 ?⁸³

300 ## \$a Contrefaçon vraisemblablement réalisée à Genève vers 1600 de la 1^{re} édition collective des œuvres de Rabelais publiées à Valence par Claude La Ville en 1547.

⁷⁷ Les contes et nouvelles en vers, de monsieur de La Fontaine. Nouvelle edition, revüe, corrigée & enrichie de tailles-douces. Tome premier [-second]., BnF, RES-Ye-2248-2249

⁷⁸ Contes et nouvelles en vers. De monsieur de La Fontaine. Nouvelle edition enrichie de tailles-douces. Tome premier [-second]. A Amsterdam, chez Henry Desbordes dans le Kalver-Straat, près le Dam. M. DC. LXXXV., BnF, RES-Ye-2241-2242

⁷⁹ Montesquieu, De l'esprit des loix... ou du rapport que les loix doivent avoir avec la constitution de chaque gouvernement, les mœurs, le climat, la religion, le commerce, &c. à quoi l'auteur a ajouté. Des recherches nouvelles sur les loix romaines touchant les successions, sur les loix françaises, & sur les loix féodales. Tome premier [-second], Sorbonne, VCM 4 = 9560-9561

⁸⁰ De l'Esprit des loix ou du rapport que les loix doivent avoir avec la constitution de chaque gouvernement, les mœurs, le climat, la religion, le commerce, &c. à quoi l'auteur a ajouté des recherches nouvelles sur les loix romaines touchant les successions, sur les loix françaises, & sur les loix féodales. Tome premier [-second]. - A Genève, chez Barrillot & fils [1748], BnF, Arsenal, 4-J-8 et 9

⁸¹ La plaisante, et joyeuse histoyre du grand geant Gargantua. Prochainement reveue & de beaucoup augmentée par l'authœur mesme. Bibliothèque Mazarine, 8° 22204 A [Res]

⁸² Portant comme adresse : A Valence, chés Claude La Ville. 1547.

⁸³ Deux dates sont à coder : l'apparente et la réelle, qui a été volontairement dissimulée (même chose quand il y a une erreur de date que l'on a pu rétablir mais qui n'est pas évidente). Dans le 008 : date réelle = positions 06 à 11 ; date apparente = positions 17 à 23.

?? # \$ Valence

?? # \$ Genève

720 # \$a La Ville \$m Claude \$d 15.-16.. \$e libraire imaginaire \$4 3260

3 Zone de la description matérielle (zone 5)

Zone 280

Premier indicateur

Non défini

Deuxième indicateur

Non défini

Codes de sous-zones Non répétables

§a Nombre de volumes ou pagination

§c Illustration

§d Format

§e Matériel d'accompagnement

280 ## §a X-320 p., XVIII f. de pl. §c ill. §d in-8 §e jeu de cartes

3.1 Définition

Cette zone réunit les éléments de description physique propres à l'édition*, répartis en quatre ensembles : importance matérielle (nombre de parties, feuillets*, pages, etc.), illustration, format, matériel d'accompagnement. Le relevé des signatures* est donné en note⁸⁴.

3.2 Importance matérielle

3.2.1 Nombre de parties

Une publication est composée d'une ou de plusieurs parties, indépendamment de la façon dont les exemplaires* peuvent être reliés (un ou plusieurs volumes). La division en parties relève d'un choix éditorial. Elle peut être marquée par des pages de titres, signatures* ou paginations particulières.

Quand une publication n'est composée que d'une seule partie, on donne directement la pagination ou foliotation, y compris celles d'éventuelles annexes (textes complémentaires, pièces justificatives, index, table des matières...), sans les faire précéder d'aucune mention.

Exemple : 280 ## §a VIII-260 p.

Quand une publication est annoncée en plusieurs parties, mais que sa pagination est strictement continue, on donne de même directement la pagination ou foliotation.

Exemple :

Titre : Meditations sur les mysteres de la foy divisees en huit parties...

280 ## §a [36]-670-[22] p. §d in-12⁸⁵

Pour les publications en plusieurs parties dont la pagination est discontinue ou continue mais comportant des feuillets intermédiaires, voir [6.1](#) : ouvrages en plusieurs tomes ou parties.

3.2.2 Décompte des feuillets*, pages, etc.

On indique le nombre de feuillets*, pages ou colonnes (abrégés respectivement « f. », « p. », « col. ») selon le ou les systèmes de numérotation présents dans l'ouvrage.

Les séquences de pagination de même type, c'est-à-dire comptées en feuillets, pages ou colonnes sont réunies par un trait d'union, les autres sont séparées par une virgule.

⁸⁴ Voir [5.2.9.1](#).

⁸⁵ BU Arsenal, Toulouse 1, Res Pf XVII-272

On indique pour chaque séquence numérotée le dernier chiffre imprimé, en conservant les chiffres romains ou arabes. Les feuillets, pages ou colonnes non numérotés qui ne sont pas compris dans une séquence sont comptés en chiffres arabes et indiqués entre crochets, selon l'unité utilisée dans le contexte, en respectant l'ordre des séquences.

Exemple : 280 ## \$a X-320-[4] p., XVIII f.

Les pages sont prises en compte de la première à la dernière page de l'ensemble des [cahiers](#)*, qu'elles soient chiffrées ou non, en tenant compte des pages blanches comprises entre deux séquences de pagination et des pages blanches du début du premier cahier et de la fin du dernier cahier, qui sont indiquées par un nombre suivi de l'abréviation « bl. », entre crochets carrés. Ces feuillets ne sont pas restitués s'ils sont absents dans [l'exemplaire](#)* catalogué, sauf si on dispose d'une source fiable les mentionnant (autre exemplaire, bibliographie fiable).

Exemple : 280 ## \$a [2 bl.]-XII-[2 bl.]-239-[1 bl.] p.

N.B. Ne pas confondre les feuillets blancs du début du premier cahier ou de la fin du dernier cahier avec les feuillets de garde ou tout autre feuillet ou cahier ajouté à l'exemplaire au moment de sa reliure.

Lorsque seul le recto des feuillets est imprimé on précise en note « feuillets imprimés au recto seulement ».

Quand dans une même séquence la numérotation est d'abord en chiffres romains puis en chiffres arabes, on donne le nombre total de pages en chiffres arabes, et on précise en note cette particularité.

Exemple :

280 ## \$a 324 p.

300 ## \$a Les pages 1 à 14 sont numérotées en chiffres romains, et les pages 15 à 324 en chiffres arabes

Si une publication comporte plus de cinq séquences de pages, feuillets ou colonnes numérotés par partie, on peut indiquer seulement « pagination multiple ».

Si une publication comporte plus de cinq parties avec une pagination spécifique à chacune, on peut se limiter au nombre de parties sans détailler les séquences de pagination.

Si le nombre figurant sur le dernier feuillet, la dernière page ou la dernière colonne d'une séquence est manifestement erroné, on le transcrit tel qu'il est donné dans la publication, suivi du nombre corrigé entre crochets précédé de i. e.

Exemple : 280 ## \$a XIV-823 [i. e. 328] p.

Quand une erreur de pagination à l'intérieur d'une séquence a une incidence sur l'exactitude du décompte des pages, feuillets ou colonnes, on restitue entre crochets le chiffre exact précédé de i. e., en justifiant cette correction en note.

Exemple : 280 ## \$a [16]-368 [i. e. 376]-[4] p.

300 ## \$a Pagination 185-192 répétée

Il n'est pas obligatoire de donner le détail des autres erreurs de pagination à l'intérieur des séquences, celles-ci étant fréquentes dans les livres anciens.

Les feuillets isolés dont l'emplacement peut varier selon les exemplaires car ils ne sont compris ni dans la pagination ni dans les cahiers (cas de certains errata, [privilège](#)*, table, avis au relieur...) sont indiqués séparément dans la collation, après une virgule et avant les éventuels feuillets de planche, en précisant leur nature. Leur emplacement est signalé dans les particularités d'exemplaire.

Il faut en tenir compte dans le relevé des [signatures](#)* (voir [5.2.9.1](#)).

Exemple : 280 ## §a [26]-464 p., [1] f. d'errata §d in-12

Partie exemplaire BnF, A-6778, particularités : F. d'errata relié à la fin des pièces liminaires

Partie exemplaire BnF, A-10841 (bis), particularités : F. d'errata relié en tête des pièces liminaires

Exemple d'une édition présentant un errata de [8] p. :

280 ## §a [20]-347-[8] p. §d in-12

300 ## §a Sig. ã⁶, ë⁴, A-O¹², P⁶, a⁴ ; l'emplacement des 4 f. d'errata (cahier a⁴) peut varier

Partie exemplaire BnF Arsenal, 8-T-321, particularités : F. d'errata reliés à la fin

Autres types de numérotation

Quand la publication est paginée ou foliotée en caractères autres que les chiffres arabes ou romains (par exemple en caractères grecs ou hébraïques), on donne entre crochets le nombre de pages ou de feuillets en chiffres arabes et on indique en note le type de caractères utilisé dans la publication, en le transcrivant ou le translittérant le cas échéant.

Absence totale de pagination ou foliotation

Quand l'ouvrage ne comporte aucune pagination ou foliotation, on compte le nombre total de [feuillets](#)*, quelle que soit la mise en page du texte (longues lignes ou colonnes) et on le donne en chiffres arabes entre crochets. Dans ce cas, on donne obligatoirement en note le relevé des [signatures](#)*.

Si la composition est en colonnes, on indique en note le nombre de colonnes par page.

3.2.3 Décompte des [feuillets de planches](#)*

Le nombre des [feuillets de planches](#)* (abrégés « f. de pl. »), numérotés ou non, qui ne sont pas compris dans la pagination ou ne font pas partie des [cahiers](#), est donné à la suite du décompte des pages, feuillets, etc., précédé d'une virgule. Il est indiqué entre crochets si les feuillets ne sont pas numérotés. On précise, accompagné de la mention « dépl. », le nombre des feuillets [dépliants](#)*, c'est-à-dire ceux dont la dimension excède celle d'une page, quel que soit le mode de pliage ou de montage. Une planche pliée en deux et montée en son centre sera comptabilisée comme un seul feuillet dépliant.

On peut préciser en note d'exemplaire si l'emplacement des feuillets n'est pas conforme à celui initialement prévu dans la publication.

Exemples :

280 ## §a [8]-448-[44] p., [3] f. de pl.

280 ## §a VIII p., 445 col., [1]-XXV f. de pl.

280 ## §a 128 p., 8 f. de pl. dont 3 dépl.

Attention : la numérotation des illustrations ne correspond pas toujours au nombre de feuillets de planches ; dans ce cas, on indique le nombre de feuillets de planches entre crochets, et en note on précise le nombre d'illustrations.

Exemple :

Titre : La città di Roma ovvero Breve descrizione di questa superba città, divisa in quattro tomi ed ornata di 385 stampe in rame. Tomo I [-IV]

Description matérielle : 4 tomes ([4] p., 64 col., [34] f. de pl. ; IV p., 16 col., [78] f. de pl. ; [1-1 bl.] p., 62 col., [1 bl.] p., [32] f. de pl. ; [1-1 bl.] p., 96 col., [38] f. de pl.)

Note : 385 illustrations ou plans gravés sur cuivre, répartis sur 182 planches⁸⁶

280 ## \$a 4 tomes ([4] p., 64 col., [34] f. de pl. ; IV p., 16 col., [78] f. de pl. ; [1-1 bl.] p., 62 col., [1 bl.] p., [32] f. de pl. ; [1-1 bl.] p., 96 col., [38] f. de pl.)

300 : 385 illustrations ou plans gravés sur cuivre, répartis sur 182 planches

Quand une publication est composée de plusieurs parties et que les planches sont réparties entre ces dernières, on les donne à la suite du décompte des pages, feuillets, etc. de chaque partie.

Exemple :

Titre : Histoire du concile de Constance... Tome premier [-second].⁸⁷

280 ## \$a 2 tomes ([6]-XLVIII-432 p., [15] f. de pl. ; [2] p., p. 433-816, [3] f. de pl.)

Si le nombre figurant sur le dernier feuillet de planches est manifestement erroné, on le transcrit tel qu'il est donné dans la publication, suivi du nombre corrigé entre crochets précédé de i. e.

Quand une erreur de numérotation à l'intérieur d'une séquence a une incidence sur l'exactitude du décompte des feuillets de planches, on restitue entre crochets le chiffre exact précédé de i. e., en justifiant cette correction en note.

3.2.4 Frontispice*

Quand le frontispice* n'est pas compris dans les cahiers*, on le compte comme un feuillet de planche. Quand il est compris dans les cahiers, il est inclus dans le décompte des autres pages, feuillets...

On le signale en note en apportant les précisions nécessaires (nom du graveur, technique, date...).

3.2.5 Présentations matérielles particulières

Placard*

Lorsqu'une publication se présente sous la forme d'un placard* (feuille* ou portion de feuille imprimée au recto seulement), on indique « 1 placard ».

Feuille*

Dans le cas d'une feuille*, ou d'une portion de feuille, imprimée recto verso, on indique directement le nombre de pages :

- s'il existe une pagination : 2 p.
- s'il n'existe pas de pagination : [2] p.

Dépliant*

Lorsqu'une publication se présente entièrement sous la forme d'un dépliant*, on indique : « 1 dépliant », suivi entre parenthèses du nombre exact de feuillets* ou pages (ce dernier entre crochets s'il est restitué).

- 1 dépliant (8 p.)
- 1 dépliant ([4] f.)

⁸⁶ BUC, Université Toulouse 2, Res HAA 14

⁸⁷ BU Arsenal, Toulouse 1, Res Mn 2330

3.2.6 Collation incomplète

Dans le cas d'un [exemplaire](#)* incomplet, si on ne peut restituer le nombre de pages, [feuillet](#)*, etc. d'après un autre exemplaire ou à défaut d'après les bibliographies, on utilise le point d'interrogation entre crochets avant ou après la pagination donnée pour indiquer qu'elle est incomplète. On indique par ailleurs en note que la notice a été établie d'après tel exemplaire, incomplet. Enfin, on donne en note d'exemplaire le décompte des pages, feuillets ou colonnes de l'exemplaire catalogué :

- Une première séquence de pagination où les premières pages manquent :

Exemple :

280 ## \$a [?]-823 p.

300 ## \$a Catalogué d'après l'ex. XXX, incomplet des pièces liminaires

Partie exemplaire, particularités : Incomplet : p. 1-823 seules ; manquent sans doute les pièces liminaires

- La fin manque :

Exemple :

280 ## \$a 823-[?] p.

300 ## \$a Catalogué d'après l'ex. XXX, incomplet de la fin

Partie exemplaire, particularités : Incomplet : p. 1-823 seules ; les dernières pages manquent

- Le début et la fin manquent :

Exemple :

280 ## \$a [?]-[64]-[?] p.

300 ## \$a Catalogué d'après l'ex. XXX, incomplet du début et de la fin

Partie exemplaire, particularités : Incomplet : cahiers B-E⁸ seuls

- Le premier tome manque :

Exemple :

280 ## \$a 2 tomes ([?] ; 432 p.)

300 ## \$a Catalogué d'après l'ex. XXX, incomplet du tome I

Partie exemplaire, particularités : Incomplet : le tome I manque

3.3 Illustration

On veillera à bien coder la présence d'illustration dans la zone 009.

La mention « ill. » signale la présence d'illustration, qu'elle apparaisse dans le texte ou sous forme de [planches](#)* hors texte.

Ne sont pas considérés comme des illustrations et donc ne sont pas mentionnés en tant qu'illustration dans la zone de la collation, qu'ils apparaissent sous forme de planches hors texte ou bien dans le texte :

- les tableaux (généalogiques, astronomiques, mathématiques, commerciaux, etc.)

- la musique imprimée ou gravée

- les contenus textuels gravés (sans reproduction de leur support d'origine)

Ils peuvent être mentionnés en note.

Par convention, la mention « ill. » ne signale ni les [ornements typographiques](#)* courants ([encadrement](#)*, fleurons, [culs-de-lampes](#)*, [bandeaux](#)*, [lettres ornées](#)*...), ni les [marques](#)*

d'imprimeur ou de libraire, ni les armoiries présentes sur la page de titre. Leur présence est signalée en note.

On donne en note la description détaillée des illustrations (type, techniques, impression en couleur, auteurs...). Voir [5.2.9.3](#).

Si la publication ne comprend qu'un ou deux type(s) d'illustration, on peut également les préciser entre parenthèses à la suite de la mention « ill. » : [frontispice*](#), portrait, cartes, plans, armoiries...

440 p. : ill. (cartes)

280 ## \$a 440 p. \$c ill. (cartes)

120 p. : ill. (armoiries et portraits)

280 ## \$a 120 p. \$c ill. (armoiries et portraits)

3.4 [Format*](#)

On donne le [format bibliographique*](#) en \$d, sous les formes suivantes :

in-plano
in-folio
in-4
in-8
in-12
in-16
in-18
in-24
in-32
in-64

Lorsqu'un ouvrage présente toutes les caractéristiques d'un format à l'exception du sens des [pontuseaux*](#), on le précise en note, à la suite du relevé des [signatures*](#), par une formule du type : « pontuseaux verticaux » ou « pontuseaux horizontaux ». (Voir [5.2.9.1](#)).

Cas particuliers

- Format difficile à déterminer : en cas de doute quant au [format bibliographique*](#), on donne le format présumé suivi d'un point d'interrogation et, entre parenthèses, des dimensions en millimètres (en commençant par la hauteur). On mentionne en note le sens des [pontuseaux*](#) à la suite du relevé des [signatures*](#).

- Format oblong : la mention « oblong » est indiquée à la suite du format.

- [Placard*](#) ou [feuille*](#)

On peut ne pas donner le format bibliographique d'un [placard*](#) ou d'une [feuille*](#) s'il est difficile à déterminer. En revanche, on donne les dimensions de la [justification*](#) en millimètres, en commençant par la hauteur, précédées de la mention « justification ». Si le format bibliographique est indiqué, les dimensions de la justification sont données à la suite entre parenthèses.

280 ## \$a 1 placard \$d in-plano (justification 600 x 400 mm)

280 ## \$a 1 placard (2 col.) \$d justification 100 x 85 mm

280 ## \$a 2 p. \$d in-plano (justification 750 x 430 mm)

280 ## \$a [2] p. \$d justification 195 x 146 mm

- Dimensions inhabituelles : dans des cas très exceptionnels, on peut indiquer en note les dimensions exactes en millimètres, en commençant par la hauteur (ex. pour un ouvrage dont l'aspect serait tout à fait inhabituel par rapport aux caractéristiques de son format).

Exemple :

Description matérielle : [88] f. : ill. ; in-8

Note : Sig. a-i⁸, k⁴, l⁸. Format inhabituel : petit in-8 de format allongé (160 x 60 mm)⁸⁸

280 ## \$a [88] f. \$c ill. \$d in-8

300 ## \$a Sig a-i⁸, k⁴, l⁸. Format inhabituel : petit in-8 de format allongé (160 x 60 mm)

Dans le cas de publications en plusieurs tomes ou parties de formats différents, mais qui peuvent être cataloguées en une seule notice, on indique les formats, en donnant les éventuelles précisions en note.

Les atlas et recueils de planches d'un format différent de la publication peuvent soit être catalogués séparément, soit être considérés comme du matériel d'accompagnement (voir [3.5](#)).

3.5 Matériel d'accompagnement

La mention du matériel d'accompagnement suit la mention de format : elle est introduite par un \$e.

On considère comme matériel d'accompagnement de la publication décrite tout élément physiquement distinct publié avec elle et destiné à être diffusé, utilisé et conservé avec elle.

Le matériel d'accompagnement est décrit par un mot ou une expression indiquant sa nature.

Exemple :

Description matérielle : 256 p. ; in-8 + jeu de 54 cartes dans un étui

280 ## \$a 256 p. \$d in-8 \$e jeu de 54 cartes dans un étui

On peut considérer les atlas ou recueils de planches comme matériel d'accompagnement, quand ils font partie d'une publication en plusieurs tomes ou parties qui peut être cataloguée en une seule notice. Dans ce cas, on utilise de préférence le terme employé dans la publication, et on le fait suivre de sa description matérielle (nombre de pages ; format). Si l'atlas ou le recueil comporte des [signatures*](#), elles sont indiquées en note à la suite de celles de la publication qu'il accompagne (voir [5.2.9.1](#)).

Exemple :

Description matérielle : 2 vol. ([4]-264 p. ; [4] p., XXVI f. de pl. in-folio gravées sur cuivre) : ill. ; in-4⁸⁹

ou

Description matérielle : [4]-264 p. ; in-4 + recueil de pl. ([4] p., XXVI f. de pl. gravées sur cuivre, in-folio)

280 ## \$a 2 vol. ([4]-264 p. ; [4] p., XXVI f. de pl. in-folio gravées sur cuivre) \$c ill. \$d in-4

ou

280 ## \$a [4]-264 p. \$d in-4 \$e recueil de pl. ([4] p., XXVI f. de pl. gravées sur cuivre, in-folio)

⁸⁸ Bibliothèque de l'Institut de France, 8° D 38 A Réserve

⁸⁹ Antiquités gauloises et romaines, recueillies dans les jardins du palais du Sénat, pendant les travaux qui y ont été exécutés depuis l'an IX jusqu'à ce jour ; pour servir à l'histoire des antiquités de Paris [...] Par C. M. Grivaud, [...] avec 26 planches, in-folio, gravées en taille-douce. A Paris, chez François Buisson [...], 1807, Bibliothèque de l'Institut de France, 4° Z 168 B

4 Zone de la collection (zone 6)

Zone 295

Premier indicateur

0 (titre de collection non significatif) ou 1 (titre de collection significatif)

Deuxième indicateur

#

Codes de sous-zones Non répétables

§a Titre de la collection

§r reste de la zone, non formaté

§u numéro de section (sous-zone de classement)

§h numéro de section (sous-zone de transcription)

§i titre de section

§v numérotation dans la collection dans les termes où elle apparaît dans la publication

4.1 Principes généraux

4.1.1 Définition

On utilise la zone de la collection lorsque la publication décrite appartient à un ensemble éditorial plus large : collection, sous-collection ou monographie multipartite.

Une collection est un groupe de publications distinctes, généralement d'auteurs différents, numérotées ou non, portant chacune, outre son titre propre, un titre commun qui est le titre propre de la collection. Il peut aussi arriver qu'un titre commun qui ne figure jamais sur les publications ait été consacré par l'usage, par exemple la "Byzantine du Louvre" et les "Voyages de Bry". C'est dans la notice de collection qu'on introduit ce titre d'usage.

La zone peut être utilisée pour traiter les œuvres complètes qui sont conçues comme un projet éditorial général et dont chaque élément mentionne le titre commun (Œuvres complètes de ...).

Liste de quelques collections avant 1830 :

Collectio ad usum Delphini
Bibliothèque universelle des romans
Bibliothèque universelle des dames
Description des arts et métiers
Cabinet des fées
Manuels encyclopédiques Roret

4.1.2 Sources

Les sources pour la détermination et la transcription du titre de collection sont par ordre de préférence la page de titre de la collection, le [faux-titre](#)^{*}, la page de titre de la monographie ou ses substituts, les pages liminaires, le [colophon](#)^{*}, la couverture imprimée, l'[approbation](#)^{*}, le [privilège](#)^{*}.

Lorsque le titre de la collection n'apparaît pas sur la monographie, on peut se référer à des sources extérieures fiables (bibliographies ou catalogues) ; il sera alors transcrit entre crochets. En revanche, on ne restitue pas une numérotation absente de la publication.

Exemple où le titre de la collection n'apparaît pas du tout dans le titre de la monographie :

245 1# §a Histoire de Fortunatus⁹⁰.

295 1# §a La bibliothèque bleue, entièrement refondue, & considérablement augmentée. N° III.

⁹⁰ BnF, Y2-6198

300 ## \$a Titre de la collection pris au faux-titre

410 #1 \$t La bibliothèque bleue, entièrement refondue & considérablement augmentée (Paris) \$v 03

4.2 Mention de collection

La zone de la collection est une zone de transcription. Elle est utilisée seulement quand les éléments du titre de collection figurent sur une source différente de celle retenue pour renseigner la zone du titre de la monographie. Le titre de collection, le cas échéant de sous-collection et la ou les numérotations sont transcrits tels qu'ils se présentent sur la publication, en respectant l'ordre des éléments et la ponctuation, les chiffres arabes ou romains, etc.

Si le titre de collection et la numérotation sont trouvés à des emplacements différents, on transcrit d'abord le titre, puis la numérotation précédée d'un \$v. Si le titre de collection et celui de la sous-collection sont trouvés à des emplacements différents, on les sépare par un point.

Exemple où le titre de la collection figure sous une forme différente au faux-titre et dans le titre de la monographie :*

245 1# \$a Bibliothèque universelle des dames. Théâtre. Tome septième.

295 1# \$a Bibliothèque universelle des dames. \$u 04 \$h Quatrième classe \$i théâtre \$v Tome septième

300 ## \$a Titre de la collection pris au faux-titre

410 #1 \$t Bibliothèque universelle des dames \$h 04 \$i Théâtre \$v 07

4.3 Liens et accès

Zone 410

Indicateurs : ##

\$3 éléments transférés de la notice d'autorité

\$v numérotation attribuée par l'éditeur (chiffres transcrits en chiffres arabes) ; répétable en cas de sous-collection

\$d date d'édition si la collection n'est pas numérotée par l'éditeur

On fait un accès au titre de référence de la collection, en ajoutant le numéro d'ordre de la publication au sein de la collection (\$v). En absence de numéro d'ordre, on peut mettre la date de publication si elle permet de classer les ouvrages.

Si la notice de collection existe, cet accès prend la forme d'un lien à cette notice.

Exemple où le titre de la collection apparaît seulement dans le titre de la monographie et où la date sert de numéro d'ordre :

245 1# \$a L. Annaei Flori rerum Romanarum epitome. Interpretatione et notis illustravit Anna Tanaquilli Fabri filia. Jussu christianissimi Regis, in usum serenissimi Delphini.

260 1# \$r Parisiis, apud Fredericum Leonard. M. DC. LXXIV

Pas de 295

410 ## \$t Collectio Ad usum Delphini (Paris) \$d 1674

Rappel : les variantes de titre de la collection, y compris celles consacrées par l'usage, figurent comme renvois dans la notice de collection.

5 Zone des notes (zone 7)

Cette zone comprend deux ensembles qui doivent être clairement dissociés dans la présentation : les notes relatives à la publication et les notes relatives à l'[exemplaire](#)*.

5.1 Principes généraux

Les notes précisent et complètent la description formelle. Elles peuvent rendre compte de n'importe quel aspect de la présentation matérielle de la publication ou de son contenu. Le catalogueur y restitue les éléments indispensables à une complète identification bibliographique et y justifie les accès qu'il ajoute à ceux qu'impose la description formelle.

Il n'y a pas de contrainte de forme dans ces notes, mais elles doivent être rédigées de manière concise et précise, en utilisant les formules proposées par la recommandation toutes les fois où cela est possible.

Les notes suivent en principe l'ordre des zones, cependant on pourra déroger à cette logique pour ramasser en une seule formule un ensemble d'informations concernant plusieurs zones. [Les notes relatives à l'édition sont toutes regroupées en zone 300, séparées en sous-zones par des \\$a.](#)

Les mentions de siècle y sont indiquées en chiffres arabes.

Zone 300

[Premier indicateur](#)

Non défini

[Deuxième indicateur](#)

Non défini

[Code de sous-zone](#) répétable

\$a Texte de la note

Exemple rassemblant les 'notes sur l'œuvre et les titres en relation', les 'notes sur la zone de l'édition et de l'histoire bibliographique' et les 'notes sur les responsabilités intellectuelles' :

245 1# \$a Les |devis amoureux, traduitz nagueres de grec en latin, & depuis de latin en françois, par l'Amoureux de vertu

300 ## \$a Édition originale de la première traduction française du « Roman de Leucippé et Clitophon » d'Achille Tatius, établie d'après la version latine de Luigi Annibal della Croce par Philibert de Vienne, qui signe l'Amoureux de vertu ; l'attribution à Claude Collet est abandonnée

Toutes les transcriptions et citations (titres d'ouvrages, mentions de responsabilité, etc.) sont faites entre guillemets.

5.2 Notes sur la publication

5.2.1 Note sur la description bibliographique

Cette note est utilisée pour justifier l'incomplétude ou l'incertitude des informations données dans les zones de description (quand on n'a pas pu comparer à d'autres [exemplaires](#)* ou se référer à des bibliographies fiables).

300 ## \$a Catalogué d'après l'exemplaire XYZ de la BHVP, incomplet de la page de titre et d'une partie des pages liminaires

Partie exemplaire BHVP : [XYZ, particularités : Incomplet de la page de titre et d'une partie des pages liminaires

Elle est aussi utilisée pour indiquer que, dans le cas d'un exemplaire incomplet, plusieurs parties de la notice ont été rédigées en se référant à des bibliographies fiables ou à des catalogues.

300 ## \$a Titre et collation restitués d'après Adams

5.2.2 Notes sur la nature, la forme et la destination de l'ouvrage

Ces notes ne sont à rédiger que si la lecture du reste de la notice ne permet pas de se faire une idée de la nature, de la forme et de la destination de l'ouvrage.

Exemples :

300 ## \$a Épithalame en vers
300 ## \$a Publicité
300 ## \$a Contre Camille Desmoulins
300 ## \$a Sur la défense des assignats
300 ## \$a Prospectus de l' « Essay on criticism », London, 1745, d'A. Pope
300 ## \$a Au sujet de l'ouvrage intitulé : « Régénération annoncée par le ministre »

5.2.3 Notes sur l'œuvre et les titres en relation

Ces notes permettent de situer l'édition cataloguée dans sa tradition textuelle, et de justifier les accès à des titres en relation. Elles sont particulièrement utiles dans les cas où il existe un risque de confusion entre des œuvres aux titres voisins.

Traduction de : « ... » (créer un accès au titre original)
Première traduction française de : « »
Adaptation de : « ... » (créer un accès au titre original)
Ouvrage connu sous le titre : « ... » (créer un accès au titre conventionnel) = Isabelle, mère Jeanne
Pastiche de : « »

Exemples :

245 1# \$a Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne⁹¹
300 ## \$a Pastiche libertin de la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen », différent du texte quasi-contemporain d'Olympe de Gouges.

245 1# \$a Les | quatre fils d'Aymon. Histoire héroïque.⁹²
300 ## \$a Adaptation en français moderne par Jean Castilhon de la chanson de geste connue aussi sous le titre « Renaut de Montauban »
141 ## \$a Renaut de Montauban \$m français \$l Adaptation \$j 1783

245 1# \$a La | conférence du diable avec Luther contre le saint sacrifice de la messe, avec la refutation d'un écrit fait par M. Ereïter ministre de monsieur l'ambassadeur de Suede, pour défendre cette conférence...⁹³
300 ## \$a Par Paul Bruzeau, prêtre de la communauté de Saint-Gervais d'après Barbier \$a Différent du « Récit de la conférence du Diable avec Luther » de l'abbé Louis-Géraud de Cordemoy

245 1# \$a Les | tres merveilleuses victoires des femmes du monde, et comment elles doivent à tout le monde par raison commander et mesmes à ceulx qui auront la monarchie du monde vieil. Livret escript par G. Postel. A ma dame Margarite de France⁹⁴
300 ## \$a Ouvrage connu sous le titre « La Mère Jeanne », souvent doré au dos de la reliure, dans les catalogues du 18e siècle
751 1# \$a La | Mère Jeanne

⁹¹ BU Arsenal, Toulouse 1, Res 50658-10-1

⁹² BnF Y2-6201, Y2-17958-17959, BnF, Arsenal, 8-BL-17255

⁹³ BSG, 8 D 4740 INV 5645 FA

⁹⁴ BSG, 8 D 9989 RES (P.1)

5.2.4 Notes sur les langues de la publication

Ces informations complètent les données codées fournies en zone 008 (positions 3133) et 041.

Formules : Texte latin seul
Textes breton et français en regard
Texte anglais avec traduction française et latine en vers
Texte français et traduction latine interlinéaire

Exemple :

008 : positions 3133 = mul
041 1# \$a bre \$a fre \$c bre
300 ## \$a Texte original breton et traduction française en regard

5.2.5 Notes relatives aux titres

5.2.5.1 Notes sur la source du titre propre

Lorsque le titre n'est pas transcrit de la page de titre on indique la source utilisée. On utilise notamment les formules suivantes :

Titre de départ*

Titre pris au colophon*

Titre pris à l'achevé d'imprimer*

Titre courant*

Titre d'après les premiers mots du texte

Titre restitué d'après VD16

Titre restitué d'après l'exemplaire* BnF coté X-XXXX

Titre pris au faux-titre* / à l'approbation* / au privilege* / à la dédicace* / dans la préface / etc.
(dans le cas d'un catalogue d'un exemplaire incomplet)

300 ## \$a Titre restitué d'après VD16

300 ## \$a Titre pris à l'achevé d'imprimer

5.2.5.2 Notes sur les variantes du titre et les titres parallèles*

On relève les variantes de titre quand il est utile d'y faire des accès particuliers (zones 141, 142, 143, 145, 146, 741, 743, 745, 748, 749, 750, 751).

On utilise les formules suivantes :

Titre de départ* : « ... »

Faux-titre* : « ... »

Titre courant* : « ... »

Au frontispice* : « ... »

Titre étiquette : « ... »

Pages de titre en français et en latin en regard ; titre en latin : « ... »

Pages de titre successives en latin et en espagnol ; titre en espagnol : « ... »

245 1# \$a Le |mariage, ses agréments et ses chagrins...⁹⁵

300 ## \$a Titre de départ : « Philogame et Antigame, ou Les agréments et les chagrins du mariage »

750 ## \$a Philogame et Antigame, ou Les agréments et les chagrins du mariage

751 #4 \$a Les |agréments et les chagrins du mariage

⁹⁵ 4 tomes. 1692-1694. BSG, 8 Y 4184 (2-3) INV 7569-7570 FA

751 ## \$a Le |mariage, ses agréments et ses chagrins...
751 ## \$a Les |agréments et les chagrins du mariage
751 ## \$a Philogame et Antigame, ou Les agréments et les chagrins du mariage

245 1# \$a Description de plusieurs nouvelles espèces d'orthocératites et d'ostracites par Mr. Picot de Lapeirouse \$r, baron de Bazus etc. Associé ordinaire de l'Académie royale des sciences, inscriptions, & belles lettres de Toulouse, & correspondant de l'Académie des sciences à Paris. Avec figures⁹⁶
247 1# \$a De novis quibusdam orthoceratitum et ostracitum speciebus dissertatiuncula. Figuris aeneis illustrata
300 ## \$a La page de titre en latin en regard de la page de titre en français porte : « Philippi Picot de Lapeirouse... De novis quibusdam orthoceratitum et ostracitum speciebus dissertatiuncula. Figuris aeneis illustrata. Erlangae Impensis Wolfgangi Walther. Parisiis apud Didot... Tolosae Apud Manavit... M D CCLXXXI »

5.2.5.3 Notes sur la transcription du titre

Les citations, vers en exergue et mentions de prix syntaxiquement distincts du titre, qui ont été omis dans la transcription du titre, peuvent être signalés et éventuellement transcrits :

Mention de prix à la suite du titre : « ... »
Citation de Sénèque à la suite du titre
Citation à la suite du titre : « ... »

Dans le cas où une date a été imprimée de façon incomplète de manière à être complétée à la main ou au composteur, la date manuscrite a été transcrite dans la zone de titre entre crochets. On précise cette particularité en note.

Exemple :

Date de la soutenance imprimée au titre : « [] juillet », complétée ou non à la main selon les exemplaires.
On signale en note d'exemplaire si la date a été ou non complétée à la main : « date complétée à la main » ou « date laissée en blanc ».

300 ## \$a Date de la soutenance imprimée au titre : « [] juillet », complétée ou non à la main selon les exemplaires
Partie exemplaire, particularités : Date laissée en blanc

5.2.6 Notes sur les responsabilités intellectuelles

On donne ici, en précisant sa source, toutes les explications, restitutions et justifications sur les auteurs principaux ou secondaires, que ceux-ci figurent ou non dans la publication. Quand on s'appuie sur une mention d'auteur donnée sous une forme incomplète ou abrégée dans la publication, on la cite entre guillemets à l'aide d'une des deux formules :

- Par Untel qui signe la préface : « ... »
- Signature à la fin de la préface : « ... » = Untel

Exemples :

100 ## \$a Alberti \$m Leandro \$d 1479-1552 \$4 0070
245 1# \$a Vita della beata Colomba da Rieto dil terzo ordine di. s. Domenego : sepolta a Perugia⁹⁷

⁹⁶ Bibliothèque universitaire Santé Allées Jules Guesde (BU Allées Jules Guesde), Université Toulouse 3 Paul Sabatier (Toulouse 3), Res SC B 104849bis

⁹⁷ BnF, H-4452

300 ## \$a Par Leandro Alberti d'après le titre de départ : « La Vita della beata Colomba de Rieto del terzo habito della penitencia del glorioso padre san Domenego per il venerando patre F. Leandro delli Alberti Bolognese de lordine de predicatori... »

100 ## \$a Caseneuve \$b Pierre de \$d 1591-1652 \$4 0070

245 1# \$a La |Catalogne françoise \$r. Où il est traité des droits que le Roy a sur les comtez de Barcelonne, & de Roussillon ; & sur les autres terres de la principauté de Catalogne⁹⁸

300 \$a Par Pierre de Caseneuve, qui signe l'épître dédicatoire au cardinal Mazarin : « Caseneuve »

100 ## \$a Astori \$b L.-P. \$d 17..-18..? \$4 0070

245 1# \$a Lettre au Roi⁹⁹

300 ## \$a Texte signé à la fin : « L. P. d'Astori. Luvay, le 30 janvier 1789 »

100 ## \$a Perrin \$b Pierre \$d 1620?-1675 \$4 0070

245 1# \$a La |chartreuse ou La sainte solitude.¹⁰⁰

300 ## \$a Par Pierre Perrin (signature manuscrite à la fin de la dédicace à la Reine, sur l'exemplaire de la Bibliothèque Mazarine)

100 ## \$a Verlhac \$d 16..-17.. \$4 0070

245 1# \$a Factum, pour le syndic du clergé de Castres, intimé suppliant & défendeur. Contre le syndic de la Chartreuse du même diocèse, appellant, défendeur, & suppliant¹⁰¹

300 ## \$a Signature à la fin de l'ouvrage: « Me Verlhac, avocat »

100 ## \$a Baillet \$b Adrien \$d 1649-1706 \$4 0070

245 1# \$a Des enfans devenus célèbres par leurs études par leurs écrits. Traité historique¹⁰²

300 ## \$a Par Adrien Baillet d'après sa signature à la fin de la conclusion, p. 491, et le privilège royal qui lui est accordé pour 12 ans le 1er mars 1688, au f. Z2v

100 ## \$a Bouchet \$b Jean \$d 1476-1557 \$4 0070

245 1# \$a Sensuyt le labyrinth de fortune & sejour des troys nobles dames compose par lacteur des Regnars traversans / et loups ravisans. Surnomme le traverseur des voyes perilleuses¹⁰³

300 ## \$a Par Jean Bouchet, auteur de l'ouvrage « Les regnars traversans les perilleuses voyes des folles fiances du monde » imprimé en 1503 ou 1504 par Antoine Vérard, et qui utilise plusieurs fois ce pseudonyme de « traverseur des voyes perilleuses »

245 1# \$a Les |devis amoureux, traduitz nagueres de grec en latin, & depuis de latin en françois, par l'Amoureux de vertu.¹⁰⁴

300 ## \$a Traduit par Philibert de Vienne, d'après son pseudonyme « l'Amoureux de vertu » et sa devise « En Dieu me fie » imprimée à la fin du texte (f. l6v)

700 ## \$a Philibert de Vienne \$d 15..-15.. \$4 0680

100 ## \$a Boyer d'Argens \$b Jean-Baptiste de \$d 1704-1771 \$4 0070

245 1# \$a Réflexions critiques sur les différentes écoles de peinture¹⁰⁵

300 ## \$a Par Jean-Baptiste de Boyer d'Argens d'après une autre émission parue la même année avec nom de l'auteur au titre, approbation et privilège royal à Jean-Augustin Grangé du 8 octobre 1751 mentionnant aussi l'auteur

Exemples : identification d'après une bibliographie

100 ## \$a Jurieu \$b Pierre \$d 1637-1713 \$4 0070

245 1# \$a L' |esprit de Mr Arnaud, tiré de sa conduite, & des ecrits de luy & de ses disciples, particulièrement de l'Apologie pour les catholiques..¹⁰⁶

⁹⁸ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf XVII-64, et BnF, 4-Lb37-276

⁹⁹ [Sans lieu, 1789 ?]. BU Arsenal, Toulouse 1, Res Mn 8148/13.

¹⁰⁰ Mazarine, Rés 286 D (exemplaire d'Anne d'Autriche)

¹⁰¹ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf pl A 2/17.

¹⁰² Paris, 1688. BnF, G-19089 et Z-41211 (10) ; BU Arsenal, Toulouse 1, Res 41353.

¹⁰³ Ca. 1528. BSG, 8 Z 6072 INV 9257 RES

¹⁰⁴ 1545. BnF, RES-p-Y2-3137

¹⁰⁵ Paris, 1752. BnF, R-24230

300 ## \$a Par Pierre Jurieu d'après Barbier

100 ## \$a Muratori \$m Lodovico Antonio \$d 1672-1750 \$4 0070

245 1# \$a Relation des missions du Paraguay, traduite de l'italien de M. Muratori¹⁰⁷

300 ## \$a Traduit par Félix-Esprit de Lourmel d'après Sommervogel

700 ## \$a Lourmel \$m Félix Esprit de \$d 1726-1761 \$4 0680

309 ## \$a Sommervogel, II, 890 et V

100 ## \$a Matthieu de Cracovie \$f 1345 ?-1410 \$4 0070

245 1# \$a Confessionale seu Libellus peroptimus beati. Thome de Aquino de modo confitendi & de puritate conscientie cuilibet confessori et confiteri volenti perutilis et necessarius :¹⁰⁸

300 ## \$a Manuel de confession généralement attribué à Thomas d'Aquin ou à saint Bonaventure. Restitué à Matthieu de Cracovie par P. Glorieux

309 ## \$a P. Glorieux, *Répertoire des maîtres en théologie de Paris au XIIIe s.*, Paris, 1933-4, 14(fg) et 305(dn)

700 ## \$a Thomas d'Aquin \$f 1225?-1274 \$c saint \$4 0073

700 ## \$a Bonaventure \$f 1221 ?-1274 \$c saint \$4 0073

Exemple : supercherie

100 ## \$aVoltaire \$d 1694-1778 \$4 0070

245 1# \$a Les |colimaçons du révérend père L'Escarbotier \$r, par la grâce de Dieu capucin indigne, prédicateur ordinaire et cuisinier du grand couvent de la ville de Clermont en Auvergne, au révérend père Élie, carme chaussé, docteur en théologie

300 ## \$a Par Voltaire d'après les éditions postérieures

309 ## \$a Bengesco, *Voltaire : bibliographie de ses oeuvres*, 1885, II, n° 1768

On est dispensé de citer en note 300 sa source quand il s'agit d'œuvres très connues d'auteurs célèbres : les références bibliographiques citées en note 309 suffisent.

Exemple :

100 ## \$a Voltaire \$f 1694-1778 \$4 0070

245 1# \$a Candide, ou L'optimisme, traduit de l'allemand de M. le docteur Ralph

300 ## \$a Par Voltaire

309 ## \$a Bengesco, *Voltaire : bibliographie de ses œuvres*, 1882, I, n° 1434

Développement des initiales désignant un auteur

Quand le nom de l'auteur se présente sous forme d'initiales, on le dévoile dans la mesure du possible en note, que ces initiales apparaissent au titre ou dans l'ouvrage ([dédicace](#)*, préface, avertissement, etc.), en citant sa source. On est dispensé de citer sa source quand il s'agit d'œuvres très connues d'auteurs célèbres.

L'initiale « M » correspondant à « monsieur », « maître », « messire », n'est pas développée mais est reprise telle qu'elle apparaît.

Si l'auteur peut être identifié, on vérifie que ces initiales figurent sous forme de renvoi dans la notice d'autorité. Dans le cas contraire, ce sont ces initiales elles-mêmes qui font l'objet d'une notice d'autorité.

Pour introduire le nom véritable de l'auteur, on utilise deux types de formule selon que les initiales se trouvent dans le titre ou ailleurs dans l'ouvrage.

Exemples : les initiales se trouvent dans le titre

245 1# \$a *Traité de Palæphate, touchant les histoires incroyables, traduit du grec, avec une préface & des notes du trad. C. G. P. D. B.*¹⁰⁹

¹⁰⁶ Deventer, 1684. BnF, D2-4324 et D2-8587 ; BnF, Arsenal 1, 8-T-9850 et 8-T-9851

¹⁰⁷ Paris, 1754. BnF, 8-Ol-743 ; BnF, Arsenal, 8-H-19560 et 19561

¹⁰⁸ BSG, DELTA 54836 RES (P.2)

300 ## \$a Le traducteur « C. G. P. D. B. » = Charles-Godefroi-Étienne Polier de Bottens, d'après sa signature imprimée à la fin de l'épître dédicatoire à XXXX : « Charles God. Polier, fils aîné du doyen Polier de Bottens »

700 ## \$a Polier de Bottens \$b Charles-Godefroi-Étienne \$d 1753-1782 \$4 680

100 ## \$a Verdy Du Vernois \$b Adrien Marie François de \$d 1738-1814 \$4 0070

245 1# \$a Essais de géographie, de politique et d'histoire sur les possessions de l'empereur des Turcs en Europe, divisés en trois parties, ... par M. L. C. D. M. D. L. D. G. D. C. D. M. L. C. d'A.¹¹⁰

300 ## \$a « M. L. C. D. M. D. L. D. G. D. C. D. M. L. C. D'A. » = Monsieur le chevalier Duvernois maréchal des logis des gardes du corps de monsieur le comte d'Artois, d'après Quérard

100 ## \$a Blackwood \$b Adam \$d 1539-1613 \$4 0070

245 1# \$a Caroli Noni christianissimi Francorum regis pompa funebris. Per A. B. I. C...¹¹¹

300 ## \$a « A. B. I. C. » = Adamus Blacuodaeus juris-consultus, d'après l'édition de ses œuvres complètes publiée en 1644

Exemple : les initiales se trouvent ailleurs dans l'ouvrage

100 ## \$a Dubois de Chastenay \$m Jacques \$d 1660?-1716? \$4 0070

245 ## \$a Le |mariage, ses agréments et ses chagrins...¹¹²

314 ## \$a Par Jacques Dubois de Chastenay qui signe l'épître dédicatoire : J. D. D. C. ; l'extrait du privilège du 19 juin 1690 reprend les mêmes initiales

Les initiales peuvent n'avoir été résolues que partiellement ou pas du tout

Exemples :

100 ## \$a Rousset de Missy \$b Jean \$d 1686-1762 \$4 0070

245 1# \$a Exposition des motifs apparens et réels qui ont causé & perpétué la guerre présente. Par Mr. R. G. D. M. R. D. M.¹¹³

300 ## \$a « Mr. R. G. D. M. R. D. M. » = Mr. R. G. D. M. Rousset de Missy = Jean Rousset [de Missy] d'après Barbier et Quérard

100 ## \$a Beaunis de Chanterain \$b Pierre \$d 1580?-1630? \$4 0070

245 1# \$a Le |lourdaud vagabond, rencontré par l'esprit de la Cour à la montre qui se faisait au Pré-aux-Clercs, près de Paris, mis en dialogue par A. C.¹¹⁴

300 ## \$a « A. C. » = Pierre Beaunis, sieur des Viettes, d'après Cioranescu et une autre édition portant au titre : « par le sieur Des Viettes, historiographe du roi »¹¹⁵

Des initiales peuvent être en fait un pseudonyme

Exemple :

100 ## \$a Buffier \$b Claude \$f 1661-1737 \$4 0070

245 1# \$a Difficultez proposées à monseigneur l'archevêque de Rouen. Par un ecclésiastique de son diocèse. Sur divers endroits des livres dont il recommande la lecture à ses curez¹¹⁶

300 ## \$a Par le jésuite Claude Buffier, qui signe la préface « N. N. prêtre indigne », d'après Barbier

Quand les initiales ne peuvent être développées, et que l'auteur n'est pas connu par ailleurs, on les indique en note.

¹⁰⁹ Lausanne, 1771. BnF, J-24823 ; BnF, Arsenal, 8-BL-3295

¹¹⁰ Neuchâtel, 1784. BnF, J-12236 ; BnF, Arsenal, 8-H-17066

¹¹¹ Paris, 1574. BnF, Yc-9976 et RES P-Yc-1229 (16)

¹¹² BSG, 8 Y 4184 (2-3) INV 7569-7570 FA ; BnF, Y2-7911

¹¹³ Amsterdam, 1746. BnF, G-17299 ; BnF, Arsenal, 8-H-8422

¹¹⁴ BnF, 8-Lb36-260 ; BnF, Arsenal, 8-H-12750 (18), 8-H-12756 (19) et 8-BL-30577 (1, 14)

¹¹⁵ BnF, 8-Lb36-262

¹¹⁶ BnF, D-12177 et D-32502

Exemple :

100 ## \$a F. C. D. \$f 17..-17.. \$e professeur au collège d'Harcourt, à Paris \$4 0070
245 1# \$a In ortum serenissimi Delphini¹¹⁷
300 ## \$a Signé : « F. C. D. baccalaureus theologus litterarum professor in tertio ordine collegii Harcuriani »

Les initiales peuvent recouvrir elles-mêmes une supercherie littéraire.

Exemple :

100 ## \$a Montjoye \$m Abbé de \$d 17..-17.. \$4 0070
245 1# \$a Description historique des curiosités de l'Eglise de Paris \$r, contenant le détail de l'edifice, tant extérieur qu'intérieur, le trésor, les chapelles, tombeaux, epitaphes, & l'explication des tableaux, avec les noms des peintres, &c. Par M. C. P. G. Ornée de figures.¹¹⁸
260 1# \$r A Paris, chez C. P. Gueffier, Père, libraire, Parvis Notre-Dame, à la Libéralité. M. DCC. LXIII. \$e Paris \$f Gueffier, Claude-Pierre \$d 1763
300 ## \$a Ouvrage publié sous les initiales du libraire Claude-Pierre Gueffier, mais attribué par Barbier à l'abbé de Montjoye, chanoine de Notre Dame.
700 ## \$a Gueffier \$b Claude-Pierre \$d 1691-1770 \$4 0073

5.2.7 Notes sur l'édition* et l'histoire bibliographique de la publication

5.2.7.1 Principes généraux

Rappel : toutes les mentions d'édition apparaissant sur la page de titre sont transcrites dans la zone de titre, de mention de responsabilité et d'édition, ou dans la zone de l'adresse lorsque cette mention est associée à l'adresse.

En revanche, les informations sur l'édition figurant ailleurs dans l'ouvrage ou obtenues à partir de sources extérieures sont données en note.

Exemples de formules pouvant être utilisées :

Édition princeps*

Édition originale*

1^e édition

2^{ème} édition

3^{ème} édition en partie originale

La 1^{ère} édition a paru sous le titre : « ... ».

Errata

Publié l'année précédente à la même adresse sous le titre : « ... ».

Publié à Naples (en telle année) sous le titre : « ... » et à Florence (en telle autre) sous le titre : « ... ».

Reprend le texte de l'édition publiée en XXXX à YYYY par ZZZZ.

Édition augmentée par rapport à l'édition de 1743

Reprend le texte de l'édition publiée en XXXX à YYYY par ZZZZ, en intégrant les corrections des errata.

Suit ligne à ligne l'édition publiée en XXXX à YYYY par ZZZZ.

Contrefaçon de l'édition publiée chez XXXX à YYYY en 1...

Édition imprimée sans le consentement de l'auteur

Édition désavouée par l'auteur

Exemple :

100 ## \$ a La Rochefoucauld \$b François de \$d 1613-1680 \$4 0070

¹¹⁷ 1729. BnF, Yc-3235 et Yc-1906 (9) ; BnF, Arsenal, 8-BL-37060 (9)

¹¹⁸ BSG, 8 H 557 INV 3314 FA

245 1# \$a Reflexions ou sentences et maximes morales¹¹⁹

260 1# \$r A Paris, Chez Claude Barbin, vis à vis le portail de la Sainte Chapelle, au signe de la Croix. M. DC. LXV. Avec privilege du roy \$e Paris \$f Barbin, Denis \$d 1665

280 ## \$a [46-1 bl.]-150-[9-1 bl.] p. \$d in-12

300 ## \$a Première édition publiée en France et avec l'autorisation de l'auteur (l'édition originale officiellement désavouée par La Rochefoucauld étant publiée à La Haye en 1664, Tchemerzine, t. IV, p. 33-35)

Lorsque deux éditions paraissent la même année, à la même adresse, ont la même collation, et que la 2^e édition suit ligne à ligne la 1^{re} avec bien sûr une composition typographique différente, il faut toujours préciser en quoi les deux éditions diffèrent et donner des indications permettant de les distinguer.

Il faut créer des zones 250 dans chaque notice pour classer les éditions.

Exemple :

245 1# \$a L'entrée, sacre et couronnement de Henry, à présent roy de Pologne. Le tout fait à Cracovie... & récité par une lettre missive d'un gentil-homme françoys.¹²⁰

250 ## \$k 02

260 1# \$r A Paris, par Denis du Pré imprimeur, demourant en la rue des Amandiers, à l'enseigne de la Vérité. 1574. Avec privilege. \$e Paris \$f Du Pré, Denis \$d 1574

280 ## \$a [32 p.] \$d in-8

300 ## \$a Suit ligne à ligne l'édition parue la même année, même adresse, mais en diffère par la composition et le matériel typographique (notamment absence d'ornement typographique* au-dessus du titre de départ et cul-de-lampe différent au verso du f. D³) \$a Sig. A-D⁴

5.2.7.2 Édition authentifiée

À la fin du 18^e et au début du 19^e siècle, des auteurs ou éditeurs ont parfois apposé une signature et/ou un paraphe, un cachet* ou même un sceau, pour authentifier les exemplaires* de l'édition* reconnue et se prémunir des contrefaçons*.

On veillera à ajouter en particularités d'exemplaire la présence ou l'absence des marques d'authentification.

Exemple :

245 1# \$a Précis historique de la bataille, livrée le 10 avril 1814, sous les murs de Toulouse¹²¹...

300 ## \$a Avertissement en regard de la page de titre signalant que « seuls les volumes portant le cachet en timbre* sec et le paraphe de l'auteur » contiennent l'édition authentifiée

Partie exemplaire BU Arsenal, Toulouse 1, Res Pf XIX-266, particularités : Exemplaire paraphé par l'auteur sur la page de titre et les planches, sans le cachet à timbre sec

5.2.7.3 Émission*

Une notice distincte étant rédigée pour chaque émission*, on indique ce qui a permis d'établir l'existence de ces émissions : caractéristiques matérielles, bibliographie...

Exemple :

141 ## \$a Bible \$i N.T. \$i Évangiles \$m arabe-latin \$j 1591

245 1# ... |Evangelium Jesu Christi quemadmodum scripsit Mar Mattheus...

260 1# \$r Romae in typographia Medicea. M. D. XCI. \$e Roma \$f \$d 1591

280 ## \$a 9-462-[1] p. \$c ill. \$d in-folio.¹²²

¹¹⁹ Mazarine, 8° 53963 [Res]

¹²⁰ BnF, 8-Lb34-50 (A)

¹²¹ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf XIX- 266

¹²² BSG, FOL A 64 INV 71 RES

300 ## \$a Édition parue sans la p. de titre et sans les pièces liminaires prévues \$a Titre latin de départ à la p. 9 \$a Il existe deux autres émissions avec page de titre et pages liminaires, 1619 et 1774

309 ## \$a Adams B1806

309 ## \$a Darlow & Moule 1637

309 ## \$a Bibles imprimées n° 4603

141 ## \$a Bible \$i N.T. \$i Évangiles \$m arabe-latin \$j 1619

245 1# \$a ... |Sacrosancta quatuor Jesu Christi Evangelia. Arabicè scripta, latinè reddita, figurisque ornata.

260 1# \$r Romae, ex typographia Medicea. MDCXIX \$e Roma \$f Stamperia orientale Medicea

270 1# \$r Romae in typographia Medicea. M. D. XCI. \$e Roma \$f Stamperia orientale Medicea

280 ## \$a [2] p., p. 9-462, [1] p. \$c ill. \$d in-folio¹²³

300 ## \$a Nouvelle émission de l'édition de Rome, 1591, avec l'ajout d'une page de titre. En outre, les f. liminaires peuvent compter, soit comme dans l'émission décrite ici, [2] p. (titre seul, verso blanc) ; soit [4] p. comme dans la notice suivante ; soit enfin [8] p. comme l'indique Darlow & Moule : (titre, verso blanc ; avis au lecteur « Typographus lectori » recomposé, verso blanc ; dédicace au cardinal Carlo Madruzzo et son portrait)

309 ## \$a Darlow & Moule 1643

309 ## \$a Bibles imprimées n° 4604

141 ## \$a Bible \$i N.T. \$i Évangiles \$m arabe-latin \$j 1774

245 1# \$a ... |Evangelium sanctum Domini Nostri Jesu Christi conscriptum a quatuor Evangelistis sanctis id est Matthaeo, Marco, Luca, et Johanne

260 1# \$r Florentiae ex typographeo linguarum exhoticarum V. kalend. julii 1774 \$e Firenze \$f Stamperia orientale Mediceo-Laurenziana

270 1# \$r Romae in typographia Medicea. M. D. X. CI. \$e Roma \$f Stamperia orientale Medicea

280 ## \$a [8] p., p. 9-462, [1] p. \$c ill. \$d in-folio¹²⁴

305 ## \$a Nouvelle émission de l'édition de Rome, 1591, avec l'ajout de 4 f. liminaires (soit 8 p.) comportant un faux-titre en latin « Sanctum Dei Evangelium arab. lat. », la page de titre en arabe et latin et une préface signée par Caesar Malanimeus, portant l'adresse

309 ## \$a Darlow & Moule 1637 et 1643, notes

309 ## \$a Bibles imprimées n° 4606

5.2.7.4 États*

Selon l'ampleur des modifications et la possibilité d'en rendre compte exactement dans les notes :

- on établit une seule notice avec description des états* en note sur la zone de l'édition, et rattachement à un état donné en particularité d'exemplaire,
- on établit une notice par état, en signalant en note l'existence d'autre(s) état(s).

On précise en particularités d'exemplaire l'état correspondant à l'exemplaire catalogué si on a fait le choix de faire une seule notice.

Exemples d'états traités en deux notices :

245 1# \$a La |reunion des esprits. Discours utile et necessaire pour le temps present

260 1# \$r A Paris, chez François Noel, ruë S. Jacques, aux Colonnes d'Hercule. M. DC. XLIX \$e Paris \$f Noël, François \$d 1649

300 ## \$a Il existe un autre état (ex. BnF 4-LB37-899) sans sous-titre et avec la graphie "Colomnes d'Hercules" à l'adresse

245 1# \$a La |reunion des esprits.

260 1# \$r A Paris, chez François Noel, ruë S. Jacques, aux Colomnes d'Hercules. M. DC. XLIX \$e Paris \$f Noël, François \$d 1649

¹²³ BnF, RES A-549 bis

¹²⁴ BnF, RES A-549 et RES A-550

300 ## \$a Il existe un autre état (ex. BnF 4-LB37-899 (A)) avec sous-titre « Discours utile et nécessaire pour le temps present » et avec la graphie "Colonnes d'Hercule" à l'adresse

5.2.7.5 Cartons* et papillons*

Tout carton ou papillon (hors page de titre) doit être signalé en note.

Exemples :

245 1# \$a Le Nouveau Testament de Nôtre Seigneur Jesus-Christ. Traduit sur l'ancienne edition latine. Avec des remarques literales & critiques sur les principales difficultez. Tome premier [-quatrieme].

300 ## \$a Il existe deux cartons différents pour les p. 261-262 du t. I qui peuvent se distinguer par le début de la remarque (Luc I, 34), p. 262 ; texte primitif : « Je ne connois point d'homme », 1^{er} carton : « Je suis vierge », 2^e carton destiné à se substituer au précédent : « J'ai pris une ferme résolution de demeurer vierge ».

Partie exemplaire BnF [A. 6447 (1-2), particularités : Carton des p. 261-262 du t. I (1^{er} carton) relié à la fin du vol. 2

5.2.7.6 Édition partagée*

Édition entreprise à frais communs par plusieurs imprimeurs-libraires ou libraires. Trois cas peuvent se présenter :

- a. L'édition comporte sous forme d'adresse ou de marque tous les imprimeurs-libraires et il n'y pas de différence entre les exemplaires* ; on signale en note le caractère d'édition partagée si l'adresse n'est pas explicite ; on fait les accès aux imprimeurs-libraires.
- b. L'édition comporte tous les noms, mais la marque diffère selon les exemplaires. On rédige une seule notice, en signalant en note d'édition cette particularité, et en note d'exemplaire la marque figurant sur l'ouvrage catalogué.
- c. L'édition est scindée en plusieurs émissions* à l'adresse ou à la marque de chacun des participants. Dans ce cas, on rédige une notice pour chacune de ces émissions, en signalant en note qu'il s'agit d'une édition partagée ; on fait un accès à l'imprimeur-libraire responsable de l'émission que l'on catalogue ; on peut faire un accès au(x) détenteur(s) du privilege*.

Exemple :

245 1# \$a Discours d'un Polonois catholique sur la fuyte de Henry de Valois troisieme, hors du royaume de Pologne¹²⁵

260 1# \$r A Paris, par Pierre des-Haye, rue du Bon Puis. M. D. LXXXIX. Avec permission. \$e Paris \$f Des Hayes, Pierre, I \$d 1589

300 ## \$a Édition partagée avec André Le Coq, d'après un autre exemplaire portant son nom à la page de titre, BnF [8-Lb34-58(A)

720 ## \$a Des Hayes \$m Pierre \$d 15..-162. \$e imprimeur-libraire \$4 3260

5.2.7.7 Contrefaçons* ou réimpressions

Lorsque l'adresse de la page de titre est celle de l'imprimeur-libraire qui réalise la contrefaçon, on signale en note : « Contrefaçon. » ; « Contrefaçon de l'édition ... »

Exemples :

260 1# \$r A Amsterdam, chez Pierre Brunel, à la Bible d'or. M D C XCIX. \$e Amsterdam \$f Brunel, Pierre \$d 1699¹²⁶

¹²⁵ BnF, 8-Lb34-58

300 ## \$a Contrefaçon de l'édition publiée à Amsterdam par Henri Desbordes en 1685¹²⁷ avec des gravures en taille-douce de Romein de Hooge, elles aussi copiées¹²⁸

260 1# \$r Jouxte la copie imprimée a Paris, chez Augustin Courbé, au Palais, en la galerie des Merciers, à la Palme. M. DC. LVIII. Avec permission.¹²⁹

300 ## \$a Contrefaçon. La formule « Jouxte la copie imprimée » est incluse dans une composition d'ornements typographiques.

260 1# \$r Sur l'imprimé. A Amsterdam, chez Henry Desbordes, dans le Kalver-Straat, près le Dam. M. DCCX.¹³⁰

300 ## \$a Contrefaçon, peut-être française, de l'édition publiée à Amsterdam par Henri Desbordes en 1685, avec des gravures en taille-douce de Romein de Hooge, ici copiées inversées¹³¹

260 1# \$r A Geneve, chez Barillot, & fils [i. e. Paris, Laurent Durand, 1748]. \$e Paris \$f Durand, Laurent \$d 1748¹³²

300 ## \$a Contrefaçon de l'édition originale genevoise, imprimée à Paris par Laurent Durand en décembre 1748 d'après C. P. Courtney¹³³

260 1# \$r A Valence. Chés Claude La Ville. 1547 [i. e. Genève ?, vers 1600]. \$e Genève \$d vers 1600¹³⁴

300 ## \$a Contrefaçon, vraisemblablement réalisée à Genève vers 1600, de la 1^e édition collective des œuvres de Rabelais publiée à Valence par Claude La Ville en 1547.¹³⁵

5.2.7.8 Dédicace* / Épître dédicatoire*

On indique la présence de dédicaces* imprimées, en précisant leur auteur et le ou les dédicataire(s), la date et le lieu, si la dédicace n'est pas déjà mentionnée dans d'autres notes.

On fait un accès au(x) dédicataire(s) (code de fonction 0290). On en fait un à l'auteur de la dédicace (code de fonction 0300) s'il ne remplit pas une autre fonction.

Formules :

300 ## \$a Épître dédicatoire du traducteur YYYYYY à XXXXX, datée de Lyon, le 2 février 1550

700 ## \$a YYYYYY \$4 0680

700 ## \$a XXXXX \$4 0290

¹²⁶ Contes et nouvelles en vers. Par Mr. de La Fontaine, de l'Academie françoise. Nouvelle edition enrichie de tailles-douces, corrigée, & augmentée. Tome premier [-second]. BnF, RES Ye-2245-2246

¹²⁷ Contes et nouvelles en vers. De monsieur de La Fontaine. Nouvelle edition enrichie de tailles-douces. Tome premier [-second]. A Amsterdam, chez Henry Desbordes dans le Kalver-Straat, près le Dam. M. DC. LXXXV. BnF, RES Ye-2241-2242

¹²⁸ Contes et nouvelles en vers. De monsieur de La Fontaine. Nouvelle edition enrichie de tailles-douces. Tome premier [-second]. A Amsterdam, chez Henry Desbordes dans le Kalver-Straat, près le Dam. M. DC. LXXXV. BnF, RES Ye-2241-2242

¹²⁹ Sorbonne, LFR 6= 378-11

¹³⁰ Les contes et nouvelles en vers, de monsieur de La Fontaine. Nouvelle edition, revûë, corrigée & enrichie de tailles-douces. Tome premier [-second]., BnF, RES Ye-2248-2249

¹³¹ Contes et nouvelles en vers. De monsieur de La Fontaine. Nouvelle edition enrichie de tailles-douces. Tome premier [-second]. A Amsterdam, chez Henry Desbordes dans le Kalver-Straat, près le Dam. M. DC. LXXXV. BnF, RES Ye-2241-2242

¹³² De l'esprit des loix ou du rapport que les loix doivent avoir avec la constitution de chaque gouvernement, les moeurs le climat, la religion, le commerce, &c. à quoi l'auteur a ajouté. Des recherches nouvelles sur les loix romaines touchant les successions, sur les loix françoises, & sur les loix féodales. Tome premier [-second]. Sorbonne, VCM 4 = 9560-9561

¹³³ De l'Esprit des loix ou du rapport que les loix doivent avoir avec la constitution de chaque gouvernement, les moeurs, le climat, la religion, le commerce, &c. à quoi l'auteur a ajouté des recherches nouvelles sur les loix romaines touchant les successions, sur les loix françoises, & sur les loix féodales. Tome premier [-second]. - A Genève, chez Barrillot & fils [1748], BnF, Arsenal, 4-J-8 et 9

¹³⁴ La plaisante, et joyeuse histoyre du grand geant Gargantua. Prochainement reveue & de beaucoup augmentée par l'autheur mesme. Mazarine, 8° 22204 A [Res]

¹³⁵ Portant comme adresse : A Valence, chés Claude La Ville. 1547.

300 ## \$a Dédicace de l'auteur à XXXXX
700 ## \$a XXXXX \$4 0290

5.2.7.9 Privilège*, permission*, permission tacite*

On indique en note la présence d'un privilège* ou d'une permission* selon la terminologie employée dans le document, en précisant l'autorité dont il émane, sa date, éventuellement son ou ses bénéficiaire(s) et sa durée. S'il s'agit d'un extrait du privilège*, on le précise.

Exemples :

300 ## \$a Privilège royal du 28 février 1586 octroyé à Sébastien Nivelles et Gabriel Buon

300 ## \$a Extrait du privilège royal du 26 juillet 1649 octroyé à Michel de Marolles ; mention de cession à Sébastien Huré

300 ## \$a Permission accordée par le lieutenant de Police de Paris, le 8 juillet 1711

260 1# \$r A La Haye, chez Moitjens [i. e. Paris, Pierre Guillyn]. M.DCC.LI \$e Paris \$f Guillyn, Pierre \$g Den Haag \$h Moetjens, Adriaen \$d 1751¹³⁶

300 ## \$a Fausse adresse : publié à Paris par Pierre Guillyn, d'après la permission tacite accordée en 1751 (BnF, ms fr. 21994, n° 54)

Lorsqu'un privilège est octroyé pour plusieurs titres, à un ou plusieurs libraires ou personnes, on qualifie le privilège de privilège d'ensemble*.

Exemple :

260 1# \$r A Paris, chez les libraires associés. M. DCC. LXXVII \$e Paris \$d 1777

300 ## \$a Privilège d'ensemble du 9 avril 1753, incluant « l'imitation... » octroyé à Philippe-Nicolas Lottin, père, et à Jacques-Hubert Butard, pour 9 ans

5.2.7.10 Approbation*

La mention de la ou des approbations est facultative. Elle est recommandée en l'absence de privilège* ou de permission*, ou quand elle comporte des éléments d'identification, auquel cas elle figure dans la zone de notes correspondante.

Exemple :

260 1# \$r A Toul, par Alexis Laurent, imprimeur du Roy & de monseigneur l'évêque. Avec approbation. [1712]

300 ## \$a Daté d'après l'approbation du 1^{er} février 1712

5.2.8 Notes sur l'adresse

On doit y indiquer toute précision ou restitution relative à l'adresse : lieu(x), date(s) et responsabilité(s) de publication et d'impression, en justifiant ses sources. Les toponymes cités dans les notes le sont en français.

On utilise par exemple les formules suivantes :

¹³⁶ Aventures de Bella et de Dom M*** nouvelle espagnole, et le Comte de R*** nouvelle française. Par M. le marquis Dargens, BnF, Y2-25601-25602 ; BnF, Arsenal, 8-BL-21733

300 ## \$a Imprimé en France au début du 17^e siècle d'après le papier, les usages et le matériel typographique.
 300 ## \$a Adresse imprimée sur un papillon collé sur l'adresse précédente : « YYYYYYYYY »
 300 ## \$a Adresse prise à l'achèvement d'imprimer qui suit le privilège
 300 ## \$a Fausse adresse
 300 ## \$a Fausse adresse. Vraisemblablement imprimé en Lorraine d'après l'estampille de légitimation (Nancy 1777) et le paraphe de l'inspecteur de la librairie, Chassel¹³⁷
 300 ## \$a Fausse adresse d'après XXX
 300 ## \$a Adresse fictive ; sans doute imprimé aux Pays-Bas d'après les usages et le matériel typographique
 300 ## \$a Imprimé aux Pays-Bas d'après les usages et le matériel typographique, selon le catalogue général de la BnF
 300 ## \$a Imprimé par XXX à Venise d'après l'ICCU, consulté en ligne le
 300 ## \$a Imprimé à Lyon par YYY d'après Baudrier

5.2.8.1 Fausses adresses : adresses prétendues et adresses imaginaires

Exemples :

Adresse : A Londres. M. DCC. LXXXII [i. e. Agen, veuve de Jean Noubel, 1782]¹³⁸
 Note : Fausse adresse : publié à Agen, chez la veuve J. Noubel, d'après J. Andrieu, « Bibliographie générale de l'Agenais »
 008 pos. 06 : s ; pos. 0811 : 1782
 260 1# \$r A Londres. M. DCC. LXXXII [i. e. Agen, veuve de Jean Noubel, 1782]. \$e Agen \$g London \$f Noubel, Veuve de Jean \$d 1782
 300 ## \$a Fausse adresse : publié à Agen, chez la veuve J. Noubel, d'après J. Andrieu, « Bibliographie générale de l'Agenais »
 ??? ## \$ London
 ??? ## \$ Agen
 720 ## \$a Noubel \$m Veuve de Jean \$d 17..-18..? \$4 3260

Adresse : Au Monomotapa [i. e. Paris, 1748]¹³⁹
 Note : Fausse adresse : imprimé à Paris en 1748 d'après Adams, « Bibliographie des oeuvres de Denis Diderot », BI3
 008 pos. 06 : s ; pos. 0811 : 1748
 260 1# \$r Au Monomotapa [i. e. Paris, 1748] \$e Paris \$d 1748
 300 ## \$a Fausse adresse : imprimé à Paris en 1748 d'après Adams, « Bibliographie des oeuvres de Denis Diderot », BI3
 ??? ## \$ Paris

5.2.8.2 Précisions sur le lieu de publication

Si le lieu de publication est inconnu (qu'il soit absent dans l'ouvrage ou que celui qui y figure soit présumé faux, et qu'on n'ait pas pu l'identifier), on essaie de proposer en note une ville d'impression, un pays ou toute autre localisation géographique, en justifiant ce choix (examen du matériel et des habitudes typographiques, sujet de l'ouvrage, référence bibliographique, etc.).

5.2.8.3 Restitution des noms d'imprimeurs-libraires

On indique en note le nom d'un imprimeur libraire dont seules l'adresse*, l'enseigne* ou la marque* figurent à la page de titre ou dans l'ouvrage.

¹³⁷ Mentionner sa présence en particularité d'exemplaire.

¹³⁸ BnF, Ye-15084

¹³⁹ BSG, 8 Z 6003 INV 9149 FA

Exemples :

Adresse : In Venetia, in Frezzaria al segno della Regina [Domenico De Franceschi]. M. D. LXXXIII.¹⁴⁰

Note : « In Frezzaria al segno della Regina » = adresse et enseigne de Domenico De Franceschi en 1584

008 pos. 06 : s ; pos. 0811 : 1584

260 1# \$r In Venetia, in Frezzaria al segno della Regina. M. D. LXXXIII [Domenico De Franceschi] \$e Venezia \$f De Franceschi, Domenico \$d 1584

300 ## \$a « In Frezzaria al segno della Regina » = adresse et enseigne de Domenico De Franceschi en 1584 d'après Edit16.

??? ## \$ Venezia

720 ## \$a De Franceschi \$m Domenico \$d 15..-1587 ? \$4 3260

Adresse : 1521.Venalis habetur in vico Sancti Jacobi, apud Sanctum Benedictum : ad signum Sancti Georgii.

Au colophon : Parisiis emissus est ex officina libraria Vuolfgangi Hopylii in vico Sancti Jacobi ad insigne Beati Georgii, apud Sanctum Benedictum, anno Verbi incarnati vigesimoprimum supra millesimum et quingentesimum quarta die octobris.

Note : Au dernier feuillet, marque du libraire Franz Birckman, avec les armes de Cologne¹⁴¹.

008 pos. 06 : s ; pos. 0811 : 1521

260 1# \$r 1521.Venalis habetur in vico Sancti Jacobi, apud Sanctum Benedictum : ad signum Sancti Georgii. \$e Paris \$f Hopyl, Wolfgang \$d 1521

270 1# \$r Parisiis emissus est ex officina libraria Vuolfgangi Hopylii in vico Sancti Jacobi ad insigne Beati Georgii, apud Sanctum Benedictum, anno Verbi incarnati vigesimoprimum supra millesimum et quingentesimum quarta die octobris.

300 ## \$a Au dernier feuillet, marque du libraire Franz Birckman, avec les armes de Cologne

??? ## \$ Paris

720 ## \$a Hopyl \$b Wolfgang \$f 14..-1522 \$4 3260

720 ## \$a Birckmann \$b Franz \$f 14..-1530 \$4 3260

On indique de même en note le nom d'un imprimeur libraire identifié par son [matériel typographique](#)*.

Adresse : Juxta exemplar impressum Lugduni, ex typographia Jacobi Roussin, M. DCVI. Superiorum permissu [i. e. Leyde, Johannes Elzevier, entre 1656 et 1661].

Note : Contrefaçon imprimée à Leyde, par Johannes Elzevier, d'après le matériel typographique.¹⁴²

008 pos. 06 : q ; pos. 0811 : 1656 ; pos. 1316 : 1661

260 1# \$r Juxta exemplar impressum Lugduni, ex typographia Jacobi Roussin, M. DCVI. Superiorum permissu [i. e. entre 1656 et 1661]. \$e Leyde \$d entre 1656 et 1661

300 ## \$a Contrefaçon imprimée à Leyde, par Johannes Elzevier, d'après le matériel typographique.

??? ## \$ Leiden

720 ## \$a Elzevier \$b Johannes \$f 1622-1661 \$4 3260

5.2.8.4 Date de publication

On peut utiliser les formules suivantes :

300 ## \$a Daté d'après telle source

300 ## \$a Daté d'après le [matériel typographique](#)*

300 ## \$a Publié entre 1645 et 1677 d'après la période d'exercice de l'imprimeur

300 ## \$a Daté d'après l'adresse d'Antoine Vérard et l'emploi du matériel typographique

300 ## \$a Publié après telle date d'après l'approbation du tant

¹⁴⁰ BnF, RES Yd-1467

¹⁴¹ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp 4843/2

¹⁴² Sorbonne, THJ 6= 8

300 ## \$a Publié entre telle date et telle date d'après l'approbation du lieutenant général de police XXX, en fonction durant cette période

Exemples :

245 1# \$a Clarissimo viro D. D. Joanni-Baptistæ Goy, sacræ facultatis Parisiensis doctori, in parochia S. Rochi alternas pastoris vices modò obeunti, nunc recens promotori, nec non insignis ecclesiæ S. Nicolai de Lupara canonico. Ode¹⁴³

300 ## \$a Publié entre 1700 et 1712, quand Louis-Antoine de Noailles (cité dans le poème) est à la fois archevêque de Paris et cardinal (1700-1729), en même temps que Marc-René de Voyer d'Argenson (qui signe la permission) est lieutenant de police de Paris (1697-1717) et avant que Jean-Baptiste Goy ne devienne curé de l'église Sainte-Marguerite en décembre 1712

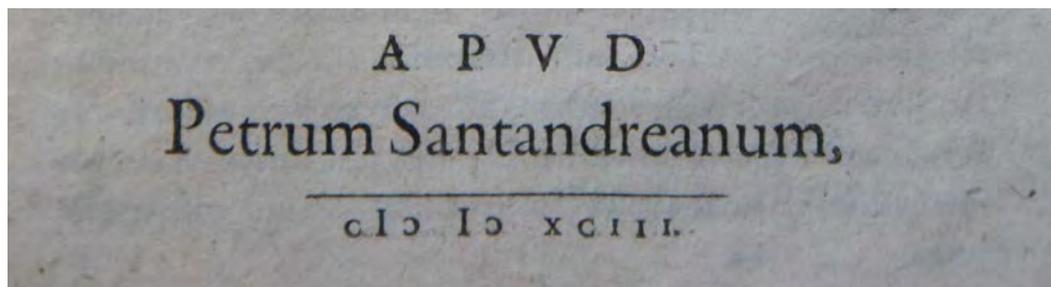
245 1# \$a Instructions, constitutions & exercices de piété pour la direction des confrères de la confrairie du Tres-Saint Sacrement. Etablie en l'église paroissiale Notre Dame du Taur en Tolose...¹⁴⁴

300 ## \$a Daté d'après l'approbation de F. Simplician et F. Joseph Brunet, docteurs régents en théologie, « A Tolose, ce 6 avril 1666 »

Ne jamais indiquer : « daté d'après le contenu ». Si le titre n'est pas assez explicite, faire une note explicative : d'après tel événement relaté dans l'ouvrage, etc.

On indique les particularités de composition des dates en chiffres romains par la formule :

300 ## \$a Date en chiffres romains dont le M et le D sont imprimés au moyen de I, de C et de C inversés



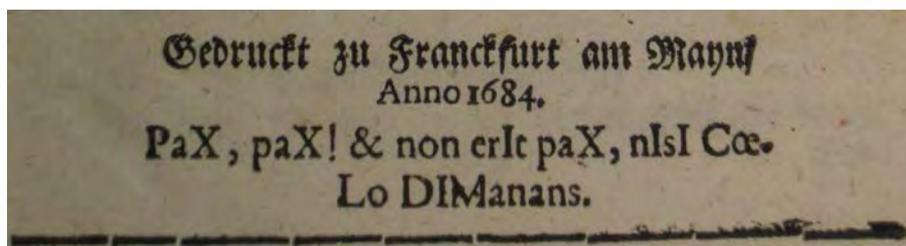
N.B. C I C pour transcrire M ; I C pour transcrire D¹⁴⁵.

On signale la présence d'un [chronogramme](#)*, avec les formules :

300 ## \$a Date sous forme de chronogramme

300 ## \$a Date redoublée par chronogramme

Exemples :



¹⁴³ BnF, RES M-Yc-968 (4)

¹⁴⁴ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf XVII 302

¹⁴⁵ Exemple reproduit : BSG 8 Z 6599 INV 9852 RES (P.1)

Adresse : Gedruckt zu Franckfurt am Mayn Anno 1684. PaX, paX ! & non erlt paX, nlsI CoeLo DIManans.¹⁴⁶

Note : Date redoublée par chronogramme

008 pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1684

260 1# \$r Gedruckt zu Franckfurt am Mayn Anno 1684. PaX, paX ! & non erlt paX, nlsI CoeLo DIManans. \$e Frankfurt am Main \$d 1684

300 ## \$a Date redoublée par chronogramme

??? ## \$ Frankfurt am Main

Adresse : Argentorati, typis Eberhardi Welperi. Anno flat paX aVt IVDICIVM.¹⁴⁷

Note : Date sous forme de chronogramme

008 pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1629

260 1# \$r Argentorati, typis Eberhardi Welperi. Anno flat paX aVt IVDICIVM. \$e Strasbourg \$f Welper, Eberhard \$d 1629

300 ## \$a Date sous forme de chronogramme

??? ## \$ Strasbourg

720 ## \$a Welper \$b Eberhard \$f 1590-1664 \$4 3260

On signale les dates en caractères non latins par une formule du type « Date en caractères ... ».

On justifie en note l'information ajoutée entre crochets dans la zone de l'adresse quand l'année de publication telle qu'elle figure dans la publication diffère de la date conforme au calendrier actuel, ou toute autre information concernant la date.

Exemple :

Publication révolutionnaire que l'on peut dater précisément avec le jour et le mois, qui sont alors précisés en note :

Adresse : A Toulouse. De l'imprimerie de Bénichet frères, rue de la Pomme, section 3, N°. 142. Vendémiaire an XIV [1805]¹⁴⁸

Note : Vendémiaire an XIV = 23 septembre au 22 octobre 1805

008 pos. 06 code de date : s ; pos. 0811 : 1805

260 1# \$r A Toulouse. De l'imprimerie de Bénichet frères, rue de la Pomme, section 3, N°. 142. Vendémiaire an XIV [1805] \$e Toulouse \$f Bénichet \$d 1805

300 ## \$a Vendémiaire an XIV = 23 septembre au 22 octobre 1805

N.B. Ne pas confondre l'an I de la République (1792 ou 1793) (« de la République » est souvent omis dans les dates) et l'an I de la Liberté (1789 ou 1790) (« de la Liberté » est toujours présent).

Adresse : 5530 [1769 ou 1770]

Note : 5530 = 1769 ou 1770 dans le calendrier hébraïque

260 1# \$r 5530 [1769 ou 1770] \$d 1769/1770

300 ## \$a 5530 = 1769 ou 1770 dans le calendrier hébraïque

Adresse : prid. kal. dec. 1508

Note : « prid. kal. dec. 1508 » = 30 novembre 1508

260 1# \$r prid. kal. dec. 1508 \$d 1508

300 ## \$a « prid. kal. dec. 1508 » = 30 novembre 1508

Adresse : die Visitationis Beatae Virginis Mariae 1512

Note : « die Visitationis Beatae Virginis Mariae 1512 » = 2 juillet 1512

260 1# \$r die Visitationis Beatae Virginis Mariae 1512 \$d 1512

300 ## \$a « die Visitationis Beatae Virginis Mariae 1512 » = 2 juillet 1512

Adresse : Parisiis ex officina Simonis Colinaei. 1538¹⁴⁹

¹⁴⁶ Exemple reproduit : BnF, 4-Lb37-4781

¹⁴⁷ BnF, TH VAR-52 (4)

¹⁴⁸ Assurances réciproques contre la grêle... BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf Pl B 197-6

¹⁴⁹ BnF, A-5668 (7-8)

Colophon : Absolutum est hoc... Testamentum Novum Parisiis, in officina Simônis Colinaei : 1537, mense februario [i. e. 1538]

Note : Date au colophon en style de Pâques

260 1# \$r Parisiis ex officina Simonis Colinaei. 1538 \$e Paris \$f Colines, Simon de \$d 1538

270 1# \$r Absolutum est hoc... Testamentum Novum Parisiis, in officina Simônis Colinaei : 1537, mense februario [i. e. 1538]

300 ## \$a Date au colophon en style de Pâques

On justifie en note un rétablissement de date donné en forme normalisée par rapport à une date transcrite inexacte.

Adresse : DMLII [i. e. MDLII]

Note : Erreur de composition à la date

260 1# \$r DMLII [i. e. MDLII] \$d 1552

300 ## \$a Erreur de composition à la date

Exemple :

Adresse : Aux Quatre-éléments, de l'imprimerie des Quatre-saisons. 4444 [i. e. Liège, Jean-François Bassompierre, 1759 ou 1760]¹⁵⁰.

Note : Publié fin 1759-début 1760, c'est-à-dire avant le compte rendu de l'« Année littéraire », daté 12 mai 1760, et après la parution en 1759 des deux « Livre à la mode » du même auteur cités à la fin de la préface.

260 1# \$r Aux Quatre-éléments, de l'imprimerie des Quatre-saisons. 4444. [i. e. Liège, Jean-François Bassompierre, 1759 ou 1760] \$d 1759 ou 1760

300 ## \$a Publié fin 1759-début 1760, c'est-à-dire avant le compte rendu de l'« Année littéraire », daté 12 mai 1760, et après la parution en 1759 des deux « Livre à la mode » du même auteur cités à la fin de la préface

On justifie en note la date restituée entre crochets, dans le cas des ouvrages ne portant aucune date.

Exemple :

Adresse : [après 1708]¹⁵¹

Note : Le dernier fait cité date de 1708

260 1# \$r [après 1708] \$d après 1708

300 ## \$a Le dernier fait cité date de 1708

5.2.8.5 Note sur une adresse figurant sur une autre page de titre

On donne en note une adresse parallèle quand elle se trouve sur une autre page de titre que la page de titre privilégiée. L'adresse parallèle est donnée dans la note sur le [titre parallèle](#)*.

On peut aussi donner en note une adresse figurant sur un [frontispice](#)* gravé, si elle apporte une information complémentaire à celle donnée sur la page de titre imprimée.

5.2.9 Notes sur la zone de la description matérielle

5.2.9.1 [Signatures](#)*

Le relevé des [signatures](#)* est précédé de la mention : "Sig.". Il est composé du nombre total de [feuillet](#)s* (et non du nombre de feuillets explicitement signés¹⁵²) de chaque [cahier](#)*, indiqué en

¹⁵⁰ Le livre de quatre couleurs / Louis-Antoine Carracioli. BnF, Y2-49342 et 8-LI3-27 etc.

¹⁵¹ Factum, pour le syndic du clergé de Castres, intimé suppliant & défendeur. Contre le syndic de la Chartreuse du même diocèse, appellant, défendeur, & suppliant. BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf Pl 2/17

chiffres arabes, si possible en exposant après les lettres ou signes typographiques désignant les cahiers¹⁵³.
*Exemple*¹⁵⁴ : un cahier de 8 feuillets signés de AI à AIIII sera noté A⁸.

Si tous les cahiers comportent le même nombre de feuillets on indique seulement les lettres extrêmes de la séquence lorsque celle-ci suit l'ordre de l'alphabet. Sauf exception à signaler, l'alphabet comporte 23 lettres (I et J sont confondus ; U et V également ; W n'existe pas). Lorsque la séquence ne comprend que des voyelles, comme il est fréquent pour les pièces liminaires dans les impressions* parisiennes, on doit au contraire donner chaque lettre. On distingue les signatures en capitales et en bas de casse. Les signes non alphabétiques comme l'astérisque, la perluète, l'étoile, le pied-de-mouche, les croix latines, les croix maltaises, les parenthèses, etc. sont soit reproduits, soit nommés entre crochets carrés (en cas d'impossibilité, on les désigne par un tiret entre crochets carrés). Quand les cahiers sont désignés par des chiffres, s'il est impossible de noter le nombre de feuillets en exposant, on l'indique entre parenthèses : 1-12⁸, à défaut 1-12(8)

On sépare les séquences par une virgule suivie d'un espace.

Les signatures sont données sous leur forme développée, séparées par des virgules, du premier feuillet du premier cahier au dernier feuillet du dernier cahier.

300 ## \$a Sig. A-Z⁸, a-d⁸, e⁴

Dans les ouvrages comportant un grand nombre de feuillets, l'alphabet servant à designer les cahiers est répété au moyen de lettres doublées, triplées, etc. Si cette progression est régulière, on ne retient que les séquences extrêmes.

300 ## \$a Sig. A-Zzz⁸ (pour A-Z⁸, Aa-Zz⁸, Aaa-Zzz⁸)
300 ## \$a Sig. A-Ttt⁸, (pour A-Z⁸, Aa-Zz⁸, Aaa-Ttt⁸)

Lorsqu'il y a alternance régulière du nombre des feuillets dans les cahiers, on l'indique au moyen d'une barre oblique.

300 ## \$a Sig. A-V^{8/4}
300 ## \$a Sig. a¹⁰, A-Nn^{8/4}, Oo⁸, Pp², A-M^{8/4}

Lorsqu'un cahier n'est pas signé, on l'indique à la place qu'il occupe dans l'ouvrage au moyen de deux crochets séparés par un espace.

300 ## \$a Sig. A-C⁸, []⁸, a-d⁸

Si certains feuillets (notamment le feuillet de titre) ne font pas partie d'un cahier, on les traite comme des cahiers non signés :

300 ## \$a Sig. []¹, A-C⁸
300 ## \$a Sig. A-V¹², []¹, X-Kk¹²

Attention, les feuillets de planches ne font pas non plus partie des cahiers, mais ils ne sont pas comptabilisés dans le relevé des signatures.

Pour signaler un carton* ajouté dans un cahier, quel que soit son emplacement dans le cahier :

300 ## \$a Sig. A⁸, B⁸⁺¹, C⁸ (1 f. de carton ajouté entre les f. B⁴ et B⁵)

Dans le cas d'un cahier encarté* dans un autre :

300 ## \$a Sig. a-d¹², e⁶, A⁶, B-Y¹² (le cahier A est encarté dans le cahier signé e)¹⁵⁵

¹⁵² Les signatures* ne sont en principe imprimées que sur la première partie des cahiers (moitié, moitié + un, moitié - un).

¹⁵³ En cas d'impossibilité, citer ce nombre sur la ligne sans espace : A8.

¹⁵⁴ N.B. Pour citer un feuillet* dans un cahier*, on précise son numéro si possible en indice : f. A₂

¹⁵⁵ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf XVIII 541

5.2.9.2 Notes sur le décompte des pages, feuillet*, etc.

Quand dans une même séquence la numérotation est d'abord en chiffres romains puis en chiffres arabes, on précise en note la répartition entre chiffres romains et arabes.

Exemple : 324 p.

300 ## \$a Les pages 1 à 14 sont numérotées en chiffres romains, et les pages 15 à 324 en chiffres arabes.

Les erreurs de pagination ne sont précisées que lorsqu'elles ont une incidence sur l'exactitude du décompte total des pages, feuillets ou colonnes.

Exemple : [16]-368 [i. e. 376]-[4] p. ¹⁵⁶

300 ## \$a Pagination 185-192 répétée

Exemple : 42-481 [i. e. 475]-[20-1 bl.] p. ¹⁵⁷

300 ## \$a Pagination erronée : saut de la page 460 à 467.

Si la composition est en colonnes, on indique le nombre de colonnes par page.

On précise « feuillet imprimé au recto seulement » lorsque c'est le cas.

5.2.9.3 Notes sur l'illustration

On donne en note la description détaillée des illustrations (type, programme iconographique, techniques, impression en couleur, auteurs...). On fait un accès à chacun des artistes responsables de l'illustration.

On indique les caractéristiques et/ou les auteurs de l'illustration, si on a pu identifier ces derniers, en utilisant les formules suivantes :

300 ## \$a Page de titre à encadrement orné* gravé sur bois

300 ## \$a Page de titre à encadrement de type architectural* gravé sur bois

300 ## \$a Titre-frontispice* gravé sur cuivre d'après François Chauveau, qui signe "F. C. del."

300 ## \$a Frontispice* gravé sur cuivre par Jean Boullanger d'après François Chauveau

300 ## \$a Page de titre illustrée (une illustration particulière sera indiquée avec précision)

300 ## \$a Armoiries du dédicataire gravées sur bois / sur cuivre au titre

300 ## \$a Figures* gravées sur bois / sur cuivre, etc.

300 ## \$a Portrait du dédicataire gravé sur bois / sur cuivre en frontispice

300 ## \$a Vignette* gravée sur bois au titre

300 ## \$a Vignette gravée sur cuivre au titre

300 ## \$a Bandeau aux armes du dédicataire et vignettes gravés sur cuivre par XXX d'après l'IFF

300 ## \$a Figures gravées sur bois par Bernard Salomon

300 ## \$a Planches en couleur gravées sur cuivre ¹⁵⁸

300 ## \$a Planches gravées sur cuivre aquarellées / colorées au pochoir par les soins de l'éditeur pour une partie de l'édition

300 ## \$a Cartes gravées sur bois / sur cuivre

300 ## \$a Tableaux généalogiques (éventuellement armoriés)

300 ## \$a Musique gravée sur cuivre / imprimée

¹⁵⁶ Sorbonne, RRA 6= 820

¹⁵⁷ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Esp 595 f°

¹⁵⁸ Les illustrations et les planches « colorées » par un possesseur ou à son initiative sont, elles, mentionnées en particularités d'exemplaire.

On transcrit les signatures des gravures si elles sont peu explicites : initiales, monogrammes, etc., ou si la transcription permet de différencier des états* ou d'identifier des gravures qui ne sont citées dans aucune bibliographie.

N.B.

Invenit, inv., in., i. = désigne le concepteur de l'image

Pinxit, pinx. = désigne le peintre qui a réalisé l'œuvre servant de modèle

Delineavit, del. = désigne l'artiste qui a réalisé le dessin servant de modèle

Sculpsit, sculp., sc. = désigne le graveur

Direxit, dir. = désigne le directeur des travaux iconographiques

Fecit, fec. f. = désigne le graveur

Excudit, exc. = désigne l'éditeur des images, le marchand d'estampes qui a imprimé les gravures

Exemple :

245 1# \$a De l'imitation de Jesus-Christ. Traduction nouvelle, par le sieur de Beüil, prieur de S. Val¹⁵⁹

260 1# \$r A Paris, chez Charles Savreux, au pied de la Tour de Notre-Dame. M. DC. LXII. Avec privilege, & approbation \$e Paris \$f Savreux, Charles \$d 1662

280 ## \$a XXX-[2]-403-[1 bl.-9-3 bl.] p. \$c ill. \$d in-16

300 ## \$a 5 illustrations pleine page gravées sur cuivre par Abraham Bosse (cf. BN (I.F.F.) XVIIe s., t. I, p. 487, n 171-175), d'après Lubin Baugin pour le frontispice et les livres I, III, IV ; d'après Philippe de Champaigne pour le livre II ; à l'exception du frontispice, les illustrations portent l'excutit de Ch. Savreux.

700 ## \$a Bosse \$m Abraham \$d 1602-1676 \$4 0410

700 ## \$a Baugin \$m Lubin \$d 1612?-1663 \$4 0314

700 ## \$a Champaigne \$m Philippe de \$d 1602-1674 \$4 0314

720 ## \$a Savreux \$m Charles \$d 160.?-1669 \$4 3260 \$4 3260

Lorsque le nombre des figures* ne correspond pas au nombre de planches, on le précise, en donnant ce nombre si les figures sont numérotées.

Exemple :

245 1# \$a La |città di Roma ovvero Breve descrizione di questa superba città, divisa in quattro tomi ed ornata di 385 stampe in rame. Tomo I [-IV]¹⁶⁰

280 ## \$a 4 tomes ([4] p., 64 col., [34] f. de pl. ; IV p., 16 col., [78] f. de pl. ; [1-1 bl.] p., 62 col., [1 bl.] p., [32] f. de pl. ; [1-1 bl.] p., 96 col., [38] f. de pl.) \$c ill. \$d in-folio

300 ## \$a 385 illustrations ou plans gravés sur cuivre, répartis sur 182 planches

5.2.9.4 Notes sur la présentation, le matériel typographique* et l'ornementation

Pour les livres imprimés majoritairement en caractères orientaux, on précise le sens de l'impression et de la lecture : « disposition hébraïque », « disposition arabe »¹⁶¹, « disposition occidentale ».

300 ## \$a Disposition arabe

On indique l'ornementation après l'illustration proprement dite, éventuellement le matériel typographique* utilisé par l'imprimeur/libraire, ainsi que les précisions sur les techniques d'impression, en utilisant les formules suivantes :

300 ## \$a Imprimé en caractères gothiques / italiques, de civilité, romains¹⁶², etc.

300 ## \$a Ouvrage entièrement gravé sur cuivre

300 ## \$a Texte imprimé sur deux colonnes

¹⁵⁹ BSG, DELTA 55058 RES

¹⁶⁰ BU Histoire, Toulouse 2, Res. 722.7

¹⁶¹ Pour ces deux dispositions, sens de lecture de droite à gauche.

¹⁶² Notamment jusqu'au milieu du 16^e siècle pour les éditions en langue française.

300 ## \$a Page de titre à encadrement
300 ## \$a Page de titre en rouge et noir
300 ## \$a Page de titre pour chaque partie
300 ## \$a Marque gravée sur bois au titre
300 ## \$a Marque gravée sur bois au titre (Renouard, Marques, XXX)
300 ## \$a Marques gravées sur cuivre au titre et à la fin
300 ## \$a Marques gravées sur bois : Élie Josset au titre et Pierre Le Petit à la fin (s'il peut y avoir ambiguïté)
300 ## \$a Armes royales gravées sur cuivre au titre
300 ## \$a Ornement gravé* sur bois au titre (bouquet de fleurs)
300 ## \$a Ornement gravé sur bois au titre (tête de Méduse entre deux cornes d'abondance)
300 ## \$a Ornement typographique* au titre
300 ## \$a Texte à encadrement*
300 ## \$a Bandeaux*, culs-de-lampe* et lettres ornées* gravés sur bois
300 ## \$a Bandeau aux armes royales gravé sur bois
300 ## \$a Bandeaux typographiques
300 ## \$a Filets* typographiques
300 ## \$a Lettres ornées gravées sur cuivre / sur bois

5.2.10 Notes sur la collection

On note la source utilisée pour indiquer le titre de la collection s'il ne figure pas sur la page de titre de la monographie : la page de titre de la collection, le faux-titre*, les pages liminaires, le colophon*, la couverture imprimée, l'approbation*, le privilege*, ou des sources extérieures fiables (bibliographies ou catalogues).

Exemple :

245 1# \$a Histoire de Fortunatus¹⁶³.
295 1# \$a La |bibliotheque bleue, entièrement refondue & considérablement augmentée. N° III.
300 ## \$a Titre de la collection pris au faux- titre

5.2.11 Notes de contenu

Zone 300

Et

Zone 327 : note de dépouillement

Zone répétable seulement dans le cas de notes très longues

Premier indicateur

Non défini

Deuxième indicateur

Non défini

Code de sous-zone répétable

\$a Titre de chaque œuvre

Ou

Notices analytiques

¹⁶³ BnF, [Y2-6198

On indique les œuvres contenues dans l'ouvrage qui ne sont pas mentionnées au titre (on fait un accès en 327 au titre de chacune de ces œuvres). On fait une notice analytique s'il s'agit d'œuvres d'un auteur autre que l'auteur de l'œuvre principale.

On peut aussi mentionner en 300 la présence de préface, d'avis au lecteur, de biographie de l'auteur, d'avis au relieur, d'errata, d'index, de bibliographies et de tables des chapitres, etc.

Si l'on donne le titre de toutes les œuvres, utiliser 327
Faire également un accès titre en 748 \$a

Exemple :

245 1# \$a Les six nouvelles, par M. de Florian de l'Académie française, de celles de Madrid, Florence &c.¹⁶⁴

327 ## \$a Bliombéris, nouvelle française \$a Pierre, nouvelle allemande \$a Célestine, nouvelle espagnole \$a Sophronime, nouvelle grecque \$a Sanche, nouvelle portugaise \$a Bathmendi, nouvelle persane

748 ## \$a Bliombéris, nouvelle française

748 ## \$a Pierre, nouvelle allemande

748 ## \$a Célestine, nouvelle espagnole

748 ## \$a Sophronime, nouvelle grecque

748 ## \$a Sanche, nouvelle portugaise

748 ## \$a Bathmendi, nouvelle persane

Sont également mentionnés dans cette note les catalogues de libraires appartenant matériellement à l'ouvrage (on fait un accès titre de forme* pour ces catalogues). Le titre de forme et le titre propre du catalogue font l'objet d'une notice analytique, où l'imprimeur-libraire figure en tant qu'auteur. En revanche, s'ils ne font pas partie matériellement de l'ouvrage, ils sont, comme les prospectus, catalogués à part et mentionnés en particularité d'exemplaire (« relié avec »).

5.2.12 Références bibliographiques

Zone 309

Zone répétable

Premier indicateur

Non défini

Deuxième indicateur

Non défini

Code de sous-zone répétable

\$a Texte de la note

Dans cette note, on donne les références aux instruments de travail utiles (répertoires bibliographiques, catalogues, monographies ou articles de référence...), qu'on indique de la manière la plus précise possible (tome, page, colonne ou notice), de préférence par ordre chronologique. Quand il s'agit d'une ressource électronique, il faut indiquer la date de consultation.

Si ces instruments font partie de la liste publiée sur le site de la BnF, on utilise les formes abrégées proposées. Dans le cas contraire, on les cite sous la forme :

- monographies : Titre / Nom, date
- articles : Titre / Nom, dans : Revue, date
- ressources électroniques : Titre, adresse, Année-MM-JJ

¹⁶⁴ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf XVIII 555

Exemples :

309 ## \$a Monglond, t. IV, col. 238
309 ## \$a VD 17 14:696827L, Internet, gso.gbv.de, 2012-03-19
309 ## \$a Tchemerzine, IV, p. 929-930.
309 ## \$a Bibliographie cornélienne / Emile Picot, 1876
309 ## \$a Absent de Rép. 17^e s.
309 ## \$a Katalog der Österreichischen Nationalbibliothek, AC10159550, Internet, www.obvsg.at, 2013-10-21

5.3 Notes sur l'exemplaire*

Partie exemplaire

Cote magasin

Caractéristiques : particularités

On indique systématiquement les particularités des exemplaires catalogués, en les ordonnant de la manière suivante :

- A. Variantes d'une même édition
- B. État matériel des ouvrages
- C. Reliure
- D. Provenances

Lorsque les particularités d'exemplaire, notamment la reliure, sont étroitement dépendantes d'un possesseur, toutes les informations doivent être regroupées, et ordonnées selon la séquence chronologique des possesseurs.

Les références bibliographiques relatives aux particularités d'exemplaire sont données dans cette zone de notes sur l'exemplaire ; elles ne sont pas répétées dans la zone des notes bibliographiques¹⁶⁵.

245 1# \$a Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. J. B. Denis Guyon, chev. seigneur de Sardière...

260 1# \$r A Paris, chez Barrois libraire, quai des Augustins, MDCCLIX

Partie exemplaire, particularités : Reliure soignée en veau fauve, exécutée pour La Vallière vers 1761 par Nicolas-Denis Derome, dit Derome le Jeune (son étiquette A3 : P. Ract-Madoux, « Essai de classement chronologique des étiquettes de Derome le Jeune », *Bulletin du Bibliophile*, 1989, n°2, p. 382-391)

Il convient de faire des accès aux personnes ou institutions mentionnées dans cette zone (possesseurs, donateurs, relieurs, enlumineurs...).

Exemple :

Note sur la provenance : Reliure aux armes de Marie-Antoinette, signée « Gaudreau, relieur de la Reine » (nom doré en pied), maroquin vert, vers 1780

Partie exemplaire, particularités : Reliure aux armes de Marie-Antoinette, signée « Gaudreau, relieur de la Reine » (nom doré en pied), maroquin vert, vers 1780

Dans la notice bibliographique :

700 \$a Marie-Antoinette \$c reine de France \$d 1755-1793 \$4 4010 \$5 Pour l'ex. XXXX

700 \$a Gaudreau \$m François \$4 4140 \$5 Pour l'ex. XXXX

¹⁶⁵ Voir le cours sur l'identification des provenances des livres imprimés anciens sur le site de l'Ecole nationale des chartes, http://theleme.enc.sorbonne.fr/cours/livres_imprimes_anciens/ressources_imprimees_en_ligne.

5.3.1 Variantes d'une même édition*

On ne mentionne en note d'exemplaire* que les variantes minimales qui n'ont pas donné lieu à l'établissement d'une notice distincte (ainsi une imposition dans un autre format fait l'objet d'une autre notice, et non d'une note d'exemplaire).

5.3.1.1 Tirages sur supports spéciaux

Partie exemplaire, particularités : Sur grand papier*

Partie exemplaire, particularités : Sur papier bleuté

Partie exemplaire, particularités : Sur papier vélin*

Partie exemplaire, particularités : Sur vélin*

5.3.1.2 Modifications typographiques en cours d'impression ou très peu après

Exemples :

300 ## \$a La page de titre existe en deux états : état A, fin du titre : « ... l'interprétation au long par les SS. Peres de tous les textes d'icelle » ; état B, fin du titre : « ... l'interprétation au long par les SS. Peres de tous les passages qui se produisent. »

Partie exemplaire BnF [A-4404, particularités : État B.

Partie exemplaire BnF [A-56000, particularités : État A.

300 ## \$a Le nom de la ville n'a pas été imprimé ; il a parfois été ajouté au composteur sous la forme « Genevae » ou « In Geneva »

Partie exemplaire BnF [A-60000, particularités : Aucun nom de ville n'a été ajouté.

Partie exemplaire BnF [A-65000, particularités : Le nom de la ville a été ajouté sous la forme « In Geneva ».

300 ## \$a Carton pour les p. 71-72 (texte corrigé au dernier paragraphe de la p. 71 : « Comme il se voit dans saint Paul, & qui estoient accompagnez de la communion au sacré corps de Jesus-Christ » au lieu de : « Comme il se voit dans saint Paul, & qui estoient terminez, à l'exemple du dernier souper de Jesus-Christ, par la communion de son sacré corps ») ; et pour les p. 75-76 (f. cartonné signé E6, texte corrigé à la p. 76, 5^e ligne avant la fin : « desintéressé & uniforme » au lieu de : « desintéressé & unanime »).

Partie exemplaire BnF [A-5799 (27), particularités : Exemplaire sans carton

Partie exemplaire BnF Arsenal [8-T-98 (24), particularités : Les cartons (p. 71-72 ; p. 75-76) sont reliés entre les f. i1 et i2 de la préface. Les feuillets fautifs sont reliés à leur place.

5.3.1.3 Accidents de composition ou d'impression

Partie exemplaire, particularités : Le début de la dernière ligne de la p. 11 n'est pas sorti à l'impression
Partie exemplaire, particularités : La gravure de la p. 45 est imprimée à l'envers

5.3.1.4 Éditions authentifiées

On veillera à signaler la présence ou l'absence de marques d'authentification attendues en particularités d'exemplaire*.

Exemple :

245 1# \$a Précis historique de la bataille, livrée le 10 avril 1814, sous les murs de Toulouse...¹⁶⁶

¹⁶⁶ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf XIX- 266

300 ## \$a Avertissement en regard de la page de titre signalant que « seuls les volumes portant le cachet en timbre sec paraphé » contiennent l'édition authentifiée
Partie exemplaire BU Arsenal, Toulouse 1, Res Pf XIX-266, particularités : Exemplaire paraphé par l'auteur sur la page de titre et les planches, sans le cachet à timbre sec

5.3.1.5 Estampilles de légitimation*

Les arrêts du Conseil du 30 août 1777 mirent en place une procédure de légitimation des contrefaçons* destinée à permettre aux imprimeurs-libraires de province d'écouler légalement leurs stocks de contrefaçons, pour se consacrer ensuite à la production autorisée. L'opération fut conduite dans les chambres syndicales par les inspecteurs de la librairie : en bas de la première page de texte de chaque exemplaire*, une estampille ovale portant en haut le nom du chef-lieu et en bas la date de 1777 était apposée à droite, accompagnée du paraphe de l'inspecteur de la librairie concerné à gauche. Cette estampille est aussi nommée estampille de légalisation.

Exemple :

Partie exemplaire, particularités : Estampille de légitimation de contrefaçon, Nancy 1777
Partie exemplaire, particularités : Estampille de légitimation de contrefaçon, Montpellier 1777

5.3.2 État matériel des ouvrages

5.3.2.1 Incomplétude et accidents

En cas de lacunes importantes, penser à mettre le terme « incomplet » dans l'onglet « Localisation (qualification / volumaison) »

Partie exemplaire, particularités : Tome I seul
Partie exemplaire, particularités : Incomplet : la page de titre manque
Partie exemplaire, particularités : Page de titre découpée
Partie exemplaire, particularités : Lacune sur la page de titre : le nom de l'auteur manque
Partie exemplaire, particularités : Lacune sur la page de titre : l'adresse manque
Partie exemplaire, particularités : Incomplet de la fin [du début]
Partie exemplaire, particularités : Incomplet : les p. 3-6 manquent
Partie exemplaire, particularités : Incomplet : le cahier F manque
Partie exemplaire, particularités : Incomplet : la table des matières manque
Partie exemplaire, particularités : Armoiries grattées sur la vignette de la page de titre
Partie exemplaire, particularités : Exemplaire caviardé : le mot « » a été masqué

5.3.2.2 Ajouts

Partie exemplaire, particularités : 2 feuillets de texte manuscrit joints
Partie exemplaire, particularités : Errata manuscrits
Partie exemplaire, particularités : Exemplaire enrichi de la suite des vingt gravures de XXX imprimées par YYY en ...
Partie exemplaire, particularités : Portrait gravé sur cuivre du cardinal Mazarin inséré entre les p. 2 et 3
Partie exemplaire, particularités : Portrait gravé sur cuivre du cardinal Mazarin en regard de la p. de titre
Partie exemplaire, particularités : Exemplaire réglé à l'encre rouge
Partie exemplaire, particularités : Exemplaire interfolié
Partie exemplaire, particularités : Illustrations ou planches coloriées à la main / au pochoir
Partie exemplaire, particularités : Illustrations ou planches aquarellées
Partie exemplaire, particularités : Enluminures peintes à la place des gravures sur bois

Partie exemplaire, particularités : Page de titre manuscrite remplaçant la page de titre imprimée manquante

Partie exemplaire, particularités : Nom manuscrit. de l'auteur au titre [à indiquer en l'absence de source permettant d'identifier l'auteur]

Partie exemplaire, particularités : Date manuscrite au titre

Partie exemplaire, particularités : Date corrigée à la main

Partie exemplaire, particularités : Note(s) manuscrite(s)

Partie exemplaire, particularités : Marques de censure : passages biffés / gravures cancellées

Partie exemplaire, particularités : Note manuscrite : « Acheté à Amsterdam le 31 août 1652, chez Louis Elzevir [i. e. Lodewijk II Elzevier] ».

Quand les mentions manuscrites ne sont pas clairement des indications de provenance, il convient d'essayer de les caractériser (notes bibliographiques, utilisation comme livre de raison, essais de plume, comptes), de les dater et d'en indiquer le volume et l'emplacement (feuillet de garde, p. tant...).

5.3.3 Reliure

5.3.3.1 Erreurs de reliure

Exemples :

Partie exemplaire, particularités : Le second cahier (signé **) des pièces liminaires a été relié par erreur à la fin du volume

Partie exemplaire, particularités : Au tome II, cahier R relié après le cahier S

5.3.3.2 Recueil factice*

Voir aussi 6.2. Recueil factice.

Exemples :

Partie exemplaire, particularités : Prospectus de XXXX daté 1746 relié à la suite

Partie exemplaire, particularités : Relié avec « [Auteur, titre, lieu, date] »

Partie exemplaire, particularités : Relié à la suite de : « », du même auteur

Partie exemplaire, particularités : 3e pièce d'un recueil comportant x pièces [de la même période / du même imprimeur-libraire sur le même sujet / consacrées à la guerre de Trente Ans, etc.]

Partie exemplaire, particularités : Relié dans un recueil de 7 pièces de théâtre publiées entre 1773 et 1785, avec une table manuscrite

Partie exemplaire, particularités : Anciennement relié dans un recueil (foliotation manuscrite "337-344")

5.3.3.3 Description de la reliure

On indique dans l'ordre suivant :

- le conditionnement de l'ouvrage : en blanc*, en feuilles*, broché*, relié / reliure, demi-reliure, cartonnage...
- si l'ouvrage est relié :
 - le matériau de couverture : papier, parchemin*, type de cuir, type de tissu, orfèvrerie...
 - toute mention de provenance : armes, chiffre, ex-libris* ou ex-dono* doré...
 - une description détaillée (facultatif) : plats, dos, tranches, gardes, signature du relieur ou attribution à un atelier...

- Il est rarement utile de décrire de façon détaillée les reliures courantes, sauf cas particulier (reconstitution d'une collection dispersée, histoire des collections de l'établissement...)
- les tranches dorées sont toujours mentionnées
- si possible l'origine géographique : France, Paris, Orléans, Italie, Pays-Bas, pays germaniques
- l'époque de la reliure : siècle (tranche chronologique)

Voir les recommandations pour la description des reliures en [Annexe 3](#).

Exemples de reliures courantes :

Partie exemplaire, particularités : Broché

Partie exemplaire, particularités : Broché, couverture de papier marbré

Partie exemplaire, particularités : Reliure basane, France, seconde moitié du 18^e siècle

Partie exemplaire, particularités : Reliure peau retournée, France, 17^e siècle

Partie exemplaire, particularités : Reliure souple à rabats en parchemin, avec [trace de] lacets, titre manuscrit sur la tranche, Pays-Bas, 16^e siècle

Partie exemplaire, particularités : Reliure toile, France, 19^e siècle

Partie exemplaire, particularités : Demi-reliure veau, papier dominoté sur les plats, France, 18^e siècle

Partie exemplaire, particularités : Demi-reliure toile à coins, Paris, datée 1982

Partie exemplaire, particularités : Demi-reliure, réalisée pour la Bibliothèque nationale, signée Mertens, 20^e siècle

Partie exemplaire, particularités : Reliure veau, Italie, 16^e siècle, restaurée en 2002

Partie exemplaire, particularités : Reliure remplacée en 1965 ; armoiries d'origine collées sur les contreplats (veau, France, 16^e siècle)

Partie exemplaire, particularités : Reliure veau, France, 16^e siècle, recouverte au 19^e siècle d'un dos en basane¹⁶⁷

Partie exemplaire, particularités : Reliure souple à rabats parchemin, dos long, France, fin 16^e-début 17^e siècle

Partie exemplaire, particularités : Demi-reliure maroquin rouge au chiffre royal (Bibliothèque du Roi) au centre des plats, plats parchemin vert, 18^e siècle

Partie exemplaire, particularités : Reliure veau raciné aux armes de N. au contreplat supérieur, France, 18^e siècle

Partie exemplaire, particularités : Reliure basane estampée à froid, aux armes du pape Grégoire XIV (1590-1591) au centre des plats, Italie

Partie exemplaire, particularités : Reliure veau aux armes et au chiffre de N. au dos, France, 17^e siècle

Partie exemplaire, particularités : Reliure veau, ex-libris « YYY » doré sur le plat supérieur, Strasbourg, 16^e siècle

Partie exemplaire, particularités : Reliure parchemin, ex-libris aux armes des Minimes pour le couvent de la place Royale à Paris doré sur les plats (fer au soleil surmonté de la couronne de France portant au centre le mot "charitas", A. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, Paris, Imprimerie nationale, 1870. T. II, p. 334), France, 17^e siècle

Partie exemplaire, particularités : Reliure veau aux armes non identifiées au plat supérieur, Italie, 17^e siècle¹⁶⁸

Partie exemplaire, particularités : Reliure basane, dos au chiffre de Nicolas Fouquet, France, 17^e siècle

Partie exemplaire, particularités : Reliure veau aux armes du cardinal de Mazarin, agonothète, sur le plat supérieur, France, 17^e siècle

Partie exemplaire, particularités : Reliure veau, armes découpées sur le plat supérieur, 18^e siècle

Partie exemplaire, particularités : Reliure basane, chiffre d'Henri Ternaux-Compans sur les plats (initiales H T surmontées d'une tête de bélier), France, 19^e siècle

Partie exemplaire, particularités : Réemmargé au format in-8 (pour un format in-24)

¹⁶⁷ Ne pas confondre avec une demi-reliure.

¹⁶⁸ Il est souhaitable de joindre une description ou une image quand les armes n'ont pas été identifiées.

Partie exemplaire, particularités : Reliure parchemin de remploi, acte notarié daté 1516, 16^e siècle
Partie exemplaire, particularités : Reliure parchemin vert exécutée pour XXX, avec pièce de titre :
« Recueil Traités 1643-1661 », 18^e siècle

Exemples de reliures soignées :

Partie exemplaire, particularités : Reliure soignée germanique, peau de truie estampée à froid, boulons et fermoirs, 16^e siècle
Partie exemplaire, particularités : Reliure soignée, veau fauve, chiffre couronné de Gaston d'Orléans au dos (OHR 2560, 5), 17^e siècle
Partie exemplaire, particularités : Reliure soignée veau signée (étiquette du relieur N., actif à XXX entre 1761 et 1772)
Partie exemplaire, particularités : Reliure soignée maroquin rouge aux armes de Louis XV, mention « Choisy-le-Roi » dorée sur les plats, 18^e siècle
Partie exemplaire, particularités : Reliure soignée maroquin citron au chiffre de N. (plats et dos), France, 18^e siècle
Partie exemplaire, particularités : Reliure soignée veau [fauve / brun / marbré / raciné], France, 18^e siècle
Partie exemplaire, particularités : Reliure soignée, veau fauve aux armes de la comtesse de Verrue (OHR 799, 1) sur les plats et au dos, tranches dorées, 1^{er} quart du 18^e siècle
Partie exemplaire, particularités : Reliure soignée, vélin doré à rabats, dernier quart du 16^e siècle
Partie exemplaire, particularités : Reliure soignée, maroquin rouge, dos long, tranches dorées et marbrées, gardes papier dominoté, 3^e tiers du 18^e siècle
Partie exemplaire, particularités : Reliure soignée, maroquin citron, dos à 5 nerfs, tranches jaspées bleu et blanc, gardes papier marbré bleu et blanc, 18^e siècle
Partie exemplaire, particularités : Reliure soignée, maroquin bleu aux armes de la duchesse de Bourgogne au centre des plats, doublure de maroquin rouge, vers 1700
Partie exemplaire, particularités : Reliure soignée, maroquin vert, aux armes de Marie-Antoinette, signée « Gaudreau, relieur de la Reine » (nom doré en pied), vers 1780

Exemples de reliures à décor :

Partie exemplaire, particularités : Reliure soie brodée, 17^e siècle
Partie exemplaire, particularités : Reliure brodée au petit point avec pipe, 17^e siècle
Partie exemplaire, particularités : Reliure veau fauve à décor doré : plaque centrale et roulette, dos à cinq nerfs orné, dentelle intérieure, tranches dorées et ciselées, France, 17^e siècle
Partie exemplaire, particularités : Reliure maroquin citron à décor doré, tranches dorées, signée Derôme (étiquette), France, 18^e siècle
Partie exemplaire, particularités : Reliure maroquin rouge à dentelle d'Antoine-Michel Padeloup, actif de 1712 environ à 1758 (étiquette sur la page de titre) aux armes de la dauphine Marie-Thérèse d'Espagne, (OHR 2525), gardes de tabis vert, 18^e siècle (entre 1745 et 1746)
Partie exemplaire, particularités : Reliure maroquin rouge aux armes royales (Bibliothèque du Roi), [par Yyyy si identifié / J.-M. Métivier], 18^e siècle
Partie exemplaire, particularités : Reliure maroquin rouge à décor filigrané à compartiments, aux armes du cardinal Mazarin, attribuée à l'atelier Rocolet, dos à 5 nerfs, gardes papier marbré peigne fin, tranches dorées, 17^e siècle (vers 1648) (Esmérian, *Tableaux synoptiques*, A.V.7, l. de Conihout, « Les reliures de Marin Cureau de La Chambre et l'atelier « Rocolet », *Mélanges H.-J. Martin*, Genève, 1997, p. 235-258, n°4D, reprod. p. 252)
Partie exemplaire, particularités : Reliure maroquin brun à décor de fanfare, aux armes de Henri III roi de Pologne (OHR 2674), dos lisse, tranches dorées et ciselées, vers 1574, Hobson, *Fanfares*, n°66a ; F. Le Bars, « Les reliures de Henri III », p.229
Partie exemplaire, particularités : Reliure maroquin olive à décor de fanfare, plaque centrale Crucifixion (plat supérieur) et Annonciation (plat inférieur), dos long à décor de fanfare, tranches dorées, 16^e siècle (exécutée entre 1574 et 1581). Provenance : Jacques de Miolans et Gabrielle de Saint-Chamond, qui ont utilisé l'ouvrage comme livre de raison (notes manuscrites sur les gardes inférieures donnant les dates de naissance de leurs enfants entre 1581 et 1586)

5.3.4 Provenances

On recense et on date, autant que faire se peut, éventuellement par le siècle, chacune des marques de provenance signalées en précisant leur emplacement dans l'ouvrage.

Les provenances sont notées dans l'ordre chronologique, qu'elles figurent sur l'[exemplaire*](#) (marques de provenance, anciennes cotes, reliures caractéristiques, etc.) et/ou qu'elles aient été restituées grâce à d'autres sources.

On crée un accès au(x) possesseur(s) quand on dispose d'éléments d'identification suffisants.

5.3.4.1 [Ex-libris*](#)

(code de fonction : 4010)

On précise la forme de l'[ex-libris*](#) : manuscrit, gravé ou imprimé.

- Les possesseurs non identifiés sont cités entre guillemets suivant la formule utilisée dans l'ouvrage. Quand certains caractères n'ont pas pu être déchiffrés, on les remplace par : [...].
- Les possesseurs identifiés sont donnés à partir de la forme normalisée (avec dates biographiques s'ils n'ont pas fait l'objet d'un accès possesseur) ; la formule figurant dans l'ouvrage doit être transcrite autant que possible. Il faut veiller à ce que la forme rencontrée dans l'ouvrage figure bien en forme rejetée dans la notice d'autorité.
Les institutions sont systématiquement localisées.

Exemples :

Partie exemplaire, particularités : [Ex-libris manuscrit illisible au contreplat](#)

Partie exemplaire, particularités : [Ex-libris manuscrit : collège d'Harcourt, à Paris, 17^e siècle](#)

[avec accès possesseur :]

710 ## \$a Collège d'Harcourt \$c Paris \$4 4010 \$5 Pour l'ex. XXXX

Partie exemplaire, particularités : [Ex-libris manuscrit : sœur Sainte-Nathalie, monastère de l'Assomption-de-Notre-Dame, à Paris, 1726](#)

Partie exemplaire, particularités : [Ex-libris manuscrit : « Johannis Benedicti », 17^e siècle ?](#)

Partie exemplaire, particularités : [Ex-libris manuscrit : « Fratrīs Johannis B... »](#)

Partie exemplaire, particularités : [Ex-libris manuscrit sur la tranche : « ex libris Sebastiani Bonneau »](#)

Partie exemplaire, particularités : [Ex-libris gravé : « M. D. Haigneré, curé de Menneville », fin 19^e siècle](#)

Partie exemplaire, particularités : [Ex-libris : « Bibliothèque de l'Hermitage » aux armes du prince Emmanuel de Croÿ-Solre \(1718-1784\)](#)

[avec accès possesseur :]

700 ## \$a Croÿ-Solre \$m Emmanuel de \$d 1718-1784 \$4 4010 \$5 Pour l'ex. XXXX

Partie exemplaire, particularités : [Reliure veau brun, aux armes de Jean-François Lefevre de Caumartin sur le plat supérieur, avec son ex-libris gravé au contreplat](#)

700 ## \$a Lefevre de Caumartin \$m Jean-François \$d 1668-1733 \$4 4010 \$5 Pour l'ex. XXXX

En cas d'incertitude, se contenter de :

Partie exemplaire, particularités : [Mention manuscrite \(de provenance ?\) : « »](#)

Partie exemplaire, particularités : [Mention manuscrite \(de provenance ?\) cancellée \[biffée / surchargée\]* au titre et p. 34](#)

N.B. *Biffé = barré d'un trait de plume qui laisse le texte lisible / cancellé = barré en tous sens de telle façon que le texte soit devenu illisible / surchargé = les lettres sont recouvertes par d'autres lettres, ce qui dans certains cas rend le texte illisible.

5.3.4.2 [Ex-dono*](#)

(codes de fonction : 4040)

On précise la forme de l'[ex-dono*](#) : manuscrit, gravé ou imprimé.

- Les donateurs non identifiés sont cités entre guillemets suivant la formule utilisée dans l'ouvrage. Quand certains caractères n'ont pas pu être déchiffrés, on les remplace par : [...].
- Les donateurs identifiés sont donnés à partir de la forme normalisée (avec dates biographiques s'ils n'ont pas fait l'objet d'un accès) ; la formule figurant dans l'ouvrage peut être transcrite. Il faut veiller à ce que la forme rencontrée dans l'ouvrage figure bien en forme rejetée dans la notice d'autorité.

Partie exemplaire, particularités : Ex-dono manuscrit : « Catherine Michaut à son frère Laurent » (1665)

700 ## \$a Michaut \$m Catherine \$d 16..-16.. \$4 4010 \$5 Pour l'ex. XXXX

700 ## \$a Michaut \$m Laurent \$d 16..-16.. \$4 4010 \$5 Pour l'ex. XXXX

Partie exemplaire, particularités : Ex-libris manuscrit de Philippe Despont et ex-dono gravé de Philippe Despont à l'hospice des Incurables de Paris

700 ## \$a Despont \$m Philippe \$d 16..-1700 \$4 4010 \$4 4040 \$5 Pour l'ex. XXXX

710 ## \$a Hôpital Laënnec \$c Paris \$4 4010 \$5 Pour l'ex. XXXX

Partie exemplaire, particularités : « Ex dono authoris »

700 ## \$a Nom auteur \$m Prénom \$d 1...-1... \$4 4040 \$5 Pour l'ex. XXXX

Partie exemplaire, particularités : « Ex dono parentis mei 3 mai 1651 »

Partie exemplaire, particularités : Ex-dono manuscrit : « Dono illustrissimi ac reverendissimi Alphonsi de Berghes archiepiscopi Medii 1671 »

700 ## \$a Berghes \$m Alphonse de \$d 16..-1686 \$4 4040 \$5 Pour l'ex. XXXX

5.3.4.3 Envoi*

(code de fonction : 4020)

Partie exemplaire, particularités : Envoi de l'auteur [préciser : autographe / non autographe / doré ; le transcrire]

Partie exemplaire, particularités : Envoi autographe au bas de la page de titre d'Isaac Casaubon à Nicolas Fabri de Peiresc : « Cl. Viro Nicolao Fabro d. d. Isaacus Casaubonus »

700 ## \$a Casaubon \$b Isaac \$f 1559-1614 \$4 4020 \$5 Pour l'ex. XXXX

700 ## \$a Peiresc \$b Nicolas Fabri \$f 1580-1637 \$4 4040 \$5 Pour l'ex. XXXX

5.3.4.4 Livres de prix et ex-praemio*

(code de fonction : 4040)

On précise la forme de l'ex-praemio* : manuscrit, gravé ou imprimé.

Partie exemplaire, particularités : Livre de prix avec ex-praemio manuscrit au titre : « Hoc diligentia praemium consecutus est Daniel Adrianus Blanchard in quintâ scholâ auditor. in coll. Cardinalitio die 7â augusti 1786 Henoquel in dicta scholâ prof. »

710 ## \$a Collège du Cardinal Lemoine \$c Paris \$4 4010 \$5 Pour l'ex. XXXX

700 ## \$a Blanchard \$m Daniel-Adrien \$d 17..-18.. ? \$4 4010 \$5 Pour l'ex. XXXX

5.3.4.5 Livres de raison

Les pages de garde de certains ouvrages ont été utilisées comme livre de raison. Il est recommandé d'utiliser l'expression « livre de raison », en citant l'expression qui contient le nom de l'auteur des annotations ou celui de la famille.

Partie exemplaire, particularités : Notes manuscrites en allemand : livre de raison de Casper Sommer

700 ## \$a Sommer \$m Casper \$d 17..-17.. ? \$4 4010 \$5 Pour l'ex. Fol-T-168

5.3.4.6 Notes manuscrites relatives à la provenance

À citer in extenso si nécessaire, entre guillemets.

Partie exemplaire, particularités : Interfolié avec de nombreuses notes manuscrites de XXX [déjà mentionné comme possesseur]

Partie exemplaire, particularités : Errata manuscrit

Partie exemplaire, particularités : Corrections manuscrites de l'auteur / de l'imprimeur-libraire

Partie exemplaire, particularités : Corrections manuscrites de XXX [déjà mentionné comme possesseur]

Partie exemplaire, particularités : Brouillon de lettre cancellé sur la contregarde

Partie exemplaire, particularités : Essais de plume

5.3.4.7 Armes peintes

Partie exemplaire, particularités : Armes peintes non identifiées au bas du titre, France, 16e siècle : d'azur à une fasce d'argent, chargée d'une merlette de sable accostée de deux losanges de sinople

Partie exemplaire, particularités : Armes de Jacob Spiegel peintes sur le second contreplat

700 ## \$a Spiegel \$b Jacob \$4 390 \$5 Pour l'ex. 4 Z 869 INV 598 RES

5.3.4.8 Provenances restituées d'après des sources externes

Partie exemplaire, particularités : Legs Mademoiselle Robeartson, entré en janvier 1865 (n° 9872) : volumes et manuscrits provenant de Louis-Élie de Saint-Méry (1750-1819) et du général Louis-Narcisse Baudry des Lozières (1751-1841)

700 ## \$a Saint-Méry \$m Louis-Elie \$d 1750-1819 \$4 4010 \$5 Pour l'ex. XXXX

700 ## \$a Baudry des Lozières \$m Louis-Narcisse \$d 1751-1841 \$4 4010 \$5 Pour l'ex. XXXX

700 ## \$a Robeartson \$m Louise-Marie-Henriette \$d 18.. ?-1864 \$4 4010 \$4 4040 \$5 Pour l'ex. XXXX

Partie exemplaire, particularités : Ancienne collection Pifteau¹⁶⁹

700 ## \$a Pifteau \$m Fernand \$d 1865-1941? \$4 4010 \$5 Pour l'ex. Resp Pf XVI 6

5.3.4.9 Mentions d'entrée, d'acquisition, de don, donation, dation, legs ou dépôt

Ces mentions sont souvent utiles pour la datation de l'ouvrage et l'histoire de l'exemplaire* et des collections.

Ne pas confondre confiscation (mesure générale, collective, à caractère punitif et définitive, avec une incorporation des biens au patrimoine national) et saisie (mesure individuelle à caractère judiciaire, qui peut être levée).

Exemples :

Partie exemplaire, particularités : Mention manuscrite de confiscation révolutionnaire « Capet » en regard du titre

700 ## \$a Louis \$u 16 \$h XVI \$e roi de France \$d 1754-1793 \$5 Pour l'ex. XXXX

Partie exemplaire, particularités : Confiscation révolutionnaire d'après la présence d'un marquage du dépôt littéraire (n° ms xx)

Partie exemplaire, particularités : Acquisition extraordinaire 4613 : livres de la collection d'Henri Ternaux-Compans (1807-1864) entrés le 31 juillet 1841

700 ## \$a Ternaux-Compans \$m Henri \$d 1807-1864 \$4 4010 \$5 Pour l'ex. XXXX

¹⁶⁹ Les cotes Pf correspondent à la collection Pifteau.

Partie exemplaire, particularités : Provenance : loi de séparation des Églises et de l'État (mention manuscrite « 1905 » sur le cachet du chapitre de la cathédrale de Lyon)
710 ## \$a Chapitre cathédral \$c Lyon \$4 4010 \$5 Pour l'ex. XXXX

Partie exemplaire, particularités : Attribution à la suite de la suppression des bibliothèques des palais nationaux en [1878 / 1888] à l'institution XXX

5.3.4.10 Estampilles* et cachets*

L'estampille* est un cachet* gravé qui établit la propriété d'un exemplaire* ; elle présente généralement à la fois le symbole et le nom de la bibliothèque (sous forme abrégée ou développée). On ne mentionne que l'estampille la plus ancienne de chaque bibliothèque qui a possédé l'ouvrage. Le cachet est un simple tampon imprimé indiquant l'origine d'un document. Il existe aussi des cachets de récolement.

Estampilles*

- Le texte des estampilles non identifiées est cité entre guillemets suivant la formule utilisée dans l'ouvrage.
- Les estampilles identifiées sont mentionnées sous une forme construite à partir de la forme d'autorité¹⁷⁰ ; il peut être utile de citer aussi entre guillemets la formule figurant sur l'estampille (si celle-ci est peu explicite ou si un qualificatif donne une indication de date ou de lieu). Les institutions sont systématiquement localisées.

Partie exemplaire, particularités : Estampille de la bibliothèque du Collège de Sorbonne, à Paris
710 ## \$a Collège de Sorbonne \$c 1253-1794 \$4 4010

Partie exemplaire, particularités : Estampille de la bibliothèque du Tribunal, à Paris
710 ## \$a France \$b Tribunal \$4 4010

Partie exemplaire, particularités : Estampille du couvent des Jacobins de la rue Saint-Honoré, à Paris
710 ## \$a Couvent de l'Annonciation \$c Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré \$4 4010

Pour la Bibliothèque nationale, donner le n° et les dates d'application¹⁷¹.

Partie exemplaire, particularités : Estampille de la Bibliothèque du Roi [= *Ancien Régime*] n° x (....-....)

Partie exemplaire, particularités : Estampille de la Bibliothèque royale [= *Restauration*] n° x (....-....)

Partie exemplaire, particularités : Estampille de la Bibliothèque royale, apposée entre 1817 et 1831, non répertoriée par Bruno et Josserand

Cachets*

Partie exemplaire, particularités : Cachet aux lettres entrelacées : F. V. D.

Partie exemplaire, particularités : Cachet aux lettres L. P. (?), redoublées et entrelacées, surmontées d'une couronne ouverte

Pour les cachets de la BnF, utiliser le dictionnaire des fonds :

http://biblionauts/site/univers/univers4/html/dic_fs/Frame.html

Partie exemplaire, particularités : Cachet : don Ravenel (Jules Ravenel, 1801-1885)
700 ## \$a Ravenel \$m Jules \$d 1801-1885 \$4 4040 \$5 Pour l'ex. XXX

¹⁷⁰ Pour les institutions, se référer à la norme NF Z 44-060 « Documentation - Catalogue d'auteurs et d'anonymes - Forme et structure des vedettes de collectivités-auteurs »

¹⁷¹ Bruno (Jean) et Josserand (Pierre), *Les estampilles du Département des Imprimés de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1960

Partie exemplaire, particularités : Cachet : collection Jullien (Achille Jullien, 1794-1870)
700 ## \$a Jullien \$m Achille \$d 1794-1870 \$4 4010 \$5 Pour l'ex. XXX

Partie exemplaire, particularités : Cachet : don Falconet (Camille Falconet, 1671-1762)
700 ## \$a Falconet \$m Camille \$d 1671-1762 \$4 4040 \$5 Pour l'ex. XXX

Partie exemplaire, particularités : Cachet « A Gand, pris sur les Anglois, 1745 » : prises de guerre de la bataille de Fontenoy.¹⁷²

Partie exemplaire, particularités : Cachet : Bibliothèque nationale, don 132862 : entrée du 20 avril 1911 (provient du séminaire Saint-Sulpice)
710 ## \$a Séminaire Saint-Sulpice \$c Issy-les-Moulineaux, Hauts-de-Seine \$4 4010 \$5 Pour l'ex. XXX

¹⁷² BnF, D-16283 ou D-17210

6 Cas particuliers

6.1 Ouvrages en plusieurs tomes ou parties

Les ouvrages en plusieurs tomes ou parties peuvent être traités de deux manières différentes :

- en une seule notice,
- en autant de notices qu'il y a de tomes ou parties, en établissant si possible des liens entre ces notices.

Dans la mesure du possible, on préférera la première solution.

6.1.1 Une seule notice est suffisante

Cette solution est adoptée lorsqu'il n'y a pas de changements majeurs dans les pages de titres, et que la description du contenu n'est pas trop complexe.

La source prescrite d'information est la page de titre du premier tome ou de la première partie, sauf dans le cas où la partie commune du titre ne figure que sur les [faux-titres](#)* des tomes ou parties : dans ce dernier cas, le faux-titre constitue la source prescrite d'information pour la zone du titre.

6.1.1.1 Zone du titre, des mentions de responsabilités et de l'édition

Numérotation

On introduit entre crochets, précédé d'un trait d'union, à la suite du numéro du premier tome, le numéro du dernier tome de la série, tel qu'il figure sur la page de titre du dernier tome. Quand le titre lui-même est restitué entre crochets, on utilise des parenthèses à la place.

Tome premier [-troisième]
Première [-seconde] partie
[Bibel erst (-ander) Teil]

Quand la numérotation des tomes ou parties n'apparaît pas sur la page de titre du premier tome ou de la première partie, mais sur un tome suivant, on restitue entre crochets, en deux séquences distinctes, les deux numérotations :

[Tome premier][(-troisième)]

Variantes

Les autres variantes dans le titre sont indiquées dans les notes sur le titre ou dans les notes [de dépouillement](#). Elles peuvent faire l'objet d'accès ([zone 750](#)).

- Chaque tome ou partie correspond à une tranche chronologique ou à une tranche alphabétique :

On indique en note les tomes ou parties avec leurs tranches chronologiques ou alphabétiques correspondantes en les séparant par un espace, point-virgule, espace (dans la zone de titre, l'omission des sous-titres est indiquée par trois points de suspension ; quand il n'y a que deux parties, il est possible d'y donner les deux sous-titres).

On donne la numérotation en chiffres arabes.

Exemples :

Titre : Abregé chronologique de l'histoire ecclésiastique, contenant l'histoire des Eglises d'Orient et d'Occident. Tome premier [-second...]

Note : [1] Depuis l'an 33 de l'ère chrétienne jusqu'à l'année 1200 ; [2] Depuis l'an 1201 de l'ère chrétienne jusqu'à l'année 1700

245 1# \$a Abregé chronologique de l'histoire ecclésiastique, contenant l'histoire des Eglises d'Orient et d'Occident... Tome premier... [-second...]

327 ## \$a [1] Depuis l'an 33 de l'ère chrétienne jusqu'à l'année 1200 \$a [2] Depuis l'an 1201 de l'ère chrétienne jusqu'à l'année 1700

Titre : Dictionnaire de droit canonique, à l'usage de ceux qui étudient le droit. Tome premier [-troisième]

Note : [1] A-G ; [2] H-M ; [3] N-Z

245 1# Dictionnaire de droit canonique, à l'usage de ceux qui étudient le droit. Tome premier [-troisième]

327 ## \$a [1] A-G \$a [2] H-M \$a [3] N-Z

- Chaque tome ou partie porte un titre significatif :

On procède de même quand, en plus du titre commun, chaque tome ou partie a un titre significatif : chacun est indiqué en note. De plus, chaque titre de partie fait l'objet d'un accès (zone 749).

Exemple :

Titre : Œuvres de Jean-Jacques Rousseau

Note : I, Discours sur l'inégalité des conditions. Discours sur l'économie politique. Projet de paix perpétuelle ; II, Contrat social. Considérations sur le gouvernement de Pologne ; III-V, La nouvelle Héloïse ; VI-VII, Émile

245 1# \$a Œuvres de Jean-Jacques Rousseau

327 ## \$a I, Discours sur l'inégalité des conditions. Discours sur l'économie politique. Projet de paix perpétuelle \$a II, Contrat social. Considérations sur le gouvernement de Pologne \$a III-V, La nouvelle Héloïse \$a VI-VII, Émile

749 ## \$a Discours sur l'inégalité des conditions. Discours sur l'économie politique. Projet de paix perpétuelle

749 ## \$a Contrat social. Considérations sur le gouvernement de Pologne

749 ## \$a La nouvelle Héloïse

749 ## \$a Émile

6.1.1.2 Zone de l'adresse

- La date seule est différente :

On transcrit l'adresse et la date de la page de titre du premier tome suivies de la date entre crochets, précédée d'un trait d'union, soit du dernier tome, soit du tome le plus récent si les tomes n'ont pas été publiés dans l'ordre chronologique ; les dates intermédiaires peuvent être données en note.

245 1# \$a Allgemeine Geschichte der Handlung und Schiffahrt, der Manufacturen und Künste, des Finanz- und Cameralwesens, zu allen Zeiten un bey allen Völkern. Erster [-zweyter] Theil

260 1# \$r Bresslau, bey Johann Jacob Korn. 1751[-1754] \$e Wroclaw \$f Korn, Johann Jacob \$d 1751-1754

Dans le cas où le premier tome n'a pas été publié en premier, on transcrit la date du premier tome, suivie entre crochets des dates de début et fin de l'ensemble de la publication. On précise en note les dates de publication des différents tomes.

260 1# \$r A Paris, 1754 [1752-1756] \$e Paris \$d 1752-1756

300 ## \$a Tome 1 publié en 1754, tome 3 publié en 1752, tomes 2 et 4 publiés en 1756

- Un seul imprimeur-libraire avec des variantes d'adresse et / ou de dates :

Pour des variantes dans l'adresse d'un même éditeur, on transcrit la première occurrence, et on signale ces variantes en note.

Exemples : l'imprimeur-libraire est le même, mais a changé d'adresse

260 1# \$r A Paris. Chez Lagrange, libr. au Palais Royal, n° 123. 1786 [-1787] \$e Paris \$f Lagrange, Jean \$d 1786

300 ## \$a L'adresse change au tome II : « A Paris, chez Lagrange, libraire, rue Saint-Honoré, vis-à-vis le Lycée. 1787 »

245 1# \$a Histoire de Jean Sobieski, roi de Pologne. Par l'abbé Coyer. Tome premier [-troisième]

260 1# \$r A Varsovie, et se trouve à Paris, chez Duchesne, libraire. M. DCC. LXI \$e Paris \$f Duchesne, Nicolas-Bonaventure

300 ## \$a Au t. 2, Varsovie est orthographiée : « Warsovie »

- Plusieurs imprimeurs-libraires :

Deux traitements sont possibles :

1^{er} traitement : On transcrit l'adresse et la date de la page de titre du premier tome et entre crochets les autres adresses avec tous leurs éléments dans l'ordre où ils se présentent, chacune précédée d'un trait d'union. On précise en note quels tomes sont publiés par quels imprimeurs-libraires

N.B. Si une date en chiffres romains est terminée par un point, ce point est conservé même s'il précède le tiret.

Exemple :

260 1# \$r A Paris. Chez Lagrange, libr. au Palais Royal, n° 123. 1786 [-1788] [-A Paris, Maradan, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, Hôtel de Châteaueux. 1789] \$e Paris \$f Lagrange, Jean \$e Paris \$f Maradan, Claude-François \$d 1786-1789

300 ## \$a Le tome I paraît chez Jean Lagrange au Palais Royal en 1786 ; les t. II-IV et X-XI en 1787, IX et XII-XIV en 1788 chez Lagrange rue Saint-Honoré ; les t. V et VI en 1789 chez Claude-François Maradan (Jean Lagrange ayant fui à Londres en janvier 1789)

2^e traitement : On transcrit l'adresse et la date de la page de titre du premier tome et on indique par la mention « [et al.] » l'existence d'autres imprimeurs-libraires qui sont détaillés en note. La date la plus récente est mentionnée entre crochets à la suite de la date la plus ancienne.

Exemple :

260 1# \$a A Paris. Chez Lagrange, libr. au Palais Royal, n° 123 [et al.]. 1786 [-1789] \$e Paris \$f Lagrange, Jean \$e Paris \$f Maradan, Claude-François \$d 1786-1789

300 ## \$a Le tome I paraît chez Jean Lagrange au Palais Royal en 1786 ; les t. II-IV et X-XI en 1787, IX et XII-XIV en 1788 chez Lagrange rue Saint-Honoré ; les t. V et VI en 1789 chez Claude-François Maradan (Jean Lagrange ayant fui à Londres en janvier 1789)

6.1.1.3 Zone de la description matérielle

Décompte des parties et des feuillets* ou pages

Quand une publication est annoncée en plusieurs parties, on en indique le nombre et le type en reprenant le terme employé sur l'ouvrage (ou son équivalent français) : tome, partie, livre, fascicule, volume (ce dernier étant relativement rare). Si la numérotation n'est pas accompagnée

d'un terme spécifique, on restitue « tome » (pour une même unité textuelle divisée en sous-ensembles successifs ou cohérents) ou « partie ». Le terme « volume », sauf s'il est indiqué sur l'ouvrage, est réservé à la description de l'[exemplaire](#)*, puisqu'un même ouvrage en plusieurs tomes ou parties peut selon les exemplaires être relié en un ou plusieurs volumes.

Quand une publication est annoncée en plusieurs parties, que sa pagination est continue, mais que des feuillets intermédiaires (titre, [dédicace](#)*) ont été ajoutés entre les parties, on donne leur nombre et leur type, suivi entre parenthèses de leur pagination ou foliotation respective. Les séquences de pagination ou foliotation correspondant à chaque partie sont séparées par un espace, point-virgule, espace.

Exemple :

Titre : Avis au peuple sur sa santé, par M. Tissot... Nouvelle édition conforme à la seconde originale... Tome premier [-second]

Description matérielle : 2 tomes (LXXXVIII-293-[3-1 bl.] p. ; [4] p., p. 293-739, [1 bl.] p.)¹⁷³

245 1# \$a Avis au peuple sur sa santé, par M. Tissot... Nouvelle édition conforme à la seconde originale... Tome premier [-second]

280 ## \$a 2 tomes (LXXXVIII-293-[3-1 bl.] p. ; [4] p., p. 293-739, [1 bl.] p.)

Quand une publication est composée de plusieurs parties dotées d'une pagination ou foliotation distinctes, on donne leur nombre et leur type, suivi entre parenthèses de leur pagination ou foliotation. Les séquences de pagination ou foliotation correspondant à chaque partie sont séparées par un espace, point-virgule, espace.

Exemple :

Titre : De l'esprit des loix... Tome premier [-second]

Description matérielle : 2 tomes ([8]-XXIV-522-[1] p. ; [3-1 bl.]-XVI-564 p.)¹⁷⁴

245 1# \$a De l'esprit des loix... Tome premier [-second]

280 ## \$a 2 tomes ([8]-XXIV-522-[1] p. ; [3-1 bl.]-XVI-564 p.)

Quand une publication est composée de plusieurs parties et que les planches sont réparties entre ces dernières, on les donne à la suite du décompte des pages, feuillets, etc. de chaque partie.

Exemple :

Titre : Histoire du concile de Constance... Tome premier [-second].

Description matérielle : 2 tomes ([6]-XLVIII-432 p., [15] f. de pl. ; [2] p., p. 433-816, [3] f. de pl.)¹⁷⁵

245 1# \$a Histoire du concile de Constance... Tome premier [-second].

280 ## \$a 2 tomes ([6]-XLVIII-432 p., [15] f. de pl. ; [2] p., p. 433-816, [3] f. de pl.)

Format*

Dans le cas de publications en plusieurs tomes ou parties de formats différents, mais qui peuvent être cataloguées en une seule notice¹⁷⁶, on indique les formats successifs sous la forme : « in-4 puis in-8 », avec éventuelle justification en note.

Exemple : cas des atlas

Titre : Itinéraire descriptif de l'Espagne, et tableau élémentaire des différentes branches de l'administration et de l'industrie de ce royaume par Alexandre de Laborde. Tome premier [-cinquième]

Description matérielle : 6 parties (CLX-386 p. ; 283 p. ; XXXVIII-511 p. ; 552 p. ; 498 p. ; 7 p., 29 f. pl. dépl.) ; in-8 et 21,5 x 15 cm

¹⁷³ BU Allées Jules Guesde, Toulouse 3, Res Med XVIII A 128313

¹⁷⁴ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Mn 2220

¹⁷⁵ BU Arsenal, Toulouse 1, Res Mn 2330

¹⁷⁶ Voir [1.6](#).

Note : Ouvrage constitué de 5 tomes et un atlas (« Atlas de l'itinéraire descriptif de l'Espagne par Alexandre de Laborde »), dont les planches sont gravées sur cuivre par Vicq

Accès titre : Atlas de l'itinéraire descriptif de l'Espagne par Alexandre de Laborde

245 1# \$a Itinéraire descriptif de l'Espagne, et tableau élémentaire des différentes branches de l'administration et de l'industrie de ce royaume par Alexandre de Laborde. Tome premier [-cinquième]

280 ## \$a 6 parties (CLX-386 p. ; 283 p. ; XXXVIII-511 p. ; 552 p. ; 498 p. ; 7 p., 29 f. pl. dépl.) \$d in-8 et 21,5 x 15 cm

300 ## \$a Ouvrage constitué de 5 tomes et un atlas (« Atlas de l'itinéraire descriptif de l'Espagne par Alexandre de Laborde »), dont les planches sont gravées sur cuivre par Vicq

748 ## \$a Atlas de l'itinéraire descriptif de l'Espagne par Alexandre de Laborde

Notes d'exemplaire

On précise en note d'exemplaire la composition des volumes quand celle-ci ne correspond pas aux tomes ou parties.

6.1.2 Plusieurs notices sont préférables

On peut être amené à faire une notice par tome ou par ensemble de tomes :

- si l'on estime que la publication est trop complexe (contenu, collations, histoire éditoriale...) pour être décrite de manière satisfaisante dans une notice globale,
- si un ou plusieurs tomes ont fait l'objet de plusieurs éditions ou émissions* (les exemplaires* comprenant toutes les parties sont souvent composites),
- si la bibliothèque possède un exemplaire incomplet et ne peut établir de notice complète fiable à partir d'une autre source.

Titre : Traité de l'expérience en général, et en particulier dans l'art de guérir ; par M. George Zimmermann, D. M. ... Traduit de l'allemand. Nouvelle édition. Tome troisième

Note d'exemplaire : Les autres tomes manquent

245 1# \$a Traité de l'expérience en général, et en particulier dans l'art de guérir ; par M. George Zimmermann, D. M. ... Traduit de l'allemand. Nouvelle édition. Tome troisième \$b Texte imprimé
Partie exemplaire, particularités : Les autres tomes manquent

L'appartenance à un ensemble bibliographique plus vaste doit être précisée en note. On peut utiliser les formules suivantes :

Tome 5 de l'édition en 10 tomes parue à Paris chez XXX de 1745 à 1789 (cas où les titres des différents tomes sont identiques).

Tome 5 des œuvres complètes de Voltaire publiées à Genève chez Cramer de 17.. à 17..

Tome 5 des œuvres complètes de XXX publiées à MMM chez YYY de 1763 à 1772.

Exemple :

Titre : Le droit public, suite des Loix civiles dans leur ordre naturel tome IV [-V]

Note : Tomes 4 et 5 de la publication dont les trois premiers tomes portent le titre : « Les loix civiles dans leur ordre naturel »¹⁷⁷

245 1# \$a Le droit public, suite des Loix civiles dans leur ordre naturel tome IV [-V]

300 ## \$a Tomes 4 et 5 de la publication dont les trois premiers tomes portent le titre : « Les loix civiles dans leur ordre naturel »

¹⁷⁷ BU Arsenal, Toulouse 1, Res 32079.

Des accès doivent permettre de rendre compte de l'ensemble bibliographique auquel se rattache le tome catalogué. Selon les cas et les systèmes, on utilise un accès titre, un lien de monographie à monographie, un lien à une notice de collection (dans le cas des œuvres complètes), un lien à une notice d'ensemble, un titre d'ensemble.

a. Notice d'ensemble (ENS) avec notices MON pour chaque volume

Une notice d'ensemble monographique (ENS) est une notice de regroupement établie pour gérer le traitement des monographies en plusieurs volumes dans le cadre d'un catalogage volume par volume. Elle ne reprend que les informations communes à tous les volumes. Cette notice d'ensemble n'a qu'une fonction de gestion par rapport aux notices de monographies qui lui sont liées. Elle n'est liée à aucun exemplaire.

Les zones des notices d'ensemble sont celles des notices de monographies, à l'exception des zones 146, 290, 292, 460, 748 et 749 utilisées dans les seules notices MON.

C'est la zone 460 des notices MON qui crée le lien entre la notice d'ensemble et les notices MON.

Zone de lien - monographie appartenant à un ensemble monographique (zone 460)

Répétable

Indicateurs de traitement : non définis

Codes de sous-zones

\$3	Numéro de la notice liée	Non répétable
\$v	Numérotation de la monographie à l'intérieur de la monographie en plusieurs volumes	Répétable
\$u	Numéro de l'édition - sous-zone de classement	
\$d	Date d'édition de la monographie	Répétable

transférées de la notice liée :

\$t	Titre	Non répétable
-----	-------	---------------

La zone 460 génère le lien vers la notice ENS.

\$v

On entre en \$v la numérotation du volume (qui peut être un numéro ou une date de recouvrement) attribuée par l'éditeur. On ne saisit pas de numérotation factice. Dans le cas de numérotation complexe, on répète le \$v.

\$v 4

\$v 3 \$v 18 \$v 1

\$v 1665-1666 \$v 2

\$d

Si le volume n'est pas numéroté par l'éditeur, on ne saisit pas de \$v mais un \$d contenant la date d'édition du volume.

Notice ENS :

245 1# \$a Collectio scriptorum rerum historico-monastico-ecclesiasticarum variorum religiosorum ordinum \$r. Tomus I [-VI]

260 1# \$r Permissu superiorum. Ulmae sumptibus Gaumianis, 1755 [-1757] - Ulmae [August Lebrecht Stettin] 1768 [-1769] \$e Ulm \$f Gaum, Johann Friedrich \$d 1755-1757 \$e Ulm \$f Stettin, August Lebrecht \$d 1768-1769

Notice MON :

245 1# Collectio scriptorum rerum historico-monastico-ecclesiasticarum variorum religiosorum ordinum [...] Tomus I \$r in quo continentur I. Reverendissimi abbatis Caroli Stengelii monasteriologia II. Ejusdem authoris mantissa III. Auberti Miraei origines benedictinae curante P. R. D. Michaelae Kuen can. reg. ord. S. Augustini ad exemptas insulas Wengenses Ulmae decano

260 1# \$r Permissu superiorum. Ulmae sumptibus Gaumianis, 1755 \$e Ulm \$f Gaum, Johann Friedrich \$d 1755

460 ## \$t Collectio scriptorum rerum historico-monastico-ecclesiasticarum variorum religiosorum ordinum \$v 1

Titre de l'ensemble monographique (zone 290)

On utilise cette zone pour donner le titre de la monographie en plusieurs volumes à laquelle le document appartient, lorsque le document a un titre significatif indépendant du titre d'ensemble. Lorsque cette zone est présente dans une notice MON, la notice doit obligatoirement comporter une zone de lien 460 vers la notice de l'ensemble monographique. La zone 290 est toujours éditée.

Zone répétable

Premier indicateur

0 Titre non significatif

1 Titre significatif

Deuxième indicateur

Non défini

Codes de sous-zones

\$a	Titre d'ensemble	Non répétable
\$v	Numéro dans l'ensemble monographique	Répétable
\$w	Informations codées (10 positions)	Non répétable

b. Notice MON pour chaque volume, avec titre d'ensemble en zone 146

Chaque volume a un titre spécifique.

Zone non répétable

Premier indicateur

0 titre non significatif

1 titre significatif

Deuxième indicateur

Non défini

Codes de sous-zones

\$a	Titre	Non répétable
\$h	Numéro de partie	Répétable
\$i	Titre de partie	Répétable
\$j	Année	Répétable
\$l	Mention d'extrait ou d'adaptation	Non répétable
\$k	Numéro de classement	Non répétable

La zone 146 est utilisée pour entrer le titre d'ensemble permettant de regrouper les volumes d'une publication en plusieurs volumes. Lorsque la forme du titre entré en zone 245 diffère de la forme du titre figurant en zone 146, le 2^e indicateur de traitement de la zone 245 prend la valeur 1.

Remarques :

§j

La date d'édition n'est donnée que si l'on juge nécessaire de la faire apparaître à l'édition.
Dans tous les cas, le classement se fait à partir de la date entrée en 008.

§k

Le numéro de classement n'apparaît pas à l'édition, il sert à classer les notices dans les index.

6.2 Recueil factice*

Un recueil factice* est la réunion d'un certain nombre de pièces ou ouvrages à l'initiative du possesseur. Ceux-ci sont parfois répertoriés dans une table des matières manuscrite voire introduits par un titre manuscrit qui ont été ajoutés par le possesseur.

Chaque pièce est alors cataloguée séparément. On signale en particularités d'exemplaire leur appartenance à un recueil factice dont on choisit ou pas de détailler le contenu.

Exemple dans un catalogue collectif :

Notice du premier ouvrage du recueil :

245 1# §a Instruction sur les traitemens des asphixiés par le méphitisme. Des noyés. Des personnes qui ont été mordues par des animaux enragés. Des enfants qui paroissent morts en naissant. Des personnes qui ont été empoisonnées. De celles qui ont été réduites à l'état d'asphixie par le froid...par Antoine Portal.¹⁷⁸

Partie exemplaire Res Med XVIII A 120881/1, particularités :

Dans un recueil factice contenant 2 autres ouvrages médicaux : J. Fr. N. Jadelot, De l'art d'employer les médicamens, ou Du choix des préparations et de la rédaction des formules dans le traitement des maladies, Paris, 1805 et D. T. de Bienville, La Nymphomanie ou Traité de la fureur utérine, Amsterdam, 1771

Notice du deuxième ouvrage du recueil :

245 1# §a De l'art d'employer les médicamens, ou Du choix des préparations et de la rédaction des formules dans le traitement des maladies. Par J. Fr. N. Jadelot...¹⁷⁹

Partie exemplaire Res Med XVIII A 120881/2, particularités :

Dans un recueil factice contenant 2 autres ouvrages médicaux. Relié à la suite de : Antoine Portal, Instruction sur les traitemens des asphixiés par le méphitisme, Paris, 1794-1795

Notice du troisième ouvrage du recueil :

245 1 §a La Nymphomanie ou Traité de la fureur utérine. Dans lequel on explique avec autant de clarté que de méthode. Les commencemens & les progrès de cette cruelle maladie dont on développe les différentes causes §e. Ensuite on propose les moyens de conduite dans les divers périodes, & les spécifiques les plus éprouvés pour la curation. Par M. D. T. de Bienville, ...¹⁸⁰

Partie exemplaire Res Med XVIII A 120881/3, particularités :

Dans un recueil factice contenant 2 autres ouvrages médicaux, dont le premier est : Antoine Portal, Instruction sur les traitemens des asphixiés par le méphitisme, Paris, 1794-1795

¹⁷⁸ BU Allées Jules Guesde, Toulouse 3, Res Med XVIII A 120881/1

¹⁷⁹ BU Allées Jules Guesde, Toulouse 3, Res Med XVIII A 120881/2

¹⁸⁰ BU Allées Jules Guesde, Toulouse 3, Res Med XVIII A 120881/3

6.3 Recueil d'éditeur*

Un recueil d'éditeur* est la réunion par un imprimeur-libraire, le plus souvent sous un titre général imprimé, d'un certain nombre d'œuvres, anonymes ou non, souvent répertoriées dans une table des matières et dont certaines ont pu faire, sous la même forme, l'objet d'une publication séparée.

On considère qu'une œuvre a pu être publiée séparément toutes les fois qu'elle a une page de titre (souvent avec adresse et date propres), une pagination et des signatures* particulières, et n'a aucun lien matériel apparent avec le recueil (titre annoncé au titre général, réclame*, etc.).

Ne pas confondre avec l'édition* contenant plusieurs œuvres : quand un ensemble de pièces, même pourvues de pages de titre et de paginations propres, se rencontrent toujours ensemble et généralement dans le même ordre, il s'agit d'une édition contenant plusieurs œuvres : voir [1.5](#).

Traitement

On fait une notice pour le recueil. On indique en note [300](#) qu'il s'agit d'un recueil d'éditeur*, en précisant dans la mesure du possible quelles pièces ont fait l'objet d'une diffusion séparée. On peut indiquer dans la note sur la description bibliographique [300](#) qu'elles ont fait l'objet de notices bibliographiques séparées.

Dans une note de contenu, on donne la liste des pièces composant le recueil d'éditeur ; un accès ou un lien est fait pour chaque éditeur.

En effet, une notice complète doit être faite pour chaque pièce ayant pu être publiée séparément. On indique en note que la publication a été également insérée dans un recueil d'éditeur publié à YYYY par XXX en telle année. On précise en note d'exemplaire, pour l'exemplaire effectivement inséré dans un recueil d'éditeur : « publié dans un recueil d'éditeur ».

Un accès (zone 748 ou notice analytique) est fait pour chaque œuvre mentionnée dont le titre est significatif mais qui n'a pas été publiée séparément :

zone 748 : pour un recueil réunissant plusieurs œuvres d'un même auteur,

notice analytique : pour un recueil réunissant des œuvres d'auteurs différents.

Exemple où les éditions composant le recueil ont été publiées par le même éditeur sous une page de titre comportant son nom

Notice du recueil

Titre : Œuvres diverses de M. Bayle, docteur en médecine & professeur aux arts libéraux en l'université de Toulouse.

Adresse : A Toulouse chez Fouchac & Bely 1688

Description matérielle : 3 parties ([2]-[12]-83 [i. e. 87]-[4] p. ; 36 p., [1] f. de pl. ; 74 p., [1] f. de pl.) ; In-12

Note : Recueil d'éditeur rassemblant trois œuvres de Bayle publiées séparément (liste au verso de la page de titre)

Note de contenu : Discours sur l'expérience et la raison... Dissertation sur la cause... Dissertation sur quelques questions de physique...

Accès : Discours sur l'expérience et la raison. Par M. Bayle...

Accès : Dissertation sur la cause. Par M. Bayle...

Accès : Dissertation sur quelques questions de physique. Par M. Bayle...

245 1# Œuvres diverses de M. Bayle, docteur en médecine & professeur aux arts libéraux en l'université de Toulouse.

260 1# \$r A Toulouse chez Fouchac & Bely 1688 \$e Toulouse \$f Fouchac, Marin \$e Toulouse \$f Bely \$d 1688

280 ## \$a 3 parties ([2]-[12]-83 [i. e. 87]-[4] p. ; 36 p., [1] f. de pl. ; 74 p., [1] f. de pl.) \$d in-12

300 ## \$a Recueil d'éditeur rassemblant trois œuvres de Bayle publiées séparément (liste au verso de la page de titre)

327 ## \$a Discours sur l'expérience et la raison \$a Dissertation sur la cause \$a Dissertation sur quelques questions de physique

749 ## \$a Discours sur l'expérience et la raison. Par M. Bayle...

749 ## \$a Dissertation sur la cause. Par M. Bayle...

749 ## \$a Dissertation sur quelques questions de physique. Par M. Bayle...

Notice de la troisième œuvre

Titre : Dissertation sur quelques questions de physique et de médecine. Par M. Bayle, docteur en médecine & professeur aux arts libéraux en l'université de Toulouse.

Adresse : A Toulouse chez Fouchac & Bely, marchands libraires rue de la Porterie M. DC. LXXXVIII

Description matérielle : 74 p., [1] f. de pl. : ill. ; in-12

Note : Parfois inséré dans un recueil d'éditeur publié chez Fouchac et Bely en 1688 sous le titre « Œuvres diverses de M. Bayle, docteur en médecine & professeur aux arts libéraux en l'université de Toulouse »

Note de l'exemplaire Resp Pf XVII-447¹⁸¹ : Cartonnage papier caillouté, 18^e siècle

Note de l'exemplaire Resp Pf XVII-405/3¹⁸² : Inséré dans le recueil d'éditeur rassemblant trois œuvres de Bayle sous le titre « Œuvres diverses de M. Bayle, docteur en médecine & professeur aux arts libéraux en l'université de Toulouse »

N.B. Dans la notice bibliographique, on ne peut pas faire d'accès à la notice du recueil, car certains exemplaires sont publiés séparément.

245 1# Dissertation sur quelques questions de physique et de médecine. Par M. Bayle, docteur en médecine & professeur aux arts libéraux en l'université de Toulouse.

260 1# \$a A Toulouse chez Fouchac & Bely, marchands libraires rue de la Porterie M. DC. LXXXVIII \$e Toulouse \$f Fouchac, Marin \$e Toulouse \$f Bely \$d 1688

280 ## \$a 74 p., [1] f. de pl. : ill. \$d in-12

300 ## \$a Parfois inséré dans un recueil d'éditeur publié chez Fouchac et Bely en 1688 sous le titre « Œuvres diverses de M. Bayle, docteur en médecine & professeur aux arts libéraux en l'université de Toulouse »

Partie exemplaire Resp Pf XVII-447, particularités : Cartonnage papier caillouté, 18^e siècle

Partie exemplaire Resp Pf XVII-405/3, particularités : Inséré dans le recueil d'éditeur rassemblant trois œuvres de Bayle sous le titre « Œuvres diverses de M. Bayle, docteur en médecine & professeur aux arts libéraux en l'université de Toulouse »

Exemple où les éditions composant le recueil ont été publiées par le même éditeur sous une page de titre sans nom d'éditeur

Notice du recueil

Titre : Grammaire générale et raisonnée. Avec les nouvelles méthodes pour apprendre facilement et en peu de temps les langues italienne et espagnole.

Adresse : [Sans lieu, vers 1660]

Description matérielle : 3 parties ([2]-147-[5] p. ; [22]-121 [i. e. 122]-[4] p. ; [2]-XV-[3]-120 p.) ; in-12

Note : Recueil d'éditeur sans doute publié par Pierre Le Petit, rassemblant trois manuels de Claude Lancelot, qu'il a imprimés en 1660

Note de contenu : Grammaire générale et raisonnée. Contenant les fondemens de l'art de parler... Nouvelle méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue espagnole. Nouvelle méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue italienne.

Accès : Grammaire générale et raisonnée. Contenant les fondemens de l'art de parler...

Accès : Nouvelle méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue espagnole

Accès : Nouvelle méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue italienne.

245 1# Grammaire générale et raisonnée. Avec les nouvelles méthodes pour apprendre facilement et en peu de temps les langues italienne et espagnole.

260 1# \$r [Sans lieu, vers 1660] \$d 1660 ?

280 ## \$a 3 parties ([2]-147-[5] p. ; [22]-121 [i. e. 122]-[4] p. ; [2]-XV-[3]-120 p.) \$d in-12

300 ## \$a Recueil d'éditeur sans doute publié par Pierre Le Petit, rassemblant trois manuels de Claude Lancelot, qu'il a imprimés en 1660

¹⁸¹ BU Arsenal, Toulouse 1

¹⁸² BU Arsenal, Toulouse 1

327 ## \$a Grammaire generale et raisonnée. Contenant les fondemens de l'art de parler \$a Nouvelle methode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue espagnole. \$a Nouvelle methode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue italienne.

749 ## \$a Grammaire generale et raisonnée. Contenant les fondemens de l'art de parler...

749 ## \$a Nouvelle methode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue espagnole

749 ## \$a Nouvelle methode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue italienne.

Notice du premier manuel

Titre : Grammaire generale et raisonnée. Contenant les fondemens de l'art de parler ; expliquez d'une maniere claire & naturelle ; les raisons de ce qui est commun à toutes les langues, & des principales differences qui s'y rencontrent ; et plusieurs remarques nouvelles sur la langue françoise.

Adresse : A Paris, chez Pierre Le Petit, imprimeur & libraire ordinaire du Roy, ruë S. Jacques, à la Croix d'or. M. DC LX. Avec privilege de sa Majesté.

Description matérielle : [1-1 bl.]-147-[5] p. ; in-12

Note : Parfois inséré dans un recueil d'éditeur publié sans doute par Pierre Le Petit sous le titre « Grammaire generale et raisonnée. Avec les nouvelles methodes pour apprendre facilement et en peu de temps les langues italienne et espagnole. »

Note de l'exemplaire 8-BL-1288 (1) : Relié en tête du recueil d'éditeur après la page de titre générale

Note de l'exemplaire 8-BL-1289 (1) : Relié en tête du recueil d'éditeur, sans la page de titre générale

Note de l'exemplaire 8-BL-1291¹⁸³ : Relié séparément

245 1# Grammaire generale et raisonnée. Contenant les fondemens de l'art de parler ; expliquez d'une maniere claire & naturelle ; les raisons de ce qui est commun à toutes les langues, & des principales differences qui s'y rencontrent ; et plusieurs remarques nouvelles sur la langue françoise.

260 1# \$r A Paris, chez Pierre Le Petit, imprimeur & libraire ordinaire du Roy, ruë S. Jacques, à la Croix d'or. M. DC LX. Avec privilege de sa Majesté. \$e Paris \$f Le Petit, Pierre \$d 1660

280 ## \$a [1-1 bl.]-147-[5] p. \$d in-12

300 ## \$a Parfois inséré dans un recueil d'éditeur publié sans doute par Pierre Le Petit sous le titre « Grammaire generale et raisonnée. Avec les nouvelles methodes pour apprendre facilement et en peu de temps les langues italienne et espagnole. »

Partie exemplaire 8-BL-1288 (1), particularités : Relié en tête du recueil d'éditeur après la page de titre générale

Partie exemplaire 8-BL-1289 (1), particularités : Relié en tête du recueil d'éditeur, sans la page de titre générale

Partie exemplaire 8-BL-1291, particularités : Relié séparément¹⁸⁴

Exemple où les éditions composant le recueil ont été publiées par plusieurs éditeurs

Notice du recueil

Titre : Ecrits et discours composés pour la Convention nationale, par F. Lanthenas...

Adresse : A Paris A l'imprimerie, rue du Théâtre français Vendémiaire, l'an Ile de la République française

Description matérielle : 7 parties ; in-8

Note : Recueil d'éditeur de six textes de François Xavier Lanthenas, publiés chez divers éditeurs, rassemblés par l'imprimerie du Cercle social et précédés d'un avertissement

Note de contenu : Avertissement. Nécessité et moyens d'établir la force publique, sur la rotation continuelle du service militaire... Rapport et projet de décret sur l'organisation des écoles primaires... Sur la Constitution... Motifs de faire du 10 août un jubilé fraternel... Censure publique, ou nécessité de confier à un certain nombre de citoyens instruits et vertueux... L'éducation, cause éloignée, et souvent même cause prochaine de toutes les maladies

Accès : Nécessité et moyens d'établir la force publique, sur la rotation continuelle du service militaire...

¹⁸³ Pour les trois ex. : BnF, Arsenal

¹⁸⁴ Pour les trois ex. : BnF, Arsenal

Accès : Rapport et projet de décret sur l'organisation des écoles primaires...

Etc.

245 1# Ecrits et discours composés pour la Convention nationale, par F. Lanthenas...

260 1# \$r A Paris A l'imprimerie, rue du Théâtre français Vendémiaire, l'an Ile de la République française \$e Paris \$f Imprimerie-librairie du Cercle social \$d 1793-1794

280 ## \$a 7 parties \$d in-8

300 ## \$a Recueil d'éditeur de six textes de François Xavier Lanthenas, publiés chez divers éditeurs, rassemblés par l'imprimerie du Cercle social et précédés d'un avertissement

327 ## \$a Avertissement \$a Nécessité et moyens d'établir la force publique, sur la rotation continue du service militaire... \$a Rapport et projet de décret sur l'organisation des écoles primaires... \$a Sur la Constitution... \$a Motifs de faire du 10 août un jubilé fraternel... \$a Censure publique, ou nécessité de confier à un certain nombre de citoyens instruits et vertueux... \$a L'éducation, cause éloignée, et souvent même cause prochaine de toutes les maladies

749 ## \$a Nécessité et moyens d'établir la force publique, sur la rotation continue du service militaire...

749 ## \$a Rapport et projet de décret sur l'organisation des écoles primaires...

Etc.

Notice de la première publication composant le recueil

Titre : Nécessité et moyens d'établir la force publique, sur la rotation continue du service militaire, et représentation nationale, sur la proportion exacte du nombre des citoyens. Par Lanthenas, D.M. (extrait de la Chronique du mois de septembre)

Adresse : A Paris, chez les directeurs de l'Imprimerie du Cercle social. 1792, l'an 4e de la Liberté.

Description matérielle : 23-[1 bl.] ; in-8

Note : Parfois inséré dans un recueil d'éditeur publié l'imprimerie du Cercle social sous le titre « Ecrits et discours composés pour la Convention nationale, par F. Lanthenas... »

Note de l'exemplaire : 8-LB41-91¹⁸⁵ : Conservé séparément

Note de l'exemplaire : Res 50353¹⁸⁶ : Dans un recueil d'éditeur de 6 textes de François Xavier Lanthenas, publiés chez divers éditeurs, rassemblés par l'Imprimerie du Cercle social en 1793

245 1# Nécessité et moyens d'établir la force publique, sur la rotation continue du service militaire, et représentation nationale, sur la proportion exacte du nombre des citoyens. Par Lanthenas, D.M. (extrait de la Chronique du mois de septembre)

260 1# \$r A Paris, chez les directeurs de l'Imprimerie du Cercle social. 1792, l'an 4e de la Liberté. \$e Paris \$f Imprimerie-librairie du Cercle social \$d 1792

280 ## \$a 23-[1 bl.] \$d in-8

300 ## \$a Parfois inséré dans un recueil d'éditeur publié l'imprimerie du Cercle social sous le titre « Ecrits et discours composés pour la Convention nationale, par F. Lanthenas... »

Partie exemplaire 8-LB41-91, particularités : Conservé séparément¹⁸⁷

Partie exemplaire Res 50353, particularités : Dans un recueil d'éditeur de 6 textes de François Xavier Lanthenas, publiés chez divers éditeurs, rassemblés par l'Imprimerie du Cercle social en 1793¹⁸⁸

Notice de la dernière publication composant le recueil

Titre : Convention nationale. L'éducation, cause éloignée et souvent même cause prochaine de toutes les maladies, proposition soutenue, le 13 septembre 1784, dans les écoles de médecine de Reims, par F. Lanthenas...

Adresse : A Paris, de l'Imprimerie nationale, septembre 1793.

Description matérielle : [2]-93-[1] p. ; in-8

Note : Parfois inséré dans un recueil d'éditeur publié l'imprimerie du Cercle social sous le titre « Ecrits et discours composés pour la Convention nationale, par F. Lanthenas... »

Note de l'exemplaire 8-Le38-475¹⁸⁹ : Conservé séparément

¹⁸⁵ BnF

¹⁸⁶ BU Arsenal, Toulouse 1

¹⁸⁷ BnF

¹⁸⁸ BU Arsenal, Toulouse 1

¹⁸⁹ BnF

Note de l'exemplaire : Res 50353¹⁹⁰ : Dans un recueil d'éditeur de six textes de François Xavier Lanthenas, publiés chez divers éditeurs, rassemblés par l'Imprimerie du Cercle social en 1793
245 1# Convention nationale. L'éducation, cause éloignée et souvent même cause prochaine de toutes les maladies, proposition soutenue, le 13 septembre 1784, dans les écoles de médecine de Reims, par F. Lanthenas...
260 1# \$r A Paris, de l'Imprimerie nationale, septembre 1793. \$e Paris \$f Imprimerie nationale \$d 1793
280 ## \$a [2]-93-[1] p. \$d in-8
300 ## \$a Parfois inséré dans un recueil d'éditeur publié l'imprimerie du Cercle social sous le titre « Ecrits et discours composés pour la Convention nationale, par F. Lanthenas... »
Partie exemplaire 8-Le38-475, particularités : Conservé séparément¹⁹¹
Partie exemplaire Res 50353, particularités : Dans un recueil d'éditeur de six textes de François Xavier Lanthenas, publiés chez divers éditeurs, rassemblés par l'Imprimerie du Cercle social en 1793¹⁹²

¹⁹⁰ BU Arsenal, Toulouse 1

¹⁹¹ BnF

¹⁹² BU Arsenal, Toulouse 1

7 Accès

Pour faciliter la recherche dans les catalogues, l'établissement de points d'accès contrôlés est indispensable : personnes, collectivités, lieux d'édition, matière, titres.

7.1 Mentions de responsabilité

Toute personne ou collectivité mentionnée dans la notice et ayant un lien avec l'[édition](#)* ou l'[exemplaire](#)* catalogué, doit faire l'objet d'un point d'accès normalisé, accompagné du code de sa ou de ses fonction(s).

Les fonctions les plus couramment rencontrées sont :

Auteur et coauteur, auteur supposé, éditeur scientifique, traducteur, adaptateur, annotateur, préfacier, auteur commenté, dédicataire, auteur de [dédicace](#)*, éditeur commercial, imprimeur, graveur, auteur du dessin, ancien possesseur, donateur, relieur.

7.1.1 Structure des zones concernant les accès aux mentions de responsabilité

Zones 100, 110, 700, 710, 720, 730

100	Auteur principal personne physique	Non répétable
110	Auteur principal collectivité	Non répétable
700	Auteur secondaire personne physique	Répétable
710	Auteur secondaire collectivité	Répétable
720	Imprimeur-libraire personne physique	Répétable
730	Imprimeur-libraire collectivité	Répétable

[Premier indicateur](#)

Non défini

[Deuxième indicateur](#)

Pour les zones 100, 700 et 720 :

5 Nom générique de famille, association familiale

Autres cas

Pour les zones 110, 710 et 730 :

Non défini

[Codes de sous-zones](#)

Les zones 100, 110, 700, 710, 720 et 730 sont des zones de lien avec des notices d'autorité PEP (zones 100, 700 et 720) ou ORG (zones 110, 710 et 730). Selon la façon de lier la notice d'autorité à la notice bibliographique, la sous-zone \$3 (numéro de la notice d'autorité PEP ou ORG, à 8 chiffres) est à saisir par le catalogueur ou s'affiche automatiquement en même temps que les autres sous-zones propres à la notice d'autorité.

Deux sous-zones sont toujours à saisir par le catalogueur :

- sous-zones toujours saisies par le catalogueur

\$4	Code de fonction	Répétable et obligatoire
\$5	Identification de l'exemplaire concerné (zones 700 et 710 seulement)	Répétable

Le code de fonction est un code sur 4 caractères permettant de préciser la fonction exercée par la personne ou la collectivité par rapport au document décrit (Voir la liste des codes de fonction en [Annexe 6](#)). Il est obligatoire et répétable. Il apparaît en clair à l'affichage ISBD et public (ex. : auteur, graveur, dessinateur du modèle, etc.).

700 ## \$w.0..b..... \$a Du Pin \$m Louis-Ellies \$d 1657-1719 \$4 0680 \$4 0040

En affichage public ou ISBD : Du Pin, Louis-Ellies (1657-1719). Traducteur. Annotateur

- sous-zones transférées automatiquement de la notice d'autorité (en italique dans les exemples)

Pour les zones 100, 700 et 720 (Personnes physiques)

§w	Informations codées (10 positions)	• <i>Non répétable</i>
§a	Élément d'entrée	Non répétable
§m	Élément(s) du nom rejeté(s)	Non répétable
§d	Dates biographiques	Non répétable
§e	Qualificatif	Répétable
§h	Numérotation - sous-zone de transcription	Non répétable
§u	Numérotation - sous-zone de classement	Non répétable

Pour les zones 110, 710 et 730 (Collectivités)

§w	Informations codées (10 positions)	• <i>Non répétable</i>
§a	Élément d'entrée	Non répétable
§b	Sous-vedette	Répétable
§c	Lieu	Répétable
§q	Autre qualificatif	Répétable
§p	Élément rejeté	Répétable

7.1.2 Accès aux auteurs principaux

Zones 100 et 110

On indique dans la zone 100 ou 110 les auteurs principaux qui figurent au titre, ou dans l'ouvrage, ou dans le cas d'anonymes, ceux qui ont pu être identifiés. Il ne peut y avoir qu'un seul accès auteur principal par notice bibliographique.

100 ## §w.0..b.....§a Furgault §m Nicolas §d 1705-1794 §4 0070

245 1# §a Nouvel abrégé de la grammaire grecque. Par M. Furgault, professeur émérite de l'Université

100 ## §w.0..b.....§a Simonel §m Dominique §d 1715-1755 §4 0070

245 1# §a Traité des droits du Roy sur les bénéfices, de ses États Sr . Par M*** avocat au Parlement

300 ## §a Par M***, i. e. Dominique Simonel, d'après Barbier

Remarque : La notice d'autorité Personne physique devra comporter un renvoi (400) avec la forme : « M*** »

100 ## §w.0.2b.....§a D. B. §d 16.. ?-16.. §e pamphlétaire §4 0070

245 1# §a Lettre de consolation envoyée à madame de Chastillon, sur la mort de monsieur de Chastillon

300 ## §a Signé : D. B.

110 ## §w 20..b.lat. §a Eglise catholique §b Sacra rituum congregatio §4 0360

245 1# §a Sacra rituum congregatione celsitudine regia eminentissimi domini cardinalis Henrici ducis Eboracen. episcopi Tusculani Parisien., seu Rothomagen. beatificationis, & canonizationis ven. servae Dei sororis Mariae ab Incarnatione... Positio super virtutibus heroicis

Cas des auteurs erronés : ils font également l'objet d'une note et d'un accès.

Une attribution erronée figurant au Catalogue général auteurs de la BN est indiquée en zone 909 (zone de message interne) par exemple sous la forme : Attribué par erreur à Untel dans le CG.

7.1.3 Accès aux coauteurs

Les autres auteurs principaux sont entrés en zones [700](#) et [710](#).

7.1.4 Accès aux auteurs secondaires

Zones [700](#) et [710](#)

On indique dans ces zones les auteurs secondaires qui figurent au titre ou dans l'ouvrage, ou ceux qui ont pu être identifiés.

Accès auteur : Cicéron (0106-0043 av. J.-C.)

Titre : Le premier livre de l'Orateur de Cicéron ; traduit par François Joulet sieur de Chastillon

Note : Epître dédicatoire au duc de Sully

Accès responsabilités secondaires :

Joulet de Châtillon, François (1550-1627). Traducteur

Sully, Maximilien de Béthune (1559-1641 ; duc de). Dédicataire

100 ## \$w.1..b.fre. \$a Cicéron \$d 0106-0043 av. J.-C. \$4 0070

245 1# \$a Le |premier livre de l'Orateur de Cicéron ; traduit par François Joulet sieur de Chastillon

700 ## \$w.0..b.....\$a Joulet de Châtillon \$m François \$d 1550-1627 \$4 0680

700 ## \$w.0..b.....\$a Sully \$m Maximilien de Béthune \$d1559-1641 \$e duc de \$4 0290

7.1.5 Accès aux imprimeurs-libraires

Zones [720](#) et [730](#)

\$4 : la fonction « imprimeur-libraire » est toujours codée « 3260 », que l'imprimeur-libraire soit seulement libraire, seulement imprimeur, les deux, réel, prétendu ou imaginaire.

- sous-zones transférées automatiquement de la notice d'autorité (en italique dans les exemples)

Pour la zone [720](#) (Personnes physiques)

\$w	Informations codées (10 positions)	• <i>Non répétable</i>
\$a	Élément d'entrée	Non répétable
\$m	Élément(s) du nom rejeté(s)	Non répétable
\$d	Dates biographiques	Non répétable
\$e	Qualificatif	<i>Répétable</i>
\$h	Numérotation - sous-zone de transcription	Non répétable
\$u	Numérotation - sous-zone de classement	Non répétable

Pour la zone [730](#) (Collectivités)

\$w	Informations codées (10 positions)	• <i>Non répétable</i>
\$a	Élément d'entrée	Non répétable
\$b	Sous-vedette	<i>Répétable</i>
\$c	Lieu	<i>Répétable</i>
\$q	Autre qualificatif	<i>Répétable</i>

On indique dans ces zones les imprimeurs-libraires qui figurent sur la page de titre, ou dans l'ouvrage, et/ou ceux qui ont pu être identifiés.

A la BnF, c'est la cellule Imprimeurs-libraires du Service de l'Inventaire qui établit les notices d'autorité et qui valide le choix des imprimeurs-libraires.

260 1# \$r [Paris.] Chez Abel L'Angelier, au premier pilier de la grand'sale du Palais. M. DCI \$e Paris \$f L'Angelier, Abel \$d 1601
720 ## \$w.0..b..... \$a L'Angelier \$m Abel \$d15..-1610 \$4 3260

260 1# \$r Romae MDCCLXXXVII. Ex typographia rev. Camerae apostolicae \$e Roma \$f Stamperia camerale \$d1787
730 ## \$w20..b.....\$a Stamperia camerale \$c Rome \$4 3260

Dans le cas d'une fausse adresse, on indique tous les imprimeurs-libraires, réels ou prétendus.

260 1# \$r A La Haye, chez Moitjens [i. e. Paris, Pierre Guillyn]. M. DCC. LI \$e Paris \$f Guillyn, Pierre \$g Den Haag \$h Moetjens, Adriaen \$d 1751
720 ## \$w.0..b..... \$a Guillyn \$m Pierre \$d 1715 ?-1781 \$4 3260
720 ## \$w.0.2b.....\$a Moetjens \$m Adriaen \$e libraire prétendu \$4 3260

Les collectivités patronymiques étant traitées comme des autorités personnes physiques, elles sont entrées en 720 (avec second indicateur à 5).

260 1# \$r Parisiis, ex officina Plantiniana apud Hadrianum Perier. M.D.CII \$e Paris \$f Plantin, Officine \$e Paris \$f Périer, Adrien \$d 1602
720 #5 \$w.0..b.....\$a Plantin \$m Officine \$4 3260
720 ## \$w.0..b.....\$a Périer \$m Adrien \$d 15..-1629? \$4 3260

7.1.6 Accès liés à l'[exemplaire](#)*

Zones 700 et 710

Ces zones servent aussi à établir des accès aux personnes physiques ou morales qui ont exercé une responsabilité non sur la publication décrite dans la notice bibliographique, mais sur un exemplaire particulier. Ces accès seront justifiés dans les notes sur l'exemplaire. Elles devront obligatoirement comporter une sous-zone \$5 pour spécifier l'exemplaire concerné. Voir la liste des codes de fonction à utiliser pour ces liens en [Annexe 6](#).

Exemple :

245 1# \$a La |destruction de Jherusalem. La vengeance de nostre seigner : et comment Pylate finas ses jours
700 ## \$w .0.b..... \$a Bancel \$m E.-M. \$d 18..-18.. \$e collectionneur \$4 4010 \$5 Pour l'ex. RES 4-NFA-1
700 ## \$w .0.b..... \$a Thibaron \$d 18..-1885 \$4 4140 \$5 Pour l'ex. RES 4-NFA-1
Partie exemplaire, particularités : reliure de Thibaron (signée au contreplat supérieur), à décor rétrospectif : entrelacs et fers évidés, entre 1860 et 1874. - Provenance : E.M. Bancel
En affichage public ou ISBD :
Bancel, E.-M. (18..-18.. ; collectionneur). Ancien possesseur. Pour l'ex. RES 4-NFA-1
Thibaron (18..-1885). Relieur. Pour l'ex. RES 4-NFA-1

7.2 Lieux d'édition

Les lieux d'édition doivent faire l'objet de points d'accès normalisés (???) dans la langue actuelle du pays où se trouve aujourd'hui la ville d'édition.

??? ?? \$? Venezia

Quand le français est l'une des langues officielles du pays, on choisit la forme française.

Exemple : Livre imprimé à Bâle :

??? ?? \$? Bâle

Quand la publication mentionne un lieu erroné, on fait un accès au lieu mentionné et un accès au lieu réel.

260 1# \$r A Londres. M. DCC. LXXXII. ¹⁹³ [i. e. Agen : veuve de Jean Noubel, 1782] \$e Agen \$f Noubel, Veuve de Jean \$g London \$d 1782

306 ## \$a Fausse adresse : publié à Agen, chez la veuve J. Noubel, d'après J. Andrieu, « Bibliographie générale de l'Agenais »

??? ?? \$? London

??? ?? \$? Agen

7.3 Indexation matière et classification

L'indexation matière n'est pas obligatoire. Son usage varie d'un établissement à l'autre. Il est plus particulièrement recommandé de faire des accès aux œuvres, aux personnes, aux lieux et aux institutions sujets de l'ouvrage.

Indexation Rameau

Si on choisit l'indexation Rameau et que l'ouvrage a été publié avant 1800, il convient d'utiliser la subdivision « Ouvrages avant 1800 ». Utiliser les zones 600, 610 (répétables).

600 Autorité nom de personne sujet

Établir un lien à la notice d'autorité, et ajouter si c'est le cas : \$x Ouvrages avant 1800

610 Autorité collectivité sujet

Établir un lien à la notice d'autorité, et ajouter si c'est le cas : \$x Ouvrages avant 1800

7.4 Titres

Il existe différents types de points d'accès relatifs au titre : les variantes de titre, les titres des autres œuvres contenues dans l'ouvrage, les titres conventionnels, les [titres uniformes*](#) et les [titres de forme*](#).

Zone	1 ^{er} indicateur	2 ^e indicateur	Intitulé
141	#	#	Vedette principale : titre uniforme textuel
142	1	0, 1, 2 ou 3*	Titre original
143	#	#	Vedette principale : titre de forme
145	#	6	Vedette principale : titre conventionnel
146	1	#	Vedette principale : titre d'ensemble
247	1	#	Titre parallèle
290	1	#	Titre de l'ensemble monographique
295	1	#	Titre de la collection ou de la sous-collection
741	#	#	Vedette secondaire : titre uniforme textuel
743	#	#	Vedette secondaire : titre de forme
745	#	6	Vedette secondaire : titre conventionnel
748	#	#	Autre titre du même auteur
749	#	#	Titre d'un volume d'une monographie en plusieurs volumes
750	#	2	Variante du titre du document : transcription moderne
750	#	3	Variante du titre figurant sur le document
750	#	4	Titre de couverture
750	#	5	Titre de dos
750	#	6	Titre courant

¹⁹³ BnF, Ye-15084

750	#	#	Variante de titre non précisée (car expliquée en note)
751	#	1	Variante du titre de l'oeuvre : titre d'usage
751	#	2	Variante du titre de l'oeuvre : titre d'une autre édition
751	#	4	Variante du titre de l'oeuvre : titre alternatif
751	#	#	Variante du titre de l'oeuvre, non précisée

Indicateur 0 : titre original

Indicateur 1 : titre original ne devant pas apparaître en note de traduction

Indicateur 2 : titre intermédiaire qui a servi pour la traduction de l'ouvrage catalogué

Indicateur 3 : titre conventionnel latin

7.4.1 Variantes de titres

Sont concernés : la transcription du titre en graphie modernisée, les variantes de titre contenues dans l'ouvrage, le titre alternatif, le [titre parallèle*](#), les titres de parties

Zones 141, 142, 143, 145, 146, 741, 743, 745, 748, 749, 750, 751

7.4.1.1 Accès au titre en orthographe moderne et en graphie correcte

Zone 750 indicateurs #2

245 1# \$a Le |mariage, ses agrémens et ses chagrins...

750 #2 \$a Le |mariage, ses agréments et ses chagrins...

245 1# \$a Lentree de la royne de France a Paris faicte le mardy xii. jour du moys de may. Lan de grace mil cinq cens & XVII

750 #2 \$a L' |entrée de la reine de France à Paris faite le mardi xii. jour du mois de mai. L'an de grâce mille cinq cents & xvii

750 #2 \$a L' |entrée de la reine de France à Paris faite le mardi 12 mai 1517

7.4.1.2 [Titre parallèle*](#)

Zone 247

On fait un accès à chaque [titre parallèle*](#), qu'il se trouve sur la même page de titre ou sur une page de titre différente.

245 1# \$w....b.fre.\$a Description de plusieurs nouvelles espèces d'orthocératites et d'ostracites par Mr. Picot de Lapeirouse, baron de Bazus etc. Associé ordinaire de l'Académie royale des sciences, inscriptions, & belles lettres de Toulouse, & correspondant de l'Académie des sciences à Paris. Avec figures¹⁹⁴

247 1# \$w....b.lat.\$a De novis quibusdam orthoceratitum et ostracitum speciebus dissertatiuncula. Figuris aeneis illustrata

300 ## \$a La page de titre en latin en regard de la page de titre en français porte : « Philippi Picot de Lapeirouse ... De novis quibusdam orthoceratitum et ostracitum speciebus dissertatiuncula. Figuris aeneis illustrata. Erlangae Impensis Wolfgangi Walther. Parisiis apud Didot... Tolosae Apud Manavit... M D CCLXXXI »

¹⁹⁴ BU Allées Jules Guesde, Toulouse 3, Res SC B 104849bis

7.4.1.3 Titre figurant sur une autre page de titre

Zone 750, indicateurs #3

Les titres figurant sur une autre page que la page de titre privilégiée ([faux-titre*](#), [frontispice*](#) ...) font l'objet d'un accès en 750 lorsqu'ils présentent des différences importantes avec celle-ci.

Pour un [titre parallèle*](#) figurant sur une autre page de titre, utiliser l'accès en 247.

Si d'autres œuvres contenues dans la publication ont leur propre page de titre, ces titres font l'objet d'accès en zone 748 si elles sont du même auteur ou font l'objet d'ANL dans le cas contraire. Voir le tableau *supra* en 1.5.

7.4.1.4 [Titre de départ*](#) et autres variantes présentes sur le document

Zone 750, indicateurs

On fait un accès au [titre de départ*](#) lorsque celui-ci présente des différences importantes avec le titre.

245 1# \$a Le |mariage, ses agréments et ses chagrins...

300 ## \$a Titre de départ : « Philogame et Antigame, ou Les agréments et les chagrins du mariage »¹⁹⁵

750 ## \$a Philogame et Antigame, ou Les agréments et les chagrins du mariage

Zone 750, indicateurs #4 : titre de couverture

Zone 750, indicateurs #5 : titre de dos

Zone 750, indicateurs #6 : titre courant

7.4.1.5 Autres variantes de titre

Zone 750, indicateurs

Quand le titre commence par une invocation, un nom d'auteur au génitif, etc., exclus du classement, on crée un accès en variante de titre où le début du titre n'est pas exclu du classement.

245 1# \$a Deo optimo maximo. |De pœnitentia. Theses theologicæ

750 ## \$a Deo optimo maximo. De pœnitentia. Theses theologicæ

Les titres de partie (zone 750, indicateurs ##) et les titres alternatifs (zone 751, indicateurs #4) peuvent aussi faire l'objet d'accès titre.

7.4.2 Titres des autres œuvres contenues dans l'ouvrage

Sont concernés les titres des autres œuvres contenues dans l'ouvrage, qu'ils soient mentionnés dans la zone du titre ou seulement dans les notes. Ils peuvent également faire l'objet de variantes de titre.

Voir en 1.5 le tableau qui traite aussi des liens servant d'accès.

Zone 748 s'il s'agit d'œuvres du même auteur.

ANL avec autorité personne physique et zone 245 s'il s'agit d'un autre auteur

¹⁹⁵ BSG 8 Y 4184 (2-3) INV 7569-7570 FA

7.4.3 Titres uniformes*

L'utilisation des titres uniformes* (titres uniformes textuels 141/741 et titres conventionnels 145/745) permet de regrouper une œuvre diffusée sous des titres différents. Ces points d'accès normalisés sont gérés par l'agence bibliographique nationale. À défaut d'une forme nationale, on recourt à la liste de l'IFLA¹⁹⁶. Le catalogueur doit préciser certaines données propres à l'œuvre cataloguée : langue, date.

Zones 141 ou 741, titre uniforme* textuel (indicateurs ##)

Codes de sous-zones (en italiques : figure dans la notice d'autorité)

\$3 identifiant de la notice d'autorité titre uniforme

\$w informations codées

\$a titre uniforme

\$u \$h numéro de section ou de partie

\$i titre de section ou de partie

\$m langue en clair

\$l mention d'extrait ou d'adaptation

\$j année de publication

\$q version

Exemple :

141 ## \$3 12008315 \$w .1..b.fre. \$a Bible \$i N. T. \$i Apocalypse \$m français \$j 1689

245 1# \$a L'Apocalypse avec une explication. Par messire Jacques Benigne Bossuet...

260 1# \$r A Paris, chez la veuve de Sebastien Mabre-Cramoisy. M.DC.LXXXIX. \$e Paris \$f Mabre-Cramoisy, Veuve de Sébastien \$d 1689

Zones 145 ou 745, titre conventionnel (indicateurs #6)

Codes de sous-zones (en italiques : figure dans la notice d'autorité)

\$3 identifiant de la notice d'autorité titre uniforme

\$w informations codées

\$a titre conventionnel

\$u \$h numéro de section ou de partie

\$i titre de partie

\$m langue en clair

\$l mention d'extrait ou d'adaptation

\$j année de publication

\$q version

Exemple :

145 #6 \$3 12008446 \$w .1..b.fre. \$a Imitation de Jésus-Christ \$m français \$j 1686 \$q Martignac

245 1# \$a De l'imitation de Jesus-Christ. Traduction nouvelle. Par le sieur ***

260 1# \$r A Paris, chez Lambert Roulland. M.DC.LXXXVI \$e Paris \$f Roulland, Lambert \$d 1686¹⁹⁷

7.4.4 Titres de forme*

Le titre de forme* est un titre forgé qui permet de regrouper par un point d'accès commun des publications d'un même type. Il existe deux sortes de titres de forme : ceux qui rendent compte de la forme de l'ouvrage (catalogues de libraire, ventes, prospectus, affiches, etc.), et ceux qui

¹⁹⁶ Anonymous classics : a list of uniform headings for European literatures. London : IFL/UBC, 1978. mise à jour : <http://www.ifla.org/VII/s13/pubs/AnonymousClassics2004.pdf>

¹⁹⁷ BnF, Arsenal, 8-T-6822

renvoient à une catégorie d'événement (entrées, couronnements, mariage, etc.). Voir l'[annexe 2](#), qui donne la liste des titres de forme recommandés et les sous-zones propres à chacun.

Exemple

Zone 143 / 743 (indicateurs ##)

143 ## \$a Prospectus \$b Livres \$m Paris \$e Boudet \$f Antoine-Chrétien \$j 1769

245 1# \$a Second prospectus de la nouvelle édition des Oeuvres de messire Jacques-Bénigne Bossuet.

260 1# \$r (A Paris, Chez Antoine Boudet, Imprimeur du Roi, rue S. Jacques. A Auxerre, Chez Fournier, Libraire. Août 1769. Avec approbation, et privilege du Roi.) \$e Paris \$f Boudet, Antoine-Chrétien \$e Auxerre \$f Fournier, François \$d 1769¹⁹⁸

7.4.5 Œuvres traduites

Pour le lien vers la notice de l'œuvre originale, on peut utiliser la zone [142](#).

Zone 142

Premier indicateur

1

Deuxième indicateur

0 (titre original ne devant pas apparaître en note de traduction : elle est mentionnée en note 300)

Codes de sous-zones

\$w informations codées

\$a titre

\$m langue(s) en clair

\$l mention d'extrait ou d'adaptation

7.4.6 Titre ajouté par le catalogueur

Pour l'accès à un titre qui n'est pas un [titre uniforme*](#).

Zone 751, indicateurs ##

ou indicateurs #1 pour un titre d'usage

ou indicateurs #2 pour un titre d'une autre édition

Exemple :

Titre : Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin, depuis le sixième janvier, jusques à la declaration du premier avril mil six cens quarante-neuf

Note : Deuxième édition de l'ouvrage connu sous le nom de "Mascurat", publiée à Paris en 1650 d'après Moreau, et imprimée par Sébastien Cramoisy, d'après H. Carrier, "Les Presses de la Fronde (1648-1653) : les Mazarinades", II, Genève, 1991, p. 127.

Titre ajouté par le catalogueur : Mascurat

245 1# \$a Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin, depuis le sixième janvier, jusques à la declaration du premier avril mil six cens quarante-neuf

300 ## \$a Deuxième édition de l'ouvrage connu sous le nom de "Mascurat", publiée à Paris en 1650 d'après Moreau, et imprimée par Sébastien Cramoisy, d'après H. Carrier, "Les Presses de la Fronde (1648-1653) : les Mazarinades", II, Genève, 1991, p. 127

751 #1 \$a Mascurat

Titre traduit ajouté par le catalogueur

Zone 751, indicateurs ##

¹⁹⁸ BnF, RES M-Q-358 (27)

ANNEXES

Annexe 1 Définitions

Annexe 2 Titres de forme

Annexe 3 Recommandations pour la description des reliures

Annexe 4 Description allégée

Annexe 5 Pratique de l’empreinte

Annexe 6 Codes de fonction

Annexe 7 Label de notice et zones de données codées

Annexe 8 Exemples complets et illustrés

Annexe 1 Définitions

N.B. Pour de plus amples définitions, se reporter au *Dictionnaire encyclopédique du livre*, dir. P. Fouché, D. Péchoin, Ph. Schuwer, Paris, Cercle de la Librairie, 2002-2011, 4 vol. dont index

Achevé d'imprimer

Formule généralement imprimée à la fin de l'ouvrage, parfois au verso du feuillet de titre ou à la fin des pièces liminaires, indiquant le nom de l'imprimeur, le lieu d'impression, la date à laquelle celle-ci a été achevée. Voir aussi [colophon](#).

Achevé d'imprimer pour la première fois

Formule généralement imprimée à la suite du [privilege](#), pour indiquer à partir de quelle date celui-ci s'applique et permettre de calculer son échéance. À partir de 1701 en France, la durée de validité d'un privilège de librairie se calcule à compter de sa date d'obtention et non plus de la date du premier achevé d'imprimer.

Adresse ou adresse bibliographique

Ensemble des informations relatives au(x) lieu(x), date(s) et responsabilité(s) de publication et d'impression. L'adresse inclut en principe une mention indiquant la présence d'un [privilege](#) ou d'une [permission](#).

Approbation

Autorisation de publier un texte délivrée par le pouvoir civil ou religieux. Cette approbation peut être annoncée à la page de titre et figurer au début ou à la fin du livre, avant le texte du [privilege](#).

Avant-titre

Voir [faux-titre](#).

Bandeau

Élément décoratif, gravé sur bois ou sur cuivre, ou exécuté en typographie, formant une bande horizontale et placé en général en tête d'un chapitre, d'une [épître dédicatoire](#), etc.

Blanc (livre en)

[Exemplaire](#) imprimé dont les [feuilles](#) sont pliées et assemblées, mais qui n'est ni cousu, ni couvert, ni relié. Voir aussi [en feuilles](#).

Broché

[Exemplaire](#) dont les [cahiers](#) sont pliés, assemblés et cousus, parfois revêtu d'une couverture en papier.

Cachet

Tampon apposé sur un ouvrage, indiquant l'origine d'un document, son appartenance à un fonds, une date d'entrée... Voir aussi [estampille](#) ; [timbre](#).

Cahier

Ensemble formé par le pliage d'une [feuille](#) unique, le pliage d'une partie de feuille ou l'assemblage de plusieurs feuilles pliées et encartées, de manière à en permettre la couture. Chaque cahier est le plus souvent identifié par une [signature](#).

Carton ou carton de substitution

Le carton ('cancellans') est un [feuille](#), un bifeuillet ou un [cahier](#) imprimé remplaçant un feuillet, un bifeuillet ou un cahier de la composition primitive ('cancellandum').

Chronogramme

Phrase ou pièce de vers, latine le plus souvent, dans laquelle les lettres de certains mots, inscrites en capitales, possèdent une valeur numérique (chiffres romains) composant une date.

Colophon

Formule relativement développée héritée de la tradition manuscrite, placée à la fin de l'ouvrage ou du texte principal (avant les tables ou annexes finales), pouvant comprendre des éléments d'identification du texte (auteur, titre) et de l'adresse (lieu et date d'impression, nom de l'imprimeur et/ou du libraire, etc.) ; fréquent dans les livres imprimés au 15^e et au début du 16^e siècle, le colophon tend à disparaître à partir des années 1530 avec la généralisation de la page de titre et de l'[achevé d'imprimer](#).

Contrefaçon

Réimpression non autorisée d'une [édition](#) ; la contrefaçon reproduit parfois très fidèlement les caractéristiques typographiques (formulation du titre et de l'adresse, sauts de page et coupures de lignes, etc.) et l'illustration de l'édition qu'elle contrefait.

Cul-de-lampe (pluriel = culs-de-lampe)

Élément décoratif, gravé sur bois ou sur cuivre, ou composé d'éléments typographiques, placé à la fin d'un chapitre, d'une pièce liminaire, etc.

Dédicace

Mention imprimée en préliminaire indiquant la personne ou la collectivité à qui l'ouvrage est dédié. Si cette dédicace prend la forme d'une lettre, on parle alors d'une [épître dédicatoire](#).

Dépliant

[Feuillet](#) dont les dimensions dépassent celles du volume fermé et qu'il faut déplier pour le voir en entier.

Édition

Ensemble des [exemplaires](#) produits à partir d'une composition typographique restée substantiellement inchangée.

Édition originale

Première édition imprimée d'une œuvre, publiée avec le consentement de l'auteur. S'emploie principalement pour les textes présentant un intérêt particulier dans l'histoire littéraire et intellectuelle ; pour les autres textes, utiliser de préférence « première édition ». Pour les œuvres antérieures à l'invention de l'imprimerie, utiliser [édition princeps](#).

Édition partagée

Édition entreprise à frais communs par plusieurs imprimeurs-libraires. Trois cas peuvent se présenter : l'édition comporte tous les noms des partenaires et il n'y a pas de différence entre les [exemplaires](#) ; l'édition comporte tous les noms, mais la [marque](#) diffère selon les exemplaires ; l'édition est scindée en plusieurs [émissions](#) à l'adresse de chacun des participants.

Édition pré-originale

Édition antérieure à l'originale, qu'il s'agisse d'une première édition, sans existence autonome, d'un texte publié avec d'autres textes (revue, feuilleton dans un périodique, recueil collectif...), ou d'une édition anticipée parue sans l'approbation de l'auteur (voir aussi : [édition subreptice](#)), ou encore d'une édition non commercialisée publiée aux frais de l'auteur.

Édition subreptice

Édition publiée à l'insu de l'auteur.

Édition princeps

Première édition imprimée d'un texte antérieur à l'invention de l'imprimerie.

Émission

Sous-ensemble d'une [édition](#) qui se distingue par une différence voulue et affichée (changement d'[adresse bibliographique](#), de date de publication) ou par des impositions différentes des mêmes pages (par ex., in-8 et in-12). Le ou les premier(s) [cahier\(s\)](#) peuvent être recomposé(s) (par ex. changement de l'avertissement au lecteur, de la [dédicace](#)). C'est un acte commercial dont le but est d'élargir le marché d'une édition. Différent de l'[état](#).

En blanc

Voir [Blanc \(livre en\)](#).

Encadrement

Motif simple ([filet\(s\)](#) ou frise), gravé ou exécuté en typographie, qui encadre un titre ou un texte.

Encadrement orné

Ornement(s) figuratif(s) gravé(s) encadrant un titre ou un texte. Ex. : encadrement à motif allégorique, encadrement de type architectural...

Encart

[Feuille](#) ou [cahier](#) imprimé ajouté à la composition primitive et faisant partie de l'édition. À distinguer du [carton](#).

En feuilles

Voir [Feuilles \(livre en\)](#).

Enseigne

Élément de l'[adresse bibliographique](#) qui décrit l'image peinte ou sculptée placée à la façade de l'atelier ou de la boutique de l'imprimeur-libraire.

Envoi

Mention autographe de don, portée sur un [exemplaire](#) par l'auteur ou l'un des auteurs de l'ouvrage. Voir aussi [ex-dono](#).

Épître dédicatoire

Partie liminaire d'une publication, se présentant comme une lettre adressée à la personne ou à la collectivité à qui le livre est dédié.

Estampille

[Cachet](#) gravé apposé à l'encre sur une ou plusieurs pages d'un volume, pour en attester la propriété, l'origine ou l'authenticité. Une même institution peut utiliser plusieurs estampilles selon les époques et le type de documents. Voir aussi [cachet](#) ; [timbre](#) à sec.

Estampille de légitimation de contrefaçon

[Cachet](#) apposé par une autorité publique sur les *exemplaires* d'une édition contrefaite, et autorisant rétrospectivement sa diffusion. En France, un arrêt du Conseil du Roi du 30 août 1777 autorise les imprimeurs-libraires à faire légaliser les [contrefaçons](#) en leur possession, à la condition de faire marquer les [exemplaires](#) concernés par une estampille spécifique (portant le toponyme de la chambre syndicale de la librairie dont ils relèvent et la date de 1777) et d'y faire apposer le paraphe de l'inspecteur de la Librairie local.

État

Sous-ensemble d'une [édition](#) caractérisé par des modifications ponctuelles, volontaires ou non, en cours de tirage. Il s'applique aussi à la présence ou non de cartons, d'errata, ou à l'ajout ou au changement d'illustrations. Se différencie de l'[émission](#) par l'absence de projet commercial.

Exemplaire

Chacune des unités matérielles, constituée d'un ou plusieurs volumes, appartenant à une [édition](#) ou une [impression](#).

Ex-dono

Mention portée sur un livre indiquant que celui-ci a été remis en don par une personne physique ou morale à une autre personne physique ou morale dont les noms sont souvent indiqués, parfois avec une mention de date. L'ex-dono peut prendre la forme d'une mention manuscrite, ou, notamment lorsque le bénéficiaire est une institution, d'une étiquette imprimée ou gravée ; il peut aussi figurer sur la reliure. Si la mention de don émane de l'un des auteurs du livre, on parle alors d'[envoi](#).

Ex-libris

Marque de propriété portée sur un livre, sous la forme d'une simple mention manuscrite du nom du possesseur (le plus fréquent), ou, surtout à partir du 17^e siècle, d'une gravure collée où figurent notamment les armes et la devise du propriétaire, d'un [cachet](#) ; elle apparaît aussi plus rarement sous la forme d'une mention imprimée, d'un [timbre](#) à sec. L'ex-libris peut également figurer sur la reliure (doré, peint, estampé à froid) ; s'il s'agit d'un nom, on conservera la formule « ex libris ... de M... » ; s'il s'agit d'armoiries ou d'emblèmes on utilisera les termes appropriés (reliure aux armes de...). On déconseille le recours au terme de supra-libris pour désigner une marque de provenance intégrée à la reliure.

Ex-praemio

Mention manuscrite, imprimée, gravée, parfois accompagnée de marques d'authentification (sceaux), attestant qu'un ouvrage a été remis en prix. Sont fréquemment précisés les circonstances de l'attribution du prix, la date, l'institution (collège, école, etc.), les noms et titres du donateur du prix (agonothète) et des indications relatives au bénéficiaire. Le volume est en outre fréquemment relié aux armes et emblèmes de l'agonothète.

Extrait du privilège

Voir [privilège](#).

Faux-titre

Titre, souvent abrégé, imprimé sur un [feuille](#)t précédant la page de titre.

Feuille

Unité matérielle de fabrication et d'impression du papier avant toute opération de pliage.

Feuilles (livre en)

[Exemplaire](#) imprimé dont les feuilles ne sont ni pliées ni assemblées en [cahier](#). Voir aussi : [blanc \(livre en\)](#).

Feuille

Partie d'une [feuille](#) pliée, assemblée et coupée pour former un [cahier](#). Un feuillet comporte deux pages, un recto et un verso.

Figure

Illustration gravée sur bois ou sur cuivre incluse dans un texte imprimé. Voir aussi [vignette](#).

Filets

- en typographie, lignes utilisées pour séparer certains éléments d'une composition ou pour décorer une page ; les filets peuvent être simples ou multiples, gras ou maigres, droits, brisés...
- en reliure, lignes décoratives obtenues par un outil (roulette, fer, etc.) ; les filets peuvent être dorés ou à froid, simples ou multiples.

Filigrane

Motif visible par transparence, dont l'empreinte est laissée dans l'épaisseur de la pâte à papier par un réseau de fils métalliques fixés sur la forme. Le filigrane sert notamment de marque au papetier.

Format bibliographique ou format réel

Par opposition au format apparent, exprimé en centimètres, le format bibliographique est déterminé par le nombre de pages typographiques imprimées sur chaque face d'une [feuille](#), et/ou par le nombre de fois où la feuille imprimée a été pliée (in-plano excepté) pour former les [feuilles](#) d'un [cahier](#).

Frontispice

Planche gravée illustrée, placée en regard de la page de titre ou la précédant ; elle reprend souvent des parties de la page de titre, plus ou moins intégrées dans le décor, dont les éléments, en relation avec le contenu de l'ouvrage ou son auteur, sont fréquemment allégoriques. À distinguer de [titre-frontispice](#).

Grand papier

Une « édition sur grand papier » désigne une [émission](#) imprimée sur des feuilles de dimensions supérieures. Par extension, désigne également une partie de l'édition imprimée sur du papier de qualité supérieure, sans modification de la taille du livre.

Impression

Ensemble des [exemplaires](#) imprimés en une seule fois.

Justification

Dans la zone de la description matérielle, dimension en hauteur et en largeur de la surface imprimée, exprimée en millimètres.

Lettre ornée

Première lettre d'un chapitre ou d'un paragraphe, ornée d'un décor géométrique ou figuratif, gravée sur bois ou sur cuivre.

Marque typographique

Signe distinctif gravé, souvent imprimé sur la page de titre ou à la fin de l'ouvrage, et destiné à identifier l'imprimeur ou le libraire responsable de l'impression ou de la publication et à protéger celle-ci des [contrefaçons](#).

Matériel typographique

Ensemble des caractères, des [ornements typographiques](#) et des [ornements gravés](#) utilisés par un imprimeur-libraire.

Ornement gravé

Petit bois ou cuivre gravé, généralement sans lien avec un texte particulier, utilisé pour agrémenter une [édition](#).

Ornement typographique

Composition de petits fers décoratifs utilisée pour agrémenter une [édition](#).

Page de titre à encadrement de type architectural

Voir [encadrement orné](#).

Page de titre à encadrement orné

Voir [encadrement orné](#).

Page de titre gravée

Voir [titre-frontispice](#).

Papier vélin

Papier fabriqué au moyen de formes garnies d'un fin treillis métallique et donc dépourvu de [vergeures](#), dont l'aspect évoque celui du [parchemin](#) de très bonne qualité, inventé en Angleterre par James Whatman vers 1755.

Papillon

Imprimé de très petit format recouvrant un passage de la publication, apportant une correction ou un complément.

Parchemin

Peau de mouton, agneau, chèvre, chevreau ou veau, non tannée, préparée et traitée pour l'écriture ou la reliure. Voir [vélin](#).

Permission d'imprimer

Autorisation octroyée sans monopole de publication à l'auteur ou au libraire par le chancelier ou son suppléant, le garde des sceaux, et dont l'obtention est nécessaire pour faire imprimer dans le royaume de France un livre nouveau de plus de deux feuilles ([cahiers](#)) d'impression (cf. ordonnance de Moulins de février 1566). Des permissions d'imprimer dites « de juge » ou « de police » sont par ailleurs délivrées par les juridictions locales (bailliages, sénéchaussées, lieutenants généraux de police) pour la parution des livrets ou publications de moins de deux feuilles d'impression. Voir aussi [privilege](#).

Permission simple ou permission de sceau

Instituée en 1701, [permission d'imprimer](#) accordée par lettres de grand sceau mais sans monopole d'édition, contrairement au [privilege](#).

Permission tacite

À l'origine, en 1709, permission officieuse autorisant les libraires français à vendre ou réimprimer dans le royaume certaines éditions étrangères, puis applicable à des livres imprimés dans le royaume auxquels on ne voulait pas donner la caution officielle du pouvoir royal. L'existence d'une permission tacite n'est pas signalée dans l'ouvrage.

Placard

[Feuille](#) isolée, imprimée d'un seul côté et destinée à l'affichage.

Planche

[Feuille](#) non inclus dans un [cahier](#). Les planches peuvent contenir des illustrations, des tableaux, etc. Tous les exemplaires d'une même édition peuvent différer par le nombre de leurs planches. Dans la collation, on utilise la mention « feuille de planche » (abrégé en f. de pl.).

Planche à système

[Planche](#) comportant un dispositif particulier permettant d'en modifier l'aspect par une intervention du lecteur. Exemple : [volvelle](#).

Pontuseaux

Dans la fabrication artisanale du papier, réglettes de bois qui supportent les fils métalliques de [vergeure](#) et de chaînette constituant le tamis de la forme à papier ; par extension, désigne les empreintes laissées dans la [feuille](#) de papier par les fils de chaînette, perpendiculaires aux empreintes laissées par les vergeures.

Privilège

Monopole d'impression et de diffusion d'un texte ou d'un ensemble de textes accordé par le pouvoir royal ou une autorité de justice à un auteur ou à un libraire pour une durée déterminée. Le privilège, souvent annoncé au bas de la page de titre, est en principe publié dans l'ouvrage, soit au début, soit à la fin, sous forme intégrale ou abrégée ([extrait du privilège](#)).

Privilège d'ensemble

[Privilège](#) accordé pour l'impression et la diffusion d'un ensemble de textes.

Réclame

Mot ou groupe de lettres situé en bas à droite du dernier [feuille](#) d'un [cahier](#), annonçant les premières lettres du cahier suivant. Dans certains ateliers on met une réclame à chaque page ou chaque feuille.

Recueil d'éditeur

Réunion par un imprimeur/libraire, un éditeur ou un auteur, le plus souvent sous un titre général imprimé, de plusieurs [éditions](#), dont certaines ont pu faire l'objet d'une diffusion séparée.

Recueil factice

Réunion sous une même reliure d'un certain nombre de pièces ou d'ouvrages à l'initiative du possesseur.

Serpente

Papier très fin, parfois transparent, placé comme protection au-dessus des gravures dans certains livres. La légende de la gravure peut être imprimée sur la serpente.

Signature

Lettre, chiffre ou signe typographique imprimé au bas d'une page et permettant d'identifier chaque [cahier](#) d'un livre, éventuellement accompagné d'un numéro désignant la place du [feuille](#) dans le cahier. Un feuille ou un cahier présentant ces marques est dit « signé ».

Style

Mode de détermination du début de l'année : style de Pâques, style de l'Annonciation..., qui sont qualifiés d'« anciens styles » par opposition au « nouveau style » ou style de la Circoncision (1^{er} janvier), prescrit en France par un édit de Charles IX de 1564 et adopté à des dates diverses selon les provinces.

Texte à encadrement

Voir [encadrement](#).

Timbre

Marque en relief apposée par une autorité ou un possesseur, par une forte pression sur le support. Elle peut être encrée, ou non (dans ce dernier cas, elle est appelée « timbre à sec » ou « timbre sec »).

Titre à encadrement

Voir [encadrement](#).

Titre à encadrement orné

Voir [encadrement orné](#).

Titre courant

Rappel du titre de l'ouvrage, parfois abrégé, ou de la subdivision (chapitre, partie...), imprimé dans la marge supérieure des pages. Le titre courant peut également donner le nom de l'auteur de l'ouvrage.

Titre de départ

Titre placé en tête du texte d'un ouvrage ou d'un chapitre.

Titre de forme

Titre forgé qui permet de regrouper par un point d'accès commun des publications d'un même type. Voir [Annexe 2](#).

Titre gravé

Voir [titre-frontispice](#).

Titre parallèle

Forme du titre dans une autre langue ou une autre écriture que le titre principal, figurant soit sur la page de titre à la suite de celui-ci, soit sur une autre page de titre.

Titre uniforme

Titre particulier retenu par l'Agence bibliographique nationale (BnF) pour identifier une œuvre ayant paru sous différents titres.

Titre-frontispice

Page de titre dont le texte et l'illustration sont entièrement gravés sur cuivre, et qui constitue l'unique page de titre de l'ouvrage. À distinguer de [frontispice](#).

Vélin

[Parchemin](#) de très jeune veau, agneau ou chevreau, plus fin, souple, blanc et lisse que le parchemin ordinaire. Voir aussi [papier vélin](#).

Vergeure

Chacun des fils de laiton cousus sur les [pontuseaux](#) de la forme en un réseau serré qui permet de séparer la pâte à papier de l'eau qui l'imbibe. Par extension, désigne la trace laissée par ces fils dans le papier.

Vignette

Illustration de petite taille gravée sur bois ou sur cuivre présente sur la page de titre ou dans le texte. Voir aussi [figure](#).

Volvelle

Pièce de papier imprimée ou gravée montée sur un pivot central, utilisée notamment dans les livres scientifiques anciens pour créer une figure mobile.

Annexe 2 Titres de forme

Le titre de forme est un titre forgé qui permet de regrouper par un point d'accès commun des publications d'un même type. Il existe deux sortes de titres de forme : ceux qui rendent compte de la forme ou du type de l'ouvrage (catalogues de librairie, ventes, prospectus, affiches, etc.), et ceux qui renvoient à une catégorie d'événement (entrées, couronnements, mariage, etc.).

Pour la définition des termes et les modalités de construction des titres de forme, se reporter au *Guide pratique du catalogueur* de la BnF, choix des accès :

<http://guideducatalogueur.bnf.fr/>

La liste suivante n'est pas exhaustive ; les termes en italiques désignent les éléments facultatifs.

N.B. Les sous-zones non obligatoires sont en italiques

Abécédaire (qualificatif de langue en clair et en minuscules). Année d'édition

143 / 743 ## \$a Abécédaire \$i langue \$j Année d'édition

Acte. Collectivité (pays, région, ville, parlement selon les cas). Date de promulgation. *Lieu de promulgation*

143 / 743 ## \$a Acte \$e Collectivité \$j Année \$d MMJJ \$m *Lieu de promulgation*

Acte épiscopal. Ville. Date de promulgation

143 / 743 ## \$a Acte épiscopal \$m Ville \$j Année \$d MMJJ

Acte pontifical. Date de promulgation

143 / 743 ## \$a Acte pontifical \$j Année \$d MMJJ

Acte royal. Pays. Date de promulgation. *Lieu de promulgation*

143 / 743 ## \$a Acte royal \$e pays \$j Année \$d MMJJ \$m *Lieu de promulgation*

Affiche (*catégorie : Livres, Estampes, Enseignement, Artisans, Commerce, Services, Santé, Mode, Spectacles selon le cas*) Ville. Année d'édition

143 / 743 ## \$a Affiche \$b *Catégorie* \$m Localisation \$j Année

Almanach. Année. Ville

143 / 743 ## \$a Almanach \$j Année \$m Localisation

Armorial. Nom de famille ou de collectivité (*qualificatif du nom*). Année d'édition

143 / 743 ## \$a Armorial \$e Nom de famille ou de collectivité (corps de ville, de métier...) \$g *Qualificatif du nom* \$j Année d'édition

Armorial. Lieu. Année d'édition

143 / 743 ## \$a Armorial \$m Localisation \$j Année d'édition

Ballet. Ville. *Lieu*. Date de la représentation

143 / 743 ## \$a Ballet \$m Ville \$n *Localisation* \$j Année \$d Mois et jours codés MMJJ

Baptême. Nom de personne, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Date de l'événement. Ville. *Lieu*

143 / 743 ## \$a Baptême \$e Nom de personne \$f *Éléments rejetés du nom* \$g *Qualificatifs du nom* \$j Année \$d Mois et jours codés MMJJ \$m *Localisation*

Canard. Année d'édition. *Ville*

143 / 743 ## \$a Canard \$j Année d'édition \$m *Localisation*

Catalogue (*catégorie : Artisans, Commerce, Santé, Mode, Spectacles selon le cas*). *Ville*. Année d'édition

143 / 743 ## \$a Catalogue \$b *Catégorie* \$m Ville \$j Année d'édition

Catalogue de bibliothèque. Ville. Nom de collectivité. Année d'édition

143 / 743 ## \$a Catalogue de bibliothèque \$m Ville \$e Nom de la collectivité \$j Année d'édition

Catalogue de librairie. Ville. Nom, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Année d'édition

143 / 743 ## \$a Catalogue de libraire \$mVille \$e Nom \$f Éléments rejetés du nom \$g Qualificatifs du nom \$j Année d'édition
 Catéchisme + adjectif de confession : catholique, protestant ou anglican + qualificatif de langue en clair et en minuscules. Lieu. Année d'édition. *Abrégé*
 143 / 743 ## \$a Catéchisme + adjectif de confession \$i qualificatif de langue \$mVille \$j Année d'édition \$l *Abrégé*
 Nota bene : pour le Catéchisme du concile de Trente, il existe un titre uniforme Collection (*catégorie : Livres, Art, Estampes selon le cas*). Nom du collectionneur, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Année d'édition
 143 / 743 ## \$a Collection \$b *Catégorie* \$e Nom du collectionneur \$f Éléments rejetés du nom \$g Qualificatifs du nom \$j Année d'édition
 Couronnement. Nom de personne, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Date de l'événement. Ville. *Lieu*
 143 / 743 ## \$a Couronnement \$e Nom de personne \$f Éléments rejetés du nom \$g Qualificatifs du nom \$j Année \$d Mois et jours codés MMJJ \$mVille \$n *Lieu*
 Coutume. Lieu (ressort). Année d'édition
 143 / 743 ## \$a Coutume \$m Localisation \$j Année d'édition
 Diplôme. Ville. Institution. Date d'obtention
 143 / 743 ## \$a Diplôme \$m Localisation \$e Nom de l'institution \$j Année d'obtention \$d MM-JJ
 Entrée. Nom de personne, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Date de l'événement. Ville
 143 / 743 ## \$a Entrée \$e Nom de personne \$f Éléments rejetés du nom \$g Qualificatifs du nom \$j Année \$d Mois et jours codés MMJJ \$m Localisation
 Exposition. Ville. *Lieu*. Date de l'événement
 143 / 743 ## \$a Exposition \$mVille \$n *Localisation* \$j Année de l'événement
 Factum (*Localisation*). Nom de la partie en cause à l'origine du factum, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Titre de subdivision. Année d'édition
 143 / 743 ## \$a Factum \$m *Lieu* \$e Nom de la partie en cause \$f Éléments rejetés du nom \$g Qualificatifs du nom \$b *Titre de subdivision* \$j Année d'édition
 Faire-part. Subdivision (naissance, baptême, mariage, obsèques, messe selon le cas). Nom de personne, Éléments rejetés du nom. Lieu. Date de l'événement
 143 / 743 ## \$a Faire-part \$b *Catégorie* \$e Nom de personne \$f Éléments rejetés du nom \$m Localisation \$j Date de l'événement
 Fête. Ville. *Lieu*. Date de l'événement
 143 / 743 ## \$a Fête \$m Ville \$n *Localisation* \$j Année \$d Mois et jours codés MMJJ
 Généalogie. Nom de famille (*qualificatif du nom*). Année d'édition
 143 / 743 ## \$a Généalogie \$e Nom de famille \$g *qualificatif du nom* \$j Année d'édition
 Mariage. Nom de personne, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Date de l'événement. Ville. *Lieu*
 143 / 743 ## \$a Mariage \$e Nom de personne \$f Éléments rejetés du nom \$g *Qualificatif du nom* \$j Année \$d Mois et jours codés MMJJ \$m *Localisation*
 Mazarinade. Année d'édition
 143 / 743 ## \$a Mazarinade \$l *recueil* \$j Année d'édition
 Obituaire. Localisation, Établissement précisant la localisation. Année d'édition
 143 / 743 ## \$a Obituaire \$m Localisation \$n Établissement concerné \$j Année d'édition
 Obsèques. Nom de personne, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Date de l'événement. Ville. *Lieu*
 143 / 743 ## \$a Obsèques \$e Nom de personne \$f Éléments rejetés du nom \$g *Qualificatif du nom* \$j Année \$d Mois et jours codés MMJJ \$m Ville \$n *Localisation*
 Pouillé. Lieu. Année
 143 / 743 ## \$a Pouillé \$m Localisation \$j Année
 Procès. Nom d'une des parties en cause, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Date du procès. Ville. *Extrait*

143 / 743 ## \$a Procès \$e Nom de personne \$f Éléments rejetés du nom \$g Qualificatif du nom \$j Année \$d Mois et jours codés MMJJ \$m Ville \$i Extrait
 Procès de béatification ou Procès de canonisation. Nom de personne, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Date du procès. Ville

143 / 743 ## \$a Procès de béatification / Procès de canonisation \$e Nom de personne \$f Éléments rejetés du nom \$g Qualificatif du nom \$j Année du procès \$m Ville
 Programme (*catégorie : Ballet, Musique, Opéra, Théâtre selon le cas*). Ville. Établissement. Date

143 / 743 ## \$a Programme \$b Catégorie \$m Ville \$n Établissement \$j Année \$d MMJJ
 Prospectus (*catégorie : Livres, Estampes, Enseignement, Artisans, Commerce, Services, Santé, Mode, Spectacles, Transports selon le cas*). Lieu. Nom de personne, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Année d'édition

143 / 743 ## \$a Prospectus \$b Catégorie \$m Localisation \$e Nom de personne \$f Éléments rejetés du nom \$g Qualificatif du nom \$j Année d'édition
 Prospectus (*Livres*). Lieu. Nom de l'imprimeur-libraire normalisé, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Année d'édition

143 / 743 ## \$a Prospectus \$b Livres \$m Localisation \$e Nom de l'imprimeur-libraire \$f Éléments rejetés du nom \$g Qualificatif du nom \$j Année d'édition \$d MMJJ
 Règlement. Collectivité. Localisation. Année

143 / 743 ## \$a Règlement \$e Nom de la collectivité \$m Ville \$j Année
 143 / 743 ## \$a Règlement \$m Ville \$e Nom de la collectivité \$j Année
 Sacre. Nom de personne, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Date de l'événement. Ville. Lieu

143 / 743 ## \$a Sacre \$e Nom de personne \$f Éléments rejetés du nom \$g Qualificatif du nom \$j Année \$d Mois et jours codés MMJJ \$m Ville \$n Localisation
 Spécimen typographique. Fondateurs. Pays. Nom du fondateur, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Année d'édition

143 / 743 ## \$a Spécimen typographique \$b Fondateurs \$m Pays \$e Nom du fondateur \$f Éléments rejetés du nom \$g Qualificatif du nom \$j Année d'édition
 Spécimen typographique. Imprimeurs. Pays. Nom de l'imprimeur, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Année d'édition

143 / 743 ## \$a Spécimen typographique \$b Imprimeurs \$m Pays \$e Nom du fondateur \$f Éléments rejetés du nom \$g Qualificatif du nom \$j Année d'édition
 Spectacle. Voir Programme

Statuts. Lieu. Établissement. Année

143 / 743 ## \$a Statuts \$m Localisation \$n Établissement \$e Collectivité \$j Année
 Statuts synodaux. Ville. Année

143 / 743 ## \$a Statuts synodaux \$m Ville \$j Année
 Tarif. Lieu. Année

143 / 743 ## \$a Tarif \$b subdivision \$e Nom de personne ou de collectivité \$f éléments rejetés du nom \$m Localisation \$j Année
 Thèse (soutenance). Ville. Établissement. Date

On couple la note de thèse (328) avec le titre de forme « Affiche »
 Traité. Date du traité. Lieu de signature. Collectivités signataires (entrées par ordre alphabétique). Langue du traité. Extrait ou Abrégé

143 \$a Traité \$j Année \$d Mois et jours codés MMJJ \$m Lieu \$e 1^e collectivité signataire - 2^e collectivité signataire - 3^e collectivité signataire \$i langue \$l Extrait ou Abrégé
 Vente (*catégorie de la vente : Art, Livres, Estampes, Numismatique, Sciences selon le cas*). Date de la vente.

143 / 743 ## \$a Vente \$b Catégorie \$j Année \$d Mois et jours codés MMJJ \$m Localisation
 Vie. Prénom (et nom) du saint, bienheureux, vénérable, Éléments rejetés du nom (« saint » ou qualificatif du nom. Année d'édition.

143 / 743 ## \$a Vie \$e Nom de personne \$f Éléments rejetés du nom \$g Qualificatif -
en général : saint(e) \$j Année d'édition

Annexe 3 Recommandations pour la description des reliures

3.1 Terminologie reliure

Broché*
Cartonnage
Bradel
Reliure
Demi-reliure
Demi-reliure à coins
Demi-reliure à bandes
Reliure souple
Reliure à rabats
Reliure à la grecque (16 ^e s.)

3.2 Matières et couleurs

Termes à utiliser pour la description des reliures recouvrant le plus souvent les imprimés anciens ; les matériaux (galuchat, box, buffle, etc.) et les couleurs utilisés pour la reliure de luxe à partir du milieu du 19^e siècle n'y figurent pas.

Peau (si une identification plus précise est impossible)	
Peau retournée (côté chair, aspect « daim » pelucheux)	Reliure courante
Parchemin* (préciser reliure souple ou rigide), parchemin vert, parchemin rouge (ne préciser la couleur que s'il est teinté), parchemin peint, parchemin moucheté, parchemin de réemploi	Reliure courante
Vélin*	Reliure soignée ou reliure à décor
Basane (peau de mouton tannée, peau de qualité médiocre)	
Peau de truie (peau très épaisse, d'aspect blanc, pays germaniques)	
Veau, veau brun, fauve (à employer de préférence à blond), moucheté, marbré, raciné, peint en noir, etc.	
Maroquin (peau de chèvre), maroquin brun, noir, rouge, bleu, olive, citron, fauve, vert.. marbré, poudré d'or (rare), à grain long...	Reliure soignée ou reliure à décor
Chagrin (peau de poisson - roussette -), à grain prononcé, très résistante, souvent noire, employée aux 17 ^e et 18 ^e siècles pour livres religieux notamment ; rare)	Reliure soignée
Chagrin (peau d'âne, de cheval puis surtout de chèvre traitée par foulonnage, grenue, employée souvent en demi-reliure, fréquente au 19 ^e siècle), chagrin noir, rouge, violet, vert...	Reliure courante
Papier marbré	Convient aussi pour les gardes
Papier, papier bleu, rose...	Id.
Papier dominoté	Id.
Papier à la colle	Id.
Papier doré, gaufré	Id.
Tissu (si non identifié)	Reliure soignée
Velours	Reliure soignée
Soie, soie brodée	Reliure soignée
Tabis, moire	Pour les gardes
Toile (19 ^e s.)	Reliure courante
Argent, orfèvrerie, écaille, perles tissées, ivoire...	Reliure exceptionnelle

3.3 Description sommaire (typologie)

Reliure...	reliure courante
Reliure soignée	
Reliure à décor doré, argenté, peint	
Reliure estampée à froid	
Reliure à décor estampée à froid	
Reliure aux armes de...	
Reliure armoriée [<i>dans le cas d'armes non identifiées</i>]	
<u>Vélin</u> * doré	

Quelques remarques sur les différents types de décor français 17^e - 18^e siècles :

1. Reliure courante

Pas de décor, ou un décor très réduit, qui consiste généralement en filets*, une plaque centrale au 16^e siècle, les compartiments du dos aux 17^e et 18^e siècles. Tranches au naturel, mouchetées, marbrées ou de couleur unie à partir du 17^e siècle (les tranches dorées indiquent une reliure soignée) ; papiers de garde souvent blancs, marbrés à partir du milieu du 17^e siècle. Il est inutile de donner une description détaillée (sauf pour des fonds particuliers).

2. Reliure de luxe, 16^e - 18^e siècles

- Reliure soignée

Sans véritable décor (des filets*, une simple plaque centrale ne sont pas considérés comme des décors), mais dont différents indices prouvent un luxe particulier : tranches dorées, matériau raffiné (velours, veau de grande qualité, maroquin...), signature d'un relieur (étiquette collée ou nom doré).

En font partie les vélin* dorés à décor minimum (des filets, une plaque centrale, fin 16^e et première moitié 17^e s.) et les reliures jansénistes (reliures en maroquin, sans décor, fin 17^e-début 18^e s.). Dans le cas d'une reliure janséniste doublée, si la doublure comporte un décor plus important qu'une roulette ou une mince bordure, la traiter dans la catégorie « reliure à décor »).

Les reliures soignées sont parfois signées ou attribuables à un atelier ou à un relieur.

- Reliure à décor

Reliures à décor estampé à froid, reliures comportant un décor doré ou argenté significatif ; matériaux exceptionnels.

Les reliures à décor sont très rarement signées (étiquette collée, signature dorée) avant le 18^e siècle ; se reporter à la bibliographie pour les attributions à des ateliers.

Outre le décor des plats, une description complète comprend au moins les éléments suivants :

- dos (lisse ou à X nerfs, décor)
- doublure (matériau, décor)
- gardes (nombre¹⁹⁹, matière - papier blanc²⁰⁰, papier marbré, papier gaufré doré..., vélin*, tabis, moire...)
- tranches (dorées, marbrées, ciselées, peintes)
- fermoirs, attaches, boulons, signets, lacets, etc.

¹⁹⁹ Noter éventuellement le nombre : celui-ci est normalement le même pour les gardes supérieures et inférieures ; une différence est donc un indice d'intervention postérieure, comme la suppression d'une garde portant des marques de possession.

²⁰⁰ Noter éventuellement le filigrane*.

Typologie des principaux décors dorés, classés selon un ordre chronologique approximatif :

Termes à utiliser après la formule « reliure à décor », entre parenthèses ou comme qualificatif.

Termes	Commentaires	Période dominante
entrelacs géométriques	préciser fers pleins, vides, et/ou azurés, peints	1540-1570
entrelacs courbes		
filets * simples courbes		
(décor exceptionnel)	préciser : décor architectural, macabre, etc.	16 ^e
plaque(s)	préciser la forme (rectangulaires, ovales, losangées) ; si figurées, préciser : marque, emblème, Annonciation, etc.	1560-début 17 ^e
centre et coins		1560-début 17 ^e
semé	préciser : fleurs de lis, flammes, étoiles, abeilles, monogrammes	16 ^e -17 ^e
fanfare	Cf. la définition de Hobson	1560-1630
feuillages		fin 16 ^e -début 17 ^e
à la Du Seuil		16 ^e -17 ^e
filigrané	préciser à motif central ou à compartiments	à partir de 1630
bordure	(= encadrement partant du bord) ; on peut préciser par roulettes ou fers	1640-1740
reliure mosaïquée	réserver l'expression « reliure mosaïquée » aux grands décors 18 ^e s. décrits par Michon ²⁰¹	18 ^e
dentelle		1750-fin 18 ^e
plaque	almanachs notamment	18 ^e et Révolution

3.4 Bibliographie détaillée, reliure française 16^e-19^e siècles

Pour les articles et mélanges, se reporter à la bibliographie de Friedrich-Adolf Schmidt-Kunsemüller, *Bibliographie zur Geschichte der Einbandkunst von den Anfängen bis 1985*. Wiesbaden, 1985

Histoires générales

Gruel (Léon), *Manuel historique et bibliographique de l'amateur de reliures*, Paris, 1887-1905.

Bouchot (Henri), *Les Reliures d'art à la Bibliothèque nationale*, Paris, E. Rouveyre, 1888.

Roquet (Ernest, pseud. Ernest Thoinan), *Les relieurs français 1500-1800*, Paris, 1893.

Michon (Louis-Marie), *La Reliure française*, Paris, 1951.

Hobson (Anthony R. A.), *French and Italian collectors and their bindings, illustrated from examples in the library of J. R. Abbey*, Oxford, University press, 1953.

Nixon (Howard), *Broxbourne library : styles and designs of bookbindings*, Londres, 1956.

Miner (Dorothy), *The History of Bookbinding, 525-1950 A. D. : an exhibition held at the Baltimore Museum of Art...organized by the Walters Art Galler*, Baltimore, 1957.

Toulet (Jean), *Introduction à l'histoire de la reliure française : XVe-XVIIIe siècles*, Paris, Bibliothèque nationale, 1973.

²⁰¹ Pour les reliures des 16^e et 17^e siècles, se contenter d'énumérer les matières et les couleurs : maroquin brun, rouge, citron.

Foot (Mirjam M.), *A Collection of bookbindings : The Henry Davis Gift*, 3 vol., London, The British Library, 1978, 1983 et 2010.

Needham (Paul), *Twelve centuries of bookbindings 400-1600*, New York, Pierpont Morgan Library, London, 1979.

Foot (Mirjam M.), *Studies in the History of bookbinding*, Aldershot (U.K), Scolar Press, 1993.

Macchi (Federico) et Macchi (Livio), *Dizionario illustrato della legatura*, S. Bonnard, 2002.

Reliures estampées à froid

Gid (Denise), *Catalogue des reliures françaises estampées à froid (XVe-XVIe siècles)*, Paris, Editions du Centre national de la recherche scientifique, 1984, 2 vol. parus, consacrés à la Bibliothèque Mazarine. La partie consacrée à la Bibliothèque Sainte-Geneviève est en ligne (<http://bsg-reliures.univ-paris1.fr/fr/accueil>).

Gid (Denise) et Laffitte (Marie-Pierre), *Les reliures à plaques françaises*, Turnhout, Brepols, 1997.

Voir aussi la bibliographie proposée sur le site de la bibliothèque Sainte-Geneviève : <http://bsg-reliures.univ-paris1.fr/fr/bibliographie>

Pour une couverture géographique plus large :

Goldschmidt (Ernst Philip), *Gothic and Renaissance bookbindings*, 2^e éd., Nieuwkoop, Amsterdam, 1967 (Réimpression de l'éd. de Londres, 1928).

Kyriss (Ernst), *Verzierte gotische Einbände im alten deutschen Sprachgebiet*, Stuttgart, 1951-1958, 3 vol.

Fogelmark (Staffan), *Flemish and related panel-stamped bindings, evidence and principles*, New York, 1990.

Reliures à décor doré

16^e siècle

Hobson (Geoffrey Dudley), *Les Reliures à la fanfare. Le problème de l'S fermé*, Londres, The Chiswick press, 1935, 2^e éd. augmentée par Anthony R. A. Hobson. Amsterdam, 1970.

Nixon (Hoxard), *Sixteenth century gold-tooled bookbindings in the Pierpont Morgan Library*, New York, 1971.

Hobson (Anthony R. A.) et Culot (Paul), *Italian and French 16th-century bookbindings*, new rev. ed. with corrections and additions, Bruxelles, Bibliotheca Wittrockiana, 1991.

Hobson (Anthony R. A.), *Humanists and bookbinders : the origins and diffusion of the humanistic bookbinding, 1459-1559 with a census of historiated plaquette and medallion bindings of the Renaissance*, Cambridge, Cambridge university press, 1989.

ATELIERS

Dacier (Émile), « Les premières reliures françaises à décor doré. L'atelier des reliures Louis XII », *Les Trésors des bibliothèques de France*, V, fasc. XVII (1933), p. 7-40.

Guignard (Jacques), « L'atelier des reliures Louis XII (Blois ou Paris ?) et l'atelier de Simon Vostre », *Studia bibliographica in honorem Herman de la Fontaine Verwey*, Amsterdam, 1966, p. 209-239.

Guignard (Jacques), « Premières reliures parisiennes à décor doré : de l'atelier des reliures Louis XII à l'atelier du Maître d'Etienne ou de Simon Vostre à Pierre Roffet », *Humanisme actif, Mélanges d'art et de littérature offerts à Julien Cain*, II, Paris, 1968, p. 229-249.

Parent-Charon (Annie), « Nouveaux documents sur les relieurs parisiens du 16e siècle », *Revue française d'Histoire du livre*, 1982, t.51, p. 389-408.

RELIURES ROYALES et BIBLIOTHÈQUE DE FONTAINEBLEAU

Michon (Louis-Marie), « Les reliures exécutées pour François I^{er} », *Gazette des Beaux-arts*, 1932, p. 309-322.

Hobson (Anthony R. A.), *Humanists and bookbinders, the origins and diffusion of the humanistic bookbinding 1459-1559*, Cambridge, University Press, 1992.

Brooker (Thomas Kimball), « Bindings commissioned for Francis I's Italian library with horizontal spine titles dating from the late 1530s to 1540 », *Bulletin du bibliophile*, 1997, n°1, p. 33-91.

Reliures royales de la Renaissance : la Librairie de Fontainebleau, 1544-1570, catalogue d'exposition rédigé par Marie-Pierre Laffitte et Fabienne Le Bars, Paris, BnF, 1999.

Laffitte (Marie-Pierre), *Reliures royales du Département des manuscrits (1515-1559)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2001.

Le Bars (Fabienne), « Les reliures de Henri III », dans *Henri III, mécène des arts, des sciences et des Lettres*, dir. Isabelle de Conihout, Jean-François Maillard et Guy Poirier, Paris, Presses universitaires Paris-Sorbonne (PUPS), 2003, p. 227-248.

Conihout (Isabelle de) et Ract-Madoux (Pascal), « A la recherche de la bibliothèque perdue de Catherine de Medicis » dans *Il Mecenate di Caterina de' Medici*, éd. S. Frommel (colloque de Florence), Marsilio, 2008, p. 39-61 et 399-409.

Conihout (Isabelle de) et Ract-Madoux (Pascal), « Trois aspects de la reliure française dans les collections royales d'Espagne », *Grandes encuadernaciones en las bibliotecas reales*, catalogue de l'exposition en cours au Palacio Real de Madrid (avril-septembre 2012), Madrid, Ed El Viso, 2012.

AMATEURS PARTICULIERS

GROLIER

Exposition de la Société de la reliure originale, accompagnée d'une présentation de reliures ayant appartenu à Jean Grolier, Paris, Bibliothèque Nationale, 1959.

Nixon (Howard), éd. *Bookbindings from the library of Jean Grolier, a loan exhibition, 23 September-31 October 1965*, London, British Museum, 1965.

Austin (Gabriel), *The Library of Jean Grolier, a preliminary catalogue*. New York, 1971.

Nixon (Howard), « French Bookbindings for Sir Richard Wingfield and Jean Grolier », *Gatherings in Honor of Dorothy E. Miner*, Baltimore, 1974, p. 301-315.

Hobson (Anthony R. A.), *Renaissance book collecting : Jean Grolier and Diego Hurtado de Mendoza*, Cambridge, 1999 (avec une liste des reliures de Grolier, Appendix 1, p. 224-229 : « Grolier's bindings classified by workshop, by H. M. Nixon, edited and with additions by Anthony Hobson »).

Le Bars (Fabienne), *Jean Grolier, 50 reliures de la Réserve des livres rares*, Paris, BnF, The Grolier Club, Association Internationale de bibliophilie, 2012.

Conihout (Isabelle de), *Dix (ou onze) nouveaux Groliers : notes sur la première bibliothèque de Grolier et ses marques de possession en France et en Italie antérieures à 1540*, dans *La verve, la plume et l'échoppe. Etudes renaissantes à la mémoire de Michel Simonin*, Tours, CESR et Turnhout,

Brepols, 2012 (version anglaise *About ten new Grolier bindings: Jean Grolier's first library and his ownership marks before 1540*, New York, The Grolier Club, 2012).

MAHIEU

Hobson (Geoffrey Dudley), *Maioli, Canevari and others*, London, E. Benn, 1926.

Hobson (Anthony R. A.), « Les livres reliés pour Thomas Mahieu, I », *Bulletin du bibliophile*, 2004, n°2, p. 239-270 ; II, *Bulletin du bibliophile*, 2011, n°2, p. 267-275.

LAUBESPINE

Conihout (Isabelle de) et Ract-Madoux (Pascal), « Ni Grolier, ni Mahieu : Laubespine », *Bulletin du Bibliophile*, 2004, n°1, p. 63-88.

Conihout (Isabelle de), *La belle librairie évanouie de Nicolas de Villeroy*, dans *Henri III, mécène des arts, des sciences et des Lettres*, dir. Isabelle de Conihout, Jean-François Maillard et Guy Poirier, Paris, Presses universitaires Paris-Sorbonne (PUPS), 2003.

GRANVELLE

Piquart (Maurice), "Les livres du cardinal de Granvelle à la bibliothèque de Besançon", *Trésors des Bibliothèques de France*, 1942-1946, p. 16-29.

Richard (Hélène), Mathieu (Germaine), *La bibliothèque de Granvelle, [exposition], 2 octobre-12 décembre 1992, Bibliothèque d'étude et de conservation, Besançon*, Paris, Fédération française de coopération entre bibliothèques, 1992.

MANSFELD

Van der Vekene (Émile), *Les Reliures aux armoiries de Pierre Ernest de Mansfeld*, Luxembourg, Ed. de l'Imprimerie Saint-Paul, 1978.

DECORS PARTICULIERS

Mazerolle (Fernand). « Documents sur les relieurs, miniaturistes et calligraphes des ordres royaux de Saint-Michel et du Saint-Esprit », *Bulletin du bibliophile*, 1895-1897.

Boinet (Amédée), « Reliures à emblèmes macabres », *Gutenberg-Jahrbuch*, 1956, p. 341-345.

Conihout (Isabelle de) et Ract-Madoux (Pascal), « Veuves, pénitents et tombeaux : reliures françaises du XVI^e siècle à motifs funèbres », *Funérailles à la Renaissance*, colloque éd. par Jean Balsamo. Droz, 2001, p. 226-268.

17^e siècle

Dacier (Émile), « Autour de Le Gascon et de Florimond Badier », *Trésors des Bibliothèques de France*, 3, 1930, p. 77-90 et 4, 1933, p. 177-186.

Bibliothèque Raphaël Esmerian, t.2, supplément : *Douze tableaux synoptiques sur la reliure au XVII^e siècle*. - Paris, 1972 (voir aussi les chapeaux consacrés aux relieurs dans le catalogue de la deuxième vente Esmerian).

Guilleminot-Chrétien (Geneviève), *Papiers marbrés français, reliures princières et créations contemporaines exposition*, Paris, Bibliothèque nationale, Bavel, VBW press, 1987.

Conihout (Isabelle de), « Les reliures de Marin Cureau de la Chambre et l'atelier « Rocolet » », *Mélanges Henri-Jean Martin*, Genève, Droz, 1997, p. 235-258.

Conihout (Isabelle de) et Ract-Madoux (Pascal), *Reliures françaises du XVII^e siècle, grands décors et reliures pour les curieux*, exposition, Chantilly, Musée Condé, Paris, Somogy, 2002.

Conihout (Isabelle de), *Les reliures de Mazarin*, dans les actes du colloque « Mazarin, les lettres et les arts », dir. I. de Conihout et Patrick Michel, Paris et St Rémy-en-l'Eau, Bibliothèque Mazarine et Ed. Monelle Hayot, 2006, p. 276-295.

Conihout (Isabelle de), *Reliures italiennes et françaises exécutées pour les Barberini, de 1623 à 1644*, dans *I Barberini e la cultura europea del Seicento*, dir L. Mochi Onori, S. Schütze, F. Solinas, préface de Marc Fumaroli, Rome, De Luca, 2006, p. 469-80, (reliures parisiennes et lyonnaises du XVII^e).

Conihout (Isabelle de), *Du nouveau sur la bibliothèque de Peiresc*, actes du colloque de Naples, 2006, dir. M. Fumaroli, dans *Peiresc et l'Italie*, éd. F. Solinas, Paris, Alain Baudry, 2009, p. 243-264.

Conihout (Isabelle de), *Bijoux de dévotion : canivets, reliures et livres de luxe pour Marie de Médicis*, dans *Autour du pouvoir. Figures d'Henri IV*, dir. Luisa Capodiecchi et Colette Nativel (actes du colloque international, Versailles et Paris, 17 à 20 novembre 2010), 2012 (sous presse).

18^e siècle et reliures signées

Hatt (Jacques), « La représentation des fêtes données par la ville de Strasbourg pour la convalescence du roi en 1744, histoire d'un livre », *Archives alsaciennes d'histoire de l'art*, 2, 1923, p.140-166.

Dacier (Émile), « Sur un groupe de reliures des premières années du règne de Louis XV », *Byblis*, 1929, p. 142-149.

Ricci (Seymour de), *French signed bindings in the Mortimer L. Schiff collection*, New York, 1935.

Michon (Louis-Marie), *Les Reliures mosaïquées du XVIII^e siècle*, Paris, 1956.

Culot (Paul), « Sur quelques reliures d'époque à décor doré du "Sacre de Louis XV" », *Cahiers de Mariemont*, 1, 1970, p. 36-51.

Culot (Paul), « Pierre Vente et compagnie ? », *De libris compactis miscellanea*, éd. G. Colin, Aubel - Bruxelles, 1984, p. 375-390.

Ract-Madoux (Pascal), « Essai de classement chronologique des étiquettes de Derome le Jeune », *Bulletin du bibliophile*, 1989, p. 382-392.

Les Derome, Jacques-Antoine, Charles, Nicolas et Nicolas-Denis : 100 reliures dont 9 en mosaïque : exposition, Bibliothèque nationale, Réserve des livres rares et précieux, 17 mars-21 avril 1990, présentée par Pascal Ract-Madoux, Paris, Bibliothèque nationale, 1990.

Culot (Paul), « Quelques reliures de l'atelier Lemonnier », dans *Bibliophilie et reliures. Mélanges offerts à Michel Wittock*. Éd. Annie De Coster et Claude Sorgeloos. Bruxelles, Fl. Tulkens, 2006, p. 192-201.

19^e siècle

Ramsden (Charles), *French bookbinders 1789-1848*, Londres, 1950.

Culot (Paul), *Jean-Claude Bozerian : un moment de l'ornement dans la reliure en France*, Bruxelles, 1979.

Ract-Madoux (Pascal), « Les reliures aux écussons de Charles Nodier », *Bulletin du Bibliophile*, 1982, p. 381-391.

Flety (Julien), *Dictionnaire des relieurs français ayant exercé de 1800 à nos jours*, Paris, 1988.

Culot (Paul), *Relieurs et reliures décorées en France à l'époque romantique*, Bruxelles, 1995 (et supplément, Paris, 1997).

Culot (Paul), *Relieurs et reliures... Directoire et Empire*, Bruxelles, 2000.

Joseph Thouvenin : naissance du style historiciste dans l'art de la reliure au XIXe siècle, exposition [catalogue par Emmanuelle Toulet], Chantilly, Musée Condé, 2001.

Reliures armoriées

Guigard (Joannis), *Nouvel armorial du bibliophile : guide de l'amateur de reliures armoriées*, Paris, 1890.

Olivier (Eugène), Hermal (Georges), Roton (Robert de), *Manuel de l'amateur de reliures armoriées françaises*, Paris, 1925-1935.

Reliures brodées

Livres en broderie : reliures françaises du Moyen âge à nos jours [catalogue d'exposition sous la dir. de Sabine Coron et Martine Lefèvre], Paris, Bibliothèque nationale de France (Bibliothèque de l'Arsenal), 1995.

Ouvrages divers contenant des reproductions de reliures

(Liste non exhaustive)

Rahir (Édouard), *La Collection Dutuit ; livres et manuscrits*, Paris, É. Rahir, 1899.

Rahir (Édouard), *Livres dans de riches reliures*, Paris, librairie Morgand, 1910.

Catalogues Belin

Catalogue de livres précieux, riches reliures, Paris, Theophile Belin, 1908.

Livres anciens de provenances historiques ; livres avec armoiries, Paris, Theophile Belin, 1910.

Livres avec riches reliures historiques des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, Paris, Theophile Belin, 1912.

Livres des XVe et XVIe siècles dans leurs reliures originales, Paris, Theophile Belin, 1914.

Sonntag (Carl), *Livres dans de riches reliures des XVe, XVIe, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles*, Leipzig, C. G. Boerner, (1912) (C. G. Boerner. Catalogue 21).

Meunier (Charles), *Cent reliures de la Bibliothèque nationale*, Paris, Société des Amis du livre moderne, 1914.

A catalogue of English and Foreign bookbindings offered for sale by Bernard Quaritch Ltd, London, 1921.

Josserand (Pierre), *Catalogue de reliures du XVe au XIXe siècle, en vente à la Librairie Gumuchian*, Paris, Gumuchian, 1929 (Belles reliures. Catalogue XII).

Les Plus belles reliures de la réunion des Bibliothèques nationales, Paris, 1929.

Boinet (Amédée). *Bibliothèque de madame G. Whitney Hoff. Catalogue des manuscrits, incunables, éditions rares, reliures anciennes et modernes*, Paris, L. Gruel, 1933, 2 vol.

Catalogue of the famous library founded by the late Mortimer Schiff, London, Sotheby, 1938, 3 vol.

Marinis (Tammara de), *Appunti e ricerche bibliografiche*, Milano, U. Hoepli, 1940.

Vente, Londres, Sotheby's, *The celebrated library of Major J. R. Abbey*, t.1 (1965) et t.3 (1967).

Mazal (Otto), *Europäische Einbandkunst aus Mittelalter und Neuzeit, 270 Einbände der Österreichischen Nationalbibliothek*, Graz, Akademische Druck- u Verlagsanstalt, 1970.

Bibliothèque Raphaël Esmerian, vente, Paris, Palais Galliera, 5 volumes et un supplément, 1972-1974.

Tous les catalogues de la librairie Breslauer, New York, spécialement le n° 104.

Arnim (Manfred von), *Europäische Einbandkunst aus sechs Jahrhunderten : Beispiele aus der Bibliothek Otto Schäfer Schweinfurt*, Schweinfurt, Bibliothek Otto Schäfer, 1992.

Très beaux livres anciens... Reliures ... [vente Miribel], Paris, Drouot, 4 juin 1993.

Fletcher (H. George), Harding (Robert J. D.), Maggs (Bryan D.) ... [et al.], *The Wormsley library : a personal selection by sir Paul Getty*. New York, Pierpont Morgan Library ; London, Maggs Bros, 1999. 2nd revised edition 2007.

Dix siècles de reliures de la Bibliothèque municipale d'Orléans, cat. par Aurélie Bosc, Bibliothèque municipale (Orléans), 2005.

Livres d'Or, Reliures décorées du XVIe au XXe siècle, Troyes : médiathèque de l'Agglomération Troyenne, 2005.

Bucheinbände aus 1000 Jahren aus den Beständen der Bayerischen Staatsbibliothek, München, Wiesbaden, 2006.

À livres couverts : reliures du Moyen Âge à nos jours. Dir. André Markiewicz, Nancy, Bibliothèque municipale de Nancy, 2007.

Et les bases de la Bibliothèque nationale de France et de la British Library :

- base des reliures numérisées de la BnF : <http://reliures.bnf.fr>
- The British Library Database of bookbindings, <http://www.bl.uk/catalogues/bookbindings/>

Annexe 4 Description allégée

Généralités

Il est recommandé de rédiger des notices complètes. Il est toutefois possible d'adopter une description allégée des monographies en appliquant les principes suivants. Ceux-ci ne sont applicables que dans le seul cadre de la description allégée.

Les règles figurant dans la partie A de la recommandation, et en particulier les règles de transcription, s'appliquent à la description allégée. Les suppressions sont signalées par trois points de suspension dans toutes les zones.

Ne sont évoqués que les cas où la description allégée diffère de la description complète.

Zone 1. Zone du titre, de la mention de responsabilité et de l'édition

Abréviation

Le contenu de cette zone peut être abrégé, dans la mesure où cela ne change pas le sens du titre, ne supprime pas une information importante et n'introduit pas d'incorrection grammaticale. Il faut veiller à conserver les mots servant au classement des notices, les mentions de responsabilité, les mentions d'édition sous forme courte, et les [titres parallèles](#)*.

Mentions parallèles

Les [titres parallèles](#)* absents de la page de titre privilégiée peuvent être cités en note.

Plusieurs œuvres dans une même édition

Si la page de titre ou son substitut porte à la fois un titre collectif et les titres d'œuvres particulières contenues dans la publication, on n'indique que le titre collectif. On peut indiquer en note le nombre total d'œuvres particulières apparaissant sur la page de titre.

Si la page de titre ou son substitut porte les titres de plusieurs œuvres contenues dans la publication et qu'il n'existe pas de titre collectif, ces titres sont donnés jusqu'à trois selon leur ordre de succession sur la page de titre ou son substitut. On peut indiquer en note le nombre total d'œuvres particulières apparaissant sur la page de titre.

Si des œuvres autres que celles mentionnées sur la page de titre ou son substitut figurent dans la publication, elles ne sont pas indiquées.

S'il n'y a pas de page de titre collective mais plusieurs pages de titres ou [titres de départ](#)* successifs, la notice est établie au premier titre. Le nombre total d'œuvres peut être indiqué en note.

Zone 2. Sans objet

Zone 3. Sans objet

Zone 4. Zone de l'adresse

Transcription de l'adresse

Le contenu de cette zone peut être abrégé, en veillant à conserver la ou les ville(s), les noms et prénoms des imprimeurs-libraires et la date, tels qu'ils apparaissent.

Le [colophon](#)* n'est pas transcrit si son contenu ne permet pas de préciser ou de corriger les éléments qui figurent sur la page de titre.

On ne transcrit pas l'adresse parallèle.

Adresse lacunaire, erronée, fausse ou imaginaire.

Dans la mesure du possible, on précise en note que l'adresse est lacunaire, erronée, fausse ou imaginaire selon les principes indiqués dans la recommandation et on indique la source d'information sur laquelle on s'appuie.

Zone 5. Zone de la description matérielle

Traitement identique à la description complète.

Zone 6. Zone de la collection

Lorsqu'elle est connue, la collection est mentionnée.

Zone 7. Zone des notes

Notes relatives à la publication

Dans la description allégée, les notes sont facultatives, à l'exception de celles sur la mention de responsabilité lorsqu'on dispose des éléments nécessaires.

Il est également conseillé de citer les références bibliographiques lorsqu'elles sont connues ; de relever les [signatures](#)*.

Notes sur l'exemplaire

Une description minimale des particularités d'[exemplaire](#)* est très fortement conseillée, même si les identifications et les accès ne peuvent être faits.

Accès

Les accès auteurs, imprimeurs-libraires et lieux d'impression sont obligatoires.

Pour les accès titres, seul l'accès en orthographe modernisée est indispensable. Les accès [titre uniforme](#)*, [titre de forme](#)*, [titre parallèle](#)*, autres titres contenus dans l'ouvrage (jusqu'à 3) sont recommandés.

Annexe 5 Pratique de l’empreinte

Seules sont rappelées ici la définition de l’empreinte ainsi que les règles générales de cette pratique. Pour une description complète et détaillée, voir :

- Bayle (Edith), Beaud (Marie-José), Maillard (Jean-François), « Le système des empreintes », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1980, n° 9-10, p. 461-479. [en ligne : <http://bbf.enssib.fr/>, consulté le 15 mars 2013].

- La page de l’ICCU consacrée à l’empreinte, disponible en ligne à l’adresse suivante :

http://edit16.iccu.sbn.it/web_iccu/info/it/Impronta_regole.htm

Voir notamment le guide du releveur d’empreinte :

http://edit16.iccu.sbn.it/web_iccu/info/it/PDF_IMPRONTA/18Nouvelles_Guide.pdf

Définition

Relevée sur chaque unité bibliographique, l’empreinte consiste en 4 groupes de deux paires de caractères figurant à la dernière et à l’avant-dernière ligne de 4 pages déterminées, à raison d’une paire de caractères par ligne.

L’empreinte est aujourd’hui très peu utilisée en France, mais il est utile de comprendre son principe, puisqu’elle est employée par exemple dans le catalogue collectif italien en ligne ICCU, ou, avec des règles spécifiques (intégration de l’année de publication et du format), dans le STCN (Short Title Catalogue Netherlands²⁰²).

Règles générales

1. Choix des caractères

Les caractères sont relevés de gauche à droite : à la fin des lignes pour les rectos, au début des lignes pour les versos.

2. Choix des lignes

On procède en remontant de la dernière ligne à l’avant-dernière.

3. Choix des pages

Les pages utilisées sont les suivantes :

3.a *Pour le 1^{er} groupe* : le 1^{er} recto imprimé qui suit la page de titre et qui n’est pas lui-même une page de titre.

3.b *Pour le 2^e groupe* : le 4^e recto après le précédent.

3.c *Pour le 3^e groupe* : deux cas peuvent se présenter :

3.c.1 Si le livre est chiffré, prendre (à la suite de celui qui a été utilisé pour le 2^e groupe) le recto du [feuillet*](#), page ou colonne correctement chiffré 13 en chiffres arabes ou, à défaut, le recto correctement chiffré 17 en chiffres arabes. S’il n’y a pas dans le livre de numérotation en chiffres arabes, prendre celle en chiffres romains.

3.c.1.a Si le livre est numéroté jusqu’à la page XIII, XIV, XV ou XVI en chiffres romains et ensuite en chiffres arabes, prendre le 3^e groupe sur la page 17.

3.c.1.b Si la numérotation en chiffres romains va jusqu’à XVII, ou au-delà, et qu’il n’y ait pas de page chiffrée 13 ou 17 en chiffres arabes, l’empreinte est prise sur la page XIII ou, à défaut, XVII.

²⁰² <http://www.kb.nl/en/expertise/for-libraries/short-title-catalogue-netherlands/the-stcn-fingerprint>

3.c.2 Si le livre n'est pas chiffré, ou qu'il n'y ait pas de recto 13 ou 17 en chiffres arabes ou romains, ou que ces rectos aient déjà été utilisés, c'est le 4^e recto qui suit celui qui a été utilisé pour le 2^e groupe.

3.d *Pour le 4^e groupe* : le verso du recto utilisé pour le 3^e groupe, excepté pour les cas où le livre ne contient pas un nombre suffisant de feuillets.

4. Compléments à l'empreinte

4.a A la suite du 4^e groupe et pour indiquer où le 3^e groupe a été relevé, peut avoir été ajoutée la mention appropriée :

4.a.1 3 si le 3^e groupe a été relevé à la page 13 ou XIII.

4.a.2 7 s'il a été relevé à la page 17 ou XVII.

4.a.3 C quand les feuillets ont été comptés, faute de numérotation ou parce qu'il n'y a pas un nombre suffisant de feuillets, pages ou colonnes chiffrés pour le relevé normal du 3^e groupe.

4.b Relever la date.

4.c Dans le cas d'une oeuvre en plusieurs parties qui peuvent avoir été publiées séparément ou en plusieurs volumes, est indiqué le numéro de la partie ou du volume.

Annexe 6 Codes de fonction

Annotateur	0040	(présumé 0041 ; prétendu 0043)
Artiste Peintre, sculpteur, etc. d'une œuvre.	0524	Auteur de l'œuvre reproduite.
Auteur, co-auteur. Personne ou collectivité responsable principale de la création du contenu intellectuel ou artistique d'une œuvre. Ce code peut être employé en association avec autant de vedettes que nécessaire, lorsque la fonction est partagée par plusieurs personnes ou collectivités.	0070	(présumé 0071 ; prétendu 0073)
Auteur d'œuvres adaptées ou continuées. Auteur d'une œuvre sur laquelle se fonde, totalement ou partiellement, l'œuvre décrite dans la notice. Ce code peut s'employer dans les notices décrivant des adaptations, des index, des continuations par d'autres auteurs, des concordances, etc.	0072	
Auteur de lettres	0110	(présumé 0111 ; prétendu 0113)
Calligraphe	0140	(présumé 0141 ; prétendu 0143)
Cartographe	0150	(présumé 0151 ; prétendu 0153)
Collaborateur	0170	(présumé 0171 ; prétendu 0173)
Commanditaire du contenu	0190	Par ex. l'évêque pour les catéchismes diocésains
Commentateur Auteur de commentaires ou de notes explicatives sur un texte.	0120	(présumé 0121 ; prétendu 0123)
Compositeur Auteur d'une œuvre musicale (généralement une pièce de musique manuscrite ou imprimée).	0220	Musique imprimée (présumé 0221 ; prétendu 0223)
Continueur. Personne qui succède à une autre dans la réalisation d'une œuvre.	0260	(présumé 0261 ; prétendu 0263)
Correcteur d'épreuves (pour les imprimés)	0280	
Dédicateur (ou auteur d'une dédicace). La dédicace peut consister en une mention formelle, ou bien être sous forme épistolaire ou en vers.	0300	A utiliser aussi pour les auteurs de pièces liminaires honorifiques
Dédicataire Personne ou collectivité à laquelle un livre ou un manuscrit est dédié (à distinguer du destinataire de l'ex-dono).	0290	
Dessinateur du modèle	0312	Auteur du dessin interprété par le graveur.
Dessinateur de l'œuvre reproduite	0314	Auteur du dessin interprété par le graveur.
Destinataire de lettres	0320	(présumé 0321). Autorités liées à la notice bibliographique : cas des éditions de pamphlets, controverses, correspondance ; autorités liées à l'exemplaire : destinataire de lettre manuscrite jointe

Directeur de publication. Définition Z44-059, Annexe A : Préside à l'élaboration d'une oeuvre collective pour en assurer la cohérence ou la continuité. Termes équivalents : coordinateur ou coordonnateur, directeur de publication, directeur scientifique	0330	A utiliser pour les directeurs de publication de périodiques
Directeur de thèse	0980	Pour les thèses anciennes, à employer pour les présidents de soutenance (= commanditaire)
Éditeur scientifique. Définition Z44-059, Annexe A : a) assure la publication ou la présentation d'une oeuvre ou d'un ensemble de documents b) assure l'actualisation de l'oeuvre d'un autre auteur Termes équivalents : Editeur intellectuel, Edité et traduit par... Mise à jour par..., Présenté par... Publié par... Textes choisis, rassemblés ou réunis par... Pour les œuvres musicales, s'applique aussi aux auteurs de la transcription, de l'harmonisation ou de la réalisation.	0360	
Expert (catalogue de vente)	0365	
Graveur	0410	(présumé 0411 ; prétendu 0413) <i>Fecit, sculpsit</i>
Graveur en lettres	0420	(présumé 0421 ; prétendu 0423)
Librettiste (opéra)	0470	(présumé 0471 ; prétendu 0473) Musique imprimée
Lithographe	0480	(présumé 0481 ; prétendu 0483)
Organisateur de conciles, synodes... Personne ou collectivité responsable de l'organisation de l'assemblée qui fait l'objet du document décrit	0070	
Postfacier	0540	
Préfacier, auteur d'introduction, etc.	0550	
Rédacteur, rapporteur	0620	
Traducteur	0680	
Auteur ou responsable intellectuel non précisé	0980	On pourrait préciser, mais il n'y a pas de code adapté
Auteur ou responsable intellectuel non précisé	0990	On ne saurait préciser la nature de la responsabilité
<u>Autorités liées à l'édition matérielle de l'ouvrage</u>		
Commanditaire de la publication	3120	Institution ou particulier qui finance occasionnellement une édition
Détenteur du privilège	3020	Quand ce n'est pas le même que l'imprimeur-libraire de l'ouvrage
Editeur commercial	3250	A réserver aux éditeurs au sens strict du XIXème siècle
Fabricant du papier	3050	
Graveur de musique	3310	
Imprimeur	3060	
Imprimeur de cartes	3320	

Imprimeur, imprimeur-libraire	3260	
Libraire	3290	A réserver aux libraires uniquement diffuseurs de l'ouvrage
Libraire marchand d'estampes	3280	
<u>Autorités liées aux données d'exemplaire</u>		
Auteur d'annotations manuscrites sur un ouvrage.	4170	
Auteur d'un envoi	4020	
Destinataire de l'envoi	4080	
Dessinateur de l'ex-libris		
Donateur	4040	Désigne le dernier donateur à l'institution qui possède l'ouvrage
Doreur	4050	
Enlumineur	0710	(préssumé 0711 ; prétendu 0713)
Parapheur	4070	
Possesseur, propriétaire précédent	4010	
Relieur	4140	
Rubricateur	0820	
Nom associé à l'histoire de l'exemplaire	4980	On pourrait préciser, mais il n'y a pas de code adapté
Nom associé à l'histoire de l'exemplaire	4990	On ne saurait préciser la nature de la responsabilité ou du lien

Annexe 7 Label de notice et zones de données codées

1. Guide ou label

Le guide est une zone de longueur fixe de 24 positions contenant sous forme codée des informations nécessaires au traitement automatique des notices. Toutes les positions ne sont pas utilisées. Certaines sont renseignées par le système. Seules les positions 06, 17 et 18 doivent être remplies par le catalogueur.

Statut de la notice : position 06

Valeur 0 : notice terminée.

Choix de catalogage : position 17

Prend la valeur #.

La valeur # s'applique aux notices complètes rédigées selon la recommandation en vigueur.

N.B. Le système propose par défaut la valeur #.

Forme de la description : position 18

Prend la valeur a : notice conforme à l'ISBD (A) et à la recommandation de catalogage du livre ancien.

2. Zone d'informations générales codées (008)

On donne dans cette zone des informations concernant l'ensemble de la notice. Ces informations codées et présentées dans des positions fixes permettent d'opérer des tris, des sélections ou des statistiques.

Position 06 : code de la date de publication.

Position 07 : prend toujours la valeur #.

Position 08-11 : première date.

Position 12 : prend toujours la valeur #.

Positions 13-16 : deuxième date.

Positions 17-23 : autre date associée au document

Positions 29-30 : pays de publication.

Positions 31-33 : langue de publication.

Position 39 : écriture du document.

Position 40 : présence de caractères n'appartenant pas au jeu de base (ISO 10646).

Position 41 : translittération.

Positions 42-44 : nombre d'unités matérielles.

Position 45 : publication de la notice

Codes de la date de la publication (position 06)

s : date simple

a : date de publication antérieure à la date indiquée

m : dates multiples (Quand la publication s'étend sur plusieurs années, la position 06 doit comporter la valeur m ; on indique en première date (pos. 08-11) la date de départ et en deuxième date (pos. 13-16) la date de fin de publication.

n : valeur réservée aux notices d'ensemble ENS quand la date précise de départ de la publication est inconnue. Dans ce cas les positions 08-11 correspondant à l'information inconnue sont remplacées par des blancs. D'une manière générale, il est impératif de dater les ouvrages, même de manière approximative.

p : date de publication postérieure à la date indiquée

q : date imprécise

Pour la valeur q, on précise la période présumée de publication de l'ouvrage par les première et dernière dates possibles dans les positions 8-11 et 13-16 (exemple, ouvrage daté d'après les dates d'exercice d'un imprimeur, dates converties du calendrier révolutionnaire, dates nouveau style*).

Pour les dates du calendrier révolutionnaire, on indique en date simple (s) la date du calendrier grégorien correspondante si on la connaît ; quand on ne connaît que le millésime révolutionnaire, on donne en dates imprécises (q) les deux années possibles du calendrier grégorien.

Pour les dates en ancien style*, on indique en date simple (s) la date en nouveau style correspondante si on la connaît ; quand on ne connaît que le millésime ancien style, on donne en dates imprécises (q) les deux années possibles en nouveau style.

Dates de publication (positions 0811-1316)

On donne les quatre chiffres de l'année, sans saisir de point d'interrogation.

Nature de l'autre date associée au document (position 17)

e : date fautive ou erronée donnée par le document

Code de l'autre date associée au document (position 18)

s : date simple

Autre date associée au document : année (positions 2023)

Pays de publication (positions 29-30)

On utilise les codes à deux caractères de la norme ISO 3166-1 *Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions. Partie 1 : Codes de pays.*

Quand le pays de publication est inconnu, on utilise le code xx

Quand l'ouvrage est publié simultanément dans plusieurs pays, on utilise le code zz, ce qui entraîne l'utilisation d'une zone 040 pour coder individuellement chacun des pays de publication.

N.B. Le code xd désigne l'Allemagne avant 1945 et xn désigne les Pays-Bas jusqu'en 1830.

Langue de publication (positions 31-33)

On utilise les langues à trois lettres de la norme ISO 639-2 *Code pour la représentation des noms de langue. Partie 2 : Code alpha-3.*

Quand l'ouvrage contient un seul texte en plusieurs langues on utilise le code mul. Quand l'ouvrage contient des textes en diverses langues, on utilise le code mmm. La présence de code mmm ou mul nécessite l'utilisation d'une zone 041 pour coder individuellement chacune des langues de rédaction.

Écriture du document (position 39)

On indique dans cette position l'écriture du document.

a : latin

b : latin étendu

c : cyrillique

f : arabe

g : grec

h : hébreu

m : multiple

z : autre

Se reporter aussi au référentiel.

La présence du code m entraîne l'utilisation d'une zone 047 pour coder individuellement chacune des écritures présentes dans le document.

Présence de caractères n'appartenant pas au jeu de base ISO 10646 (position 40)

1 : caractères non enregistrés

2 : caractères n'appartenant pas au jeu de base

: autres cas

Translittération : présence de caractères non latins (position 41)

Ce code signale que la notice contient des caractères translittérés et précise le mode de translittération adopté dans la notice.

a : système ISO.

À la BnF, la valeur a est utilisée pour les écritures arabes, chinoises, cyrillique (sauf serbe), grecque, hébraïque.

d : système propre à la BnF, utilisé pour les écritures coréennes et persane

x : autre système de translittération à valeur internationale (à la BnF, utilisé pour les écritures arménienne, indienne, japonaise, serbe en cyrillique, yiddish)
u : romanisation sans système de translittération connu
m : systèmes multiples
: pas de translittération

Nombre d'unités matérielles (positions 42-44)
Ne s'applique pas au livre ancien

Publication de la notice (position 45)
Seule la valeur # est attribuée à cette position (notice éditée au sens large)

3. Informations codées spécifiques au support et à la publication (009)

La position 00 prend toujours la valeur a : texte imprimé

Forme d'édition (position 01)
: valeur utilisée par convention pour le livre ancien

Caractéristiques typographiques (position 02)
Position non remplie pour le livre ancien

Genre de la publication (position 03)
Position non remplie pour le livre ancien.

Type de publication (position 04)
Se reporter au référentiel.
Par ex :
a : atlas
f : bibliographie
q : catalogue commercial
c : catalogue de bibliothèque
Voir aussi la position 18 (documents recensés) lorsque cette position prend la valeur f, c, ou q.

Fonction de la publication (position 05), Niveau d'enseignement (position 06), Public destinataire (position 07), Restriction de communication (positions 08 et 09)
Positions non remplies pour le livre ancien

Présence d'illustrations (position 11)
a : l'ouvrage comporte des illustrations
: l'ouvrage ne comporte pas d'illustrations

Présence de matériel d'accompagnement (position 13), d'index (position 14), de tables (position 15)
Positions non remplies pour le livre ancien

Genre littéraire (position 16)
Se reporter au référentiel.
N.B. c : chanson (ne s'applique pas aux chants religieux)

Contenu secondaire (position 17, réservée au livre ancien)
1 : présence de vers (sauf vers en exergue)
3 : présence de musique
4 : présence de vers et de musique (ex. pour les psaumes)
5 : présence de lois et de règlements
: ne s'applique pas

Documents recensés (position 18)
Cette position n'est à utiliser que si la position 04 a pris comme valeur : f (bibliographie) ; c (catalogue de bibliothèque) ; q (catalogue commercial).
c : partition musicale

e : cartes
i : image
l : livre
m : mixte
o : médailles et monnaies
p : objet
r : publications en série
z : autre
: ne s'applique pas

4. Pays d'édition ou de production (zone 040)

Cette zone est utilisée obligatoirement quand l'ouvrage est publié, imprimé ou distribué simultanément dans plusieurs pays, pour préciser l'information donnée en position 29-30 de la zone 008. Cette zone n'est pas répétable.

Premier et deuxième indicateurs de traitement : # non défini

Les différents pays sont indiqués sous leur forme codée selon la norme ISO 3166 (2 caractères). Chaque code de pays est précédé du code de sous-zone \$a, répétable.

Zone 008, positions 29-30 : zz

040 ## \$a fr \$a it

5. Langues du document (zone 041)

La zone 041 est utilisée lorsque les valeurs mmm ou mul figurent dans les positions 31-33 de la zone 008 ou que la notice comporte une zone 142 (Titre original).

Cette zone est utilisée obligatoirement lorsque l'ouvrage est multilingue (c'est-à-dire lorsqu'il contient un seul texte en plusieurs langues), ou en langues diverses, pour préciser l'information donnée en zone 008 (positions 31-33 de la zone 008) ; ou s'il s'agit d'une traduction, pour préciser la langue originale. Elle est non répétable.

Premier indicateur :

0 Multilingue ou de langues diverses

1 Traduction (avec ou sans texte original)

2 Contient des traductions

3 Contient des annexes dans une autre langue

Deuxième indicateur :

Non défini

La zone comprend des sous-zones de longueur fixe (3 caractères) contenant le code de langue à trois caractères de la norme ISO 690-2. Chaque code de langue est entré dans une sous-zone distincte (précédé du code de sous-zone approprié).

Codes de sous-zones : tous répétables

\$a Langue du texte codée

\$b Langue intermédiaire codée

\$c Langue originale codée

\$h Langue du commentaire codée

\$i Langue codée des parties liminaires

1) Lorsque l'ouvrage est multilingue, c'est-à-dire quand il contient le même texte en plusieurs langues et qu'on ne peut déterminer quelle est la langue originale : en zone 008, les positions 31-33 portent la valeur mul, le premier indicateur de la zone 041 est 0. Chaque code de langue est entré dans une sous-zone distincte.

Zone 008, positions 31-33 : mul

041 0# \$a ger \$a fre

300 ## \$a Ouvrage bilingue en français et en allemand

2) Lorsque l'ouvrage comporte différents textes d'importance comparable dans des langues diverses (y compris dans les pièces liminaires : en zone 008, les positions 31-33 portent la valeur mmm, le premier indicateur est 0. Chaque code de langue est entré dans une sous-zone distincte.

Zone 008 positions 31-33 : mmm

041 0# \$a eng \$a fre \$a ita

300 ## \$a Contient des textes en anglais, en français, en italien

3) Quand l'ouvrage est une traduction, il faut distinguer deux cas :

a) Soit la traduction est accompagnée du texte en langue originale : le code mul apparaît en zone 008.

Zone 008, positions 31-33 : mul

041 1# \$a eng \$a fre \$c eng

300 ## \$a Texte en français suivi de la version originale anglaise

b) Soit la traduction n'est pas accompagnée du texte original : c'est la langue de la traduction qui est codée en 008.

Zone 008, positions 31-33 : fre

041 1# \$a fre \$c eng

Commentaire : Texte français traduit d'un texte anglais.

Zone 008 positions 31-33 : fre

041 1# \$a fre \$b ita \$c spa

Commentaire : Texte français traduit de la version intermédiaire italienne d'un texte original espagnol.

Dans les deux cas, le premier indicateur de la zone 041 est 1.

4) Quand le corps de l'ouvrage est dans une seule langue, mais que la publication contient accessoirement un commentaire, des notes critiques, ou des parties liminaires (introduction, sommaire) dans une autre langue :

Zone 008, positions 31-33 : code de la langue du texte principal

Zone 041 premier indicateur : 3

Zone 008, positions 31-33 : lat

041 3# \$a lat \$h fre

300 ## \$a Texte latin contenant un commentaire en français

Zone 008, positions 31-33 : grc

041 3# \$a grc \$i lat

300 ## \$a Contient un texte en grec ancien et une introduction en latin

Exemple d'un abécédaire en latin, contenant aussi des prières en latin et un autre texte en français.

Zone 008, positions 31-33 : lat

041 3# \$a lat \$i fre

300 ## \$a Contient des prières en latin et les « Dix commandements » en français

6. Forme du contenu et type de médiation (zone 051)

Depuis 2016, la zone nouvellement créée 051 (Type de contenu et type de médiation) remplace la sous-zone 245 \$d, désormais obsolète. La zone 051 doit être utilisée dans la description des livres anciens.

Plusieurs types de contenus (texte, image fixe, musique notée, image cartographique) peuvent s'appliquer au livre ancien et être associés dans une ressource.

Le type « sans médiation » peut être renseigné par défaut pour le livre ancien.

Dans la majorité des cas, la situation rencontrée sera « Texte : sans médiation », avec l'encodage suivant :

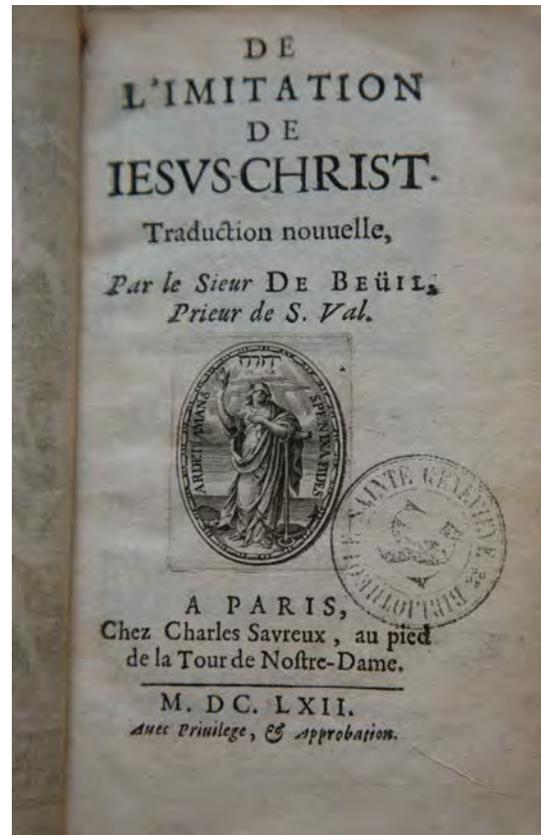
051 \$a txt \$b n

En d'association de texte et d'image, la situation sera « Texte. Image fixe : sans médiation », avec l'encodage suivant :

051 \$a txt \$a sti \$b n

Annexe 8 Exemples complets illustrés

Exemple 1



Notice complète

[Imitation de Jésus-Christ. Français. 1662]

De l'imitation de Jesus-Christ. Traduction nouvelle, par le sieur de Beüil, prieur de S. Val. - A Paris, chez Charles Savreux, au Pied de la tour de Nostre-Dame. M. DC. LXII. Avec privilege, & approbation. - XXX-[2]-403-[1 bl.-9-3 bl.] p. : ill. ; in-16.

1^{ère} édition de la version d'Isaac Lemaistre de Sacy. Approbations (Paris, 1^{er} février 1662 ; Paris, 8 mars 1662). Privilège du 6 mars 1662 octroyé à Charles Savreux. Achevé d'imprimer « pour la première fois... » le 18 mars 1662. En tête : dédicace à Anne-Marie-Louise-Henriette d'Orléans, duchesse de Montpensier ; « Avertissement, où il est parlé de l'excellence, & de l'auteur de ce livre » dans lequel le traducteur prend position en faveur de Thomas à Kempis. - Sig. ã⁸, e⁸, A-Z⁸, Aa-Cc⁸. - Marque à la Foi gravée sur cuivre au titre ; bandeaux, culs-de-lampe et lettres ornées gravés sur bois ; 5 illustrations pleine page gravées sur cuivre par Abraham Bosse (cf. BN IFF, XVII^e s., t. 1, p. 487, n^{os} 171-175), d'après Lubin Baugin pour le frontispice et les livres I, III, IV ; d'après Philippe de Champaigne pour le livre II ; les 4 illustrations à l'excudit de Ch. Savreux. - Table à la fin. - De Backer 640. Audenaert 205. Quérard, Supercherics. Delaveau & Sordet, 348.

Bibliothèque Sainte-Geneviève, DELTA 55058 Rés. - Reliure maroquin rouge, dentelle intérieure, tranches dorées, 17^e siècle. - Legs Henri Delaunay, 1881.

Accès

[Imitation de Jésus-Christ. Français. 1662]. Titre uniforme
Thomas a Kempis (1380?-1471). Auteur
Lemaistre de Sacy, Isaac (1613-1684). Traducteur
Montpensier, Anne-Marie-Louise-Henriette d'Orléans (1627-1693 ; duchesse de).
Dédicataire
Bosse, Abraham (1602-1676). Graveur
Baugin, Lubin (1612?-1663). Illustrateur
Champaigne, Philippe de (1602-1674). Illustrateur
Savreux, Charles (160.?-1669). Imprimeur-libraire. Éditeur d'estampes
Delaunay, Henri (1804-1881). Ancien possesseur
Lieu d'édition : Paris

Description allégée

De l'imitation de Jesus-Christ. Traduction nouvelle, par le sieur de Beüil, prieur de S. Val.
- A Paris, chez Charles Savreux, au Pied de la tour de Nostre-Dame. M. DC. LXII. Avec
privilege, & approbation. - XXX-[2]-403-[1 bl.-9-3 bl.] p. : ill. ; in-16. - 1^{ère} édition de la
version d'Isaac Lemaistre de Sacy. Privilège du 6 mars 1662. - Sig. ã⁸, e⁸, A-Z⁸, Aa-Cc⁸. - De
Backer 640. Audenaert 205. Quérard, Supercheries. Delaveau & Sordet, 348

Bibliothèque Sainte-Geneviève, DELTA 55058 Rés. - Reliure maroquin rouge, dentelle
intérieure, tranches dorées, 17^e siècle. - Legs Henri Delaunay, 1881.

Accès

[Imitation de Jésus-Christ. Français. 1662]. Titre uniforme
Thomas a Kempis (1380?-1471). Auteur
Lemaistre de Sacy, Isaac (1613-1684). Traducteur
Montpensier, Anne-Marie-Louise-Henriette d'Orléans (1627-1693 ; duchesse de).
Dédicataire
Bosse, Abraham (1602-1676). Graveur
Baugin, Lubin (1612?-1663). Illustrateur
Champaigne, Philippe de (1602-1674). Illustrateur
Savreux, Charles (160.?-1669). Imprimeur-libraire. Éditeur d'estampes
Delaunay, Henri (1804-1881). Ancien possesseur
Lieu d'édition : Paris

Format INTERMARC

145 #6 \$a De imitatione Christi \$m français \$j 1662 \$q Lemaistre de Sacy
245 1# \$a De l'imitation de Jesus-Christ. Traduction nouvelle, par le sieur de Beüil, prieur
de S. Val
260 1# \$r A Paris, chez Charles Savreux, au Pied de la tour de Nostre-Dame. M. DC. LXII.
Avec privilege, & approbation \$e Paris \$f Savreux, Charles \$d 1662
280 ## \$a XXX-[2]-403-[1 bl.-9-3 bl.] p. \$c ill. \$d in-16
300 ## \$a 1^{ère} édition de la version d'Isaac Lemaistre de Sacy \$a Approbations (Paris, 1^{er}
février 1662 ; Paris, 8 mars 1662). Privilège du 6 mars 1662 octroyé à Charles Savreux.
Achévé d'imprimer « pour la premiere fois... » le 18 mars 1662 \$a Sig. ã⁸, e⁸, A-Z⁸, Aa-Cc⁸
\$a Marque à la Foi gravée sur cuivre au titre ; bandeaux, culs-de-lampe et lettres ornées
gravés sur bois ; 5 illustrations pleine page gravées sur cuivre par Abraham Bosse (cf. BN
IFF, XVII^e s., t. 1, p. 487, n^{os} 171-175), d'après Lubin Baugin pour le frontispice et les livres
I, III, IV ; d'après Philippe de Champaigne pour le livre II ; les 4 illustrations à l'excudit de
Ch. Savreux \$a En tête : dédicace à Anne Marie Louise d'Orléans, duchesse de

Montpensier ; « Avertissement, où il est parlé de l'excellence, & de l'auteur de ce livre » dans lequel le traducteur prend position en faveur de Thomas a Kempis \$a Table à la fin 309 ## \$a De Backer 640 \$a Audenaert 205 \$a Quérard, Supercheries \$a Delaveau & Sordet, 348

??? ## \$a Paris

700 ## \$3... \$a Thomas a Kempis \$d 1380?-1471 \$4 0070

700 ## \$3... \$a Lemaistre de Sacy \$m Isaac \$d 1613-1684 \$4 0680

700 ## \$3... \$a Bosse \$m Abraham \$d 1602-1676 \$4 0440

700 ## \$3... \$a Baugin \$m Lubin \$d 1612?-1663 \$4 0312

700 ## \$3... \$a Champagne \$m Philippe de \$d 1602-1674 \$4 0312

700 ## \$3... \$a Montpensier \$m Anne-Marie-Louise-Henriette d'Orléans \$d 1627-1693 \$e duchesse de \$4 0290

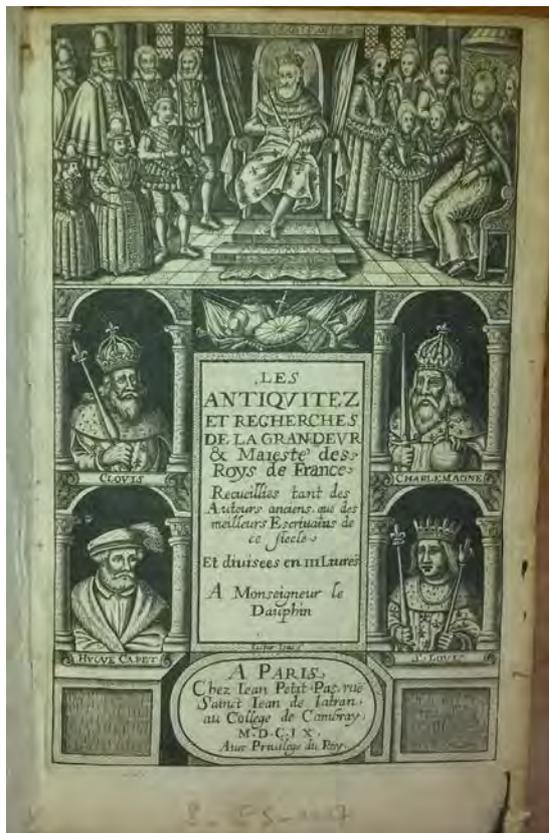
700 ## \$3... \$a Delaunay \$m Henri \$d 1804-1881 \$4 4010 \$5 Pour l'ex. coté DELTA 55058 RES

720 ## \$3... \$a Savreux \$m Charles \$d 160.?-1669 \$4 3260

Cote : Bibliothèque Sainte-Geneviève : DELTA 55058 RES

Particularités d'exemplaire : Reliure maroquin rouge, dentelle intérieure, tranches dorées, 17e siècle. Legs Henri Delaunay, 1881

Exemple 2



Notice complète

[Du Chesne, André]

Les antiquitez et recherches de la grandeur et majesté des roys de France, recueillies tant des auteurs anciens, que des meilleurs escrivains de ce siècle et divisées en trois livres, le premier, De la religion, foy, vaillance, autorité, pieté, justice, clemence, et preseeance des roys de France sur tous les roys de la terre. Le second, des habillemens royaux, et ceremonies gardees de tout temps... Le troisieme, De la cour et suite royalle, excellences et grandeurs des roynes, prerogatives des enfans de France, et ceremonies pratiques de toute ancienneté... A Monseigneur le Dauphin. - A Paris, chez Jean Petit-Pas, rue Saint-Jean de Latran, au college de Cambrai, M.D.C.I.X. Avec privilege du roy. - [24]-716-[4] p. : ill. ; in-8.

Attribué à André Du Chesne par Barbier (Dictionnaire des ouvrages anonymes / par Antoine-Alexandre Barbier, 1872 (tome 1, vol. 1, col. 222). Le nom de l'auteur se devine aussi à la fin de la dédicace. - Épître dédicatoire adressée à Louis XIII, Dauphin de France. Privilège du roy (f. BBb³⁻⁴). - Titre du frontispice : "Les antiquitez et recherches de la grandeur et majesté des roys de France, recueillies tant des auteurs anciens, que des meilleurs écrivains de ce siècle, et divisées en III livres". - Sig. A-Z⁸, Aa-Xx⁸, Yy⁶, ZZz⁸, Aaa⁸, BBb⁴. - Titre-frontispice signé "Jaspar Isac f.", bandeaux, lettrines, culs-de-lampe gravés sur bois.

Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 8-RES-0007. Reliure maroquin brun, dos long orné, encadrement doré à la Du Seuil, 17^e siècle.

Accès

Du Chesne, André (1584-1640). Auteur
Louis XIII, roi de France (1601-1643). Dédicataire
Isaac, Jaspar (1585?-1654). Graveur
Petit-Pas, Jean (157.?-1641). Imprimeur-libraire
Lieu d'édition : Paris

Les antiquitez et recherches de la grandeur et majesté des roys de France, recueillies tant des auteurs anciens que des meilleurs écrivains de ce siecle, et divisees en III livres. Titre figurant sur une autre page de titre

Les antiquités et recherches de la grandeur et majesté des rois de France, recueillies tant des auteurs anciens que des meilleurs écrivains de ce siècle, et divisées en trois livres. Titre en orthographe modernisée

Description allégée

Les antiquitez et recherches de la grandeur et majesté des roys de France, recueillies tant des auteurs anciens, que des meilleurs escrivains de ce siècle et divisées en trois livres. - A Paris, chez Jean Petit-Pas, ruë Saint-Jean de Latran, au college de Cambray, M.D.C.I.X. - [24]-716-[4] p. : ill. ; in-8.

Attribué à André Du Chesne par Barbier, Dictionnaire des ouvrages anonymes.

Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 8-RES-0007

Accès

Du Chesne, André (1584-1640). Auteur
Louis XIII, roi de France (1601-1643). Dédicataire
Isaac, Jaspar (1585?-1654). Graveur
Petit-Pas, Jean (157.?-1641). Imprimeur-libraire
Lieu d'édition : Paris

Les antiquitez et recherches de la grandeur et majesté des roys de France, recueillies tant des auteurs anciens que des meilleurs écrivains de ce siecle, et divisees en III livres. Titre figurant sur une autre page de titre

Les antiquités et recherches de la grandeur et majesté des rois de France, recueillies tant des auteurs anciens que des meilleurs écrivains de ce siècle, et divisées en trois livres. Titre en orthographe modernisée

Format INTERMARC

100 ## \$3... \$a Du Chesne \$m André \$d 1584-1640 \$4 0070

245 1# \$a Les |antiquitez et recherches de la grandeur et majesté des roys de France, recueillies tant des auteurs anciens, que des meilleurs escrivains de ce siècle et divisées en trois livres \$r, le premier, De la religion, foy, vaillance, autorité, pieté, justice, clemence, et preseance des roys de France sur tous les roys de la terre. Le second, des habillemens royaux, et ceremonies gardees de tout temps... Le troisieme, De la cour et suite royalle, excellences et grandeurs des roynes, prerogatives des enfans de France, et ceremonies pratiques de toute ancienneté... A Monseigneur le Dauphin

260 1# \$r A Paris, chez Jean Petit-Pas, ruë Saint-Jean de Latran, au college de Cambray, M.D.C.I.X. Avec privilege du roy \$e Paris \$f Petit-Pas, Jean \$d 1609

280 ## \$a [24]-716-[4] p. \$c ill. \$d 17 cm

300 ## \$a Attribué à André Du Chesne par Antoine-Alexandre Barbier, Dictionnaire des ouvrages anonymes, 1872 (tome 1, vol. 1, col. 222) ; le nom de l'auteur se devine aussi à la fin de la dédicace \$a Titre du frontispice : "Les antiquitez et recherches de la grandeur et majesté des roys de France, recueillies tant des auteurs anciens que des meilleurs écrivains de ce siecle, et divisees en III livres" \$a \$a Sig. A-Z⁸, Aa-Xx⁸, Yy⁶, ZZz⁸, Aaa⁸, BBb⁴ \$a Titre-frontispice signé "Jaspar Isac f.", bandeaux, lettrines, culs-de-lampe gravés sur bois \$a Épître dédicatoire adressée par l'auteur à Louis XIII, Dauphin de France

??? ## \$d Paris

700 ## \$3... \$a Louis \$u 13 \$h XIII \$e roi de France \$d 1601-1643 \$4 0290

700 ## \$3... \$a Isaac \$m Jaspar \$d 1585?-1654 \$4 0440

720 ## \$3... \$a Petit-Pas \$m Jean \$d 157.?-1641 \$4 3260

750 #3 \$a Les |antiquitez et recherches de la grandeur et majesté des roys de France, recueillies tant des auteurs anciens que des meilleurs écrivains de ce siecle, et divisees en III livres

750 #2 \$a Les |antiquités et recherches de la grandeur et majesté des rois de France, recueillies tant des auteurs anciens que des meilleurs écrivains de ce siècle, et divisées en trois livres

Cote : Bibliothèque historique de la Ville de Paris : 8-RES-0007

Particularités d'exemplaire : Reliure maroquin brun, dos long orné, encadrement doré à la Du Seuil, 17^e siècle

Exemple 3



Notice complète

Du Tillet, Jean (sieur de la Bussière)

Les memoires et recherches [sic] de Jean Du Tillet greffier de la cour de Parlement à Paris. Contenans plusieurs choses memorables pour l'intelligence de l'estat des affaires de France. Seconde ediction, corrigee & augmentee. - A Troyes, pour Philippe Des Chams. 1578. - [8]-16-288 [i.e. 287]-[1 bl.] f. ; in-8.

Premier ouvrage d'un ensemble publié ensuite sous le titre : Recueil des roys de France, leur couronne et maison. Seul livre connu portant le nom de l'imprimeur-libraire Philippe Des Chams. Préface de l'auteur à Charles IX. Table des premier et second livres aux feuillets a⁶-a⁸. - Sig. a⁸, A-Z⁸, a-n⁸. Nombreuses erreurs de foliotation. - Marque au titre : représentation des armoiries de Charles IX, employée par divers imprimeurs à la même époque, gravée sur bois. - Brunet 23306. - Lepreux II 96.

Bibliothèque de l'Institut de France, 8° X 1143 A. Reliure souple à rabats en parchemin, avec traces de lacets, titre manuscrit en partie effacé sur le dos, France, fin 16^e - début 17^e siècle. Fragments de parchemin manuscrits pour renforcer le dos. - Annotations manuscrites 17^e siècle au verso du dernier feuillet. - Cachet à l'encre rouge d'Antoine

Moriau sur la page de titre et au f. n7v. Cachet de la Bibliothèque de l'Institut royal de France, à Paris, sur la page de titre.

Accès

Du Tillet, Jean (sieur de la Bussière, 150.-1570). Auteur
Charles IX (roi de France ; 1550-1574). Dédicataire
Des Chams, Philippe (15..-16.. ? ; imprimeur-libraire). Imprimeur-libraire
Moriau, Antoine (1699-1759). Ancien Possesseur
Institut de France. Bibliothèque. Ancien Possesseur
Les mémoires et recherches de Jean Du Tillet. Titre en orthographe modernisée
Lieu d'édition : Troyes

Description allégée

Les memoires et recerches [sic] de Jean Du Tillet greffier de la cour de Parlement à Paris...
Seconde ediction... - A Troyes, pour Philippe Des Chams. 1578. [8]-16-288 [i.e.287]-[1 bl.]
f. ; in-8.

Bibliothèque de l'Institut de France, 8° X 1143 A. - Reliure souple à rabats en parchemin
fin 16^e - début 17^e siècle. Annotations manuscrites 17^e siècle au verso du dernier feuillet. -
Cachet à l'encre rouge d'Antoine Moriau sur la page de titre et au f. n7v. Cachet de la
Bibliothèque de l'Institut royal de France, à Paris, sur la page de titre.

Accès

Du Tillet, Jean (sieur de la Bussière, 150.-1570). Auteur
Charles IX (roi de France ; 1550-1574). Dédicataire
Des Chams, Philippe (15..-16.. ? ; imprimeur-libraire). Imprimeur-libraire
Moriau, Antoine (1699-1759). Ancien Possesseur
Institut de France. Bibliothèque. Ancien Possesseur
Les mémoires et recherches de Jean Du Tillet. Titre en orthographe modernisée
Lieu d'édition : Troyes

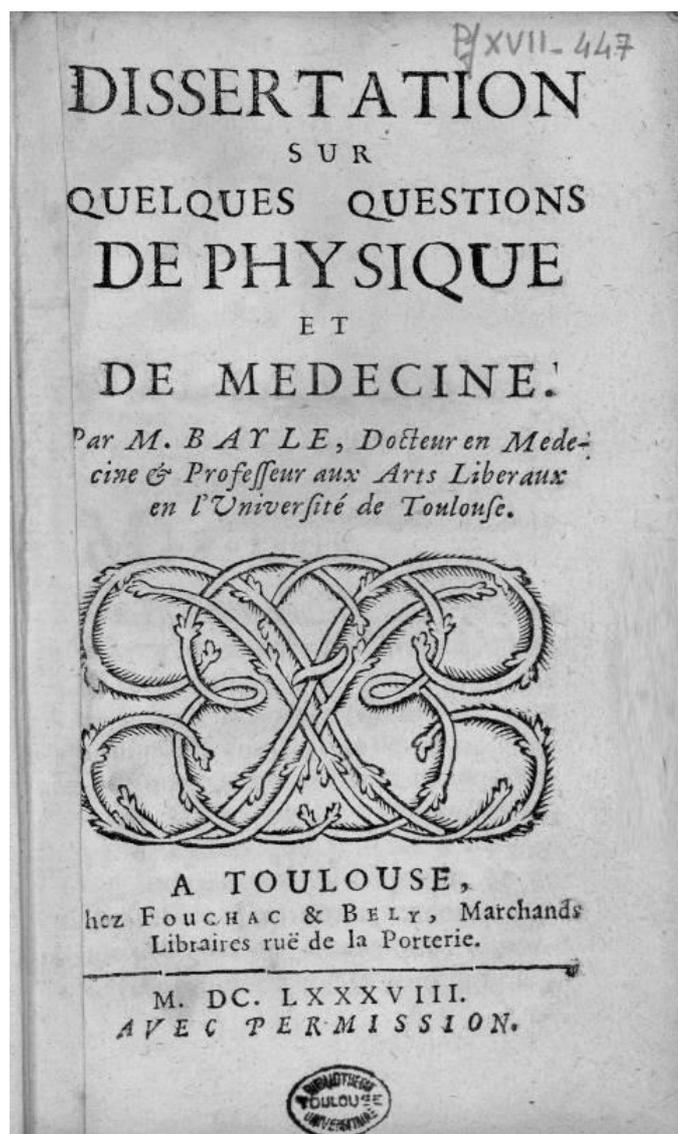
Format INTERMARC

100 ## \$3... \$a Du Tillet \$m Jean \$d 150.-1570 \$e sieur de la Bussière \$4 0070
245 1# \$a Les |memoires et recherches de Jean Du Tillet greffier de la cour de Parlement à
Paris \$r.Contenans plusieurs choses memorables pour l'intelligence de l'estat des affaires
de France. Seconde ediction, corrigee & augmentee.
260 1# \$r A Troyes, pour Philippe Des Chams. 1578. \$e Troyes \$f Des Chams, Philippe \$d
1578
280 ## \$a [8]-16-288 [i.e. 287]-[1 bl.] f. \$d in-8
300 ## \$a Premier ouvrage d'un ensemble publié ensuite sous le titre : Recueil des roys de
France, leur couronne et maison. Seul livre connu portant le nom de l'imprimeur-libraire
Philippe Des Chams \$a Marque au titre : représentation des armoiries de Charles IX,
employée par divers imprimeurs à la même époque, gravée sur bois \$a Sig. a⁸, A-Z⁸, a-n⁸.
Nombreuses erreurs de foliotation \$a Préface de l'auteur à Charles IX. Table des premier et
second livres aux feuillets a⁶-a⁸
309 ## \$a Brunet 23306 \$a Lepreux II 96
??? ## \$a Troyes
700 ## \$3... \$a Charles \$u 9 \$h IX \$e roi de France \$d 1550-1574 \$4 0290
700 ## \$3... \$a Moriau \$m Antoine \$d 1699-1759 \$4 4010 \$5 Pour l'ex. coté 8° X 1143 A
720 ## \$3... \$a Des Chams \$m Philippe \$d 15..-16.. ? \$4 3260
750 #2 \$a Les mémoires et recherches de Jean Du Tillet

Cote : Bibliothèque de l'Institut de France : 8° X 1143 A

Particularités d'exemplaire : Reliure souple à rabats en parchemin, avec traces de lacets, titre manuscrit en partie effacé sur le dos, France, fin 16e-début 17e siècle. Fragments de parchemin manuscrits pour renforcer le dos. Annotations manuscrites 17e siècle au verso du dernier feuillet. Cachet à l'encre rouge d'Antoine Moriau sur la page de titre et au f. n7v. Cachet de la Bibliothèque de l'Institut royal de France, à Paris, sur la page de titre

Exemple 4



Notice complète

Bayle, François

Dissertation sur quelques questions de physique et de medecine. Par M. Bayle, docteur en medecine & professeur aux arts liberaux en l'université de Toulouse. - A Toulouse, chez Fouchac & Bely, marchands libraires ruë de la Porterie. M. DC. LXXXVIII. Avec permission. - 74 p., [2] f. de pl. : ill. ; in-12.

Ne contient que trois questions de médecine. L'auteur annonce une série de traités plus ambitieux. - Épître dédicatoire de l'auteur à « Monsieur Dalincourt D.M. » - Permission d'imprimer datée de Toulouse, le 26 juin 1688. - Parfois inséré dans un recueil d'éditeur publié chez Fouchac et Bely en 1688 sous le titre « Œuvres diverses de M. Bayle, docteur en médecine & professeur aux arts libéraux en l'université de Toulouse. Tome I ». - Sig. A-F⁶, G¹. - Marque au titre, bandeaux gravés sur bois, planches gravées sur bois (figures géométriques). - Contient aussi : Lettre écrite à monsieur Vieussens,... sur son livre Des principes des corps, & de la fermentation par Mr. Bayle,...

BU Arsenal, Toulouse, Resp Pf XVII-447. - Dans un recueil d'éditeur rassemblant trois œuvres de Bayle sous le titre « Œuvres diverses... Tome I », chez Fouchac & Bely, 1688.

Reliure basane, France, 17^e siècle. Réparation ancienne à la page de titre ; une planche manque. - Ancienne collection Pifteau.

Accès

Bayle, François (1622-1709). Auteur
Alincourt, d' (médecin). Dédicataire
Fouchac, Marin (1658?-17..). Imprimeur-libraire
Bély, Guillaume (16..-169.?). Imprimeur-libraire
Pifteau, Fernand (1865-1941?). Ancien possesseur
Lieu d'édition : Toulouse

Description allégée

Dissertation sur quelques questions de physique et de medecine. Par M. Bayle,... - A Toulouse : Chez Fouchac & Bely... M. DC. LXXXVIII. - 74 p., [2] f. de pl. : ill.; in-12. Planche gravée sur cuivre (figures géométriques).

BU Arsenal, Toulouse, Resp Pf XVII-447. - Dans un recueil d'éditeur rassemblant trois œuvres de Bayle sous le titre « Œuvres diverses... Tome I », chez Fouchac & Bely, 1688. Reliure basane, France, 17^e siècle. Réparation ancienne à la page de titre ; une planche manque. - Ancienne collection Pifteau.

Accès

Bayle, François (1622-1709). Auteur
Alincourt, d' (médecin). Dédicataire
Fouchac, Marin (1658?-17..). Imprimeur-libraire
Bély, Guillaume (16..-169.?). Imprimeur-libraire
Pifteau, Fernand (1865-1941?). Ancien possesseur
Lieu d'édition : Toulouse

Format INTERMARC

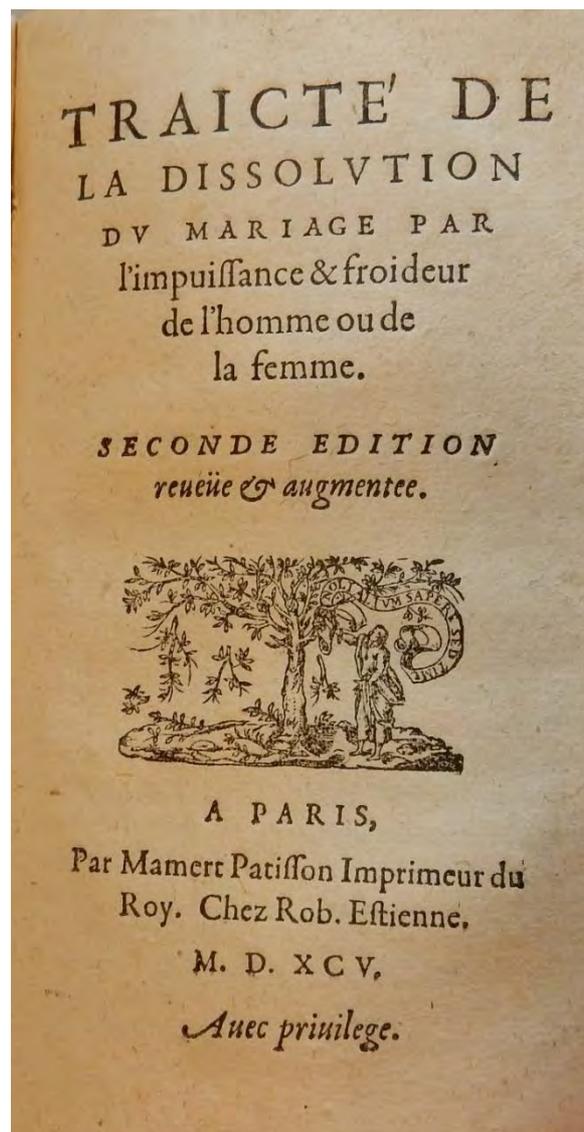
100 ## \$3... \$a Bayle \$m François \$d 1622-1709 \$4 0070
245 1# \$a Dissertation sur quelques questions de physique et de medecine. Par M. Bayle, docteur en medecine & professeur aux arts liberaux en l'université de Toulouse.
260 1# \$r A Toulouse, chez Fouchac & Bely, marchands libraires ruë de la Porterie. M. DC. LXXXVIII. Avec permission. \$e Toulouse \$f Fouchac, Marin \$eToulouse \$f Bely, Guillaume \$d 1688
280 ## \$a 74 p., [1] f. de pl. \$c ill. \$d in-12
300 ## \$a Parfois inséré dans un recueil d'éditeur publié chez Fouchac et Bely en 1688 sous le titre « Œuvres diverses de M. Bayle, docteur en médecine & professeur aux arts libéraux en l'université de Toulouse. Tome I ». \$a Permission d'imprimer datée de Toulouse, le 26 juin 1688 \$a Sig. A-F⁶, G¹ \$a Marque au titre, bandeaux gravés sur bois, 2 planches gravées sur bois (figures géométriques) \$a Épître dédicatoire de l'auteur à « Monsieur Dalincourt D.M. ». \$a Ne contient que trois questions de médecine. L'auteur annonce une série de traités plus ambitieux \$a Contient aussi : Lettre écrite à monsieur Vieussens,... sur son livre Des principes des corps, & de la fermentation par Mr. Bayle,...
??? ## \$a Paris
700 ## \$3... \$a Alincourt \$m d' \$e médecin \$4 0290
720 ## \$3... \$a Fouchac \$m Marin \$d 1658 ?-17.. \$4 3260
720 ## \$3... \$a Bély \$m Guillaume \$d 16..-169.? \$4 3260
700 ## \$3... \$a Pifteau \$m Fernand \$d 1865-1942 \$4 4010 \$5 Pour l'ex. coté Resp Pf XVII-447

748 ## \$a Lettre écrite à monsieur Vieussens,... sur son livre Des principes des corps, & de la fermentation par Mr. Bayle,...

Cote : BU Arsenal, Toulouse, Resp Pf XVII-447

Particularités d'exemplaire : Dans un recueil d'éditeur rassemblant trois œuvres de Bayle sous le titre « Œuvres diverses... Tome I », chez Fouchac & Bely, 1688. Reliure basane, France, 17^e siècle ; réparation ancienne à la page de titre ; une planche manque. Ancienne collection Pifteau

Exemple 5



Notice complète

[Hotman, Antoine]

Traicté de la dissolution du mariage par l'impuissance & froideur de l'homme ou de la femme. Seconde edition reueüe & augmentee. - A Paris, par Mamert Patisson imprimeur du Roy. Chez Rob. Estienne. M. D. XCV. Avec priuilege. - 52 f. ; in-8.

Par Antoine Hotman d'après le Short-title catalogue of books printed in France and of French books printed in other countries, from 1470 to 1600, now in the British Museum, London, 1924, p. 232 et 425. - D'après N. Harris, il existe trois états de cette édition, différant par l'adresse sur la page de titre, certains titres courants, certaines divergences typographiques. - Mamert Patisson succède à Robert Estienne en 1574. - Sig. A-N⁴. Bandeaux et lettres ornées gravées sur bois.

Médiathèque d'Orléans, C 1677. - Exemplaire relevant du 3^e état. Relié à la suite de « Capitulaire auquel est traicté qu'un homme nay sans testicules apparens... est capable des œuvres du mariage », par Sébastien Roulliard (Paris, Claude Morel, 1600). - Reliure

parchemin souple, traces de liens, 16^e siècle. Notes illisibles au dos. Sur la première page du premier texte : « Bibliothecae Prustellianae²⁰³, ex dono Asteria [?] 1767 [?] ». Ancienne cote : « A 1236 ».

Accès

Hotman, Antoine (1525 ?-1593). Auteur
Patisson, Mamert (1530 ?-1602 ?). Imprimeur-libraire
Bibliothèque publique d'Orléans. Ancien possesseur
Traité de la dissolution du mariage. Titre en orthographe modernisée
Lieu d'édition : Paris

Description allégée

Traicté de la dissolution du mariage... Seconde edition... - A Paris, par Mamert Patisson imprimeur du Roy. M. D. XCV. - 52 f. ; in-8. Par Antoine Hotman d'après le Short-title catalogue of books printed in France and of French books printed in other countries, from 1470 to 1600, now in the British Museum, London, 1924, p. 232 et 425.

Médiathèque d'Orléans, C 1677. - Exemplaire relevant du 3^e état. Relié à la suite de « Capitulaire auquel est traicté qu'un homme nay sans testicules apparens... est capable des œuvres du mariage », par Sébastien Roulliard (Paris, Claude Morel, 1600). Reliure parchemin souple, traces de liens, 16^e siècle. Notes illisibles au dos. Sur la première page du premier texte : « Bibliothecae Prustellianae, ex dono Asteria [?] 1767 [?] ». Ancienne cote : « A 1236 ».

Accès

Hotman, Antoine (1525 ?-1593). Auteur
Patisson, Mamert (1530 ?-1602 ?). Imprimeur-libraire
Bibliothèque publique d'Orléans. Ancien possesseur
Traité de la dissolution du mariage. Titre en orthographe modernisée
Lieu d'édition : Paris

Format INTERMARC

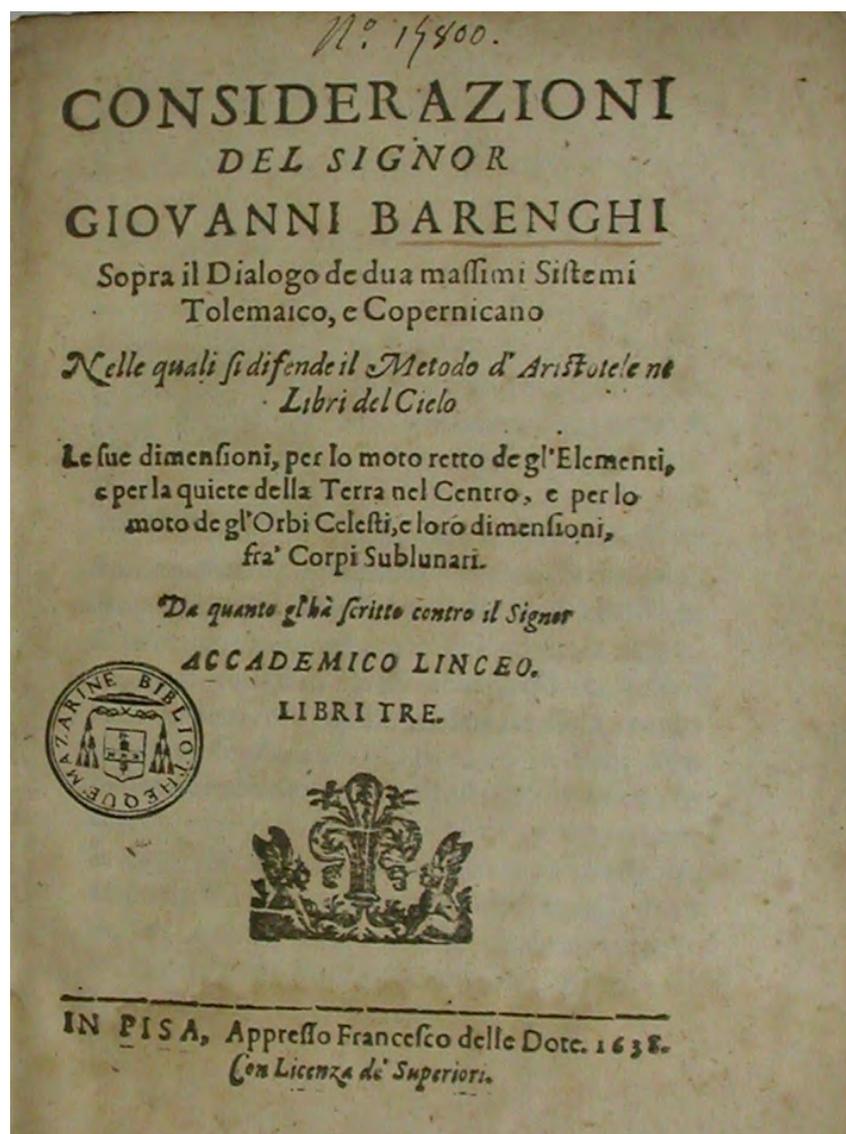
100 ## \$3... \$a Hotman \$m Antoine \$d 1525 ?-1593 \$4 0070
245 1# \$a Traicté de la dissolution du mariage par l'impuissance & froideur de l'homme ou de la femme. Seconde edition revue & augmentee.
260 1# \$r A Paris, par Mamert Patisson imprimeur du Roy. Chez Rob. Estienne. M. D. XCV. Avec privilege. \$e Paris \$f Patisson, Mamert \$d 1595
280 ## \$a 52 f. \$d in-8
300 ## \$a Par Antoine Hotman d'après le « Catalogue of French books in the British Library » \$a D'après N. Harris, il existe trois états de cette édition, différant par l'adresse sur la page de titre, certains titres courants, certaines divergences typographiques \$a Mamert Patisson succède à Robert Estienne en 1574 \$a Sig. A-N⁴
750 #2 \$a Traité de la dissolution du mariage
??? ## \$d Paris
720 ## \$3... \$a Patisson \$m Mamert \$d 1530 ?-1602 ? \$4 3260

Cote : Médiathèque d'Orléans : C 1677

²⁰³ Bibliotheca Prustelliana : nom donné, au 18^e siècle, à la bibliothèque publique d'Orléans.

Particularités d'exemplaire : Exemplaire relevant du 3^e état. Relié à la suite de « Capitulaire auquel est traicté qu'un homme nay sans testicules apparens... est capable des œuvres du mariage », par Sébastien Roulliard (Paris, Claude Morel, 1600). Reliure parchemin souple, traces de liens, 16^e siècle. Notes illisibles au dos. Sur la première page du premier texte : « Bibliothecae Prustellianae, ex dono Asteria [?] 1767 [?] ». Ancienne cote : « A 1236 »

Exemple 6



Notice complète

Barenghi, Giovanni

Considerazioni del signor Giovanni Barenghi sopra il dialogo de dua massimi sistemi tolemaico, e copernicano nelle quali si difende il metodo de gl'elementi, e per la quiete della terra nel centro, e per lo moto de gl'orbi celesti, e loro dimensioni, fra' corpi sublunari. Da quanto gl'hà scritto contro il signor accademico linceo. Libri tre. - In Pisa, appresso Francesco delle Dote. 1638. Con licenza de' superiori. - [12]-216-[4] p. : ill. ; in-4.

Ne contient que le premier livre. - Édité par les soins du père Domenico Beccari, d'après sa préface. - Extraits des permissions et approbations. Postface de Francesco delle Dote introduisant les errata confiés par l'héritier de l'auteur, celui-ci étant décédé. - Sig. []², †⁴, A-Z⁴, Aa-Dd⁴, Ee². - Titre-frontispice gravé signé « Nicolao A. F. » aux armes de Jean de Médicis, marquis de Sant'Angelo auquel l'ouvrage est dédié. Marques typographiques au titre (O 1253) et à la fin (non répertoriée). Bandeaux et initiales ornées gravés sur bois ; figures. - ICCU, Internet, IT\ICCU\CFIE\011672, 2011-12-12. - Suzanne P. Michel, Paul-Henri

Michel, Répertoire des ouvrages imprimés en langue italienne au XVII^e siècle conservés dans les bibliothèques de France, Tome I, A-B, Paris, 1967, p. 109

Bibliothèque Mazarine, 4° 15800. - Reliure parchemin de réemploi, France, après 1645 (date de l'acte notarié français réemployé). - Ancienne cote ms au contreplat supérieur : « n° 18674 hh ».

Accès

Barengi, Giovanni (15..-16..). Auteur

Beccari, Domenico (15..-16..). Éditeur scientifique

Medici, Giovanni de', marquis de Sant'Angelo in Grotte (16..-16..). Dédicataire

Delle Dote, Francesco (16..-16..). Imprimeur-libraire

Andrea, Nicolaus (15..-16..). Graveur

Lieu d'édition : Pisa

Description allégée

Considerazioni del signor Giovanni Barengi sopra il dialogo de dua massimi sistemi tolemaico, e copernicano... Libri tre. - In Pisa, appresso Francesco delle Dote. 1638. - [12]-216-[4] p. : ill. ; in-4.

Ne contient que le premier livre. Édité par les soins du père Domenico Beccari, d'après sa préface. - Titre-frontispice gravé signé « Nicolao A. F.» aux armes de Jean de Médicis, marquis de Sant'Angelo auquel l'ouvrage est dédié.

Bibliothèque Mazarine, 4° 15800. - Reliure parchemin de réemploi, France, après 1645 (date de l'acte notarié français réemployé).

Accès

Barengi, Giovanni (15..-16..). Auteur

Beccari, Domenico (15..-16..). Éditeur scientifique

Medici, Giovanni de', marquis de Sant'Angelo in Grotte (16..-16..). Dédicataire

Delle Dote, Francesco (16..-16..). Imprimeur-libraire

Andrea, Nicolaus (15..-16..). Graveur

Lieu d'édition : Pisa

Format INTERMARC

100 ## \$3... \$a Barengi \$m Giovanni \$d 15..-16.. \$4 0070

245 1# \$a Considerazioni del signor Giovanni Barengi sopra il dialogo de dua massimi sistemi tolemaico, e copernicano nelle quali si difende il metodo de gl'elementi \$r, e per la quiete della terra nel centro, e per lo moto de gl'orbi celesti, e loro dimensioni, fra' corpi sublunari. Da quanto gl'hà scritto contro il signor accademico linceo. Libri tre.

260 1# \$r Pisa, appresso Francesco delle Dote. 1638. Con licenza de' superiori. \$e Pisa \$f Delle Dote, Francesco \$d 1638

280 ## \$a [12]-216-[4] p. \$c ill. \$d in-4

300 ## \$a Ne contient que le premier livre \$a Édité par les soins du père Domenico Beccari, d'après sa préface \$a Extraits des permissions et approbations \$a Postface de Francesco delle Dote introduisant les errata confiés par l'héritier de l'auteur, celui-ci étant décédé \$a Sig. []², †⁴, A-Z⁴, Aa-Dd⁴, Ee² \$a Titre-frontispice gravé signé « Nicolao A. F. », aux armes de Jean de Médicis, marquis de Sant Angelo auquel l'ouvrage est dédié \$a Marques typographiques au titre (O 1253) et à la fin (non répertoriée) ; bandeaux et initiales ornées gravés sur bois ; figures.

309 ## \$a Michel, Suzanne P. \$a Michel, Paul-Henri, Répertoire des ouvrages imprimés en langue italienne au XVIIe siècle conservés dans les bibliothèques de France, Tome I, A-B, Paris, 1967, p. 109 \$a ICCU, Internet, IT\ICCU\CFIE\011672, 2011-12-12

??? #1 \$d Pisa

700 ## \$3... \$a Beccari \$m Domenico \$d 15..-16.. \$4 0360

700 ## \$3... \$a Medici \$m Giovanni de' \$e marquis de Sant'Angelo in Grotte \$d 16..-16.. \$4 0290

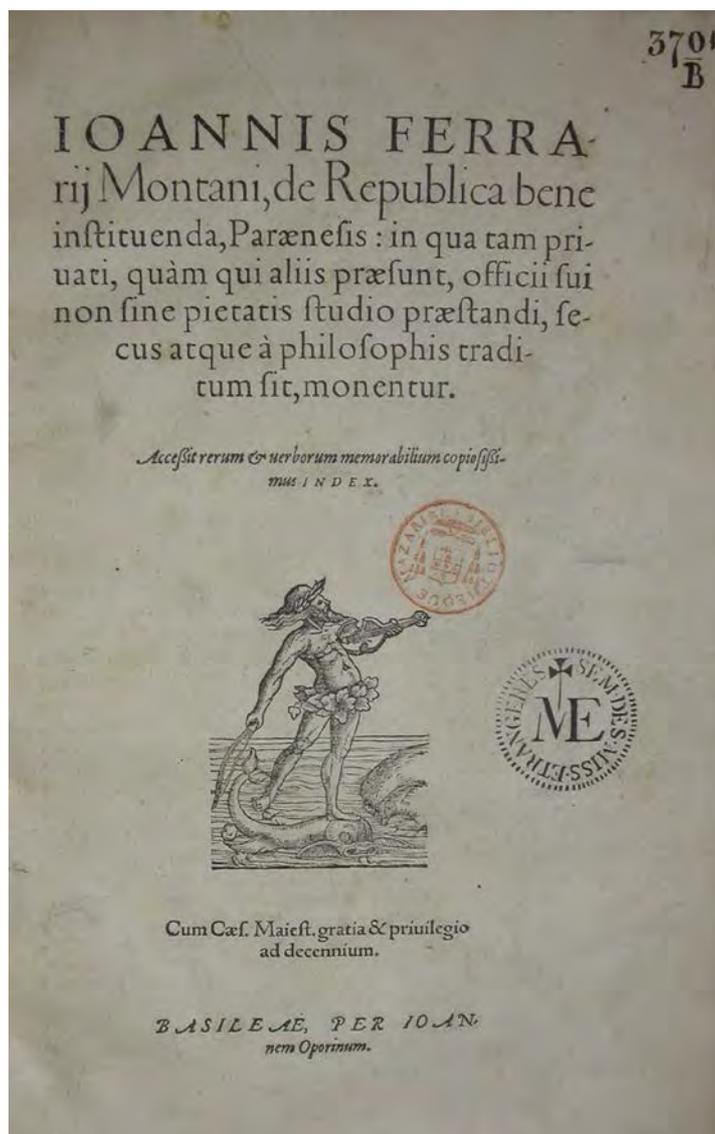
700 ## \$3... \$a Andrea \$m Nicolaus \$d 15..-16.. \$4 0410

720 ## \$3... \$a Delle Dote \$m Francesco \$d 16..-16.. \$4 3260

Cote : Bibliothèque Mazarine : 4° 15800

Particularités d'exemplaire : Reliure parchemin de réemploi, France, après 1645 (date de l'acte notarié français réemployé). Ancienne cote ms au contreplat supérieur : « n° 18674 hh »

Exemple 7



Notice complète

Ferrarius, Joannes

Joannis Ferrarii Montani, De republica bene instituenda, Paraenesis : in qua tam privati, quàm qui aliis praesunt, officii sui non sine pietatis studio praestandi, secus atque à philosophis traditum sit, monentur. Accessit rerum & verborum memorabilium copiosissimus index. - Cum Caes. majest. gratia & privilegio ad decennium. Basileae, per Joannem Oporinum. (Basileae ex officina Joannis Oporini, anno salutatis humanae, M. D. LVI. Mense Augusto.). - [8]-138 [i.e. 178]-[12-2 bl.] p. ; in-folio. Préface dédicatoire de l'auteur au landgrave de Hesse, Guillaume IV. - Sig. α^4 , A-Z⁴, Aa⁴. Dernier feuillet blanc. - Marque typographique au titre et initiales ornées gravées sur bois. Index. - VD16 E 891.

Bibliothèque Mazarine, 2° 3701 B. - Reliure parchemin souple, 16^e - 17^e siècles. - Cachets du Séminaire des Missions étrangères à Paris : cachet à l'encre sur une étiquette de papier collée au contreplat supérieur, et cachet à l'encre noire au titre.

Accès

Ferrarius, Joannes (1485?-1558). Auteur
Guillaume IV (landgrave de Hesse-Cassel ; 1532-1592). Dédicataire
Oporinus, Johann (1507-1568). Imprimeur-libraire
Séminaire des Missions étrangères de Paris (Paris). Ancien possesseur
Ioannis Ferrarij Montani, de Republica bene instituenda, Paraenesis... Cum Caes. maiest. gratia & priuilegio ad decennium. Autres variantes du titre
Lieu d'édition : Bâle

Description allégée

Joannis Ferrarii Montani, De republica bene instituenda, Paraenesis : in qua tam privati, quàm qui aliis praesunt, officii sui non sine pietatis studio praestandi, secus atque à philosophis traditum sit, monentur... . - Cum Caes. majest. gratia & privilegio ad decennium. Basileae, per Joannem Oporinum. (Basileae ex officina Joannis Oporini, anno salutatis humanae, M. D. LVI. Mense Augusto.). - [8]-138 [i.e. 178]-[12-2 bl.] p. ; in-folio. Sig. α⁴, A-Z⁴, Aa⁴. Dernier feuillet blanc. - VD16 E 891.

Bibliothèque Mazarine, 2° 3701 B. - Reliure parchemin souple, 16^e - 17^e siècles. - Cachets du Séminaire des Missions étrangères à Paris : cachet à l'encre sur une étiquette de papier collée au contreplat supérieur, et cachet à l'encre noire au titre.

Accès

Ferrarius, Joannes (1485?-1558). Auteur
Guillaume IV (landgrave de Hesse-Cassel ; 1532-1592). Dédicataire
Oporinus, Johann (1507-1568). Imprimeur-libraire
Séminaire des Missions étrangères de Paris (Paris). Ancien possesseur
Ioannis Ferrarij Montani, de Republica bene instituenda, Paraenesis... Cum Caes. maiest. gratia & priuilegio ad decennium. Autres variantes du titre
Lieu d'édition : Bâle

Format INTERMARC

100 ## \$3... \$a Ferrarius \$m Joannes \$d 1485?-1558 \$4 0070
245 1# \$a Joannis Ferrarii Montani, |De republica bene instituenda, Paraensis \$r: in qua tam privati, quàm qui aliis praesunt, officii sui non sine pietatis studio praestandi, secus atque à philosophis traditum sit, monentur. Accessit rerum & verborum memorabilium copiosissimus index.
260 1# \$r Cum Caes. majest. gratia & privilegio ad decennium. Basileae, per Joannem Oporinum. \$e Bâle \$f Oporinus, Johann \$d 1556
270 1# \$r Basileae ex officina Joannis Oporini, anno salutatis humanae, M. D. LVI. Mense Augusto. \$e Bâle \$f Oporinus, Johann \$d 1556
280 ## \$a [8]-138 [i.e. 178]-[12-2 bl.] p. \$d in-folio
300 ## \$a Sig. α⁴, A-Z⁴, Aa⁴. Dernier feuillet blanc \$a Marque typographique au titre et initiales ornées gravées sur bois. Index \$a Préface dédicatoire de l'auteur au landgrave de Hesse, Guillaume IV
309 ## \$a VD16 E 891
??? ## \$a Bâle
750 ## \$a Ioannis Ferrarij Montani, de Republica bene instituenda, Paraenesis...
700 ## \$3... \$a Guillaume IV \$e landgrave de Hesse-Cassel \$d 1532-1592 \$4 0290
720 ## \$3... \$a Oporinus \$m Johann \$d 1507-1568 \$4 3260

Cote : Bibliothèque Mazarine : 2° 3701 B

Particularités d'exemplaire : Reliure parchemin souple, 16^e - 17^e. Cachets du Séminaire des Missions étrangères à Paris : cachet à l'encre sur une étiquette de papier collée au contreplat supérieur, et cachet à l'encre noire au titre